RÉPÉTITIONS ÉCRITES
pour la Préparation de tous
les EXAMENS de DROIT
ET DE L'ÉCOLE
DES SCIENCES POLITIQUES

1923 - 1924

RÉPÉTITIONS ÉCRITES

D

Économie Politique

Doctorat Politique-Économique

4

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
RÉSUMÉS ; — QUESTIONS D'EXAMENS,
PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE.

3, place de la Sorbonne (AU PREMIER)
— PARIS —

BIBLIOTHEQUE CUJAS
D 060 096510 1

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Partie générale : La Production - Théorie de la valeur et des prix. - La répartition.

Voir les manuels de M. Truchy, de M. Perreau, de M. Gide.

Introduction.

Histoire du régime de la production depuis le début de la vie économique.

Le programme de cette année forme la suite et la conclusion d'une série d'études entreprises précédemment, sur les systèmes d'organisation de la production. En faisant l'histoire du régime de la production depuis le début de la vie économique, jusqu'à la veille de la guerre de 1914, on a étudié successivement l'économie domestique ou fermée, sans échange, dans l'antiquité ou le haut-moyen-âge, l'économie urbaine à échanges directs, avec la petite industrie de métier, enfin l'économie nationale dont le marché s'étend jusqu'aux frontières nationales, avec la grande industrie de fabrique capitaliste, en insistant particulièrement sur les origines et le développement du capitalisme moderne.

Le capital facteur distinct de la production.

Le capital commence à s'agglomérer au cours du Moyen-Âge, il commence à jouer son rôle comme facteur distinct au moment où l'on passe de la période de l'économie urbaine à l'économie nationale, c'est-à-dire vers le XIVe siècle ou même postérieurement suivant les pays. Ce rôle s'accuse par la transformation du petit artisan de métier autonome en artisan à domicile salarié, c'est-à-dire travaillant aux ordres et pour le compte du gros négociant, qui centralise entre ses mains et exploite à son profit la vente des produits.

L'ordre économique spontané.

Les changements qui interviennent, à la fin du XVIIIe siècle, dans l'ordre technique, dans l'ordre économique, dans l'ordre politique, amènent le triomphe définitif de l'industrie de fabrique, qui rassemble dans le grand atelier les artisans à domicile, autrefois dispersés dans les campagnes.

Source : BIU Cujas

L'introduction d'un régime de liberté politique et économique imprime un très grand essor à cette industrie, et à partir de 1850 on assiste à un développement prodigieux de la grande industrie capitaliste, dont l'importance de l'organisation technique et économique se renforce progressivement grâce aux nouvelles découvertes de la science, grâce également aux progrès des sociétés par actions et au développement des ententes et des fusions d'entreprises.

Bouleversement produit par la guerre dans l'ordre économique.

La guerre, qui éclate brusquement au milieu de 1914, est venue bouleverser l'économie de tous les pays belligérants ; l'ordre économique, qui fonctionnait avant 1914 et à la veille de la guerre, était un ordre spontané, c'est-à-dire dans lequel la satisfaction des besoins sociaux, ou l'adaptation de l'offre à la demande étaient assurés par le libre jeu des initiatives privées, guidé par la recherche du profit. Ce régime d'ordre spontané, qui s'était développé au cours de plus d'un siècle de liberté économique, supposait comme condition nécessaire de son fonctionnement la liberté économique dont il est issu, avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire concurrence, libre développement des hommes et des choses, libre communication des marchés économiques entre eux. Ces conditions se trouvant brusquement supprimées du fait de la guerre, le mécanisme économique normal s'est trouvé paralysé ; de là la nécessité de suppléer à son arrêt et de construire artificiellement, à coups de dispositions législatives ou de mesures administratives, une organisation économique nouvelle, dans laquelle la direction des pouvoirs publics est venue, soit remplacer, soit tout au moins guider, soutenir, orienter l'action des initiatives privées, impuissante ou défaillante.

L'économie de guerre.

Cette économie de guerre est quelque chose de très différent de l'économie d'avant-guerre ; à certains égards elle ramène dans le passé, tandis qu'à d'autres points de vue, il semble qu'elle anticipe sur l'avenir. D'une part, elle ressemble à l'organisation qui existait avant que ne fussent réalisées les conditions de fait nécessaires à l'introduction d'un régime de liberté économique ; elle marque un retour vers le régime réglementaire de l'ancienne monarchie, et la politique de ravitaillement, suivie par les belligérants entre 1914 et 1918, ressemble d'une façon curieuse à ce que l'on a appelé

Source : BIU Cujas

la politique pourvoyeuse, la politique des céréales, la politique de l'alimentation de l'ancienne monarchie.

En même temps, comme cette économie de guerre s'est appuyée sur toutes les ressources techniques, sur toutes les institutions économiques qui s'étaient développées au sein de la grande industrie capitaliste, il semble qu'elle soit pour dépasser la période de l'industrie capitaliste, et qu'elle marque l'acheminement vers un mode d'organisation nouveau qui dépassera l'organisation capitaliste.

Cette économie de guerre d'ailleurs ne pouvait pas disparaître sans laisser des traces durables de son passage; il était impossible d'effacer purement et simplement les conséquences économiques de plus de quatre années de guerre. L'organisation industrielle, au cours de la guerre, a subi des transformations qui subsistent, l'équilibre économique et social n'est plus le même que celui qui existait en 1914; enfin, parmi ce bouleversement général, les idées elles-mêmes ont évolué.

D'abord, l'économie de guerre a été une grande expérience économique, dont beaucoup d'esprits estiment qu'il y a quelque chose à retenir, des enseignements à retirer pour l'organisation de la société future. D'autre part, comme il a bien fallu se préoccuper de rétablir un ordre économique normal pour le lendemain de la guerre, puisque ce régime était seulement un régime de circonstance, la question s'est posée de savoir si ce rétablissement devrait se faire dans le sens d'un retour à l'économie d'avant-guerre ou au contraire dans un sens différent, de telle sorte que nombre de doctrines qui, sans la guerre, seraient très longtemps demeurées dans le domaine des discussions économiques, ont pris un intérêt pratique immédiat, ont été amenées à se traduire en programmes pratiques d'application et se sont affrontées sur le terrain des réalisations. D'où l'éclosion d'une foule de systèmes, d'une foule de formules nouvelles, dont les uns demeurent à l'état de projets et continuent à alimenter la polémique, dont les autres ont été mis à l'essai dans tel ou tel pays. La Russie des Soviets a tenté d'expérimenter chez elle le marxisme intégral; le parti socialiste allemand, après la révolution de 1918, a cherché à adapter aux conditions du temps de paix les principes directeurs de l'économie

Source : BIU Cujas

de guerre et s'est efforcé de chercher un moyen terme entre les principes socialistes et l'organisation économique du grand capitalisme, cependant que, de son côté, l'Angleterre a connu une période d'agitation, de crise ouvrière et a été ramenée par les campagnes faites par le parti ouvrier en vue d'obtenir la nationalisation des grandes industries.

L'économie de guerre en allemagne a été organisée plus méthodiquement que partout ailleurs.

C'est en allemagne à raison des conditions où elle se trouvait, du fait du blocus et à raison de ses qualités particulières de méthode, de systématisation, que l'économie de guerre a été organisée de la façon la plus complète et la plus méthodique, la mieux coordonnée, c'est également en allemagne que les efforts tentés pour appliquer de nouvelles formules d'organisation économique, qui viendraient se greffer sur l'organisation capitaliste, profiter des conquêtes de cette organisation en les utilisant au profit des solutions socialistes, que ces efforts sont le plus curieux et le plus intéressant à suivre. Toutes ces tentatives ont abouti à une véritable mystification les grands capitalistes ont seuls profité.

On étudiera maintenant l'économie de guerre en angleterre, en Russie et en France. Bien que la France ait été de tous les pays belligérants celui qui a subi le maximum de pertes en vies humaines et en richesses matérielles, bien que ce soit elle qui ait le plus souffert de la guerre, cependant c'est chez elle que l'équilibre économique et social a été le moins gravement atteint de sorte que c'est hors de France que le problème de reconstruction économique se présente avec le plus de relief et que l'étude en fournit le plus de renseignements.

Préface.

Aperçu général de l'évolution économique depuis le XVIIIe siècle et problèmes nouveaux posés par la guerre.

Source : BIU Cujas

Chapitre I.

La révolution industrielle anglaise de la fin du XVIIIe siècle et la conception classique de l'organisation économique.

La guerre a accentué, a précipité, a mûri une évolution qui se précisait déjà depuis un certain nombre d'années. Pour comprendre le présent, il est indispensable de remonter dans le passé, de sorte qu'il faut étudier la période du début de la grande industrie moderne, la période d'essor et d'épanouissement après 1850, la période de guerre, et enfin la situation et les problèmes d'après guerre.

Période de constitution de la grande industrie moderne. Révolution industrielle anglaise.

L'ordre politique et économique des sociétés modernes s'est constitué dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cet ordre est issu de deux révolutions, la révolution française, qui a été une révolution politique, et une autre révolution, qui ne s'est pas traduite par des désordres et des effusions de sang, mais qui a cependant introduit dans le monde économique des éléments nouveaux, la révolution industrielle anglaise. C'est de cette révolution que date le début du régime de la grande industrie moderne, elle lui a apporté les bases techniques, les bases matérielles de son développement; d'autre part, elle a fait prévaloir une conception économique absolument nouvelle, dont la révolution française s'est inspirée, la conception de l'évolution économique spontanée par la liberté et la concurrence, conception qui a fourni la base juridique du régime nouveau.

Il faut donc examiner, en premier lieu, comment se sont trouvées réunies, rassemblées dans le courant du XVIIIe siècle, en Angleterre, les conditions de fait, les conditions techniques, matérielles, économiques, nécessaires à la constitution de la grande industrie de fabrique, en second lieu comment s'est formée cette doctrine de liberté économique et de concurrence qui était une condition idéologique également indispensable à l'essor industriel, en quoi consiste cette conception de la liberté économique et de la concurrence, dans quelle mesure elle est elle-même conditionnée par le milieu, par l'époque où elle a pris naissance.

Source : BIU Cujas

A) Conditions de fait, conditions techniques, matérielles, économiques nécessaires à la constitution de la grande industrie moderne.

Si l'on cherche à se représenter l'angleterre économique dans les premières années du XVIIIe siècle, elle apparaît comme un pays de culture et d'élevage, ne possédant guère qu'une seule industrie, l'industrie de la laine et du drap; cette industrie, qui s'est maintenue dans le cadre du petit atelier domestique, est étroitement associée à la vie agricole; l'artisan à domicile vit à la campagne et il cumule l'exercice de son métier avec l'exploitation d'une petite parcelle de terre. Cette industrie a déjà un cadre capitaliste, en ce sens qu'elle est aux ordres de grands commerçants pour le compte desquels travaillent tous ces petits artisans ruraux. C'est aux grands commerçants qu'ils fournissent leurs produit et ce sont ces commerçants qui se chargent de les revendre à l'intérieur du pays ou sur les marchés extérieurs. La fondation de la Banque d'Angleterre, en 1694, et la prospérité de la Compagnie des Indes orientales, fournissent des éléments précieux à la prospérité du commerce britannique.

Le commerce britannique. Son développement au cours du XVIIIe siècle.

Cependant, il convient de ne pas exagérer l'importance de ce commerce. En 1700, le tonnage des navires marchands, qui sortent des ports anglais est de 317 000 tonnes de jauge, c'est-à-dire pas tout à fait le mouvement du port de Liverpool à la fin de la guerre de 1914, c'est-à-dire 35 fois moins que le seul mouvement du trafic de ce port actuellement. En 1700, les exportations représentent en valeurs 7 millions de livres sterling, et les importations 6 millions. Dans l'espace d'un peu plus de 80 ans, les exportations et les importations britanniques doublent à peu près, passant, les unes de 7 à 15 millions de livres, les autres de 6 à 14 millions. Puis, à partir de 1780, la courbe qui avait gravi une pente régulière, mais peu rapide, prend tout à coup une allure presque verticale, en 1800 l'importation est de 30 millions de livres, l'exportation de 49 millions. Il faut noter qu'alors que le mouvement du commerce extérieur avait mis à peu près 80 ans à doubler, entre 1780 et 1800 il fait beaucoup plus que tripler. Ce qui explique ce bond prodigieux du commerce extérieur de l'angleterre, et en particulier des exportations anglaises, c'est toute une série d'événements qui, dans l'intervalle, sont venus donner à l'industrie anglaise les marchés nécessaires à son développement, le personnel et le matériel dont elle avait besoin pour s'élargir et se constituer sur des bases nouvelles.

Source : BIU Cujas

Evènements qui ont donné à l'industrie anglaise les marchés nécessaires à son développement.

Au début du XVIIIe siècle le marché intérieur anglais a encore un caractère essentiellement local, sans doute ce marché n'est pas comme en France, séparé, limité par des barrières de douanes intérieures, mais à défaut de barrières, de douanes intérieures, l'état des routes anglaises, qui sont très inférieures à ce moment aux routes de France, empêche les communications à longue distance. Or, à partir de 1750, de très grands efforts sont faits par les pouvoirs publics pour améliorer la viabilité. D'autre part, pour permettre le transport de la houille, dont l'usage commence à se développer, de nombreux canaux sont créés dans les régions houillères et métallurgiques, et à la fin du XVIIIe s. l'Angleterre est en possession d'un vaste réseau de voies d'eau, qui marque les trajets que suivront plus tard les artères de chemins de fer.

D'autre part, le marché extérieur s'accroît considérablement, grâce à l'activité des grandes compagnies de commerce, grâce à la constitution, aux dépens de la France pendant les 60 premières années du XVIIIe siècle d'un immense empire colonial, dont le noyau primitif était constitué par la Jamaïque, les comptoirs de l'Inde et les 13 Etats américains, qui allaient faire sécession à partir de 1776. Ainsi l'angleterre est, à la fin du XVIIIe s., en possession de marchés largement ouverts, nécessaires au développement de son industrie.

Evènements qui ont donné à l'industrie anglaise le personnel nécessaire à son développement.

Quant au personnel ouvrier, sans lequel la constitution d'une grande industrie de fabrique serait également impossible, le processus de dépossession des petits paysans propriétaires par les grands propriétaires, qui a commencé en particulier dès le XVIe siècle et qui, après une période d'accalmie au XVIIe, se poursuit au XVIIIe et met à la disposition des grands manufacturiers anglais une masse de ruraux chassés de leurs foyers, déracinés qui n'ont plus d'autres ressource que d'aller chercher du travail à la ville et d'y louer leurs bras, comme ouvriers de fabrique. Cette éviction des petits paysans propriétaires, des yeomen, est un très douloureux chapitre de l'histoire économique de l'Angleterre. Au XVIe siècle l'angleterre est un pays de petits domaines et de petites tenures; c'est à ce moment que se produit un premier évènement, qui va être un facteur de concentration foncière, la hausse du prix de la laine,

Source : BIU Cujas

qui amène la substitution des pâturages à la culture du blé. Or, tandis que la culture du blé est une culture agglomérante, qui nécessite beaucoup de travail, le pâturage est nécessairement une culture essentiellement dépeuplante, qui ne demande que très peu de main-d'œuvre; le landlord profite de la désertion des villages pour mettre la main sur les terres paysannes, et la pratique des enclosures, qui s'introduit à cette époque, va lui faciliter les moyens d'arrondir ses domaines par l'usurpation des terres des petits propriétaires. au XVIe siècle, la terre anglaise n'a point de clôtures, le sol cultivable anglais se compose de communaux à l'usage collectif des habitants, il se compose généralement de prairies et de terres cultivées en exploitations particulières, qui forment un champ ouvert, l'open field, parce que ce sont des parcelles d'exploitations différentes, plus ou moins enchevêtrées les unes dans les autres, qui ne sont séparées les unes des autres que par un sillon ou une bande de gazon. Or, au XVIe siècle, les landlords qui sont désireux de se livrer à l'élevage du mouton, et qui ont besoin pour cela d'avoir des terres closes, obtiennent du Parlement des acts d'enclosures, c'est-à-dire des autorisations individuelles de procéder au remembrement et à la clôture de leurs domaines. Le propriétaire, qui a obtenu du Parlement un act d'enclosure, en abuse d'abord pour s'annexer toutes les parcelles dont la propriété est indécise, ensuite pour faire pression sur les paysans du voisinage, afin de se faire céder leurs droits à vil prix.

Les acts d'enclosure.

Ces acts d'enclosure se comptent par milliers dans l'histoire agraire de l'Angleterre, du XVIe ou XIXe siècle. Le XVIIIe siècle marque un temps d'arrêt, et à ce moment, malgré les évictions, dont elle a déjà été victime, la classe des yeomen est encore assez nombreuse. Puis, au milieu du XVIIIe s. le mouvement d'enclosure reprend, non seulement comme conséquence d'une nouvelle extension du pâturage aux dépenses des emblavures, mais surtout par suite des transformations des méthodes culturales. Au système primitif de l'assolement triennal, avec la jachère, succède à ce moment et grâce aux études et recherches des agronomes, le système des cultures alternées ou continues, l'agriculture scientifique remplace l'ancienne routine; or, ces nouvelles méthodes de culture supposent une

Substitution du système des cultures alternées au système de l'assolement triennal.

Source : BIU Cujas

exploitation industrialisée, incompatible avec la pratique de l'open field ; d'où la reprise des enclosures et de l'expropriation des paysans par les landlords.

Toute cette population rurale, dépouillée du lopin de terre, dont la culture, jointe à l'exercice de son métier industriel, lui était indispensable pour vivre, va fournir ce qu'on appellera plus tard l'armée des sans travail, où les manufacturiers pourront recruter leurs ouvriers.

ènements qui
nt donné à l'in-
ustrie anglaise
e matériel né-
essaire à son
éveloppement.

Enfin, l'industrie va à ce moment être fournie du matériel de la technique indispensable à ses progrès. Au cours de cette période, toute une série d'inventions va doter la grande industrie de l'outillage mécanique qui est la condition de la production en grand. C'est là un facteur de transformation tellement important qu'on a été parfois porté à en exagérer l'importance. En effet, sans cette coincidence historique, qui a réuni l'élargissement du marché, la formation d'une classe prolétarienne et l'extension du machinisme, le machinisme n'aurait pas à lui seul réalisé les progrès réalisés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. On constate que l'outillage mécanique n'est nullement inconnu de la période précédente, certaines machines sont mêmes assez complexes, assez perfectionnées. Il y a au XVIIe siècle des papeteries, dont l'outillage mécanique est extrêmement ingénieux et extrêmement savant ; mais l'emploi du machinisme ne se répand pas encore, l'essor de la technique nouvelle est nécessairement contemporain de l'apparition des autres facteurs du développement industriel. Du reste, il n'est pas du tout comme l'on serait tenté de le croire, le résultat de découvertes imprévues dues au génie de savants, il est l'œuvre de recherches patientes, de praticiens très modestes, qui se sont rendu compte, à un moment donné, de l'insuffisance de certains procédés en usage, et qui se sont, de propos délibéré, proposé de rechercher les remèdes.

Histoire de l'industrie anglaise du coton.

C'est ce que montre particulièrement l'histoire de l'industrie anglaise du coton. Cette industrie présente le caractère particulier d'être au XVIIIe siècle une industrie neuve, une industrie sans traditions, sans organisation antérieure, qui puisse être un obstacle aux initiatives. Le goût des étoffes de coton s'est introduit en angleterre en 1700.

Source : BIU Cujas

A la demande des fabricants des tissus de laine, l'importation de ces étoffes est prohibée; alors, dans le Lançashire, aux environs de Manchester, se développe, d'une façon considérable, la fabrication d'étoffes moitié laine et moitié coton. Cependant, en 1750, l'industrie cotonnière anglaise n'est encore qu'une industrie secondaire; mais la période des grandes découvertes techniques, des grandes inventions, qui vont la révolutionner, s'est déjà ouverte avec l'invention de la navette volante, qui remonte à 1733. La navette volante rend la fabrication du tissu beaucoup plus rapide et permet de faire des pièces d'une largeur qu'on ne pouvait réaliser jusque-là. Le tissage devient alors si rapide que la production du fil, que l'on fabrique toujours au rouet, ne suffit plus à alimenter le tissage, d'où l'invention, en 1765, de la machine à filer, de la spinning jenny, et en 1767 l'invention de la machine à filer. En 1779, celle du métier à filer de Crampton.

Ces transformations de la filature ont à leur tour une répercussion imprévue, la production du fil dépasse maintenant le rendement des tissages, les tisserands n'arrivent plus à mettre en œuvre tout le fil fabriqué, d'où une crise, qui assure le succès de l'invention du pasteur Kartwright, du métier à tisser mécanique qui remplace complètement le travail à la main, qui peut être mû par une force quelconque, la vapeur par exemple. avec cette invention, l'évolution technique n'est pas achevée; elle se continuera avec toute une série de perfectionnements ultérieurs jusqu'aux environs de 1820; ce n'est guère que vers cette époque que l'équilibre se trouvera réalisé entre le tissage et la filature. Cependant, dès la fin du XVIIIe siècle, l'industrie cotonnière est en possession de son outillage fondamental et le travail est maintenant groupé à l'intérieur de la grande manufacture.

Ces inventions se propagent, mais moins rapidement dans l'industrie de la laine.

Toutes ces inventions se propagent ensuite dans l'industrie de la laine, mais beaucoup plus lentement, parce qu'il s'agit d'une industrie plus ancienne, d'une industrie très organisée, très réglementée et très routinière. Les tisserands à domicile subsisteront dans l'industrie de la laine, plongés d'ailleurs dans une misère effroyable, jusque vers 1830. Cependant, dans cette industrie aussi les grandes manufactures commencent à se multiplier et à se concentrer dans la région du Yorkshire.

Source : BIU Cujas

Les transformations dans l'industrie métallurgique.

En même temps, l'industrie métallurgique subit une transformation non moins radicale et l'utilisation de force motrice est métamorphosée par l'emploi de la machine à vapeur. Au début du XVIIIe siècle, l'industrie du fer, qui n'a d'ailleurs jamais été très développée en Angleterre jusqu'à cette époque, est en pleine décadence. En effet, on ne connaît pas d'autres procédés de traitement du minerai que celui qui consiste à le griller avec du charbon de bois. Or, les forêts situées à proximité des gisements sont alors à peu près complètement déboisées ; c'est à ce moment qu'un maître de forges, Abraham Darby, trouve, en 1735, le moyen d'utiliser la houille sous forme de coke, à la production de la fonte. C'est un événement capital et dont les conséquences seront prodigieuses et commandent toute l'évolution économique du monde que cette première association du fer et du charbon.

La découverte de Darby provoque un nouveau déséquilibre industriel ; grâce à l'abondance du nouveau combustible, la production de la fonte augmente de telle façon qu'avec les procédés rudimentaires en usage, on ne peut la transformer en fer. La découverte, en 1783 et 1784, du puddlage, par Onions et Kort, et l'invention du laminoir par Kort vers la même époque, on commence à employer, dans la coutellerie de Sheffield l'acier de cémentation découvert en 1750. Cependant, ce n'est guère qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle que naîtra la grande industrie métallurgique de l'acier.

Perfectionnement de la machine à vapeur.

Enfin, il faut signaler la mise au point, vers 1775, par Watt, de la machine à vapeur, qui remplace la pompe à feu de Savery et celle de Newcomen, qui datent du XVIIe s. et du début du XVIIIe. Cette machine a le très grand avantage de venir à l'heure où l'on a besoin d'elle ; elle fut d'abord employée comme ses devancières, comme machine élévatrice d'eau, puis, en 1780, Watt prend un brevet pour la transformation du mouvement rectiligne du piston en mouvement circulaire ; à partir de ce moment, elle est employée à faire fonctionner des moulins et à actionner des moteurs dans les manufactures. Ainsi l'industrie anglaise est dotée de tout un outillage mécanique nouveau, qui lui fournit toutes les conditions matérielles nécessaires à son développement.

Source : BIU Cujas

Circonstances qui permettent à l'industrie anglaise de prendre son essor

La production en masse suppose des marchés très larges ; or, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, l'Angleterre s'est taillé, aux dépens de la France, un immense empire colonial ; d'autre part, elle s'est livrée à des travaux de viabilité, qui ont assuré ses communications faciles à l'intérieur du marché national, qui ont permis des transports de produits d'un bout à l'autre du royaume ainsi et leur accès aux ports d'embarquement.

La production en masse suppose également de grandes masses ouvrières disponibles pour les besoins de la fabrique. Or, on est précisément à l'époque où la politique des enclosures chasse de leurs foyers les paysans qui vivaient jusque-là de l'exercice combiné de leur métier industriel et de la culture d'une parcelle de terre.

La production en masse suppose également un outillage approprié et l'on voit à cette époque se succéder les différentes inventions qui moderniseront l'industrie textile et la métallurgie, qui doteront la manufacture de la machine à vapeur.

Lorsque l'on arrive au XIXe s. la période des grandes inventions n'est pas close, elle se poursuit pendant tout le cours de ce siècle, on peut dire cependant qu'aux environs de 1800, la révolution industrielle anglaise a atteint son point culminant et que la grande industrie moderne possède ses caractères techniques fondamentaux.

Cause générale et cause spéciale qui répandent la grande industrie moderne sur le continent.

Constituée d'abord en Angleterre, elle s'est répandue sur le continent, sous l'action d'une cause générale et d'une cause spéciale ; la cause générale c'est la concurrence industrielle qui devient de plus en plus âpre à mesure que la liberté de l'industrie succède à l'ancien régime réglementaire ; les producteurs sont partout obligés de réviser leurs procédés, de les moderniser, d'adopter des méthodes nouvelles. Plus spécialement, l'invasion du marché européen par les produits anglais, après les traités de 1815, contraint les industriels du continent, pour soutenir la lutte contre l'industrie anglaise très supérieure, non seulement à demander à leur gouvernement le secours de la protection douanière, mais à s'ingénier à réduire leur coût de production en recourant à la machine, dont l'usage se répand de plus en plus.

D'ailleurs, jusque vers 1875, l'Angleterre conservera la tête du mouvement et c'est chez elle que se forment les premières générations de grands industriels

Source : BIU Cujas

modernes, dont les noms sont demeurés célèbres dans l'histoire de l'industrie, notamment Darby et John Wilkinson. C'est en Angleterre que l'on commence pour la première fois à compter par centaines les contingents ouvriers groupés à l'intérieur des grandes manufactures de textiles, ou au sein des établissements métallurgiques.

La révolution industrielle est aussi le produit de la transformation des idées et des institutions.

La révolution industrielle n'est pas seulement la résultante de ces facteurs matériels, elle est aussi le produit de la transformation des idées et des institutions. Cette transformation s'effectue précisément à la même époque et c'est la coïncidence historique principale qui domine toute l'histoire économique du XIXe s. La conception économique qui s'est formée dans cette période deviendra très rapidement une sorte de lieu commun, au regard duquel les théories socialistes feront figure de paradoxes; on est encore tout imprégné de la tradition classique. C'est aux conceptions classiques que l'on se réfère toujours pour apprécier les institutions économiques contemporaines, de sorte qu'il est indispensable d'en bien dégager le sens, si on veut comprendre comment s'est produite l'évolution économique contemporaine et dans quelle mesure elle accuse une divergence, qui semble s'accentuer avec l'ancienne conception traditionnelle.

La conception traditionnelle de l'organisation économique.

Jusqu'au milieu du XVIIIe s. l'organisation économique n'avait pas cessé d'être regardée comme une chose de police, d'administration, qui rentre dans les attributions des pouvoirs publics. Le prince, dans l'intérêt général, dispose du travail de ses sujets et fixe les conditions de ce travail, les questions de prix, de procédés de fabrication, de ravitaillement en céréales sont considérées comme des questions de gouvernement, qui ne peuvent être tranchées que par la méthode empirique et par la voie administrative. L'autorité publique considère qu'elle a le droit et même le devoir de régler ce que chacun devra faire, comment il devra le faire et ce qu'il ne pourra pas faire. Pour l'industrie de métier, c'est le régime des corporations d'arts et métiers qu'on retrouve dans tous les pays avec son cortège de règlements innombrables, sanctionnés par l'autorité publique; pour l'industrie de manufactures qui, en France, commence à se développer à partir du XVIe s., à cause de l'appui donné par la royauté, c'est le régime de réglementation des fabrications, établi par Colbert, c'est le

Source : BIU Cujas

régime des réglements, des contrôles, des interdictions, des monopoles et des privilèges.

Formation de la science économique classique.

Les mauvais résultats de la politique suivie jusqu'alors, montrent que cette politique a paralysé toutes les initiatives, qu'elle a apporté au commerce et à l'industrie des entraves insupportables, que les réglements étouffent le progrès et ceux qui, naturellement, sont le mieux à même de faire cette constatation, ce sont les inspecteurs de manufactures, de sorte que c'est dans les cadres de la haute administration que les doctrines libérales recruteront leurs premiers et leurs plus illustres adhérents.

Elaboration de la philosophie individualiste du droit naturel et fondation de l'économie politique classique.

C'est, d'autre part, l'élaboration, aux XVIIe et XVIIIe s., de la philosophie individualiste du droit naturel, qui s'oppose à la doctrine de la raison d'Etat et du despotisme gouvernemental: l'être humain a des droits par le fait seul qu'il est un être humain et de ces droits imprescriptibles, qui sont attachés à sa nature même, les plus essentiels sont le droit de propriété et la liberté. C'est surtout avec les Physiocrates en France et plus tard en angleterre avec Adam Smith la fondation de l'économie politique classique, qui sera ensuite mise au point, révisée par ses continuateurs qui forment le groupe des économistes de l'école libérale. Sans vouloir mesurer la part respective de tous ces apports dans la formation de la science économique classique, il est nécessaire d'en dégager tout au moins les principes essentiels.

Les principes essentiels de la science économique classique.

L'économie politique classique enseigne, en premier lieu, qu'il y a dans les sociétés humaines une vie économique spontanée, qui obéit à des lois naturelles. Il y a des lois naturelles économiques, qui sont aussi nécessaires, aussi impérieuses, aussi inéluctables que les lois de l'ordre physique; par exemple, nulle volonté au monde ne pourra faire que la rareté d'une marchandise n'entraîne la cherté, que l'abondance d'une marchandise n'entraîne l'avilissement des prix. Les lois économiques forment donc un obstacle infranchissable à l'arbitraire du pouvoir, la solution des questions économiques n'est pas livrée à la merci des fonctionnaires.

Les lois naturelles économiques.

L'activité économique a pour moteur naturel l'intérêt personnel, qui coïncide avec l'intérêt social

En second lieu, l'activité économique a pour moteur naturel l'intérêt personnel et dans un milieu de liberté, l'intérêt personnel coincide avec l'intérêt social. Cette thèse de la concordance des intérêts particuliers et de l'intérêt général, est la clef de toute

Source : BIU Cujas

la théorie libérale, c'est le dogme fondamental de l'économie libérale et c'est encore à sa défense que sont consacrés aujourd'hui tous les plaidoyers que les partisans de l'école libérale font en faveur de leurs doctrines.

grand mobile du mouvement économique est la recherche du profit.

La société étant fondée sur la division du travail et sur l'échange, chaque individu est dirigé dans le choix de son activité par la recherche du plus grand profit. Le grand mobile du mouvement économique, c'est la recherche du profit, principe contre lequel d'ailleurs s'insurgeront les partisans d'une organisation nouvelle. Dans cette recherche du plus grand profit, l'individu est renseigné par les fluctuations des prix, qui résultent du jeu de l'offre et de la demande, s'exerçant dans un milieu de libre concurrence. L'individu est attiré par les hauts prix, il est repoussé, au contraire, par les prix insuffisants. Mais comme la loi de l'offre et de la demande élève précisément le prix des choses qui sont produites en quantité insuffisante, tandis qu'au contraire, elle déprime le cours des choses qui sont produites en trop grande quantité, chaque individu a intérêt à se consacrer à la satisfaction des besoins sociaux encore incomplètement satisfaits ; il y a d'autant plus d'avantage que ces besoins sont plus loin de leur satisfaction. Au contraire, il évitera avec soin de consacrer son activité aux productions dont la société est déjà abondamment pourvue, parce que le prix de ces productions serait tellement bas qu'il ne rentrerait même pas dans ses frais. Ainsi la hausse des prix, qui est en même temps un indice et une conséquence de la rareté, stimule la production déficitaire, la baisse des prix, indice et conséquence de la surabondance, ralentit et finit par arrêter complètement la production excessive ; en un mot, le bénéfice de l'industriel est proportionné à l'importance du service rendu à la société. La variation des prix réalise d'une façon constante, automatique, l'activité entre les différents domaines de la vie économique, attirant le capital et le travail vers les emplois les plus rémunérateurs, parce qu'ils sont les plus utiles au point de vue social, inversement les éloignant des emplois moins rémunérateurs, parce qu'ils sont moins utiles au point de vue social. Ainsi la recherche individuelle du profit engendre un ordre économique spontané, dans lequel

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

l'intérêt particulier et l'intérêt général coincident. L'individu n'est guidé que par son intérêt particulier; il ne poursuit que des fins personnelles et égoïstes; le bien général de la communauté lui est parfaitement indifférent; mais en vertu d'un agencement naturel, en dehors de l'attente de l'individu, l'intérêt de cet individu sera de rendre le plus grand service possible à la société, parce qu'il réalisera ainsi le maximum de bénéfice.

Réserves que comporte le principe d'après lequel la recherche du profit est le grand mobile du mouvement économique.

Ce principe comporte quelques réserves; la perspective d'un profit, même considérable ne sera souvent pas un attrait suffisant pour les initiatives privées, si cette perspective est à trop longue échéance; on ne trouve pas de particulier disposé à créer une ligne de chemins de fer, dans une région peu développée au point de vue économique, parce que le bénéfice, si certain soit-il, ne sera réalisé que par la génération suivante. D'autre part, les particuliers ne sont disposés à payer d'un prix rémunérateur, que les choses qui leur sont directement et immédiatement utiles, et dont l'utilité est évaluable en argent; mais on n'arrive pas à faire payer aux particuliers les avantages indirects, non estimables pécuniairement, qui pourraient leur être offerts. Chacun a un intérêt direct à s'instruire, à se soigner; il est donc disposé à payer une consultation ou des leçons; chacun a également un intérêt évident à ce que l'instruction soit répandue autour de lui, à ce que l'hygiène soit pratiquée autour de lui, autrement il court le risque d'être victime d'épidémies; mais cet intérêt est trop indirect et trop imperceptible pour que, spontanément, on soit disposé à subventionner des écoles gratuites ou des hôpitaux gratuits. Des fondations de ce genre, qui sont socialement très utiles ne seront pas lucratives et l'initiative privée, à la recherche du profit, ne les entreprendra pas; il faudra, dans ces hypothèses, faire appel à la contrainte fiscale, ériger des services publics entretenus aux frais de la collectivité, ou stimuler par des appuis, des encouragements spéciaux les initiatives privées défaillantes. Mais, en dehors du domaine spécial et limité, où l'initiative publique doit suppléer à l'initiative privée, que ne stimule pas suffisamment la perspective du bénéfice, l'intérêt personnel, guidé par la recherche du plus grand profit possible, demeure le principe organisateur et régulateur de la vie économique.

Source : BIU Cujas

L'ordre économique spontané assure aussi la concorde entre les peuples.

Réfutation de la doctrine mercantiliste.

Les produits s'échangent contre les produits.

Cet ordre économique spontané, qui assure la satisfaction des intérêts généraux, à l'intérieur d'un pays, assure également, et ceci est un point de vue sur lequel les libéraux insistent avec beaucoup de force, la concorde entre les peuples. Lorsqu'on était persuadé, du temps de la doctrine mercantiliste, de cette erreur que la richesse est constituée essentiellement par les métaux précieux, il était naturel de penser que dans les relations économiques internationales, le profit de l'un est nécessairement le dommage de l'autre. Si s'enrichir consiste à accumuler à l'intérieur du territoire national le plus gros stock possible de métaux précieux, le pays qui ne possède pas de mines sur son territoire ne pourra se constituer ce stock de richesse qu'en soutirant aux autres peuples leur or et leur argent, c'est-à-dire dans l'exacte mesure où il les appauvrira; de là la politique mercantile, vendre le plus possible aux autres pays pour gagner de l'argent et leur acheter le moins possible pour n'avoir point à leur en remettre.

Le jour où, grâce aux analyses de la science nouvelle, on se rend compte que la richesse ne consiste pas spécialement dans les métaux précieux, qu'elle est faite de toutes les choses utiles, de tous les produits créés par le concours de la nature et du travail humain; que la monnaie n'est qu'un intermédiaire dans les échanges, que finalement ce sont les produits qui s'échangent contre les produits, cette politique mercantiliste n'a plus de fondement et s'écroule toute entière.

En effet, si les produits s'échangent contre les produits, on ne peut vendre que dans la mesure où l'on achète, on paie ce qu'on achète avec le produit qu'on retire de ces ventes pour l'échanger; cela à l'avantage de tous les pays. Il est indispensable par conséquent que chacun de ces pays se spécialise dans la production des choses qu'il est le plus apte à produire et les fournisse aux autres, en échange de ce que ces autres peuples produisent également dans les conditions les plus favorables. On ne peut pas vendre aux autres pays sans leur acheter; pour leur vendre beaucoup, il faut pouvoir leur acheter également beaucoup. Seulement, dans cet échange, chacun apporte les produits qu'il crée dans les conditions les plus avantageuses; la prospérité d'un pays dépend de la prospérité des autres. La liberté

Source : BIU Cujas

économique doit avoir pour conséquence l'établissement d'un régime naturel de division du travail international et elle doit assurer une période de paix durable, qui succèdera à l'ancien régime des guerres et des conflits internationaux, puisque l'économie politique démontre que chaque pays a un intérêt immédiat à la prospérité des pays voisins.

Conditions nécessaires pour que se réalise l'ordre économique spontané.

D'ailleurs, pour que cet ordre économique spontané puisse se réaliser et produire tous ses résultats, deux conditions qui, à y regarder de près se ramènent l'une à l'autre, sont indispensables : la liberté et la concurrence.

La liberté et la concurrence.

La liberté économique est indispensable au fonctionnement de l'ordre économique ; en effet, il est évident que si l'autorité intervient dans la fixation des prix, si elle trouble le jeu naturel de la loi de l'offre et de la demande, elle empêche les individus de suivre la voie où les attirerait naturellement l'espoir du gain et le système ne peut plus fonctionner.

La concurrence ne lui est pas moins indispensable. Le système ne peut pas fonctionner davantage, en effet, dans un système de monopole, puisque le monopole entraîne d'abord l'arbitraire dans la fixation des prix, qui dépend en grande partie du monopoleur. D'autre part, le monopole place le travail dans une situation artificielle et exclut le libre transfert des activités dans le domaine qu'il s'est réservé, elle paralyse l'action normale, régulatrice de la loi de l'offre et de la demande.

L'ordre économique est menacé par l'Etat et l'association.

Les deux puissances qui menacent l'ordre économique, l'Etat et l'association. L'Etat est un organe politique par nature, non un organe économique, il doit se borner à assurer la liberté et la sécurité nécessaires au libre fonctionnement des lois économiques naturelles. Quand il a garanti aux citoyens cette liberté et cette sécurité, son rôle, dans le domaine économique, est épuisé. Il se résume en ceci : laisser faire et laisser passer. Or, partout et toujours il est porté à exagérer ses attributions économiques, et dans le passé il a été le grand créateur des monopoles ; la doctrine libérale est donc essentiellement une doctrine d'abstention de l'Etat.

L'Etat doit se borner à assurer la liberté et la sécurité.

Hostilité des individualistes contre toutes les formes d'association

Quant à l'association, la conception des fondateurs de l'économie politique classique est tout à fait caractéristique, ils ont été très visiblement hantés par le souvenir de l'action néfaste des corporations et de tous les corps privilégiés d'ancien régime.

Source : BIU Cujas

1°) Contre les associations professionnelles.

L'association leur apparaît, en effet, comme un danger pour la liberté des individus, et comme une coalition des intérêts particuliers contre l'intérêt général; l'association est en elle-même un instrument de monopole, ou tout au moins un élément de limitation de la concurrence, puisque, à la pluralité des individus, l'association, par définition, va substituer l'unité du groupement.

De là cette hostilité des hommes de l'époque contre toutes les formes d'association, d'abord contre l'association professionnelle. Une entente patronale ou une entente ouvrière, en effet, ne peuvent au point de vue économique, aboutir qu'à un résultat, qui est de fausser la fixation naturelle des salaires, telle que l'aurait déterminée le jeu libre de l'offre et de la demande; par conséquent, elle ne fait que fausser la répartition naturelle des travailleurs dans les différents emplois à pourvoir. Une entente entre marchands ne peut aboutir qu'à un seul résultat économique, qui est de fausser le prix des produits qu'elle soustrait à l'action de la concurrence, qui est par conséquent de faire obstacle à la répartition naturelle des activités productrices entre les différentes branches de la production, puisque cette répartition se guidera désormais sur des prix artificiels.

2°) Contre les Sociétés de capitaux, les sociétés par actions

Mais il n'y a pas que les associations de personnes, il y a aussi les sociétés de capitaux, les sociétés par actions; à leur égard, les préventions des premiers économistes ne sont pas moindres; cependant les contemporains n'estiment pas que les sociétés de capitaux puissent jamais constituer un danger et c'est ce qu'il y a de tout à fait caractéristique dans leur conception. D'après eux, l'avenir de la société de capitaux est extrêmement limité, et Adam Smith signale les deux causes d'infériorité, irrémédiables d'après lui, de la société sur l'entreprise individuelle. La direction qui travaille, non pas avec son propre argent, mais avec l'argent des actionnaires n'est pas stimulée par son intérêt personnel comme est stimulé le commerçant ou le fabricant, qui travaille avec ses propres capitaux. En second lieu, l'organisation de cette vaste machine compliquée que représente une société, ne peut être nécessairement que bureaucratique et plus ou moins routinière.

Causes d'infériorité, d'après Adam Smith, de la société sur l'entreprise individuelle.

Domaine restreint de leur activité, suivant Adam Smith

Aussi la société ne pourra-t-elle réussir, dit Adam Smith, que dans des genres d'activité qui, par nature, ont quelque chose de bureaucratique,

Source : BIU Cujas

de mécanique, qui consiste en opérations qui se répètent toujours plus ou moins de la même façon. Il en est ainsi, par exemple, de la banque, parce que les opérations de banque sont soumises à des règles extrêmement précises, presque mécaniques. De même, l'entreprise sociétaire pourra réussir dans les assurances pour les mêmes raisons, dans les entreprises de canaux, et dans les services d'eaux. Voilà le seul domaine où la société de capitaux, d'après Adam Smith, puisse avoir quelques chances d'avenir.

D'ailleurs, ajoute Adam Smith, en dehors de ces quatre catégories d'entreprises, on n'en voit pas qui exigent tant de capitaux, qu'un seul individu ou un petit nombre d'individus, en mettant en commun leur fortune, ne suffisent à les fournir. La société par actions n'a pas de chances d'avenir, parce qu'elle manque du stimulant de l'intérêt personnel. D'ailleurs, elle n'est pas très utile parce qu'on ne conçoit pas une entreprise dépassant les limites de ce que peut comporter la mise en commun des capitaux de quelques personnes.

Influence des conceptions des économistes classiques sur le régime économique de la fin du 18e siècle et du commencement du 19e.

De ces conceptions, il serait facile de suivre l'influence et la trace dans le régime économique de la fin du XVIIIe et du début du XIXe s.; ce régime n'est pas un régime de liberté absolue, les barrières douanières subsistent en matière de commerce extérieur; ce n'est guère qu'au milieu du siècle que l'Angleterre, en 1846, vient au libre échange; mais ce régime comparé au passé, est tout de même un régime de très grande liberté. En Angleterre, les anciens règlements, soit des corporations, soit du pouvoir central, tombent en désuétude, et ils n'existent déjà plus, en fait, lorsqu'on les abrogera officiellement dans la première moitié du XIXe s. En France, la Constituante proclame la liberté du commerce et de l'industrie, la liberté des cultures, chacun ayant le droit de choisir la profession qui lui plaît et de l'exercer comme il lui plaît.

En même temps, ce régime est un régime individualiste et anti-associationniste. Par exemple, en France, la loi Le Chapelier interdit toute association professionnelle, patronale ou ouvrière, et le C.P. de 1810 subordonne la formation de toute association de plus de 20 personnes à l'autorisation du gouvernement. Il faudra attendre jusqu'en 1884 la reconnaissance des libertés syndicales, la reconnaissance du droit d'association professionnelle.

Source : BIU Cujas

Les coalitions, c'est-à-dire les ententes en vue de l'arrêt simultané du travail, de la part des patrons ou de la part des ouvriers, la grève ouvrière ou patronale, constituent un délit. Il faudra attendre jusqu'en 1864 pour que la grève cesse de tomber sous le coup de la loi pénale.

De même, constitue un délit aux termes de l'art. 419 du C.P. les manoeuvres ou les coalitions entre les principaux détenteurs d'une marchandise, tendant à opérer la hausse ou la baisse des prix au-dessus ou au-dessous du prix qu'aurait déterminé la concurrence naturelle et libre du commerce. Cet article, qui est peut-être celui qui a, suivant M. Allix, exprimé de la façon la plus symbolique la conception économique du XIXe s., existe toujours. La jurisprudence n'en fait plus que des applications intermittentes et très limitées, de nombreux adversaires le considèrent comme un anachronisme.

Enfin, les sociétés anonymes, jusqu'en 1867, ne peuvent se fonder, en France, qu'avec l'autorisation du gouvernement; 11 sociétés de ce genre seulement, sont autorisées sous le Consulat et l'Empire, 122 seulement sous la Restauration; de sorte que le développement des entreprises sociétaires dans la première moitié du XIXe s. est extrêmement lent. Sur tous ces points, la législation anglaise et le mouvement des faits anglais présentent un aspect analogue.

Ce qu'a de passager, de transitoire, l'idée que se font de la concurrence et de la liberté du commerce les contemporains de la révolution industrielle.

La concurrence naturelle et libre du commerce, telle que se la représentent les contemporains de la révolution industrielle c'est, on l'a dit quelquefois, le régime du tête à tête individuel, de l'acheteur et du vendeur, qu'il s'agisse de l'acheteur et du vendeur de travail, patron et ouvrier, qu'il s'agisse de l'acheteur et du vendeur de produits, producteur et consommateur. Dans cette période, on se représente la concurrence comme s'exerçant dans une foule d'entreprises qui ne dépassent pas des dimensions raisonnables parce qu'elles ne sont pas entre les mains de sociétés de capitalistes, qui agiront séparément les uns des autres, qui n'ont d'autre but que d'agir par des moyens loyaux, c'est cet isolement des producteurs, c'est cette absence de tout lien entre eux qui est la garantie même de la concurrence. Le régime de la concurrence, tel que se le représentent les contemporains, implique ce postulat, qu'il n'y a

Source : BIU Cujas

pas entre les différentes entreprises qui concourent entre elles sur le marché de très grandes inégalités, qu'aucune d'elle n'exerce une action prépondérante sur les cours et que ces cours ont à cause de cela un caractère objectif, en ce sens qu'ils exprimeront la moyenne d'une infinité d'offres distinctes et de demandes distinctes. Ainsi cette conception nous paraît comme admirablement adaptée à un régime de petite ou de moyenne entreprise, dont aucune ne pourra prendre sur le marché une position dominante au préjudice des autres. C'est à cette condition seulement que la concurrence pourra être effective et pas simplement théorique. Or, ce postulat se trouve réalisé au début de la grande industrie moderne.

Les grandes sociétés industrielles du commencement du 19e siècle sont encore des sociétés de personnes.

Les entreprises qui, au début du XIXe s. groupaient en angleterre 2 à 300 ouvriers, entreprises qui paraissent gigantesques à l'époque, sont en réalité minuscules, si on les mesure à l'échelle actuelle. Qu'il s'agisse de grandes manufactures textiles de l'angleterre, et de ses grands établissements métallurgiques, aux environs de 1800, ce ne sont pas du tout ces entreprises sociétaires actuelles qui comptent 20, 30 et même 50000 ouvriers. Très souvent, le capital de ces entreprises du début du XIXe s. n'est pas la propriété d'un seul individu; le manufacturier, le maître de forges, est obligé de chercher des bailleurs de fonds; il n'aurait pas, dans sa fortune personnelle, des ressources suffisantes pour fonder une entreprise relativement aussi importante, mais les associés qui, d'ailleurs fréquemment appartiennent à la même famille, sont au nombre de trois ou quatre, quelquefois six, rarement plus, même s'ils forment une société anonyme. Les sociétés industrielles qui se constituent dans cette période ne rentrent donc pas encore dans ce qu'on appelle les sociétés de capitaux. elles rentrent essentiellement dans le type de la société de personnes; l'entreprise est gérée par de petits groupements d'associés, qui participent eux-mêmes à la direction; elle conserve donc quelque chose du caractère de l'entreprise individuelle.

En somme, cette première période de l'industrie de fabrique moderne est une période de grands manufacturiers, maîtres exclusifs de leur affaire, et dont l'entreprise ne dépasse pas l'importance de ce que peut réaliser la mise en commun des ressources de quelques capitalistes. C'est une période de très grosses situations individuelles, la période de ceux que Karl

Source : BIU Cujas

Marx appellera les grands capitaines d'industrie, mais c'est en même temps une période d'organisation capitaliste encore dans l'enfance, une période de petite industrie capitaliste. Ceci montre ce qu'il y a de fragile, d'éphémère dans la conception des premiers économistes libéraux ; ces économistes n'ont pas vu que la liberté et la concurrence étaient des facteurs d'évolution, de transformation économique, et que le régime qu'ils considéraient comme immuable n'était que transitoire. S'ils ne l'ont pas vu, c'est d'abord qu'ils ne se sont pas rendu compte de la fécondité de l'association et surtout de la force irrésistible qui réside dans le principe d'association et qui finit toujours par briser les barrières législatives ; la loi est impuissante devant les progrès de l'association ; l'association, par une loi naturelle, se développe, se répand de plus en plus.

La concurrence est un agent de concentration industrielle.

En second lieu, ce qu'ils n'ont pas vu non plus, c'est que la concurrence est un processus d'élimination des faibles par les forts, par suite un agent de concentration industrielle, réduisant le nombre des concurrents ; elle fait apparaître des entreprises de plus en plus grandes, réalisables seulement par le concours d'innombrables apports de capital. Enfin, ils n'ont pas vu qu'entre des groupements très peu nombreux et puissants, la lutte ferait place au compromis, à l'entente, à l'association, si bien que la concurrence devait avoir cette destinée de donner naissance à son contraire, le monopole.

La conception classique cadre à peu près avec l'état de choses, qui subsiste jusqu'au milieu du XIXe s., mais à partir de 1850, la physionomie de l'organisation industrielle commence à se transformer et une nouvelle période va s'ouvrir, au cours de laquelle la grande industrie moderne va acquérir ses caractères contemporains.

Les caractéristiques au point de vue économique, de la période entre 1800 et 1850.

La première moitié du XIXe s. est une période assez confuse, assez cahotique, une période de formation assez difficile pour la grande industrie qui vient de se constituer et, pendant les 50 premières années du XIXe s. cette grande industrie est secouée par de grandes crises économiques périodiques, qui sont quelque chose de tout nouveau dans l'histoire économique ; l'ancien régime n'avait pas connu

Source : BIU Cujas

ces cataclysmes périodiques qui secouent l'économie de tout un pays. D'autre part, la classe ouvrière fait les frais du nouveau régime de liberté et de concurrence : elle se trouve plongée, jusqu'au milieu du XIXe s. dans une détresse effroyable. L'ouvrier réduit à ses seules forces et privé, de par la conception anti-associationiste qui s'est traduite en textes législatifs, de l'appui de l'association, est en état inévitable d'infériorité quand il discute de ses intérêts en tête à tête avec le patron, si bien que pour rétablir l'égalité, l'Etat se décide à intervenir au moyen de la législation protectrice du travail. A partir de 1850, au contraire, on peut dire que la grande industrie moderne a traversé la période toujours difficile de sa formation ; elle commence à entrer dans une période nouvelle, où d'industrie moyenne va se transformer en grande industrie capitaliste.

Chapitre II

Les transformations économiques depuis 1850.

A partir de 1850, l'industrie moyenne se transforme en grande industrie capitaliste.

En se transportant en 1850, pour étudier la période d'épanouissement de la grande industrie capitaliste, on verra ainsi quel est l'aboutissement de l'organisation ou du régime de liberté ou de concurrence, quelle est la physionomie nouvelle de l'organisation industrielle ; on sera ainsi à même de mesurer le contraste qui existe entre le point d'arrivée et le point de départ. La date de 1850 ne doit pas être prise comme une date fixe ; elle signifie simplement le milieu du XIXe s. ; c'est le commencement de la seconde étape de l'évolution économique, c'est le moment où achèvent de se constituer les premières grandes lignes de chemins de fer, où commencent à se développer les grands services de navigation à vapeur.

Le marché mondial se constitue à partir de 1850.

De même qu'on a relevé précédemment, parmi les facteurs de la révolution industrielle de la seconde moitié du XIXe s., l'élargissement des marchés, on assiste, à partir de 1850, à la constitution du marché mondial, qui se traduit par un grossissement prodigieux du commerce extérieur de tous les pays ; les nations se spécialisent, produisent en vue de l'exportation et deviennent de plus en plus étroitement solidaires les unes des autres.

Source : BIU Cujas

Transformations dans l'outillage économique.

De même encore, l'outillage économique se transforme ; on assiste à une nouvelle série d'applications pratiques, avec la locomotion à vapeur, la locomotion par l'électricité ; avec les industries chimiques, qui commencent à prendre, dans certains pays, un très large développement vers 1850 et 1860, surtout avec la métallurgie de l'acier, dont les débuts datent de la période 1855-1865. Le procédé Bessmer est de 1855, le procédé Siemens Martin est de 1862 ; en 1877 s'y adjoint le procédé de Thomas, qui rend utilisables, pour la production du fer, les minerais très riches en phosphore du bassin lorrain.

Phénomènes caractéristiques du mouvement économique contemporain.

Dans ce milieu nouveau se manifestent plusieurs phénomènes, dont on peut dire qu'ils sont la caractéristique du mouvement économique contemporain, de phénomènes qui étaient demeurés complètement étrangers, même diamétralement opposés aux conceptions de la période précédente, à savoir la concentration, l'association, le monopole et enfin l'impérialisme économique.

A) La concentration des entreprises industrielles.

On sait que la théorie de la liberté économique et de la concurrence implique qu'un grand nombre, ou de petites ou de moyennes entreprises, concourront à l'offre des produits sur le marché et qu'aucune de ces entreprises n'arrivera à prendre une situation prépondérante. Le développement, la prospérité de chacune de ces entreprises sera limitée par la concurrence de toutes les autres, de sorte qu'un certain équilibre de forces se maintiendra, conséquence et résultat à la fois du fonctionnement de la concurrence. En effet, d'après la doctrine classique, si une entreprise, à un certain moment, arrive à réaliser de très gros bénéfices et à prendre un développement anormal, immédiatement des concurrents surgiront qui viendront limiter ce développement. Or, dans la réalité, la concurrence devait se manifester comme un moyen d'élimination des faibles par les forts, par suite comme un facteur du développement croissant des grandes entreprises au préjudice des petites.

La concentration des entreprises n'a pas été un élément de destruction du régime capitaliste.

Cette tendance à la concentration se marque de plus en plus fortement dans la période actuelle et est suffisamment marquée déjà au milieu du XIXe s. pour que Karl Marx, à la fin du premier volume du "Capital" en 1867, ait pu la dénoncer comme un élément de ruine, de destruction

Source : BIU Cujas

du régime capitaliste. Dans ce passage demeuré célèbre, il dit que la concurrence finira par concentrer toute la concurrence entre les mains d'une petite poignée de grands capitalistes, que la classe moyenne est appelée à disparaître écrasée par la concurrence. La misère croîtra au sein de la classe ouvrière, pendant que l'on assistera à une accumulation croissante et formidable de la fortune à l'autre pôle de la société. Ce déséquilibre est l'élément inévitable de désagrégation du régime capitaliste, désagrégation qui se réalisera, soit par une crise, soit par une révolution sociale. D'ailleurs, la concentration travaille pour la révolution, puisque le jour où celle-ci se produira, elle n'aura qu'à achever l'œuvre déjà commencée en expropriant à son tour la petite poignée restante des expropriateurs. Aujourd'hui, il n'y a plus personne, même dans le parti socialiste, pour admettre cette théorie, dont les erreurs manifestes ont été relevées par un marxiste dissident, Bernstein.

La concurrence n'a pas fait disparaître la classe moyenne; elle n'a pas empiré la situation de la classe ouvrière.

D'abord, il n'est pas vrai que l'évolution industrielle ait fait disparaître la classe moyenne; cette classe se reconstitue sans cesse dans le cadre même de l'organisation capitaliste; elle est composée de tous les employés d'usine, des contre-maîtres, de tous ceux qui occupent les échelons moyens dans cette organisation. Il n'est pas vrai non plus que la classe ouvrière devienne de plus en plus misérable; l'amélioration de sa situation, précisément à partir de 1850, est un fait établi par les statistiques comparées du taux nominal des salaires et du coût de la vie.

La concentration des entreprises n'a pas amené la concentration des fortunes.

Il n'est pas vrai non plus que la concentration des entreprises implique la concentration des fortunes; le développement des entreprises en société fait marcher de pair la concentration des entreprises et la division de la propriété industrielle, qui se trouve répartie entre des milliers d'actionnaires.

La concentration s'est opérée d'une toute autre façon que ne l'avait prévu Karl Marx.

Enfin, sur le fait même de la concentration, des réserves très importantes doivent être faites; il n'y a pas encore de traces visibles de concentration dans le domaine de l'agriculture; quant au commerce et à l'industrie, la concentration qui s'y opère, s'opère tout autrement que Marx ne l'avait prévu: les petites et les moyennes entreprises ne sont pas éliminées par les grandes, leur nombre n'accuse pas de régression marquée, elles conservent le terrain

Il y a eu simplement recul relatif de la petite et de la moyenne entreprise.

Source : BIU Cujas

qu'elles occupaient ; seulement, tandis qu'elles sont plus ou moins figées dans l'immobilité, l'importance et le nombre des grandes entreprises s'accroît de plus en plus. Il n'y a pas recul absolu de la petite et de la moyenne entreprise, il y a simplement recul relatif.

Ce recul, simplement relatif, n'en est pas moins un événement considérable. Le petit établissement industriel ou commercial perd progressivement de son importance économique ; il se trouve cantonné dans des domaines accessoires : commerces de quartiers, petits métiers, services personnels, etc., et toutes les branches vitales de la production, les industries minières, les industries métallurgiques, les industries textiles, sont aux mains de grandes entreprises concentrées. Même s'il n'y a pas à proprement parler de concentration des entreprises en agriculture, on peut dire que les progrès de la coopération agricole réalisent tout de même quelque chose qui, au point de vue économique, équivaut à la concentration, puisque les offres des producteurs, au lieu d'être aussi nombreuses qu'il y a d'exploitations indépendantes, peuvent être centralisées, portées sur le marché par l'entreprise coopérative, formant un vendeur unique pour le compte de ses adhérents. En 1906, en France, la moitié du personnel salarié de l'industrie appartient aux établissements de plus de 50 personnes ; la proportion est de 4/10 en allemagne en 1907. Pour le commerce, la proportion est un peu moins forte ; un tiers seulement du personnel commercial est employé dans les moyens et grands établissements commerciaux, en considérant comme moyen établissement un établissement d'au moins dix personnes. Mais le mouvement de concentration se poursuit et s'accélère visiblement, bien qu'il ne soit plus jalonné par les renseignements fournis par les statistiques.

Modalités de la concentration industrielle. L'intégration des entreprises.

Ce qui est récent, ce sont les modalités de cette concentration ; parfois il s'agit d'entreprises qui prennent simplement une extension, qui progressent par voie de croissance horizontale ; cette modalité ne donne pas lieu à des observations particulières ; parfois aussi, et de plus en plus à l'époque actuelle, il s'agit d'entreprises qui s'agrandissent par voie d'intégration, ce qui introduit un élément nouveau dans l'organisation industrielle.

L'intégration, dite verticale, consiste à placer

Source : BIU Cujas

Intégration ascendante et intégration descendante.

sous une même direction ou un même contrôle, une ou plusieurs des industries qui participent aux phases successives de l'élaboration d'un même produit. Soit un établissement métallurgique, qui fabrique des produits semi-ouvrés, comme des poutrelles ou des rails; cet établissement pourra chercher à s'annexer les industries qui le suivent dans les étapes successives de la manutention du métal. Il s'annexera des ateliers de construction de machines, de construction de locomotives, des ateliers de coutellerie, etc. Il pourra, en d'autres termes, faire ce qu'on appelle de l'intégration descendante. Il pourra également faire de l'intégration remontante, c'est-à-dire s'étendre aux phases antérieures, s'annexer, par exemple, des hauts-fourneaux, des mines de fer ou de houille. Il pourra enfin s'étendre dans les deux sens, faire à la fois de l'intégration descendante et de l'intégration remontante. De même, une manufacture de tissage pourra fonder une filature, un atelier de teinturerie et d'apprêt, recevoir la laine en balles et la faire passer par toutes les phases de sa transformation, jusqu'au moment où elle pourra être vendue directement aux consommateurs.

Les avantages de l'intégration.

De cette façon, tous les frottements qui se produisent inévitablement entre les entreprises successives qu'un produit traverse au cours de son élaboration, si ces entreprises sont distinctes les unes des autres, seront supprimées. Le travail de chacune de ces entreprises sera exactement adapté au travail de la suivante, les besoins de ces différentes entreprises seront réglés les uns sur les autres, enfin tous les profits que chaque entreprise réalise aux frais de la suivante, lorsqu'une mine par exemple vend son charbon au haut-fourneau, et le haut-fourneau le métal à l'atelier de construction, se trouveront supprimées.

On voit apparaître une idée directrice dans l'organisation de la production.

Dans cette entreprise complexe, qui est une formation nouvelle de l'organisation nouvelle, on rencontre quelque chose que l'on n'a pas encore rencontré, à savoir une idée directrice, un plan, une méthode dans l'organisation de la production. La grande entreprise ne se développe pas simplement en profitant de son mieux au hasard des circonstances, elle a une ligne de conduite déterminée, elle agit suivant un dessein nettement délibéré.

Source : BIU Cujas

B)- L'association se développe sous toutes ses formes. Les associations professionnelles.

En même temps que la concentration se développe, l'association se développe sous toutes ses formes. Tout d'abord, l'association professionnelle, d'abord proscrite par la législation, finit par rompre les digues; elle se constitue d'abord contre la loi, ensuite en marge de la loi pour entrer enfin dans la légalité. C'est ce qui a lieu en France où, en 1884 seulement, les syndicats professionnels sont reconnus par le législateur. En angleterre, les trade-unions, autorisés par une loi de 1824, qui supprime le délit de coalition, délit qui ne disparaît du C. P. français qu'en 1864, mais paralysés dans leur fonctionnement par des lois qui punissent la menace de grève et l'atteinte au commerce, lois qui subsisteront jusqu'en 1871, les trades-unions ne se développent et ne fonctionnent régulièrement qu'à partir de 1850. La loi de 1871 leur accorde la reconnaissance légale, qui leur faisait défaut, enfin la loi de 1874 leur confère définitivement la liberté d'action, en posant ce double principe, d'une part, qu'un acte ne pourra être considéré comme délictueux, quand il est commis par un ouvrier que s'il est également délictueux quand il est commis par un non ouvrier; d'autre part qu'un acte ne pourra être considéré comme délictueux, quand il est commis par un groupe d'ouvriers, que quand il est également considéré comme délictueux lorsqu'il est le fait d'un ouvrier isolé.

A l'éparpillement des individus succède donc la cohésion, l'organisation des forces ouvrières, en face desquelles s'organisent également les forces patronales. Ce développement syndical, très remarquable en angleterre et en allemagne, est moins marqué en France à la fin du XIXe s. Cependant, il importe de remarquer qu'on ne doit pas mesurer l'influence exacte des syndicats au nombre de leurs membres ou à la proportion respective des syndiqués et des non syndiqués dans un pays, car il est évident que les avantages qui sont obtenus par un syndicat profitent nécessairement aussi aux ouvriers non syndiqués. A l'ancien tête à tête de l'ouvrier et du patron succèdent les tractations de groupement à groupement; le résultat le plus caractéristique, c'est le contrat collectif, en usage depuis longtemps en angleterre, auquel a été consacrée la loi française du 25 mars 1919, convention écrite, établie d'un commun accord entre un patron

Source : BIU Cujas

ou un groupement patronal et un groupement ouvrier, convention qui deviendra la loi des parties dans les rapports individuels du chef d'entreprise avec son personnel. L'individu s'absorbe de plus en plus dans l'association, comme à son tour l'association subit toujours l'impulsion d'une minorité dirigeante, c'est cette minorité de chefs de syndicats qui, dans tout le pays, conduit le mouvement ouvrier ou dirige la résistance patronale. On est dans une période de concentration des forces patronales et ouvrières, qui aboutit à la direction des holigarchies.

Le développement des sociétés par actions. Domaines qui s'ouvrent à leurs progrès.

La période actuelle n'est pas seulement la période de l'association professionnelle, elle est aussi la période de l'association du capital, du développement des sociétés par actions. L'établissement des chemins de fer, qui exigeait de formidables appels à l'épargne, marque une date capitale dans ce développement des sociétés par actions. Au milieu du XIXe s. quatre grands domaines s'ouvrent à leurs progrès. D'abord les chemins de fer eux-mêmes, ensuite la grande métallurgie, qui fournit aux chemins de fer les rails et le matériel roulant, puis les mines qui fournissent le charbon et le minerai de fer, enfin les banques qui interviennent, qui financent les différentes entreprises; et au fur et à mesure que les chemins de fer élargiront les débouchés industriels, l'entreprise sociétaire se propagera de proche en proche, pénétrant dans les domaines les plus divers de la production, marchant de pair avec la concentration.

La diffusion des sociétés par actions est l'origine de transformations profondes dans la vie économique et dans la vie sociale

Ainsi on est très loin aujourd'hui du domaine limité auquel Adam Smith pensait que dût se circonscrire l'activité des sociétés par actions. La diffusion des sociétés par actions a été l'origine de transformations extrêmement profondes dans la vie économique et dans la vie sociale, peut-être des transformations les plus profondes que l'on ait jamais constatées. La Société par actions possède une puissance considérable d'agglomération des capitaux, elle permet de réaliser des entreprises gigantesques qu'un petit nombre de personnes, même très riches n'arriveraient jamais à mettre sur pied.

La société par actions dissocie le capital et la personne, elle démocratise la propriété industrielle.

La force d'attraction sur l'épargne vient de ce qu'elle réalise ce que l'on a appelé la dissociation du capital et de la personne, c'est-à-dire que l'actionnaire n'est tenu de fournir aucune activité personnelle, il n'est intéressé dans la société que par son

Source : BIU Cujas

capital, et jusqu'à concurrence du capital apporté, lequel constitue la limite du risque auquel il est exposé. L'actionnaire peut conserver son métier, ses occupations hors de la société; il peut la quitter quand bon lui semble en vendant ses actions, de sorte que la société, en réalité, groupe, non des personnes, mais des capitaux, en une masse anonyme. Ainsi s'est constituée de nos jours une classe nouvelle de rentiers d'industrie, qui vivent d'un revenu industriel, sans participer eux-mêmes à l'industrie, qui ignorent quelquefois l'objet et la nature de l'industrie, dont ils ont les titres en portefeuille, entre les mains desquels la propriété industrielle va se trouver morcelée, subdivisée à l'infini, démocratisée.

La société par actions réalise la séparation de la propriété industrielle et de la direction.

Toutefois, si la propriété industrielle se trouve démocratisée, il n'en est pas de même de la direction de l'industrie et, ici, on touche à une conséquence économique extrêmement importante du développement des sociétés par actions, la société par actions réalise également la séparation de la propriété industrielle et de la direction, direction qu'elle confère à une petite minorité oligarchique et aristocratique. La masse des actionnaires n'administre pas la société et serait dans l'impossibilité de le faire, elle n'a ni le temps, ni la compétence, ni le goût de s'y intéresser.

L'administration de la société appartient théoriquement à l'assemblée générale, pratiquement à un petit groupe d'actionnaires.

L'administration appartient à un organe de direction qu'on retrouve dans toutes les législations de sociétés des différents pays qui, en France, s'appelle le conseil d'administration, formé d'un petit nombre de personnalités. Il est vrai que ce conseil dépend de l'assemblée générale des actionnaires, qui en désigne les membres, qui approuve sa gestion, et qui doit trancher toutes les questions importantes en dernier ressort; mais cette assemblée générale est la plupart du temps une collectivité passive et incompétente; de plus, dans cette assemblée, c'est la majorité qui décide. Donc, théoriquement, le groupe d'actionnaires qui possède la moitié des actions plus une est maître de la société; la fraction qui possède la moitié des actions moins une est théoriquement comme si elle n'existait pas. Bien plus, habituellement, les petits actionnaires ne se rendent pas aux assemblées

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3 PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

générales ou suivent docilement l'impulsion qu'on leur donne, ils n'ont pas d'opinion, ils ne sont pas au courant de ce qui se passe dans la société, et lorsque le président du conseil d'administration leur propose de voter une motion, ils opinent du bonnet, sans avoir aucune espèce d'idée personnelle. Pratiquement, un groupe bien homogène, possédant par exemple 30 % des actions, dominera la société ou, comme l'on dit, s'en assurera le contrôle. Ce groupe homogène, bien décidé, arrivera, s'il veut prendre d'assaut la société, à jeter par terre l'ancienne organisation, à faire révoquer les anciens administrateurs (incident récent de la Compagnie internationale des Wagons-lits).

Bien plus, la législation des différents pays permet souvent de créer des catégories d'actions, qui confèrent à leurs possesseurs des droits inégalement étendus : il y a des actions ordinaires, qui donnent une voix dans l'assemblée générale, et des actions privilégiées qui confèrent plusieurs voix, de sorte qu'une petite minorité qui, à la fondation de la société, s'est réservé un paquet d'actions à vote plural, concentrera en elle tous les pouvoirs. On a dit très justement que l'action à vote plural a été l'instrument qui a servi à construire tous les grands trusts américains.

Le développement des sociétés par actions a amené une liaison étroite de la finance et de l'industrie. Le rôle des banques d'affaires.

Pour dégager les conséquences de cet état de choses, il faut, au préalable, connaître un autre résultat du développement des sociétés par actions, c'est la liaison extrêmement étroite qu'il a établie entre la finance et l'industrie. La fondation d'une société est une opération financière complexe : il faut que la société en formation se procure du capital en plaçant ses actions, il faut qu'elle attire les souscripteurs, ce qui est d'autant plus difficile qu'au moment où elle se crée, personne ne connaît exactement de quoi elle est capable, et ne peut à ce moment prévoir ses chances de succès. La société serait donc en peine de conduire elle-même à bonne fin toutes ces opérations de lancement, d'où la nécessité de s'adresser à des banques d'un type spécial, qu'on appelle les banques d'affaires, qui se chargent de financer les débuts d'une affaire et d'en lancer les titres.

Les banques d'affaires sont nées précisément en même temps que les grandes sociétés contemporaines, notamment en même temps que les compagnies

Source : BIU Cujas

de chemins de fer. La première, en France, est le Crédit-Mobilier des frères Pereire, fondé en 1852. Ces banques d'affaires, aidées de groupes de capitalistes, ou par d'autres établissements, avec lesquels ils ont l'habitude de travailler, souscrivent tout ou partie des titres, les gardent plus ou moins longtemps, surveillent les premiers pas de l'entreprise, dont elles possèdent les actions, et quand celle-ci a fait ses preuves en est comme, les banques écoulent dans le grand public les actions qu'elles ont en portefeuille. Très souvent même, elles se réservent un certain nombre d'actions, de façon à se ménager un accès au conseil d'administration et à pouvoir exercer un droit de regard, ou même de contrôle sur l'administration de la société. Une grande banque d'affaires est ainsi intéressée à une multitude d'entreprises, dont elle contrôle la gestion.

Procédés nouveaux par lesquels se complète le caractère oligarchique de l'industrie moderne. Prises d'intérêts et participations.

Ceci montre les procédés nouveaux par où s'achève, se complète, le caractère oligarchique de l'industrie moderne. Ces procédés sont la participation ou la communauté d'intérêts. On a vu que la possession d'une minorité d'actions peut suffire à assurer à ses détenteurs le contrôle d'une société. Si on suppose cette minorité suffisante pour comporter le contrôle de la société aux mains d'une banque d'affaires; si on suppose que cette banque a, en même temps, dans d'autres affaires, des participations, qui lui permettent aussi d'obtenir pour ses représentants l'influence prépondérante dans les conseils d'administration, on peut voir 4, 5, 10 entreprises différentes obéissant à une même impulsion centrale, qui émane de la finance, de la banque d'affaires, du groupe financier, à la tête desquels elle se trouve.

Toutes ces sociétés qui gravitent ainsi dans l'orbite des banques, qui dépendent de banques par toute leur organisation financière, sont très souvent liées entre elles par des connexions multiples, qui résultent de prises d'intérêts ou de participations directes. C'est ainsi qu'une société charbonnière sera actionnaire d'un haut-fourneau qui, de son côté, aura en portefeuille, des actions de cette entreprise charbonnière. Le haut-fourneau aura des actions d'une société de construction de locomotives, de sorte que par ce système de participation on arrive très facilement à faire de l'intégration.

Les omnium.

Cette participation donnera naissance à une foule de combinaisons extrêmement diverses et souples,

Source : BIU Cujas

comme les omnium, formés d'une société mère et d'un certain nombre de sociétés filiales, dont les actions sont entre les mains de la société mère, qui exploitent un certain nombre de produits créés par la société mère. C'est ainsi qu'une société de construction de matériel de tramways, qui a un certain nombre de filiales, réparties en un certain nombre de grandes villes, exploitant des tramways, dont le matériel est fourni par l'entreprise-mère.

Toutes ces combinaisons sont le résultat d'un plan méthodique.

Toutes ces combinaisons ne sont pas le fruit du hasard; elles tendent à grouper les entreprises dont les intérêts sont solidaires pour des raisons diverses, pour des raisons géographiques, par exemple, parce qu'elles sont toutes situées dans un pays étranger, où l'économie nationale cherche à s'ouvrir des débouchés; ou bien encore des raisons techniques, parce qu'elles se consacrent à des branches d'industries connexes. C'est le cas de groupements, généralement dirigés par une grande banque, qui s'intéresseront à l'industrie du pétrole, d'autres aux industries électriques. Certaines banques s'intéresseront de préférence aux entreprises de l'Europe centrale, de l'Amérique du Sud, etc. Ici encore, on retrouve une idée d'organisation, de plan méthodique, qui est à la base de la constitution des grands groupes financiers et industriels.

La puissance économique dans le monde entier se trouve concentrée entre les mains de quelques milliers de personnalités dirigeantes.

Ce système de participations et de communautés d'intérêts aboutit, en définitive, à la formation d'un réseau de liens multiples, qui s'accroît, qui se ramifie, s'enchevêtre entre les sociétés industrielles, les sociétés commerciales, les sociétés bancaires. On a cherché, dans des graphiques, à montrer les liens qui, aux Etats-Unis, rattachent des entreprises de chemins de fer, des entreprises de mines et de métallurgie en les grandes banques. On a constaté que cet écheveau était d'une complexité, d'un enchevêtrement extraordinaire. Tous les fils de cet écheveau convergent finalement entre les mains de quelques groupes, qui se trouvent ainsi avoir les fils conducteurs de toutes les affaires, qui sont eux-mêmes reliés à d'autres groupes internationaux, si bien que la puissance économique dans le monde entier se trouve concentrée entre les mains, sinon de quelques centaines, tout au moins de quelques milliers de personnalités dirigeantes.

Ce n'est pas la fortune, mais le

On est ainsi arrivé, déjà avant la guerre, à l'apogée du régime capitaliste, seulement, on y est

Source : BIU Cujas

pouvoir de direction, qui s'est trouvé concentré entre les mains de quelques magnats.

arrivé par un autre chemin que celui prévu par Karl Marx; ce n'est pas la fortune, qui s'est concentrée entre les mains d'une poignée de magnats du grand capital; la société par actions a subdivisé, éparpillé à l'infini cette fortune, mais c'est le pouvoir de direction qui s'est trouvé absorbé par une oligarchie de grands financiers et de grands hommes d'affaires.

c). Les monopoles. Les trusts et les cartels.

Que le régime de la concurrence puisse conduire au monopole, c'est là quelque chose de si extraordinaire pour qui est pénétré des conceptions de l'économie politique classique, que pendant longtemps les économistes libéraux intransigeants se sont refusés à l'admettre, et n'ont pas voulu souscrire à une théorie aussi contraire à leurs idées traditionnelles. Ils ont déclaré que les monopoles contemporains étaient nés, non pas de la concurrence, mais des obstacles artificiels apportés au fonctionnement de la concurrence.

Les monopoles ne sont pas nés des obstacles artificiels apportés au fonctionnement de la concurrence.

Il faut reconnaître que leur explication est assez ingénieuse. Si les cartels allemands, ou les trusts américains sont parvenus, dans leur pays, à monopoliser le marché intérieur, c'est précisément parce que le régime essentiellement artificiel de la protection douanière arrêtait à la frontière les produits étrangers. Sans protectionnisme, sans intervention artificielle du Gouvernement, la concurrence étrangère aurait empêché les cartels et les trusts de faire la loi au marché; le jour où ils auraient voulu abuser de leur puissance on aurait vu les produits étrangers arriver sur le marché pour abaisser les cours.

Il est très certain que les cartels et les trusts ont trouvé, dans la politique protectionniste un appui artificiel; cependant ce serait une erreur profonde que de croire qu'ils n'auraient pas réussi sans l'appui du protectionnisme; ils auraient peut-être moins bien réussi, ils auraient été moins forts, moins tyranniques, mais ils se seraient développés tout de même. La preuve est fournie par ce fait qu'on trouve des cartels qui ont réussi dans des pays non protectionnistes, comme la Belgique et l'Angleterre.

Le monopole est le résultat de la concurrence laissée à elle-même.

De plus, il est facile de se rendre compte que le monopole doit être le résultat, en quelque sorte mécanique de la concurrence laissée à elle-même. Par son fonctionnement même, la concur-

Source : BIU Cujas

rence se restreint, s'élimine progressivement, en faisant disparaître, parce qu'elle les écrase, les concurrents les plus faibles. Une entreprise qui, ayant triomphé de ses rivales, ou les ayant absorbées, arrive à fournir, par exemple, les 30 % de la consommation d'un certain produit sur un marché donné, exercera naturellement plus d'influence sur la formation des prix que les entreprises qui ne fournissent que 2 %, par exemple, de cette consommation.

La tendance au monopole n'est qu'un autre aspect de la tendance à la concentration industrielle; lorsqu'il n'existe plus, dans une branche déterminée qu'un petit nombre d'entreprises puissantes, il est fatal qu'elles cherchent à s'entendre et à établir entre elles un modus vivendi, au lieu de continuer à se combattre.

Le monopole est un résultat voulu de la concurrence.

La concurrence conçue comme un principe régulateur apparaît comme essentiellement anarchique.

Mais le monopole n'est pas seulement un résultat mécanique, spontané de la concurrence, c'est aussi un résultat voulu; on retrouve encore l'idée d'organisation méthodique. C'est cette idée qui s'élabore à la fin du XIXe S. et qui va s'opposer désormais à l'ancienne conception de la concurrence. La concurrence, qui était conçue par les classiques comme le principe économique régulateur par excellence, apparaît maintenant comme quelque chose d'essentiellement anarchique. La fluctuation des prix de concurrence, d'après les orthodoxes, adapte la production aux besoins sociaux; la hausse est un indice de rareté, en même temps elle incite les producteurs, en faisant miroiter à leurs yeux l'appât d'un très beau bénéfice, à accroître leur production, par conséquent, conjurer la rareté; mais comme tous les producteurs font le même calcul, s'efforcent, chacun de leur côté, de développer la production pour profiter de la hausse, la mesure risque d'être dépassée; à la rareté succèdera la surproduction, d'où avilissement des prix. Il est vrai que la baisse des prix ouvrira les yeux des producteurs et les amènera à restreindre leur production; mais comme tous feront de même, il arrivera que faute d'entente la mesure sera dépassée en sens contraire, d'où insuffisance et cherté. La production dans un régime de concurrence oscille ainsi entre l'excès et la pénurie; elle est ballotée entre les prix extrêmes et la concurrence, en tant que principe régulateur de la production, ne la régularise qu'en

Source : BIU Cujas

corrigeant un déséquilibre par un déséquilibre en sens contraire.

Ce n'est pas là une simple conception théorique, c'est une constatation de fait, qui se déroule constamment sous les yeux; le monde est bouleversé par de grandes crises économiques périodiques; après les crises périodiques de dépression, où chacun resserre à l'excès ses facultés de production, lorsqu'on a dépassé la mesure, la production reprend son élan, et on arrive à une période de suractivité, on dépasse la mesure en sens contraire, il y a surproduction, crise nouvelle et ainsi de suite.

La concurrence est une source de déperditions innombrables.

En outre, la concurrence est par elle-même une source de déperditions innombrables, frais inutiles de réclame, de publicité, fonctionnement d'une foule d'établissements moyens et médiocrement outillés, alors qu'un seul grand établissement bien outillé et travaillant à plein coûterait moins cher et produirait davantage, distribution incohérente du travail entre les établissements industriels, dont certains sont situés dans le Sud et reçoivent des commandes pour le Nord, tandis que d'autres du Nord travaillent pour des clients du Midi, d'où frais de transport inutiles.

A l'anarchie doit succéder l'organisation méthodique de la production.

A cette anarchie de la production doit succéder l'organisation méthodique qui n'est possible que si les tiraillements désordonnés de la concurrence font place à une politique uniforme, qui ne sera réalisable que par le moyen des ententes industrielles ou des fusions d'entreprises.

Les ententes industrielles.

Les ententes industrielles ce sont les cartels, qui apparaissent en allemagne aux environs de 1880. Ces ententes sont plus ou moins étroites; tantôt les entreprises concluent un accord exclusivement relatif à l'établissement d'un tarif commun des prix de vente; tantôt les entreprises qui se groupent ne se bornent pas à une entente visant l'établissement des prix communs, ils fixeront également, d'un commun accord, suivant les conjonctures du marché, le chiffre total de production que le cartel ne devra pas dépasser, fixant le contingent qui sera attribué dans ce total à chacune des entreprises participantes; tantôt, enfin, les cartels créeront un bureau de vente du cartel, constitué sous forme de société par actions, dont les actionnaires seront les entreprises cartélisées. Ce bureau recevra les commandes de la clientèle et les transmettra aux différentes entreprises, suivant les con-

Les cartels se développent en allemagne principalement.

Source : BIU Cujas

venances géographiques; il centralisera la production de toutes ces entreprises et en assurera la distribution. Il absorbera ainsi toute l'activité commerciale, ne laissant aux entreprises particulières que ce minimum d'autonomie, qui réalise leur indépendance au point de vue de l'activité technique. Il faut qu'il groupe la plus grande partie des entreprises qui approvisionnent le marché, de manière à disposer d'un quasi-monopole.

Avant la guerre, c'est par centaines qu'on comptait les cartels en allemagne; on en trouvait dans toutes les branches essentielles de la production allemande; ils étaient également très nombreux dans les autres pays, quoique moins répandus.

Les trusts en amérique. En quoi ils diffèrent des cartels.

Quant aux trusts, originaires des Etats-Unis, ils diffèrent des cartels en ce qu'ils consistent non pas dans une entente d'entreprises autonomes, mais dans la fusion de plusieurs entreprises en une seule, assez puissante pour exercer une action dominante sur le marché. Cette fusion peut être réalisée par des procédés divers; souvent elle sera simplement un état de fait, qui résulte de ce qu'un groupe industriel ou financier, par le moyen de prises d'intérêts s'est assuré la majorité des voix dans plusieurs sociétés et les soumet toutes, en fait, à sa direction, alors même que leurs façades restent distinctes et qu'elles ont une raison sociale différente.

Tendance des trusts à prédominer.

Dans la pratique, il est assez difficile parfois de distinguer si l'on est en présence d'un cartel ou d'un trust. D'ailleurs, par le mécanisme des participations d'intérêts, le type de concentration, qui tend à dominer de plus en plus, ce n'est pas le cartel, conclusion d'un contrat entre plusieurs entreprises, c'est le trust, qui provient de ce fait que ces mêmes entreprises sont contrôlées par un même groupe industriel ou financier.

Le renforcement de l'organisation capitaliste est un phénomène général.

Relégué par la concentration à l'arrière-plan économique, l'individu, noyé dans l'association, la concurrence reculant sans cesse devant le monopole, tels sont les traits essentiels du caractère de l'évolution industrielle contemporaine. Les grandes entreprises, les sociétés de capitaux, les monopoles, ce sont là autant d'éléments de force pour le régime du capitalisme, dont la puissance va croissant pendant que de son côté la masse ouvrière s'organise et se discipline par l'association.

Cette évolution est plus ou moins marquée

Source : BIU Cujas

suivant les pays ; elle est plus marquée, par exemple, aux Etats-Unis, pays classique des trusts, en Allemagne, pays des cartels, qu'elle ne l'est en France ; cependant, elle est générale ; on la relève partout ; partout elle a accusé un renforcement de l'organisation capitaliste à un degré de puissance qu'elle n'avait jamais atteint dans le passé.

La concurrence subsiste sur le marché international.

Sans doute, la concurrence n'a pas disparu ; la concurrence existe toujours sur le marché international ; d'abord entre les cartels et les trusts des différents pays ; elle existe aussi sur le marché intérieur, d'abord entre les trusts ou les cartels qui se partagent le même domaine d'industrie et entre les trusts ou les cartels d'une part et les entreprises, qui sont demeurées indépendantes, d'autre part. Cependant des domaines de plus en plus vastes vont lui échapper. A l'intérieur du cartel ou du trust, en effet, c'est la décision d'une autorité centrale qui fixe les prix, qui fixe souvent les quantités à produire, et cette décision s'impose à une foule d'établissements, qui autrement auraient agi, qui autrefois agissaient indépendamment les uns des autres et en rivalité les uns avec les autres. La concurrence, en somme, au lieu d'être maintenant une lutte de petites unités, est devenue une lutte de masses, le champ de bataille s'est élargi, il est devenu mondial et un dernier caractère de cette évolution industrielle contemporaine, c'est l'impérialisme économique et le développement de la concurrence internationale.

D) L'impérialisme économique. D'après les classiques, la civilisation militaire devait être remplacée par la civilisation industrielle.

Le développement de la concurrence internationale et l'impérialisme économique sont également deux éléments d'évolution, qui sont venus apporter un démenti aux prévisions de l'école classique. Les classiques étaient partis de cette idée que les produits s'échangent contre les produits, qu'un pays ne pouvait vendre aux autres que dans la mesure où il leur achetait et qu'il était directement intéressé à la prospérité de tous les pays voisins, puisque ceux-ci fourniraient à ses articles des débouchés d'autant plus larges qu'ils seraient plus riches pour tirer le maximum de profits de l'échange international. Les peuples qui bénéficient d'un régime de liberté économique, laissant à chacun le droit de diriger son activité comme bon lui

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

semble, ont intérêt à se spécialiser dans la catégorie de production pour laquelle la nature de leur territoire ou leur aptitude particulière leur donnent des éléments de supériorité, et au contraire à demander aux autres peuples les marchandises qui, pour telle ou telle raison, elles ne peuvent produire qu'au prix de plus grandes difficultés et de plus grandes dépenses. La liberté économique doit donc engendrer une division internationale du travail, et cette division internationale du travail marquera l'ouverture d'une étape nouvelle de la civilisation. La civilisation militaire, dont le principe était qu'on ne peut s'enrichir que par la conquête et la spoliation, sera remplacée par la civilisation industrielle, qui sera essentiellement pacifique parce que la paix est la condition indispensable à la production et à l'échange.

Le développement du commerce international au cours du XIXe siècle.

Au cours du XIXe s. et surtout à partir de la seconde moitié du XIXe s, on assiste à un développement extraordinaire du commerce international ; le chiffre du commerce mondial, exportations et importations, qu'on évalue très approximativement à 4 milliards 850 millions en 1780, était de 7 milliards 500 millions en 1802, de 10 milliards 175 millions en 1820, de 30 milliards en 1850, de 58 milliards en 1860, de 57 milliards en 1870, de 79 milliards en 1880, de 91 milliards en 1890, de 117 milliards en 1900, de 170 milliards en 1907 et enfin de 220 milliards en 1913. Il y a donc une croissance régulière, progressive et accélérée.

Ce progrès a d'ailleurs été favorisé par les événements politiques du XIXe s. qui ont ouvert des marchés nouveaux au commerce mondial, qui en même temps ont provoqué l'apparition de nouveaux concurrents sur le marché du monde. Entre 1800 et 1830, c'est l'émancipation des colonies espagnoles, en 1820 c'est l'émancipation de la Grèce, en 1830 celle de la Belgique, en 1834 c'est la création du Zollverein des pays allemands. Enfin c'est l'essor prodigieux des Etats-Unis après 1850 et l'ouverture des pays de l'Extrême-Orient au commerce mondial en 1860.

Le développement du commerce mondial a entraîné des conséquences différentes de celles prévues par les classiques.

Ce développement du commerce mondial va entraîner des conséquences extrêmement différentes de celles qui découlent des conceptions classiques. La doctrine classique de la division internationale du travail impliquait, en effet, le maintien d'un certain équilibre statique ; c'est une doctrine statique, ce n'est pas une doctrine dynamique. Le fonctionnement du système de la division internationale du travail ne peut être assuré

Source : BIU Cujas

d'une façon satisfaisante que s'il existe une certaine stabilité dans la répartition des tâches internationales, une certaine permanence dans la spécialisation de chaque pays, de telle façon qu'un pays qui s'est spécialisé dans un certain genre de production soit assuré de pouvoir écouler cette production dans les autres pays et de recevoir en échange de ces autres pays les denrées ou les marchandises dont il a négligé de poursuivre chez lui, sur son propre territoire, la production.

L'industrialisation de l'angleterre et de l'allemagne.

Or, c'est d'abord un fait d'expérience que les pays qui se sont spécialisés dans l'industrie tendent à développer cette industrie de plus en plus. Un des phénomènes les plus frappants de l'histoire économique du XIXe s. c'est ce que l'on a appelé l'industrialisation de l'angleterre, industrialisation qui commence dans les dernières années du XVIIIe s., qui se poursuit pendant le cours du XIXe s., qu'on peut considérer comme complètement achevée à partir de 1870, date à partir de laquelle l'agriculture anglaise n'existe pour ainsi dire plus du tout. Enfin, c'est à partir de 1892, l'industrialisation de l'allemagne.

D'autre part, les pays agricoles, lorsque leur population s'accroît, cherchent nécessairement à employer sur place leurs excédents de main-d'œuvre et de capital, en se constituant une industrie autonome, une industrie nationale. L'équilibre international est donc rompu, puisque des pays, qui servaient de débouchés à la production industrielle de vieilles nations, commencent à produire pour leur compte des articles manufacturés.

à la place de la division internationale du travail on voit apparaître la concurrence des producteurs.

D'autre part, ces pays neufs qui autrefois servaient de greniers aux pays industriels, vont être obligés de retenir, pour alimenter leur population industrielle qui s'accroît, des quantités de plus en plus formidables de matières premières et de subsistances, de sorte que le ravitaillement même du pays industriel se trouvera, à un moment donné, compromis aussi. Il arrivera un moment où, à la place de cette division internationale du travail, dont le résultat devait être que chaque pays apporterait sur le marché international des productions complètement distinctes, la conséquence va être de plus en plus que les productions des différents pays vont tendre à l'uniformité, vont se ressembler, que tous ces pays auront des établissements métallurgiques, des manufactures textiles, que par conséquent, à la place de cette division, qui était une protection naturelle pour tous les intérêts en

Source : BIU Cujas

présence, va s'introduire la concurrence du producteur, qui s'efforce de vendre sur le marché mondial, les mêmes articles, les mêmes produits.

La politique mondiale de tous les pays devient une politique défensive. Retour au protectionnisme.

C'est ce qui explique qu'en réalité on constate que la politique économique de tous les pays, au cours du XIXe s., au lieu d'être une politique de concorde et de bonne entente, soit au contraire d'une part, devenue une politique défensive, parce que l'existence du marché mondial, l'internationalisation des relations économiques, qui fait que tous les prix gravitent autour d'un prix moyen mondial, tend à préjudicier aux pays industriellement les moins forts, les moins outillés. Aussi, après la période de libre échange européen, de 1850 à 1870, assiste-t-on à un retour effréné au protectionnisme, tous les peuples s'efforçant de se protéger contre la concurrence internationale, en rétablissant artificiellement, au moyen de barrières de douanes, l'obstacle de la distance supprimé par les moyens de communication.

L'impérialisme est une conséquence directe de l'évolution commerciale et de la civilisation croissante.

Non seulement cette politique va avoir un côté défensif, elle va avoir également un côté agressif; ceci s'explique comme une conséquence tout à fait directe de l'évolution commerciale et de la civilisation croissante des pays.

Si l'on considère un grand pays, qui s'est spécialisé dans l'industrie, l'allemagne par exemple, et si l'on considère la situation de son commerce extérieur un peu avant la guerre, on constate qu'en 1912, l'allemagne importe en millions de marks, 5000 de matières premières, 1200 de matières semi-manufacturées, 1500 d'objets manufacturés, 2800 d'aliments, 300 de détail; au total 10 milliards 800 millions. A l'exportation, on trouve: matières premières 1500, matières semi-manufacturées 1100, articles manufacturés 6400, aliments 1000, au total 10 milliards. Les excédents, en ce qui concerne l'importation, sont de 3 milliards 500 millions pour les matières premières, de 100 millions pour les produits semi-manufactures, de 1800 millions pour les aliments, et de 300 millions pour le détail. Comme excédents d'exportations, on trouve un article unique, 4 milliards 900 millions d'articles manufacturés.

Ces statistiques veulent dire que l'allemagne s'est spécialisée d'une façon très nette et très caractérisée dans l'industrie de fabrique, qu'elle vend des articles manufacturés, qu'elle est, sur le marché mondial, marchande d'articles manufacturés et qu'elle achète en échange des aliments et des matières premières. Si l'on raisonne, comme l'aurait

Source : BIU Cujas

fait un théoricien de la concurrence au début du XIXe s., on dit que cette situation met en lumière la solidarité des intérêts économiques, qu'elle est en quelque sorte la vérification par les chiffres de la théorie des débouchés. L'allemagne a besoin des nations qui lui fournissent des produits agricoles et des matières brutes ; ces nations, de leur côté, ont besoin de l'allemagne qui les pourvoit d'articles de manufactures ; leurs intérêts sont solidaires. Cette division internationale qui s'est produite spontanément, en vertu d'une évolution naturelle, sans qu'on ait forcé la population allemande à devenir spécialement manufacturière, est à l'avantage de tous les pays, puisque grâce à l'échange l'allemagne va profiter de la supériorité des ressources naturelles des autres pays, et que ceux-ci de leur côté vont profiter de la supériorité manufacturière de l'allemagne. Cette division du travail est donc un facteur de concorde universelle, de paix, puisqu'elle rapproche nécessairement des pays qui ne peuvent pas se passer les uns des autres.

En fait, cette division du travail entraîne la conclusion de conventions commerciales, de traités de commerce, nécessite des accords, de sorte qu'au milieu du XIXe s. on a vu se multiplier toutes les conventions internationales, conventions postales, conventions coloniales, tous les symptômes d'un rapprochement international.

Si l'on raisonne, au contraire, à la lumière de l'expérience, les statistiques indiquent qu'il faut que l'allemagne tire de l'extérieur des vivres et des matériaux ; que c'est pour elle une question de vie ou de mort, puisqu'elle ne produit pas sur son territoire, en quantité suffisante, les vivres et les matières premières qui lui sont indispensables. Si elle ne peut tirer ces vivres et ces matériaux de l'extérieur, c'est pour elle la famine et l'arrêt de son industrie. Pour acheter ces vivres et ces matériaux, il faut qu'elle puisse les payer en articles manufacturés, qu'elle soit sûre de vendre à l'étranger les produits de ses manufactures. Si cet échange n'a pas lieu de bon gré il faudra qu'il ait lieu de force. Si on suppose, par exemple, qu'un pays autrefois exclusivement agricole, par suite de l'accroissement de sa population, exporte moins de céréales qu'autrefois, ou bien encore si l'on suppose que parce qu'il s'est créé une industrie nationale, il importe moins de produits

Source : BIU Cujas

manufacturés qu'autrefois, la situation de l'allemagne va se trouver menacée de la façon la plus grave. Il faut bien qu'elle obtienne par la force les vivres et les matériaux sans lesquels elle ne peut subsister, qu'elle impose par la force le placement de ses articles manufacturés, qui sont sa monnaie d'échange internationale; alors on a la pression sur l'étranger, la pénétration pacifique ou violente dans les pays neufs, la colonisation; en un mot toutes les manifestations de la politique impérialiste.

Les manifestations de l'impérialisme en angleterre.

On ne trouve pas seulement cet impérialisme, dans la période qui précède 1914, seulement en allemagne, on le trouve en angleterre, où il se résume dans la conception de la plus grande angleterre, qui bénéficiera de la puissance militaire, de la puissance politique, de la puissance économique de toutes les possessions anglaises, réunies à la métropole par une vaste fédération qui sera la plus gigantesque fédération de peuples qu'on n'ait jamais vue. Pour cimenter cette fédération, on trouvera un moyen qui sera de l'abriter derrière une muraille douanière: l'angleterre deviendra protectionniste, de façon à pouvoir accorder des tarifs de préférence à ses colonies et à les faire bénéficier d'avantages particuliers par rapport aux pays, qui ne sont pas anglo-saxons.

Le courant impérialiste en France et aux Etats-Unis.

On trouve également des symptômes de cet impérialisme dans la politique coloniale française, quoique cependant la France soit un des pays où il s'est le moins manifesté, parce que l'on trouve dans un meilleur équilibre économique la compensation de la moindre rapidité de l'essor industriel de ce pays, parce que la France s'est moins spécialisée dans l'industrie.

Les Etats-Unis ont également connu le courant impérialiste; cependant l'impérialisme américain a des caractères politiques beaucoup plus que des caractères économiques. En effet, au point de vue économique, les Etats-Unis sont dans une situation spéciale, qui les dispense d'avoir une politique d'impérialisme économique; grâce à l'étendue, à la richesse de leur territoire, presque aussi grand que l'Europe et qui contient les richesses naturelles les plus diverses, matières premières indispensables à l'industrie européenne, les Etats-Unis peuvent se suffire à eux-mêmes, ne dépendant de personne, et au contraire le monde entier dépendant d'eux pour

Source : BIU Cujas

le blé, le pétrole, le coton, de sorte que par la pression ou par la menace, ils sont à même d'exercer, dans la vie économique universelle, une influence prépondérante, et de plier tous les autres peuples, qui manifesteraient des velléités de résistance, à leurs convenances et de leur imposer leurs lois.

Il ne serait pas difficile de relever l'apport de l'impérialisme européen dans l'éclosion du conflit de 1914. De quelque côté qu'on se tourne, on voit qu'à la veille de 1914, on est en train de s'éloigner de plus en plus de la conception de l'économie politique classique.

Chapitre III

Conséquences de la guerre sur l'évolution de l'économie.

La guerre a laissé des traces très profondes de son passage dans les faits et dans les conceptions doctrinales. Pour examiner cette influence, il faut étudier sommairement la guerre et l'après-guerre.

La guerre a paralysé complètement la vie économique.

L'Etat a dû intervenir pour suppléer à la carence de l'organisation spontanée.

La première conséquence de la guerre a été de paralyser complètement la vie économique, toutes les conditions nécessaires au fonctionnement d'un ordre économique spontané se sont trouvées bouleversées. La mobilisation a vidé les usines et les exploitations agricoles de leur personnel, les transports ont été absorbés par les besoins de l'autorité militaire. Pour suppléer à la carence de l'organisation spontanée, qui ne pouvait plus fonctionner, il a fallu que l'Etat crée une organisation artificielle; il a fallu qu'il veille à l'approvisionnement des usines, au ravitaillement de la population civile, puisque cet approvisionnement, ce ravitaillement ne pouvaient plus être assurés par la voie habituelle du commerce. Il a fallu réquisitionner, taxer, rationner, et ainsi apparaît le premier caractère, le caractère dominant de l'économie de guerre, l'emprise de l'Etat sur la production et d'une façon plus générale sur la vie économique dans son ensemble. Tous ceux qui, avant la guerre, étaient partisans du socialisme d'Etat, n'auraient probablement jamais osé aller aussi loin dans leurs prévisions que l'Etat l'a fait.

Source : BIU Cujas

pendant la guerre sous la contrainte des circonstances. On peut dire que du régime de la liberté de la concurrence il n'est à peu près plus rien resté; l'économie de guerre a été une économie étatique de contrainte et de coercition.

L'Etat n'était pas préparé à cette tâche.

Motifs de cette imprévoyance.

D'ailleurs, l'Etat n'était en rien préparé à cette tâche. On a beaucoup critiqué la préparation économique de la France; elle était au moins aussi grande en allemagne, où cependant la préparation militaire avait été si minutieuse. Quant à l'angleterre, jusqu'au dernier moment, elle a cru qu'elle resterait étrangère au conflit, de sorte qu'elle n'avait pas songé à se préparer en vue de l'ouverture des hostilités. A vrai dire, si l'on n'était nulle part préparé, c'était beaucoup moins l'effet de l'imprévoyance que les conséquences d'une erreur. Malgré l'expérience de la guerre russo-japonaise, on pensait qu'une grande guerre européenne serait nécessairement de courte durée; l'idée qui prévalait c'est qu'il y aurait une mêlée formidable, qui mettrait aux mains plusieurs millions d'hommes, que de cette mêlée un des adversaires sortirait tellement écrasé qu'il serait obligé de capituler. Une guerre européenne devait durer six semaines ou deux mois; par suite, avec des expédients et des moyens de fortune, on traverserait, sans trop de difficultés, les quelques mois nécessaires pour qu'intervint la décision de la lutte.

C'était là l'idée qui prévalait, l'idée qui a inspiré les premières mesures de la politique financière de la France, mesures d'expédients, de circonstances, ne s'inspirant pas d'un plan longuement échafaudé, parce qu'on se disait qu'on allait gagner du temps, qu'après on aurait un plan financier, qui s'appliquerait non à la conduite de la guerre, mais à la restauration des finances de l'après-guerre.

L'Etat s'est servi des organisations constituées par le régime industriel capitaliste.

Dès qu'on se rendit compte que la guerre durerait longtemps, il fallut improviser. L'Etat, qui se trouvait appelé par les circonstances à diriger la production et le commerce, n'avait rien de ce qu'il fallait pour produire et commercer; il fut amené à se servir des organisations constituées par le régime industriel capitaliste, à faire appel à la puissance de l'organisation capitaliste, qui se trouverait désormais placée sous le contrôle de l'autorité supérieure, sous la direction de l'Etat. Ainsi un second caractère de l'économie de guerre, c'est la collaboration très étroite de l'Etat et de la grande industrie, qui aboutit à un

Source : BIU Cujas

renforcement, à une consolidation de l'organisation industrielle capitaliste.

Influence de l'économie de guerre sur l'évolution industrielle en allemagne.

C'est en allemagne que s'est marquée de la façon la plus cohérente l'influence de l'économie de guerre sur l'évolution industrielle. Dès les premiers jours de la guerre, Rathenau avait aperçu le péril que faisait courir à l'allemagne, encerclée par ses adversaires, la disette de matières premières; il saisit de la question le grand Etat-major, le ministre de la guerre et obtint de lui la création de la section de guerre des matières premières, à la tête de laquelle il fut lui-même placé. Cette section entra en rapports extrêmement étroits avec les deux grands groupements industriels de l'allemagne, la Fédération des industriels allemands et l'Union centrale de l'industrie allemande. Ils se réunissent en comités de guerre, qui se fusionnèrent pour la durée de la guerre.

Les sociétés de guerre en allemagne.

De ce rapprochement de l'autorité administrative et de l'autorité militaire, sortit la société économique de guerre, chargée de centraliser les stocks de matières premières, importés ou réquisitionnés, de les répartir entre les consommateurs industriels, suivant d'une part leurs besoins et d'autre part les quantités disponibles, de fixer les prix, de faire des inventaires, de dresser des statistiques, etc. Les sociétés de guerre furent extrêmement nombreuses. Il y eut une société des métaux de guerre, une société de guerre des produits chimiques, une société de guerre des laines, des peignées de laines, des cuirs, des peaux, des huiles de graissage, une société centrale d'achats était chargée de presque tous les achats à l'étranger et une société centrale des devises se chargeait de toutes les opérations de paiements internationaux au moyen de lettres de change.

Organisation des sociétés de guerre allemandes.

Extérieurement, ces sociétés de guerre étaient des sociétés par actions, mais des sociétés d'un type spécial; créées dans un but d'intérêt général, elles ne devaient pas servir plus de 4 à 5 % de dividende à leurs actionnaires. Un commissaire d'Etat avec le droit d'approbation ou de veto était adjoint à chacune d'elles; c'étaient par conséquent des organismes mixtes, mi-partie société privée, mi-partie office administratif. Ce qui les différenciait principalement d'un service administratif, c'est qu'elles étaient composées d'industriels, c'est-à-dire de personnalités

Source : BIU Cujas

ayant la science des affaires commerciales, et comme il fallait ne pas s'adresser aux premiers venus, c'étaient de gros industriels, les dirigeants des cartels allemands, qui allaient, par délégation de l'Etat, administrer la vie économique du pays.

Ces sociétés économiques de guerre perdirent d'ailleurs assez rapidement ce qu'elles possédaient d'autonomie ou l'apparence d'autonomie qu'elles semblaient posséder, pour se transformer en rouages administratifs. La politique économique de guerre se trouva de plus en plus centralisée entre les mains de l'administration impériale et de l'administration des Etats confédérés, qui dirigèrent tous les organes, qui avaient été constitués en vue du contrôle économique de guerre.

Le Commissariat impérial pour la période de transition.

Au mois d'août 1916, à la section de guerre des matières premières, succéda une organisation administrative plus vaste, le commissariat impérial pour la période de transition: il devait, en principe, préparer un programme pour ménager la transition de l'état de guerre à l'état de paix; commissariat qui était placé sous l'autorité civile et qui, à son tour, fonctionna en janvier 1917 avec l'office économique impérial.

L'office économique impérial.

Cet office économique impérial, auquel aboutissait tous les services économiques de guerre, fut divisé en deux sections: la section de la politique sociale et la section de la politique économique. La première chargée du ravitaillement et de la distribution, la seconde des problèmes ouvriers.

Cette bureaucratie d'Etat restait en quelque sorte adossée aux cartels, qui fournissaient les éléments de tous les organes économiques de guerre.

La concentration des entreprises s'accentue pour fournir le maximum de production.

Pour subvenir aux besoins de la population civile, malgré les difficultés considérables qui résultent du blocus, il va falloir obtenir de l'industrie allemande le maximum de résultats qu'elle est susceptible de fournir. C'est là qu'on pourra juger véritablement à l'œuvre la puissance exacte de l'organisation industrielle capitaliste. Cette organisation, la plupart du temps avant la guerre, n'a pas fonctionné à plein rendement, parce que la production se trouvait limitée, soit parce que les ouvriers limitaient eux-mêmes leur rendement en travail, soit parce que pour éviter des crises économiques on ne dépassait pas dans les organisations cartélisées un certain contingent.

Cette concentration a lieu par voie d'intégration verticale.

Sous la pression des circonstances, cette industrie va encore se concentrer davantage, par voie de communauté d'intérêts, par voie de participation

Source : BIU Cujas

directe, elle va faire notamment de l'intégration verticale. La concentration, au cours de la guerre, est particulièrement marquée dans trois industries, qui doivent pourvoir à d'énormes besoins militaires, l'industrie chimique, l'industrie sidérurgique et l'industrie du ciment. Les cartels se renforcent, accroissent les pouvoirs de leur comité de direction aux dépens de la liberté et de l'initiative des entreprises adhérentes.

Les cartels acquièrent un caractère obligatoire

Bien plus, ils acquièrent un caractère obligatoire, en ce sens que là où il n'y a pas syndicalisation spontanée, où il n'y a pas constitution d'un cartel volontairement formé par les entreprises intéressées, il y aura syndicalisation forcée, groupement forcé de ces entreprises sous forme de sociétés de guerre ou sous toute autre forme sur l'injonction de l'Etat.

Ce phénomène de syndicalisation obligatoire est quelque chose de très important et de très frappant. Dès 1915, l'Etat prussien intervient pour assurer le renouvellement du plus puissant des cartels allemands, le syndicat rhénan westphalien de la houille, dont le pacte social expire à l'automne de 1915, qui est menacé de désagrégation par suite de certaines difficultés intérieures. L'Etat prussien fait savoir au syndicat, en s'appuyant sur une loi nouvelle, qu'il a fait voter et qui lui confère cette faculté, que si au 15 septembre le syndicat n'a pas procédé à son renouvellement volontaire, un syndicat obligatoire sera créé à sa place, et sous cette menace le renouvellement spontané est obtenu.

D'autres industries, où la cartélisation n'a encore réalisé que des progrès insuffisants, font l'objet de constitution de syndicats forcés, qu'ils soient spontanés ou provoqués, tous les cartels agissent désormais sous le contrôle de l'Etat, représenté par des commissaires. Des programmes industriels sont établis et méthodiquement appliqués; la technique et les procédés industriels font des progrès considérables par l'application de programmes de produits de substitution destinés à parer au déficit des matières premières. On a quelquefois raillé ce système des ersatz; il a donné lieu à un certain nombre d'inventions saugrenues, mais il a aussi permis à l'industrie allemande de réaliser des progrès réels, et un certain nombre de ces ersatz ont donné naissance à des industries durables, notamment dans le domaine de l'industrie textile, fibres de cellulose, tissus de papier etc.

Source : BIU Cujas

Concentration de la production dans les entreprises les mieux outillées. Elle s'opère sous le contrôle de l'office économique impérial.

Un autre progrès a été obtenu par la concentration de la production dans les entreprises les mieux outillées et par la fermeture des autres. Cette méthode de concentration de la production dans les usines les mieux outillées n'est d'ailleurs pas absolument nouvelle; les cartels et les trusts ont déjà à l'occasion pratiqué dans le passé la fermeture des usines inférieures. Il arrivait fréquemment, notamment dans les cartels, où un certain contingent de production était fixé, donnant droit à chacune des entreprises affiliées à un certain quantum de production, basé sur sa capacité productive, qu'une entreprise, pour accroître le quantum de production auquel elle avait droit, achetait une entreprise moins bien équipée et la fermait ensuite pour intensifier sa production dans l'établissement qui disposait d'un outillage supérieur.

Seulement ce qu'il y a de nouveau, c'est que cette politique est appliquée maintenant sur une grande échelle, d'abord sous le contrôle de comités spéciaux, ensuite sous le contrôle de l'office impérial. Les usines qui sont maintenues en activité ont le droit de se faire transférer le combustible, les matériaux, les machines, des usines frappées d'arrêt. On fera le déménagement général des usines fermées pour équiper les usines qui demeurent en activité.

Le rôle du syndicat obligatoire.

D'ailleurs les usines frappées d'inactivité seront indemnisées généralement sur les bénéfices réalisés par celles qui demeurent actives; elles recevront, par exemple, soit une participation aux bénéfices des usines restées en activité, soit un intérêt, une prime d'amortissement du capital qui ne travaille pas, ou bien une redevance fixe, une indemnité de tant par métier supprimé ou par broche frappé d'inactivité. Les prix de vente sont fixés de façon à subvenir au paiement de ces indemnités. C'est le cartel, le syndicat obligatoire, créé sur l'invitation de l'autorité publique ou spontanément, qui détermine ce prix de concert avec les représentants de l'Etat, qui détermine, non seulement les prix de gros, mais les prix de détail, réglementant ainsi le bénéfice des intermédiaires. C'est également le cartel qui détermine les types de fabrication, qui les uniformise, les standardise. Ce système de cartélisation obligatoire a été particulièrement développé dans certaines industries, notamment dans l'industrie du cuir et de la chaussure, où il y avait une société centrale de fabrication des chaussures, une société centrale du commerce des chaussures,

Source : BIU Cujas

en rapport l'une avec l'autre et fixant les prix, les conditions de vente, distribuant les articles entre toutes les maisons, toutes les firmes, qui étaient obligatoirement affiliées à l'une ou à l'autre de ces sociétés.

Grâce à ces mesures, la grande industrie capitaliste exerce une véritable dictature économique.

Toutes ces mesures ont un résultat très net, à savoir que la grande industrie capitaliste va bénéficier d'un renforcement marqué. Elle a reçu, en somme, une sorte d'investiture officielle; ses principaux dirigeants sont devenus des fonctionnaires; elle a fait de nouveaux progrès dans la concentration, dans l'intégration, dans la centralisation du pouvoir de direction. Les grandes entreprises, par l'organe des syndicats exercent une sorte de dictature économique, ce qui ne va pas sans réclamation de la part des commerçants, qui n'ont plus aucun rôle à jouer, ainsi que de la part des petites et des moyennes entreprises, dont les intérêts ne sont pas défendus, qui sont fermées d'office, et qui se plaignent de ne toucher que des indemnités insuffisantes.

L'État prend la direction supérieure de l'industrie.

Un autre résultat, c'est que la main de l'autorité publique est partout; dans le domaine de l'industrie de fabrique, on trouve à tous les degrés des fonctionnaires de l'État, qui surveillent, contrôlent, donnent leur sanction à des propositions qu'ils homologuent. La grande industrie n'exerce ses pouvoirs économiques que sous la direction supérieure de l'État.

La réquisition, le rationnement et la distribution des denrées alimentaires

Dans le domaine des subsistances, l'État allemand, après avoir d'abord fait l'essai du système de la taxation des prix, en a reconnu l'insuffisance et c'est aussi par voie de réquisition des denrées, par voie de rationnement et de distribution par les collectivités publiques, notamment par les groupements de communes, que l'on procède désormais. L'économie de guerre est donc bien une économie de contrainte et de réglementation, qui s'étend à tous; une sorte d'immense gestion publique dans laquelle l'État se sert du mécanisme technique et économique, qui a été créé au cours de l'évolution depuis un demi-siècle par la grande industrie capitaliste. Si ce phénomène est plus accentué en allemagne qu'ailleurs on conçoit qu'il le soit, parce que par suite du blocus l'allemagne est acculée par la nécessité, à la politique obsidionale, à prendre chez elle des mesures qu'est obligée de prendre une place assiégée. Ce phénomène cependant s'est manifesté

Source : BIU Cujas

également chez les autres belligérants ; on le retrouve en Angleterre, en France où l'on trouve des consortiums.

Les consortiums aussi sont nés en France de la nécessité de suppléer par une organisation officielle à la défaillance de l'organisation spontanée.

Les mesures de prohibition ou de restriction en France, pendant la guerre. Le triple rôle des consortiums.

La première mesure artificielle importante que le gouvernement dut provoquer fut le vote, par les Chambres, de la loi du 5 mai 1916 qui l'autorisait à prohiber par décret les importations, de façon à sauvegarder le change français, et d'autre part à économiser les moyens de transports. En conséquence de cette loi, le décret du 22 mars 1917 pose le principe de la prohibition générale d'importations ; des exceptions tempèrent d'ailleurs cette règle. Il y a des dérogations générales pour certains articles, considérées comme indispensables au ravitaillement de la population ou au fonctionnement de l'industrie. Malgré le principe de la prohibition, l'importation de ces articles, qui sont l'objet d'une dérogation générale, demeurera permise. Il y a, d'autre part, des dérogations individuelles pour les marchandises prohibées, lesquelles pourront être l'objet de licences d'importation, qui seront accordées par des comités spéciaux. Il était nécessaire de limiter ces dérogations individuelles pour éviter les abus ; il était par conséquent nécessaire de fixer à cet effet un contingent maximum d'importation par espèces de marchandises et par pays de provenance. C'est ce contingent limité qu'auront à se répartir entre eux l'ensemble des industriels ou commerçants intéressés ; d'où cette autre nécessité de créer un organe apte à réaliser entre tous ces industriels ou commerçants une répartition équitable. Cette nécessité s'impose encore à un autre point de vue ; pour enrayer la spéculation et pour éviter les surenchères inévitables des importateurs particuliers se disputant les marchandises sur les marchés étrangers, le gouvernement est amené à se faire acheteur unique pour le compte des nationaux. Il y est amené de lui-même ; il y est également invité par les gouvernements étrangers qui, de leur côté, s'inquiètent de voir les prix hausser d'une façon extraordinaire sur leur propre marché, aux dépens de leurs propres consommateurs, par ce fait que des étrangers, venus des pays belligérants se disputent les marchandises et leur font atteindre des cours tout à fait excessifs.

Source : BIU Cujas

D'autre part, pour ménager les moyens de transport décimés par la guerre sous-marine, le gouvernement est également amené à recourir à la flotte marchande et enfin pour maintenir le change, il est amené à s'ingérer dans les paiements, à décider qu'aucun envoi de fonds à l'étranger ne pourra avoir lieu en principe si ce n'est pour l'acquit d'une dette commerciale et sans une autorisation du Ministère des Finances.

L'Etat, ainsi constitué unique acheteur sur les marchés étrangers, unique transporteur et contrôleur des paiements, n'aurait évidemment pas pu remplir sa tâche sans une coopération des milieux spécialistes de l'industrie et du commerce; de là le système des comptoirs d'achat et des consortiums. Les comptoirs d'achats ont surtout travaillé pour le ministère de l'armement, en vue de fournir des matériaux aux usines de guerre; les consortiums, sous l'impulsion du ministre du commerce, ont eu pour tâche de subvenir principalement aux besoins de l'industrie nationale en matières premières.

Le consortium était un organe d'achats en commun, agissant au nom et par délégation de l'Etat ou par l'intermédiaire de l'Etat, seul fournisseur. Ce consortium faisait la répartition équitable des matières ainsi acquises sur la base de la capacité de production des entreprises intéressées et il poursuivait également la fixation autour du prix de revient du prix des produits, créés par les industriels au moyen de ces matières premières.

En somme, le consortium remplit trois fonctions essentielles: il est acheteur unique sous les ordres de l'Etat ou pour le compte, ou au nom de l'Etat, il est organe de répartition et il est régulateur des prix.

Formation et organisation des consortiums.

Les consortiums créés sur ce type ont été assez nombreux: consortium de l'huilerie, de l'industrie laitière, de l'industrie cotonnière, etc. Un comité technique, qui siégeait près du ministère du Commerce, présidait à la formation de ces consortiums, élaborait toutes les règles générales qui devraient être observées dans leur constitution. En outre, pour chaque produit, ou pour chaque groupe de produits, un comité interministériel, composé de représentants des ministères intéressés, d'industriels, de commerçants, s'attachait à fixer les besoins nationaux relatifs aux produits ou aux groupes de produits considérés, à fixer le type de fabrication, les quantités à importer de l'étranger,

Source : BIU Cujas

et enfin à déterminer le coût de la transformation de la matière première en produits ouvrés.

Quant au consortium, il jouait le rôle d'agent d'exécution; il était une société anonyme, créée entre les industriels d'un certain groupe, chaque entreprise recevant des actions de cette société, proportionnellement à son importance. Cette société ne devait pas faire de bénéfices, et devait se contenter d'un intérêt fixe, en principe de 6%. Le consortium prenait charge à prix coûtant des matières importées ou des matières réquisitionnées pour le compte de l'Etat; il les rétrocédait à un prix officiellement déterminé à ses adhérents, au prorata de l'importance de leurs usines, c'est-à-dire au prorata de leur capacité de production; il fixait également les prix auxquels ceux-ci devraient les revendre après transformation, lorsqu'ils les écouleraient dans la consommation.

L'affiliation au consortium était facultative en droit, mais indispensable en fait.

En droit, l'affiliation au consortium n'était pas obligatoire; c'était un groupement libre, facultatif; en fait, cette affiliation était à peu près indispensable, puisque les entreprises qui n'en faisaient pas partie se trouvaient exclues de la répartition des matières premières. En fait, également, l'échelle de répartition réduit à l'excès la part de la toute petite et de la moyenne industrie, qui souffraient également davantage que la grande entreprise de la limitation des prix résultant de la taxation officielle. Une entreprise qui fonctionne sur une très grande échelle peut plus facilement se contenter de prix limités qu'une petite entreprise qui, faisant peu d'affaires, est obligée pour ne pas être en perte de demander des prix plus élevés. De même qu'en allemagne, on trouve donc en France les grandes entreprises favorisées par la création des consortiums; de même ce sont elles qui vont bénéficier des énormes commandes de l'Etat, en munitions, en équipement et en armement.

Intervention de l'Etat anglais dans l'organisation de la production nationale.

En angleterre, la situation est analogue. Au moment où la paix est survenue, l'Etat anglais monopolisait tout le commerce de la nation; c'est lui qui décidait quelles importations et quelles exportations seraient permises, quelles seraient interdites; c'est lui qui limitait la faculté de consommation de chaque citoyen, qui exploitait toutes les mines de charbon, qui gérait tous les réseaux de chemins de fer, qui fabriquait des munitions et exerçait son contrôle sur toutes les industries qui, de près ou de loin, contribuaient aux besoins de la défense nationale,

Source : BIU Cujas

qui intéressaient de loin ou de près la conduite de la guerre. L'Etat anglais avait même introduit dans les usines de munitions une sorte de système de régie intéressée, qui lui attribuait le surplus de bénéfices au-delà d'un certain quantum ; cette régie intéressée a été l'origine de l'impôt sur les bénéfices extraordinaires de guerre, créé par la loi anglaise de 1915, appliqué également dans les autres pays.

Progrès considérable de la cartélisation en angleterre pendant la guerre.

En même temps, l'activité fébrile à laquelle était soumise l'industrie anglaise et les profits que les commandes de guerre produisent aux grandes entreprises, ont déterminé un progrès considérable de la cartélisation à laquelle l'Etat anglais de son côté a poussé dans l'intérêt national.

La guerre a accru la force de l'organisation ouvrière dans tous les pays belligérants.

La guerre, qui a accru la puissance de l'organisation capitaliste, a également accru la force de l'organisation ouvrière. Dans tous les pays, il fallait produire beaucoup et à tout prix pour faire face aux besoins de la guerre ; le moindre arrêt dans le travail pouvait avoir des conséquences redoutables, d'autant plus que la main-d'œuvre, qui était déjà réduite du fait des prélèvements qu'avait effectués la mobilisation, était considérablement déficitaire. De là, la nécessité de prévenir tout conflit ouvrier par de larges concessions, qui contribuent à développer le sentiment que la classe ouvrière avait déjà pris de l'importance de son rôle dans la guerre qui se poursuivait.

Force acquise par les syndicats ouvriers allemands pendant la guerre.

En allemagne, jusqu'à la veille de l'armistice, les syndicats ouvriers allemands, en particulier les syndicats socialistes, avaient été des instruments admirablement soumis aux ordres du gouvernement ; les syndicats avaient réprimé avec soin les tentatives de grève, étouffé les revendications de salaires, approuvé la loi du 5 décembre 1916 sur le service civil obligatoire, qui imposait à la classe ouvrière un surcroît de travail au profit de la nation, et avaient encouragé, par des manifestations diverses, les ouvriers à observer scrupuleusement cette loi.

Les Comités ouvriers.

D'ailleurs, la loi allemande du 5 décembre 1916 donnait en compensation une satisfaction importante aux ouvriers, elle leur faisait une concession à laquelle ils tenaient beaucoup ; dans toute entreprise de plus de 50 personnes, intéressant la défense nationale ou le ravitaillement de la population

"Les Cours de Droit" 6, PLACE DE LA SORBONNE
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
J

Source : BIU Cujas

civile, un comité ouvrier devait être créé pour représenter le personnel vis-à-vis de la direction et traiter avec elle de toutes les difficultés relatives au contrôle du travail.

La Convention de nov. 1918 sur les communautés de travail.

A la révolution allemande, on se rendra compte de la force acquise par les syndicats, lorsqu'on verra, dans l'espace de quelques mois, leurs effectifs prendre un développement prodigieux, surtout lorsqu'on verra les grands industriels sentir la nécessité de jeter du lest et de passer avec eux, au mois de novembre 1918, une sorte de compromis, une convention sur ce qu'on appelle les arbeitgemeinschafften (communautés de travail), conventions qui reconnaissent d'abord ce que les grands industriels allemands jusque-là s'étaient toujours refusés à faire, à savoir, traiter avec les représentants des ouvriers, qui fait d'autre part du contrat collectif de travail la forme normale du contrat ouvrier en allemagne; convention qui accepte le principe de la création de commissions paritaires, composées de délégués des syndicats patronaux et de délégués des syndicats ouvriers qui, pour chacune des grandes branches de l'activité économique, régleront, soit en commission locale, soit en commission centrale, toutes les questions importantes, questions de travail, questions de clauses du contrat collectif, questions de salaires, questions d'application des lois sociales, questions d'approvisionnement des matières premières, etc.

Dès le début de la guerre, le gouvernement anglais traite avec les trade-unions.

En Angleterre, dès le début, le gouvernement avait dû traiter avec les syndicats anglais et obtenir des trades-unions qu'elles renoncent à l'application des règles restrictives qu'elles imposaient au personnel syndiqué, limitation de la durée du travail, exclusion des femmes de certains emplois, limitation du rendement du travail, chaque ouvrier syndiqué ne devant pas accomplir par exemple, par heure, plus d'une certaine tâche, de façon à ne pas empiéter sur la part de travail disponible pour ses camarades. En 1917 cependant, la cherté croissante de la vie et la lassitude de la guerre, provoquent une agitation générale dans les milieux ouvriers; des travaux d'une commission extra-parlementaire, organisé d'urgence par le gouvernement, présidée par un grand filateur, Whitley, sort toute une organisation de comités mixtes de la grande industrie, comités qu'on appellera les Conseils Whitley.

Les Conseils Whitley.

Cette organisation n'est pas obligatoire, elle

Source : BIU Cujas

est simplement proposée aux industriels, ainsi qu'aux ouvriers, mais un memorandum du gouvernement, en 1917, invite officiellement les industries à l'adopter, et très rapidement les conseils "Whitley se multiplient dans la plupart des branches de la grande industrie.

En principe, il y a dans chaque industrie trois conseils hiérarchisés, composés d'un nombre égal de représentants des patrons et de représentants des ouvriers, désignés par leurs syndicats respectifs, comités d'usines, comités de district ou de région et comité national.

Ces conseils peuvent régler toutes les conditions du travail, et leurs décisions ont force obligatoire: apprentissage, embauchage, hygiène et sécurité du travail, conciliation et arbitrage, tarifs de salaires, sont de leur compétence, chaque conseil ayant d'ailleurs son domaine propre. Le conseil national réglera les questions de salaires et s'occupera des règles générales qui intéressent l'ensemble de l'industrie; le conseil de district réglera les questions qui sont spécialement d'intérêt régional; le conseil d'usine veillera à l'application des décision prises dans l'usine où il fonctionne, il établira des relations entre la direction et le personnel de cette usine qu'il aura qualité officielle pour représenter.

Les Comités mixtes dans les usines réquisitionnées en France.

En France, les mêmes préoccupations se marquent d'abord par l'allocation de salaires élevés aux ouvriers travaillant dans les usines de guerre, réquisitionnées par l'Etat, et aussi par l'institution, en vertu d'un décret du 17 janvier 1917, de comités mixtes de conciliation dans les usines non réquisitionnées, travaillant pour le compte de l'Etat. Ces comités, qui fonctionneront obligatoirement pour tout le personnel non militarisé et non mobilisable; le mobilisable est militarisé naturellement et soumis aux règles de la discipline militaire. Ce personnel non mobilisé et non mobilisable, représenté par des comités d'arbitrage, perd par contre la faculté de se mettre en grève en cas de conflit, qui devra être nécessairement résolu par l'arbitrage du comité.

Les délégués ouvriers dans les usines de guerre.

Enfin, par voie de circulaire, le ministre de l'armement invita les industriels à créer dans les usines de guerre des délégués ouvriers désignés par le personnel, chargés de veiller à la bonne application des réglements du travail et d'aplanir les difficultés industrielles, survenant entre les ouvriers et la direction.

Source : BIU Cujas

Quoi qu'il en soit, dans tous les pays, à la fin de la guerre, la classe ouvrière se retrouve plus forte, mieux organisée, qu'elle ne l'était au début de 1914.

La guerre a amené l'intervention directe de l'Etat dans le régime de la production.

Ainsi, la guerre a travaillé dans le sens de l'évolution industrielle; en l'espace de quatre années, la guerre a fait franchir à cette évolution une étape considérable, elle a précipité la cadence d'un mouvement qui se poursuivait depuis très longtemps, en activant la concentration de la grande industrie, en augmentant la puissance de l'organisation capitaliste, en augmentant également la puissance de l'organisation des masses ouvrières. En même temps, elle a fait apparaître quelque chose de nouveau, l'intervention directe de l'Etat dans le régime de la production. La prise en mains, par l'autorité publique, de la direction de la vie économique doit avoir une influence sur l'après-guerre.

Conséquences de l'économie de guerre sur l'organisation économique d'après-guerre.

Quand il s'agit de rechercher quelles sont les conséquences de l'économie de guerre, sur l'organisation économique d'après-guerre, on éprouve un certain embarras, d'abord parce qu'il est toujours téméraire de risquer des prophéties en matière économique, ensuite parce qu'il est plus imprudent que jamais de s'y livrer à l'heure actuelle, étant donné que l'on est en présence de plus d'inconnues, à savoir la situation politique et sociale de demain, la situation politique et sociale de la Russie, peut-être même celle de l'Angleterre ou encore la situation financière de la France. Dans ces conditions il est téméraire de s'aventurer à dire quelle sera la situation économique de l'Europe dans quelques années. De plus, le champ d'observations offert par la France est peut-être celui qui fournit le moins d'indications, parce que l'évolution industrielle est moins accusée dans ce pays qu'ailleurs, et que les grandes forces économiques, qui semblent appelées à jouer un rôle déterminant dans la vie des peuples, y sont moins développées qu'à l'étranger. La grande industrie française n'a pas acquis le degré d'organisation de la grande industrie allemande, par exemple; d'autre part, la classe ouvrière française, à la suite de l'imprudente tentative de grève générale de 1920, a subi un échec retentissant qui a laissé l'organisation syndicale affaiblie et ébranlée. En outre, et surtout, la France possède, dans sa population agricole, un élément modérateur, qui fait frein à la poussée in-

Source : BIU Cujas

dustrialiste. La France est au fond un peuple traditionnaliste et en dépit des transformations économiques, c'est peut-être en France que s'est le mieux conservé l'attachement aux vieilles conceptions individualistes de liberté et de concurrence. On a maintes fois relevé ce fait que les ententes industrielles françaises sont beaucoup plus fragiles que les ententes industrielles de l'étranger, beaucoup plus soucieuses de ne pas léser les grands principes de liberté, d'autonomie des associés. Ainsi il est plus facile de se documenter sur les statuts et la situation, sur les ressources des industriels étrangers que sur la situation des institutions et les ressources des mêmes industriels en France. Les syndicats eux-mêmes ne peuvent obtenir souvent de leurs membres adhérents des renseignements qui leur seraient indispensables pour mener leur tâche à bien. C'est donc en France, pour s'en tenir aux grandes puissances européennes, que les ententes sont le moins dessinées et il semble bien que dans l'évolution économique de demain la France ne doive pas être appelée à exercer une influence directrice, elle marchera simplement sans doute dans le sillage tracé par les autres pays. Il est difficile d'apercevoir avec quelque netteté vers quel régime ces autres pays seront entraînés, d'abord à cause des inconnus signalés plus haut, aussi parce que le monde actuel est travaillé de forces plus ou moins antagonistes, plus ou moins contraires, dont il est impossible de savoir si les unes finiront par l'emporter sur les autres ou si, au contraire, elles parviendront à se combiner, à s'organiser ensemble dans une formule d'équilibre.

Ce qu'il est toutefois permis de tenter, c'est de dégager quelles sont les forces dont l'action est susceptible de se faire sentir sur les transformations de l'économie actuelle.

La grande industrie capitaliste est sortie affermie et triomphante de la guerre.

Une première force qui est sortie de l'épreuve de la guerre affermie et triomphante, c'est la force de l'organisation capitaliste. L'organisation capitaliste était servie, non seulement par les nécessités économiques de la guerre, elle l'a été également par la hausse des prix consécutive à la guerre, qui a procuré aux grandes entreprises de très larges profits. Lorsque cette hausse, qui était un peu factice, a fait place à la baisse, et qu'est survenue la crise économique de 1920, bien-

Source : BIU Cujas

que toutes les entreprises se soient trouvées plus ou moins atteintes, il est cependant certain que les grandes entreprises ont mieux supporté la tourmente que les petites, les très grandes plus facilement que les grandes, parce qu'elles étaient moins vulnérables aux blessures économiques. En tous cas, la crise économique, qui a été la conséquence de la hausse excessive des prix, a contribué encore à perfectionner l'organisation économique, parce qu'il a fallu se protéger contre les risques qui menaçaient toutes les industries, par une application plus stricte des modes d'organisation capitaliste, par une plus grande concentration, par des ententes plus complètes entre les entreprises, enfin par des relations plus étroites de l'industrie et de la banque.

La guerre a révélé la puissance d'organisation de l'industrie capitaliste.

Surtout la guerre a révélé l'extraordinaire puissance d'organisation, l'extraordinaire force de résistance que la grande industrie capitaliste possède. C'est cette force de résistance, c'est cette puissance d'organisation, qui a permis aux belligérants de prolonger la guerre au-delà de toutes les limites de temps que l'on pouvait concevoir comme raisonnables, au moment où elle a éclaté. L'industrie des peuples belligérants a réalisé de véritables miracles en assurant le ravitaillement de la population civile et des armées pendant plus de quatre années, notamment en subvenant aux besoins de plusieurs millions d'hommes, qui avaient cessé de produire, et qui étaient de grands démolisseurs, de grands consommateurs de munitions, d'armes, d'équipements, de richesses de toutes sortes. Sans l'ossature économique extrêmement robuste que l'Etat a trouvé toute constituée par le capitalisme, et sur laquelle il a pu s'appuyer, il est très certain que les nations se seraient effondrées après le premier choc.

L'armature économique de la grande industrie est seule assez solide pour constituer la charpente de l'économie d'après guerre.

Cette armature économique qui a supporté sans craquer le faix des années de guerre, est seule assez solide pour constituer la charpente de l'économie d'après guerre. Cette constatation s'impose aux adversaires les plus déterminés du régime capitaliste. Les bolchevistes eux-mêmes en ont fait l'expérience, bien avant que d'être amenés à solliciter le concours des capitalistes étrangers, en leur proposant des concessions, lorsqu'ils se sont rendu compte que les industries nationalisées, étatisées, étaient vouées à la catastrophe, si elles n'étaient pas placées sous la direction d'un état-major, formé à l'école de l'in-

Source : BIU Cujas

dustrie capitaliste. A ce moment, ils ont commencé à chercher à faire revenir à l'intérieur des industries de l'étranger. Plus significative peut-être a été l'attitude du parti socialiste allemand, lorsque la révolution de 1918 lui a mis, un peu à son corps défendant, le pouvoir entre les mains. Obligés d'abord, parce qu'il fallait donner un apaisement aux plus violents et aussi par nécessité professionnelle, puisque c'était un parti socialiste, de faire du socialisme, ensuite éclairés par les premiers résultats de l'expérience bolchevistes, les syndicats socialistes allemands et les parlementaires du parti, n'ont rien eu de plus à cœur que de signaler le danger des expériences prématurées et la nécessité de concilier ce qu'il peut y avoir de viable dans le socialisme avec le maintien d'un régime de production qui a fait ses preuves d'une façon extrêmement brillante au cours de la guerre.

Les formules socialistes s'aménent en allemagne.

Aussi, la loi dite de socialisation du 23 mars 1919, qui pose le principe de la socialisation du charbon, des forces hydrauliques, des mines, et d'une façon générale de toutes les industries, qui sont mûres pour une transformation de régime, se borne-t-elle à poser un principe; elle se garde de dire ce qu'elle entend par socialisation, et lorsque la constitution allemande du mois d'août 1919 vient consacrer un de ses titres aux principes économiques et incorporer dans ses articles le texte de la loi du 23 mars 1919, à peu de changements près, elle n'est pas davantage explicite, et ne dit pas ce qu'on doit entendre par socialisation. De toutes les lois qui devaient déterminer la façon dont serait réalisé, appliqué ce principe, extrêmement vague, la loi principale, celle sur les mines, est restée en panne, personne ne s'entendant au sein des commissions chargées de son étude, parce qu'en réalité personne ne désirait que la loi aboutît. Quant aux lois sur l'économie du charbon, qui est du même jour que la loi de socialisation, que la loi sur la potasse et sur le fer, elle établit un régime qui a beaucoup plus d'affinités avec la cartélisation qu'avec la formule socialiste traditionnelle; elle laisse subsister les entreprises privées.

Une formidable poussée capitaliste se produit en allemagne après la guerre.

Tandis que les formules socialistes s'aménent on assiste par contre à une formidable poussée capitaliste: l'allemagne, au lendemain de la guerre, se couvre de syndicats, de cartels, de fédérations industrielles; c'est par 50, 60 et 70 par mois, que les revues allemandes qui donnent un catalogue de tous les

Source : BIU Cujas

syndicats et de tous les cartels industriels nouvellement formés, - alors qu'on serait bien en peine en France de savoir combien il en existe, - comptent ces nouvelles constitutions, et les dirigeants effectifs de ces combinaisons ne sont pas des hommes nouveaux, des hommes de la révolution, des hommes d'après-guerre, ce sont les chefs industriels reconnus d'avant-la guerre, Hugo Stines, Thyssen, Krupp, Flaniel, etc., tous les grands industriels avec lesquels la France a eu à négocier les accords de la Rhur.

La guerre a précipité le mouvement de concentration dans toutes les branches de l'industrie allemande.

La guerre et ses suites ont précipité en allemagne le mouvement de concentration dans toutes les branches de l'industrie, surtout dans la métallurgie et les mines; d'énormes groupements, les konzern se constituent par le lien de prises de participations, de communautés d'intérêts, c'est-à-dire d'échanges d'actions. Les cartels et les trusts d'avant-guerre sont bien loin distancés par ce qu'un orateur du parti du centre a appelé lui-même, les organisations mammouths de l'après-guerre.

Ce mouvement de concentration et de cartelisation, on le retrouve en angleterre et, à un moindre degré, en France, dans l'industrie textile, cartel des manufactures du Nord, dans l'industrie métallurgique, où se sont constitués plusieurs groupes, le groupe de Lorraine et le groupe du Creusot, en même temps que progresse l'organisation capitaliste, ses formes se précisent.

A l'économie spontanée se substitue de plus en plus l'économie d'après un plan.

Autrefois, l'organisation capitaliste était issue spontanément des nécessités de la lutte économique; c'était, en somme, une réaction spontanée, un système d'auto-protection instinctive contre les dangers et les risques, les déperditions de la concurrence. Maintenant, cette organisation prend conscience d'elle-même, de son génie créateur, et devient une œuvre de volonté et de raison. A la vieille formule de la concurrence, régulatrice de la vie économique, et génératrice d'un ordre spontané, formule sur laquelle on avait commencé à émettre des doutes, vers la fin du XIXe s., elle oppose un principe nouveau, le principe de ce qu'on appelle, de l'autre côté du Rhin, l'économie d'après un plan. L'économie n'est plus livrée au hasard d'initiatives désordonnées, aux aléas du régime de la concurrence, s'exerçant d'individu à individu, mais suivant un plan, avec un programme; c'est-à-dire en somme en appliquant avec plus de méthode et d'une façon générale la politique que les

Source : BIU Cujas

cartels allemands avaient commencé à appliquer depuis plus de 30 ans, la politique qui règle la production des entreprises syndiquées suivant une vue d'ensemble, qui fixe un tarif des prix de vente d'après les conjectures du marché, qui unifie les types de fabrication, qui ferme les exploitations en surnombre ou mal agencées, qui répartit les commandes suivant les convenances géographiques, qui concentre et qui groupe.

La meilleure méthode de concentration des groupes industriels.

Quelle est d'ailleurs la meilleure méthode d'application, quelle est la meilleure méthode de constitution de ces groupes, qui agissent suivant un plan méthodique et coordonné, c'est ce dont discutent apprement les spécialistes allemands. Deux systèmes sont en présence: le système de Rathenau,

a) le système de Rathenau.

la concentration horizontale, c'est-à-dire la fusion ou la fédération de toutes les entreprises appartenant à un même stade d'industrie, par exemple la fédération ou la fusion de toutes les mines de charbon, la fédération de toutes les aciéries, la fédération de toutes les entreprises de produits chimiques. Chaque branche d'industrie sera ainsi organisée rationnellement, chaque entreprise sera spécialisée dans la production d'un article spécial, aura son matériel, son outillage spécialisé dans cette fabrication. On poussera par conséquent au plus haut degré la pratique et les avantages de la division du travail industriel.

Le système d'Hugo Stinnes.

L'autre système est le système de Hugo Stines, la combinaison verticale, c'est-à-dire l'intégration érigée en système, l'union de toutes les branches d'industrie qui, depuis la fourniture du combustible et des matières premières jusqu'à la livraison aux consommateurs de l'article fini, se succèdent dans l'élaboration des produits. Ce système est celui qui donnera naissance à la mine-usine, entreprise qui sera associée à une mine de combustible, de minerai de cuivre, etc. C'est sur ce type que se sont constitués tous les grands konzern, comme le konzerne Siemens, le konzern Schonkert de l'électricité, de la métallurgie ou du charbon, qui compte plus de 100 000 ouvriers. Les différents konzerns à la tête desquels se trouve placé Hugo Stinnes, qui rassemble dans de vastes organisations solidaires les unes des autres financièrement, l'électricité, le service de distribution de

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE

Source : BIU Cujas

toutes les fonctions de la métallurgie, depuis la construction des navires jusqu'à celle des machines, et enfin les mines de charbon et celles de fer, un système qui, s'il était poussé à ses dernières limites, aboutirait comme on l'a dit, à faire de l'allemagne économique une sorte de nouvel empire féodal, qui serait composé d'une vingtaine de grands duchés industriels. En un mot l'après-guerre tend à remplacer le grand capitalisme par ce qu'on pourrait appeler le sur-capitalisme, et il est vain de se dissimuler que si la dictature de l'allemagne venait à se réaliser, il y aurait un très réel danger de tyrannie économique pour l'avenir.

L'action de l'Etat dans la vie économique pendant la guerre.

Une autre force dont la guerre avait également exalté l'énergie, c'est l'action de l'Etat; c'est l'Etat qui, soit directement, soit par l'organe de grandes organisations du grand capitalisme, auxquelles il déléguait une partie de ses pouvoirs et qu'il avait placées sous son contrôle, qui a réglé jusque dans ses moindres détails la vie économique des peuples pendant la durée de la guerre, et qui a continué à le faire pendant un certain temps après l'armistice. Or, à l'inverse du capitalisme, l'Etat est sorti du conflit diminué à deux points de vue. Il en est sorti ruiné et la détresse financière est une mauvaise condition pour garder son indépendance. L'Etat, vivant d'emprunts au jour le jour, réduit au rôle de solliciteur, ne peut subsister que soutenu par la puissance financière et économique du capitalisme, il est obligé de solidariser ses intérêts avec les intérêts des milieux d'affaires, et d'user de ménagements vis-à-vis d'eux pour leur faire accepter sa politique. Le paradoxe d'une allemagne socialiste, gouvernée par le parti des grands industriels et la politique de Lloyd George en Angleterre en fournissent une démonstration tout à fait éclatante.

Mais il est sorti diminué de l'épreuve de la guerre à deux points de vue:

1°) Il est sorti ruiné.

2°) Il est sorti déconsidéré.

En second lieu, les procédés de l'économie de guerre ont valu à l'Etat une très grande impopularité; des critiques très sévères, très fondées si l'on se place au point de vue des principes, pouvant peut-être se justifier, si l'on se place en présence des faits et si l'on tient compte de toutes les difficultés extraordinaires que, dans l'espace de quelques mois, les administrations publiques étaient amenées à résoudre. En tout cas, l'opinion publique tint rigueur à l'Etat des mesures de contrainte, des cartes de rationnement, des interdictions de toutes sortes

Source : BIU Cujas

qu'il a faites. On a vu disparaître un par un les derniers vestiges de l'économie coercitive de guerre, vestiges auxquels d'ailleurs l'Etat s'est cramponné tant qu'il a pu, car il voyait un moyen de maintenir son autorité, aussi parce que certains fonctionnaires y voyaient un moyen de prolonger leur raison d'être. Chacun a le souvenir du temps qu'il a perdu, des gênes qu'il a souffertes, quand il a fallu attendre dans les bureaux des autorisations administratives, des permis d'importation qui n'étaient pas prêts à temps. D'autre part, dans la plupart des services exploités, l'Etat s'est montré prodigue et incapable (flotte d'Etat en France).

L'expérience d'étatisation bolcheviste n'a fait que confirmer la condamnation portée contre l'intervention de l'Etat dans le domaine économique.

L'expérience d'étatisation bolcheviste n'a fait que confirmer la condamnation que les leçons de la guerre avaient permis de porter contre les entreprises d'Etat, et cette condamnation n'est pas moins sévère et pas moins absolue chez le parti socialiste que chez les partis bourgeois; c'est ainsi que le socialiste belge Vandervelde a pu intituler son dernier ouvrage: "Le socialisme contre l'Etat". A la révolution allemande, la social-démocratie a proclamé avec toute l'énergie possible sa haine contre la routine bureaucratique contre le fonctionnarisme économique, qui étouffe l'initiative et les responsabilités, et insisté sur l'abîme qui sépare la socialisation et l'étatisation. C'est un fait important; en effet, si avant la guerre on avait pu entendre quelquefois ce langage dans la bouche des milieux syndicalistes, il était tout à fait nouveau pour la grande majorité du parti socialiste. L'idée qui se trouve au fond du collectivisme marxiste, c'est l'idée du passage entre les mains, et sous la gestion de l'Etat collectiviste, des entreprises capitalistes, dont la classe patronale sera expropriée. En réalité, à l'heure actuelle, les seuls marxistes ce sont les bolchevistes. Même après avoir cherché à appliquer le marxisme intégral, ils ont dû y renoncer et introduire une nouvelle économie politique, faire appel au capitalisme; c'est la reconnaissance du principe de l'adaptation de la rémunération au service rendu.

Les deux notions auxquelles se réduit aujourd'hui le programme socialiste.

En répudiant le principe de la gestion collectiviste, en laissant subsister la propriété individuelle, l'entreprise capitaliste et le salariat, le socialisme renie des anciens programmes et finit par se réduire à deux notions, qui ne sont pas spécialement socialistes, la notion de la participation ouvrière à la

Source : BIU Cujas

gestion des entreprises, et la notion d'un contrôle supérieur de l'Etat sur les économies privées, pour faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. L'Etat, érigé en une sorte de contrôleur général de l'organisation économique, c'est là peut-être un rôle sans lequel il est possible qu'il retrouve un jour une partie du pouvoir, de l'autorité et du prestige, qu'il a perdus par ailleurs.

La guerre a replacé au premier plan le problème de la production des richesses.

La guerre, en effet, en menaçant d'arrêter le mécanisme économique a rappelé brutalement cette vérité élémentaire, qu'on avait un peu oubliée, que la question de la production de la richesse est pour les peuples la question vitale, et le marasme où se trouve plongé l'Europe depuis la guerre rappelle chaque jour davantage cette vérité. Dans la seconde moitié du XIXe s. alors que la production était abondante et que surtout elle suivait une marche croissante, on s'inquiétait beaucoup moins de la quantité des produits que de l'équité plus ou moins grande des principes, qui présidaient à la répartition de ces produits. Ce qui importait, tant que la masse à partager était jugée suffisante et qu'elle était destinée à s'accroître de plus en plus, c'était de savoir comment il convenait de partager cette masse. Aussi, pendant un demi-siècle l'économie politique a-t-elle travaillé surtout à étudier le problème de la répartition des richesses. Les événements actuels ont montré qu'avant de se préoccuper de la façon dont on partagera les richesses, ce qui importe, c'est la quantité de ces richesses, l'abondance de la production, de sorte qu'on est revenu à un point de vue, qui avait été celui des premiers économistes classiques, et qui avait été plus ou moins abandonné dans la seconde moitié du XIXe s.

Le problème de la production ne peut plus être considéré comme une affaire privée.

C'est une affaire d'ordre public.

Or, la solution du problème de la production dans les grandes nations modernes, étant donnée l'importance qu'a prise ce problème dans les économies, qui sont devenues déficitaires du fait de la guerre, ne peut plus être considérée comme une affaire privée, abandonnée à l'initiative des particuliers ; c'est une affaire d'ordre public. L'idée sur laquelle Rathenau insiste, c'est que le plus modeste des producteurs remplit une fonction sociale, et que la communauté a le droit, même le devoir, de veiller à ce que cette fonction sociale soit bien remplie. Il est donc normal que l'Etat contrôle cette fonction essentielle

Source : BIU Cujas

puisqu'à la vieille idée de l'ordre spontané résultant de la concurrence, a succédé cette idée toute différente d'une économie rationnellement, méthodiquement aménagée, conduite suivant des méthodes déterminées et non plus livrée au hasard des conjonctures. Du moment qu'il y a méthode, il y a naturellement place pour l'appréciation et le contrôle de l'Etat.

Le contrôle de l'Etat sur la production apparaît comme indispensable.

Le capitalisme d'Etat.

Ce contrôle n'est pas seulement naturel, il est indispensable. En effet, la technique économique du capitalisme a fait ses preuves, aucun mécanisme d'Etat ne saurait remplacer efficacement l'organisation capitaliste; de cela, non seulement les partisans de l'économie libérale, mais les représentants actuels du socialisme sont complètement persuadés. Seulement cette technique capitaliste est aux ordres d'intérêts particuliers, qui se préoccupent plus des bénéfices à réaliser que de la satisfaction de l'intérêt général. Or, l'école classique elle-même, en développant sa thèse de l'identité des intérêts particuliers et de l'intérêt général, y a apporté cette réserve essentielle que cette identité ne peut se réaliser, se vérifier, que dans un milieu de concurrence, et qu'un régime de monopole fera au contraire du monopoleur un adversaire de l'intérêt général, un ennemi du peuple. Or, la situation de monopole à laquelle se sont élevées les grandes organisations capitalistes a mis entre leurs mains, à l'époque actuelle, dans cette période de sur-capitalisme, un pouvoir d'oppression effrayable, si ce pouvoir n'est pas limité par le veto de l'Etat, représentant les intérêts généraux, protecteur des ouvriers et des consommateurs. L'Etat, intervenant dans la constitution des grands cartels, approuvant les programmes, homologuant les tarifs de prix, exigeant pour ses délégués et pour les représentants des consommateurs et des ouvriers une place dans la direction de ces cartels, se servant au besoin de la technique même de l'organisation capitaliste pour intervenir comme actionnaire dans les grandes entreprises et pour participer ainsi à leur gestion et à leurs bénéfices: c'est là une formule nouvelle, qui est pour élargir les attributions de l'Etat, qui se développera peut-être dans l'avenir et à laquelle on a donné le nom de capitalisme d'Etat.

En fait, c'est à ce capitalisme d'Etat que se ramène ce qu'on appelle aujourd'hui socialisme et socialisation en allemagne.

On ne peut montrer en détail la façon dont on

Source : BIU Cujas

Comment on a essayé, en allemagne, d'organiser ce contrôle.

a cherché à réaliser cette formule dans le régime économique de l'électricité, du charbon ou de la potasse; il suffira d'indiquer que dans ces lois générales on trouve l'application du principe de la cartellisation obligatoire avec la constitution de districts industriels et la juxtaposition à l'organisation capitaliste, qui est centralisée et systématisée, d'organes de contrôle et de conseils officiels, où siègent des techniciens désignés par l'Empire, des fonctionnaires, des consommateurs et des ouvriers.

L'économie du charbon en allemagne.

Dans l'économie du charbon par exemple les producteurs sont groupés en cartels de districts. Un de ces cartels de districts, c'est le fameux syndicat rhénan-westphalien des houilles; ces cartels régionaux sont groupés à leur tour en une fédération, en un cartel central, les travailleurs devant être ailleurs représentés dans leur direction. Au-dessus est placé le conseil d'Empire du charbon, sorte de petit parlement économique, où figurent des patrons, des ouvriers, des commerçants, des consommateurs, etc. Ce conseil d'Empire du charbon n'a pas d'attributions spéciales; il a la direction générale de l'économie du charbon, il contrôle l'activité des cartels et des syndicats. Les cartels, les syndicats régionaux règlent la production, la consommation propre des mines-usines, c'est-à-dire la quantité de charbon que les usines intégrées à des mines de houille ont le droit de garder pour assurer leur fonctionnement; ils règlent enfin la vente du charbon sous la surveillance du conseil d'Empire. Le conseil d'Empire, à son tour, est sous la surveillance du gouvernement impérial, qui se réserve le droit de régler les prix sur l'avis du cartel central et du conseil d'Empire.

Le conseil d'Empire du charbon.

A côté du conseil d'Empire du charbon, on trouve constitués, sur des types qui s'en rapprochent plus ou moins, un conseil de la potasse, un conseil de l'électricité, etc.

L'idée du contrôle industriel de l'Etat en angleterre et en France.

C'est en allemagne que ce système a reçu, au moins théoriquement ses premières applications, mais on ne le rencontre pas uniquement en allemagne. L'idée de la participation industrielle à la gestion des entreprises capitalistes, l'idée du contrôle industriel de l'Etat a été agitée en angleterre après la guerre, elle l'a été également en France au lendemain de la guerre, lorsque M. Clémentel, ministre du commerce, envisageait la possibilité de poursuivre après la guerre la politique des consortiums. Les projets de

Source : BIU Cujas

M. Clémentel n'ont pas abouti ; cependant il en subsiste quelques vestiges dans le projet de loi, déposé par le ministre actuel de la justice, M. Cobrat, qui cherche à préciser le domaine d'application de l'art. 419 du C.c. qui établit des sortes de cartels, de coalitions de producteurs, reconnus officiellement, et qui ont à faire une déclaration d'existence.

Lois ou projets de lois établissant des entreprises mixtes.

Le législateur français également, dans des lois récentes ou des projets de lois, a introduit, dans l'organisation économique le principe de l'entreprise mixte, avec participation des usagers et des collectivités publiques.

Loi sur l'aménagement du Rhône.

La loi du 27 mai 1921 sur l'aménagement du Rhône, prévoit une ou plusieurs sociétés concessionnaires, dont le capital-actions sera couvert par les collectivités et par les établissements publics intéressés, c'est-à-dire les départements, les grandes villes, les Chambres de commerce, les Compagnies de chemins de fer, les sociétés industrielles, les syndicats agricoles, les particuliers, et d'une façon générale les consortiums de consommateurs, de tous ceux qui, de près ou de loin, sont destinés à jouer le rôle d'usagers des forces hydrauliques. L'Etat intervient dans la combinaison pour garantir l'intérêt et l'amortissement du capital-obligations ; en échange, il participe aux bénéfices et à la gestion. Dans le conseil d'administration, des représentants de l'Etat, des départements et des communes, c'est-à-dire des collectivités publiques, ont 2/3 des sièges ; l'Etat, à lui seul, s'est réservé les 2/5 de ceux-ci et s'est attribué la nomination du président du conseil d'administration.

Le projet de loi sur les mines de potasse d'Alsace.

Dans le projet de loi sur les mines de potasse, voté par la Chambre, les mines sont amodiées pour 75 ans à une société nationale anonyme unique ; le capital est souscrit suivant un pourcentage que la loi fixe elle-même, par plusieurs groupes ; le groupe agricole souscrira 50 % ; il est constitué par les syndicats agricoles et différentes sociétés agricoles ; le groupe des industries chimiques, consommatrices de potasse, souscrira 10 %, les sinistrés d'Alsace, 5 %, les porteurs des anciennes parts minières, 15 %, le personnel, 5 %, enfin les collectivités publiques, départements, communes, chemins de fer d'Alsace, 5 %. Ces différents groupes seront représentés proportionnellement à la part de capital qu'elles auront souscrit au sein du conseil d'administration, où l'Etat sera représenté par deux commissaires. Un comptoir de vente sera créé, dont les

Source : BIU Cujas

statuts seront établis après approbation du Ministère des Finances et du Ministère de l'agriculture; les prix intérieurs ne pouvant excéder les prix pratiqués pour l'exportation.

Le projet de loi sur l'ammoniaque synthétique.

Enfin, dans le projet sur l'ammoniaque synthétique, il est prévu la constitution d'une société de l'azote, dont le capital sera fourni jusqu'à concurrence des 2/5 par 4 groupes de collectivités; le groupe agricole, syndicats et associations agricoles diverses, le groupe des Chambres de commerce et des producteurs de produits chimiques, le groupe des syndicats ouvriers et des coopératives ouvrières, et enfin le groupe des souscripteurs privés. Ces quatre groupes nommeront chacun un membre du conseil d'administration et les quatre membres ainsi désignés désigneront à leur tour deux membres de façon à porter à six le nombre des membres représentant les intérêts privés. Quant à l'Etat, il apportera les 3/5 restants du capital; il sera représenté, au sein du Conseil d'administration, par 14 membres, dont 4 seulement pourront être des fonctionnaires, pris parmi les fonctionnaires des ministères de la guerre, de l'agriculture ou des finances; les autres membres du conseil d'administration désignés par l'Etat, le seront sur la présentation des différentes collectivités intéressées; ils devront comprendre 3 représentants des associations agricoles, 2 techniciens, etc.

Telle est la formule nouvelle de l'entreprise mixte où l'Etat s'associe aux intérêts privés pour limiter leur influence, et pour les contrôler, formule que l'on trouve non seulement en allemagne, mais aussi dans la législation française.

Pour que l'Etat puisse jouer son rôle de contrôleur de la production il faut qu'il soit puissant et respecté.

Il y a lieu de faire une réserve en ce qui concerne l'augmentation de puissance que l'Etat pourrait être appelé à tirer de son rôle nouveau de contrôleur de l'industrie. Pour que l'Etat, en effet, puisse contrôler les intérêts particuliers sans risquer d'en devenir l'esclave ou le serviteur, - ce qui s'est passé en allemagne, - il importe que l'Etat soit puissant et respecté. Or, l'Etat supporte toujours les conséquences du discrédit qu'il s'est attiré pendant la guerre, discrédit qui a remis en vogue un certain nombre d'idées, qui ne sont pas absolument nouvelles, mais qui n'avaient pas pris la force qu'elles ont acquises depuis la guerre, à savoir les idées que l'on trouve dans les livres avancés chez les syndicalistes, et avec des formules différentes, telle que la formule de la représentation des intérêts, dans les milieux les plus conservateurs.

Source : BIU Cujas

Danger que présenterait la substitution d'un Etat économique à l'Etat politique.

Puisque, a-t-on dit, l'Etat tel qu'il est actuellement constitué, c'est-à-dire l'Etat politique, a démontré, au cours de la guerre, son incapacité politique, puisque la bureaucratie des fonctionnaires s'est montrée inférieure à sa tâche et que le Parlement politique a attesté son incompétence dans le domaine des questions économiques, il importe d'enlever à l'Etat politique ses attributions économiques, et de créer à côté de lui, en le confinant dans les attributions de politique pure, un Etat économique. A cet Etat économique, il faudra créer des organes nouveaux, différents de ceux sur lesquels s'appuie aujourd'hui l'organisation de l'Etat politique. Cet Etat économique devra posséder tout d'abord un Parlement économique, qui sera la représentation de tous les groupes d'intérêts du pays, et ce Parlement économique, c'est un point délicat sur lequel il règne beaucoup de divergences, sera-t-il égal ou au contraire inférieur, ou supérieur au Parlement politique?

Difficulté de l'organisation d'une société économique, chargée de donner les directives de l'activité économique.

Au-dessous de ce Parlement économique, il faudra organiser une société économique, c'est-à-dire une société de producteurs et de consommateurs, et non pas une simple société de citoyens analogue à celle qu'est la société politique. C'est à cette société que revient le soin de donner à l'activité économique des directives conformes à l'intérêt général, c'est cette société économique à laquelle il appartient, en vertu de ce principe que le droit social passe avant le droit privé, le droit d'exercer une sorte de domaine éminent sur les différentes industries nationales. Cette société économique aura ses organes propres, qui sont le conseil économique, et ses subdivisions, qui seront les communautés industrielles, c'est-à-dire les corps d'industrie propres à chaque branche industrielle, et formés de la réunion des trois intérêts qui gravitent autour de cette branche de production, à savoir l'intérêt des consommateurs, l'intérêt des producteurs, des directeurs d'entreprises, et l'intérêt des ouvriers. Pour chaque branche d'industrie, c'est la communauté industrielle qui exercera le droit de direction, voire même le droit de propriété.

Il est en fait impossible de préciser davantage, étant donné la diversité de programme. L'idée générale, qui se trouve appliquée, par exemple, dans

Source : BIU Cujas

le système d'économie du charbon en allemagne, ou la loi sur la potasse, c'est que l'industrie du charbon, l'industrie de la potasse, ne relèvent, ni des entreprises originaires, ni des mines de potasse individuelles; elles ne relèvent pas davantage des groupements qui peuvent se constituer entre un nombre limité d'entreprises minières ou de potasse, mais la direction de ces industries relève de la communauté allemande du charbon, de la communauté allemande de la potasse, c'est-à-dire de la représentation de tous les intérêts qui gravitent autour de l'industrie intéressée.

Or, cette conception de l'Etat économique, qui sera plus ou moins dressé à côté de l'Etat politique, qui, peut-être même, sera appelé à le supplanter, parce que l'on considère, qu'à l'heure actuelle, les questions économiques sont beaucoup plus vitales dans la préoccupation des peuples que les questions politiques, cet Etat économique est une conception extrêmement dangereuse, en ce sens qu'elle est pour affaiblir, sinon pour ruiner complètement l'autorité de l'Etat lui-même.

L'Etat politique peut être un arbitre entre les intérêts particuliers, l'Etat économique risque d'être absorbé par les intérêts.

On peut concevoir l'Etat politique comme un arbitre entre les intérêts particuliers, en dehors desquels il demeure placé; l'Etat économique, représentation des intérêts s'absorbera nécessairement dans les intérêts particuliers, sera dominé par ces intérêts particuliers. Or, il y a un de ces intérêts que l'on peut d'avance éliminer, en ce sens qu'il ne parviendra jamais à exercer une influence, parce qu'il n'y a pas d'organes qui puissent le représenter exactement, c'est l'intérêt des consommateurs. Il n'y a donc en présence que deux intérêts qui demeurent, l'intérêt des patrons et l'intérêt des ouvriers; ces intérêts entreront en conflit, et l'Etat politique, qui pourrait servir d'amortisseur dans certaines circonstances, qui pourrait être l'arbitre qui tiendrait en équilibre ces intérêts rivaux, aura perdu toute espèce de prestige et d'influence, lorsqu'on lui aura substitué une espèce de fantôme d'Etat, qui ne sera qu'une coalition d'intérêts particuliers, ou un groupement disparate d'intérêts privés antagonistes, qui ne sera un véritable Etat que de nom et d'apparence.

Cette tendance est d'autant plus dangereuse qu'elle rallie, à l'heure actuelle, dans les partis extrêmes, tous ceux qui ont intérêt à voir diminuer l'autorité de l'Etat, parce qu'il est encore la barrière qui peut s'opposer à l'exercice d'une dictature quelconque, cette tendance a pour elle les conservateurs qui, en espérant

Source : BIU Cujas

ruiner l'Etat politique, espèrent restaurer les régimes disparus ou faire prévaloir leurs intérêts; elle a également pour elle les ouvriers, parce qu'ils se disent que l'Etat est également une digue contre leurs empiètements, une barrière contre les désordres et les troubles publics et que le jour où l'Etat politique sera disparu, c'est eux qui, en réalité, bénéficieront d'une liberté d'action plus grande pour détruire l'ordre capitaliste. En réalité, les deux partis extrêmes travaillent dans le même sens, chacun dans leur intérêt et avec la perspective de se réserver le champ libre pour entrer en conflit inévitable les uns avec les autres un jour donné.

Le rôle des forces ouvrières.

On a vu combien s'était accrue, du fait de la guerre, la force ouvrière. L'autorité publique a été obligée, pour s'assurer de sa docilité, pour s'assurer le zèle du personnel ouvrier, de lui consentir des concessions très larges.

Le développement des syndicats ouvriers en allemagne depuis la guerre.

Les effectifs syndicaux, au lendemain de la guerre, se sont partout accrus dans des proportions considérables, ils ont atteint le maximum qu'ils aient jamais atteint depuis le commencement même de l'organisation syndicale. En allemagne, par exemple, en 1914, les syndicats socialistes comptaient 2.500.000 membres, en 1919, ils comptent 7.500.000 membres, en 1920, 8.500.000 membres et, dès 1919, dans tous les pays, la question ouvrière est devenue un sujet de préoccupation sociale très vive. La classe ouvrière est forte, elle est exaltée dans ses éléments violents par la révolution russe et dans les premiers jours qui suivent la chûte de l'empire, l'allemagne a été sous le régime des soviets, sous le régime des conseils d'ouvriers et de soldats, qui s'étaient emparés du pouvoir dans les grandes villes.

L'exaltation de la classe ouvrière dans la période qui a suivi la guerre.

Cette classe, dans son ensemble également, est exaltée par les articles insérés dans la partie 13 du traité de paix de Versailles, articles qui consacrent un certain nombre de revendications essentielles du monde ouvrier. Enfin, elle est en proie à un malaise général, à un trouble moral général, dû à l'idée que le rétablissement de la paix devait amener un ordre nouveau, amener une vie facile, en compensation du surmenage des années passées; cette idée est d'ailleurs maintenue par les illusions dont on a nourri la classe ouvrière pendant la guerre; on a prêché à la classe ouvrière que dès le rétablissement de la paix, s'en serait fait de la vieille raison, qu'on allait inaugurer une ère nouvelle dans un monde nouveau, où tout serait magnifique.

Source : BIU Cujas

Après la guerre, la hausse des prix a accru les profits industriels; or c'est un fait d'expérience qui trouve sa confirmation dans toutes les statistiques, que ce n'est pas dans les périodes de dépression, mais au contraire dans les moments d'essor industriel que les masses ouvrières sont le plus turbulentes.

Les progrès réalisés par la classe ouvrière.

Aussi la classe ouvrière, au lendemain de la guerre, réalise-t-elle de nouvelles et de très importantes conquêtes: en France, par exemple, la loi de 8 heures, en angleterre le développement des conseils Whitley, en allemagne, la loi du 4 février 1920 sur les conseils d'usines. La classe ouvrière obtient encore à la même époque des promesses et des espérances, en allemagne la promesse de socialisation, en angleterre une quasi-promesse de nationalisation des mines et des chemins de fer, qui aurait été certainement une des réformes les plus audacieuses de l'époque contemporaine.

Ses espérances: Ses désillusions.

Ces promesses et ces espérances, depuis lors, ne se sont que très imparfaitement réalisées: ni les mines, ni les chemins de fer ne sont nationalisés et il n'est pas question de le faire. La socialisation s'est arrêtée en allemagne même, ce qui a été réalisé n'est en somme qu'un faux semblant.

Depuis l'armistice, cette force a considérablement décru.

Depuis l'armistice, la force ouvrière a considérablement décru. En France et en angleterre, la classe ouvrière s'est usée dans des grèves qui n'ont eu d'autre résultat que de soulever contre cette classe la réprobation publique. La classe ouvrière, qui a tenu à entrer imprudemment et sans motif en grève contre la classe capitaliste a été battue par elle. D'autre part, la classe ouvrière est déchirée intérieurement par la scission qui s'y est produite entre les extrémistes de l'internationale de Moscou, et les modérés de l'internationale d'amsterdam. Enfin, et surtout, la poussée formidable de hausse, qui avait succédé à la guerre, a fait place à une dépression économique, à un marasme tel que la classe ouvrière a été obligée, devant une nécessité inéluctable, de consentir à des réductions de salaires. En angleterre, la classe ouvrière souffre du chômage, qui est la grande préoccupation des hommes publics anglais; en allemagne, elle souffre de la cherté croissante de la vie, conséquence de l'effondrement du mark. Or, jusqu'à un certain point, l'adversité émousse les énergies.

L'idée de contrôle ouvrier.

Aujourd'hui, les revendications des masses ouvrières gravitent autour d'une idée directrice, l'idée de contrôle ouvrier, laquelle marque une transformation

Source : BIU Cujas

assez curieuse dans les aspirations ouvrières. Tant que les masses ouvrières ont vécu sur le préjugé marxiste de la concentration de la fortune à l'un des pôles de la société, entre les mains d'une petite minorité de capitalistes, la classe ouvrière a été plus ou moins inconsciemment hantée du désir du partage de la richesse; aujourd'hui la classe ouvrière sait, et ses dirigeants d'ailleurs, qui ont fait le calcul pour l'Angleterre, la France et l'Allemagne, lui ont montré, chiffres en mains, que la distribution des grosses fortunes à la classe ouvrière n'accroîtrait pas les ressources actuelles de l'ouvrier de plus de 2 ou 3 000 francs. Ce n'est pas la concentration des fortunes que l'évolution du régime capitaliste a réalisée, c'est la concentration du pouvoir économique entre les mains d'un petit nombre de groupes financiers ou industriels.

Les ouvriers réclament, non le partage de la fortune, mais le partage du pouvoir économique.

Aussi ce que les ouvriers réclament maintenant, ce n'est plus le partage de la fortune, le partage de la propriété industrielle; c'est le partage du pouvoir économique. Il ne s'agit plus de détruire le régime capitaliste pour s'en répartir les dépouilles, parce que l'on sait bien que la part des dépouilles qu'obtiendrait chacun ne représenterait pas grand chose. Il s'agit de s'installer dans ce régime, sinon en maîtres, du moins en qualité de co-associés, pour participer aux bénéfices. Et surtout, car la question est d'ordre moral peut-être plus encore que d'ordre matériel, pour participer à la direction. La classe ouvrière veut être une classe dirigeante, comme la classe capitaliste. Voilà ce qu'il y a au fond de l'idée de contrôle ouvrier.

D'ailleurs pour qu'une idée soit de nature à séduire et entraîner les masses, il faut que cette idée soit très générale et très vague; lorsqu'elle se précise, immédiatement on voit apparaître les divergences, on voit se former des groupes, qui diffèrent de tendances et d'idées, et le mot d'ordre, qui avait rallié des armées entières ne peut plus rallier que des bataillons plus ou moins fractionnés. Or, rien n'est plus général et plus vague en même temps que la formule du contrôle ouvrier.

Qu'est-ce que le contrôle ouvrier? Ses modalités diverses.

Poussée à l'extrême limite, allant jusqu'à exclure de la gestion tout élément non ouvrier, la formule du contrôle ouvrier devient la formule fameuse de la mine aux mineurs, de l'usine à l'ouvrier, et c'est de cette façon que l'ont comprise et appliquée

Source : BIU Cujas

les ouvriers russes au début de la révolution; le contrôle ouvrier, cela veut dire que les ouvriers vont chasser les directeurs de l'usine et la garder pour eux. Le gouvernement bolcheviste a eu toutes les peines du monde à faire comprendre aux ouvriers que ce n'était pas tout à fait cela et que les ouvriers n'avaient pas le droit de prendre pour leur compte, d'exproprier à leur profit, l'usine dans laquelle ils étaient employés.

Attribuant le rôle prépondérant dans la gestion de l'industrie à l'élément ouvrier, assisté de la collaboration plus ou moins effective des représentants de l'Etat, des délégués des consommateurs, voire même de l'élément patronal, qui sera maintenu dans ses fonctions techniques, la formule du contrôle ouvrier conduit à la formule de nationalisation des mines, des chemins de fer, des industries sidérurgiques, telle qu'on l'a proposée en angleterre ou en France, telle qu'elle a été élaborée par les programmes syndicalistes; c'est en réalité la gestion confiée aux ouvriers, avec l'accompagnement d'une sorte de troupe de figurants, qui seront pris parmi les patrons, les consommateurs et les délégués de l'Etat.

L'actionnariat ouvrier.

En dehors de ces interprétations, la formule du contrôle ouvrier se prête encore à des modalités extrêmement diverses. On peut concevoir le personnel ouvrier représenté dans le conseil d'administration au même titre que les actionnaires, avec des pouvoirs analogues; c'est la formule de l'actionnariat ouvrier et des actions de travail de la loi de 1917. On peut concevoir le contrôle portant sur toute la gestion technique, commerciale, financière de l'entreprise, ou au contraire se limitant aux conditions du travail, c'est-à-dire aux questions concernant les rapports d'employeurs à employés. Enfin, on concevrait que le contrôle ouvrier soit exercé par des organes investis de pouvoirs propres, ayant voie délibérante ou au contraire confié à des organes simplement consultatifs, auquel cas il se réduit à un simple droit de regard sur la marche de l'entreprise, avec pouvoir de présenter des doléances à la direction, et de causer avec elle dans des entretiens réguliers. Quelle que soit l'imprécision de la formule, on se trouve cependant en face d'une entente que l'on ne saurait considérer comme un élément négligeable, qui semble appelée à jouer un rôle dans l'évolution industrielle d'après-guerre. On ne peut prévoir, pour le moment du moins jusqu'où il s'étendra, jusqu'à quel point la classe industrielle dirigeante parviendra à se

Source : BIU Cujas

protéger contre ses empiètements. Il ne semble pas qu'il doive aller au-delà d'un droit d'intervention effective dans les conditions du travail et d'un simple droit de regard sur la gestion économique de l'entreprise. Le type de société anonyme à participation ouvrière, avec actions de travail appartenant à la collectivité du personnel et lui assurant une représentation dans le conseil d'administration, type qu'avait créé la loi du 26 avril 1917, n'a eu aucune espèce de succès; une dizaine d'entreprises au plus l'ont adopté en France. Il est vrai que c'est une loi simplement facultative.

Le contrôle ouvrier en allemagne et en angleterre.

Par contre, on assiste en angleterre, au développement de l'institution paritaire, des conseils Whitley, étendus par une loi du 16 août 1920 aux mines et par une loi du 16 avril 1921 aux chemins de fer. En allemagne, la loi du 4 février 1920 institue une délégation ouvrières dans les entreprises de 5 à 20 personnes, et un conseil ouvrier devant compter de 3 à 30 membres élus dans celles de plus de 20 personnes. Les pouvoirs des conseils allemands, de même que ceux des conseils Whitley, se limitent à la négociation avec l'élément patronal des conditions de travail, les uns comme les autres n'ont aucun droit de regard dans l'administration économique de l'entreprise; une loi complémentaire de 1922, en allemagne, est venue attribuer dans les conseils d'administration des sociétés des sièges aux représentants des ouvriers, mais ces sièges sont en nombre limité; en fait, l'élément ouvrier ne représentera qu'une très faible minorité par rapport à l'ensemble du conseil d'administration, de sorte que son rôle ne pourra pas être un rôle actif.

D'autres législations étrangères ont adopté des systèmes plus ou moins analogues; ailleurs, notamment aux Etats-Unis et au Canada, ces conseils ouvriers se sont répandus sous l'action de l'initiative des patrons eux-mêmes.

En France, jusqu'ici le mouvement s'est brisé contre la résistance patronale; quoi qu'il en soit, il semble bien que le vieux dicton populaire, "charbonnier est maître chez lui", soit en voie de devenir de moins en moins vrai dans le domaine de la grande industrie. Il y a là quelque chose qui mérite d'être signalé dans l'évolution économique contemporaine.

Quelle influence auront dans l'avenir les grandes forces économiques

Telles sont les grandes forces économiques, dont l'influence se fait sentir dans le milieu économique d'après-guerre. Ces forces sont collectives, conscientes, organisées; elles contrastent singulièrement

Source : BIU Cujas

dont l'influence se fait sentir actuellement.

avec la dispersion des initiatives et des forces individuelles dans la période des origines de la grande industrie moderne. Il est bien difficile de prévoir quel avenir ces forces préparent. Une seule chose s'annonce comme à peu près certaine, de nouveaux renforcements de la technique économique capitaliste, de nouveaux progrès dans le sens de la concentration, de l'organisation méthodique, dans le sens du développement de l'ossature économique constituée par les trusts et les cartels.

Quant au fonctionnement des pouvoirs, qui dirigeront cette gigantesque machinerie, on en est réduit aux hypothèses. En effet, toutes les forces qui interviennent sont des forces antagonistes, la force capitaliste et la force ouvrière s'opposent l'une à l'autre, et l'Etat qui, comme organe des intérêts généraux, aurait pour rôle normal d'en prévenir les excès et de tenir la balance égale entre elles, a perdu le point d'appui qu'il trouvait dans cet élément modérateur, qui est la classe moyenne; de toutes les victimes de la guerre, la classe moyenne a été la plus grande victime, elle en est sortie décimée et appauvrie. L'Etat est donc exposé à subir l'ascendant des maîtres de l'heure, c'est-à-dire de faire de la politique capitaliste, ou de la politique ouvrière, suivant les événements, comme cela s'est d'ailleurs produit en allemagne et en angleterre. Si ces forces entrent en conflit violent et que l'une vienne à triompher, c'est la menace d'une dictature économique, et toute dictature est funeste; elle est funeste d'abord par elle-même, elle l'est ensuite par les réactions qu'elle provoque. Le régime soviétique est une dictature effroyable de la classe ouvrière; la dictature de Hugo Stinnes ou de ses émules est elle aussi quelque chose de très redoutable. Si, au contraire, ces forces parviennent à se combiner et à s'équilibrer, on marche à un régime de direction industrielle capitaliste tempéré, d'une part, par le contrôle ouvrier, d'autre part, par le contrôle de l'Etat, qui sera peut-être le régime industriel de l'avenir. Il est possible d'ailleurs que l'évolution n'ait pas la même cadence dans tous les pays, qu'elle ne suive pas partout la même marche, quoiqu'il faille bien se dire que les grands mouvements politiques et sociaux se propagent toujours au-delà des frontières, et qu'un pays ne peut pas rester indifférent à ce qui se passe à côté.

En ce qui concerne la France, on peut dire

Source : BIU Cujas

qu'elle possède dans sa population rurale, dont la prospérité s'est accrue depuis 1914, le noyau d'une classe moyenne solide et pondérée. La France n'est pas parvenue à la période des organisations mammouth de la nouvelle allemagne et du sur-capitalisme, elle est restée un pays de mesure et de justes proportions, où les contrastes sociaux sont moins apparents, moins marqués qu'à l'étranger, de sorte que si, au point de vue de la technique industrielle et de la hardiesse des conceptions politiques et sociales, elle s'est peut-être laissée dépasser par d'autres peuples, on peut s'en consoler en disant que l'avenir qui s'ouvre est semé d'écueils et que c'est un avantage de ne pas marcher en éclaireur au milieu des écueils.

1ère Partie.

Etude spéciale de l'Angleterre.

1ère Section

Le milieu économique et social au moment de la guerre.

Chapitre Ier

La politique économique de l'Angleterre et évolution des partis politiques.

La crise politique et sociale en angleterre, au moment où a éclaté la guerre de 1914.

Au moment où la guerre a éclaté, l'angleterre était en pleine crise, non pas économique, mais politique et sociale. Au point de vue économique, en effet, le commerce anglais, après une période de fléchissement, qui dure de 1874 à 1904, et qui n'a pas laissé

"Les Cours de Droit" 3 Place de la Sorbonne RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES

Source : BIU Cujas

d'alarmer l'opinion, s'est relevé et, depuis 1904, il a traversé une période d'incontestable prospérité. au printemps de 1914, dans tous les grands pays industriels, apparaissent certains indices de dépression, qui semblent annoncer la venue d'une crise économique prochaine; mais cette crise est devancée par une crise beaucoup plus grave, la guerre éclatant à la fin de juillet 1914.

La crise irlandaise.

au contraire, au point de vue politique, la situation de l'angleterre à la veille des hostilités, était assez grave; elle souffrait d'une double crise, de la crise irlandaise qui, à ce moment, avait atteint son point culminant, et de la crise constitutionnelle qui avait éclaté dans les années 1910 et 1911, mais dont l'agitation n'était pas encore calmée. Le gouvernement libéral avait déposé au commencement de l'année 1912, un bill du home rule, qui mettait fin à une injustice séculaire vis-à-vis de l'Irlande, qui réalisait la suprême pensée de Gladstone, en accordant à l'Irlande une autonomie relative. Le bill avait été voté en troisième session, le 25 mai 1914, par la Chambre des Communes et acquerait dès lors, en vertu des nouvelles dispositions constitutionnelles, force de loi, malgré le refus de la Chambre des Lords. or, la province protestante de l'Ulster, où est concentré l'élément anglais, avait déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la loi. L'Ulster ne voulait pas être réduit, dans la nouvelle organisation, au rôle d'une minorité qui, étant plus riche et plus audacieuse que le reste de l'Irlande, redoutait d'être opprimée par la majorité irlandaise catholique. Il avait approvisionné des armes, levé des troupes de volontaires, et avec la complicité du parti conservateur anglais, qui avait toujours été l'adversaire du home rule, et qui avait renversé le cabinet Gladstone sur cette question, il s'était mis en état de rébellion ouverte; des officiers généraux, qui avaient été désignés pour aller y rétablir l'ordre, avaient refusé d'obéir à l'ordre du gouvernement, d'où des incidents assez vifs, qui avaient déterminé la démission du ministre de la Guerre. Le gouvernement, cependant, avait fait savoir qu'il ne céderait pas, et que, sauf à examiner plus tard quels amendements pourraient être apportés à la nouvelle loi, et quelles concessions pourraient être faites à l'Ulster, il exigerait d'abord le respect de la loi. On en était là au mois de juillet 1914, les bataillons de rebelles de l'Ulster attendaient les événements l'arme au

Source : BIU Cujas

pied, et il semblait que la guerre civile était à peu près inévitable, lorsque la guerre européenne, à laquelle l'angleterre se trouva inopinément amenée à participer, vint tirer le gouvernement de son angoisse et de sa perplexité à cet égard, en lui fournissant une occasion inattendue, pour ajourner par une loi de septembre 1914, l'application du home rule jusqu'à la cessation des hostilités.

La crise constitutionnelle. Le Parliament bill.

D'autre part, en 1909, le Chancelier de l'Echiquier, Lloyd George, a déposé à la Chambre des Communes, un budget radical, véritable déclaration de guerre contre la classe possédante, et en particulier les propriétaires fonciers. Les Lords, ayant rejeté le budget radical, un conflit s'élève entre le gouvernement et la Chambre haute. après deux dissolutions du Parlement, en janvier et décembre 1910, après deux élections générales qui, tout en réduisant la majorité gouvernementale l'ont cependant maintenue suffisante pour qu'il puisse conserver le pouvoir, le gouvernement force la main aux lords en les menaçant d'une fournée de pairs et leur impose le Parliament bill, qui introduit les deux principes suivants: les Lords ne pourront ni rejeter, ni amender les lois de finances; par conséquent, le budget voté par la Chambre des Communes ne pourra être en quelque sorte qu'enregistré par la Chambre des Lords, qui ne peut pas se refuser à l'adopter, qui ne peut même pas le modifier dans ses détails. En second lieu, tout bill autre que les bills financiers, votés par les Communes au cours de trois sessions successives, deviendra loi en dépit de l'opposition des Lords, un délai de deux ans devant d'ailleurs s'écouler entre le dépôt du bill et la date à laquelle interviendra le vote final. Par conséquent les Lords ne pourront s'opposer que provisoirement à l'adoption d'un projet voté par les Communes, si les Communes manifestent à plusieurs reprises la même volonté de passer outre à l'opposition des Lords, le projet deviendra loi, même sans l'assentiment de ceux-ci. Enfin, le Parliament bill réduit également de 7 années à 5 années la durée de chaque Parlement. Les Lords sont ainsi dépouillés de leurs prérogatives politiques, et l'on peut dire que le pouvoir législatif est à peu près exclusivement concentré entre les mains des Communes. Cette réforme constitutionnelle de 1911 n'est d'ailleurs que l'épisode le plus caractéristique de l'évolution qui, depuis 1906, pousse le parti libéral de plus en plus vers une politique de réformes radicales,

Source : BIU Cujas

démocratiques et sociales, extrêmement hardies.

La crise sociale anglaise.

Au moment où la guerre éclate, l'ancien équilibre politique et social de la Grande-Bretagne, était en cours de transformation complète. Si d'ailleurs le gouvernement anglais est entraîné vers une solution radicale, c'est qu'il est obligé de tenir compte, d'autre part, de la crise sociale et de ce que l'on a appelé "le mécontentement ouvrier". Les ouvriers se plaignent de ne pas avoir eu leur juste part des avantages que la prospérité du commerce britannique, depuis la reprise des affaires de 1904, a procurés aux industriels anglais. Les catégories inférieures de la classe ouvrière, les ouvriers qui ne font pas partie des ouvriers qualifiés ou ouvriers spécialistes qui, jusque-là, étaient restés en dehors de l'organisation syndicale, se groupent à leur tour; ces nouvelles trades-unions introduisent dans les masses ouvrières des idées de violence, qui étaient complètement étrangères aux anciennes trades unions. Enfin, un parti nouveau, qui date de 1900, le labour party, le parti ouvrier, s'est ajouté aux deux partis politiques traditionnels, le parti conservateur et le parti libéral. Il a commencé par servir d'appoint aux libéraux, qui ne pourraient pas gouverner sans lui, qui n'auraient pas une majorité suffisante pour gouverner sans lui. Il cherche donc à le supplanter et, pour lui barrer la route, les libéraux sont obligés de s'approprier un certain nombre d'éléments de son programme, de prendre les devants en s'orientant eux mêmes dans le sens du radicalisme. Les années 1911 et 1912 ont été agitées par des grèves monstres, qui ont ému l'opinion publique et il semble que la démocratie anglaise soit à la veille d'être devenue assez forte pour imposer au gouvernement, quel qu'il soit, une politique de réforme véritablement socialiste.

Histoire des deux grands partis politiques: les torys et les whigs.

Pour découvrir les origines de cette situation, il est nécessaire de faire un retour rapide sur l'histoire de l'angleterre, de rappeler sommairement l'histoire des deux grands partis politiques qui, sous les noms successifs de Whighs et de Torys, de conservateurs et de libéraux après 1832, de radicaux et d'unionistes dans les premières années du XXe s. ont alternativement occupé le pouvoir jusqu'à l'heure actuelle.

L'individualisme économique n'est pas une tendance générale de l'histoire britannique.

Si l'on veut d'ailleurs comprendre l'histoire politique et sociale de l'angleterre, il convient de se débarrasser d'un préjugé, de se dépouiller de certaines habitudes d'esprit. Le préjugé à écarter c'est celui de l'individualisme anglo-saxon. Pendant très longtemps,

Source : BIU Cujas

en France, on s'est fait une image beaucoup trop simpliste, et par conséquent inexacte de l'esprit anglais, que l'on croyait pouvoir résumer dans la doctrine du manchestérianisme. Il y a une époque où, en France, l'individualisme anglo-saxon était devenu une sorte de lieu commun. C'est le moment où M. Demolins avait lancé cette idée qu'il y avait deux races bien distinctes, la race latine, qui est une race grégaire, qui a besoin d'être toujours sous la houlette d'un pasteur, qui vit en troupeaux, qui a besoin d'être conduite par le berger, l'Etat.

Au contraire, la race anglo-saxonne, se caractérise par le principe de l'individualisme, qui cherche à se tirer d'affaire par elle-même, sans jamais faire appel au concours extérieur de l'autorité. En réalité, l'individualisme économique, en angleterre, marque la tendance d'une période déterminée, la période du XIXe. siècle, et nullement la tendance générale de l'histoire britannique. A l'époque où l'individualisme économique a été mis en honneur par Adam Smith et par ses continuateurs, il ne faut pas oublier qu'il s'appuie non seulement sur les arguments philosophiques et scientifiques, mais aussi sur des raisons essentiellement pratiques et utilitaires.

La politique individualiste libérale est celle qui sert le mieux les intérêts de l'angleterre au cours du XIXe. S.

Comme List n'avait pas manqué de le relever vers 1830, la politique individualiste libérale et libre échangiste est celle qui sert le mieux les intérêts de l'angleterre, grande puissance industrielle, dont la supériorité n'a rien à craindre de la concurrence de ses voisins continentaux, et qui, au contraire, a tout à attendre d'un régime de liberté qui élargira ses débouchés. De plus, ce manchestérianisme, qui se réalise surtout par le libre échange, instauré en 1846, date de l'abrogation de la loi des céréales, et en 1860, date de la conclusion de la convention de commerce franco-anglaise, le manchestérianisme, dans les écrits de ses représentants les plus autorisés, n'a nullement un caractère sectaire; il ne faudrait pas confondre le fameux pamphlet de Herbert Spencer, auquel on fait allusion souvent contre l'Etat, avec la moyenne des écrits de l'école libérale. Le pamphlet de Spencer dépasse considérablement la doctrine, sage, modérée, pratique de ses devanciers, et constitue plutôt une œuvre d'exception; on a maintes fois signalé, avec juste raison, tous les tempéraments, tous les accommodements que Smith apporte au système de la liberté absolue. Smith n'a rien du libéral intransigeant; il a un esprit essentiellement pratique, qui ne

Source : BIU Cujas

répugne nullement aux transactions et aux solutions mixtes.

Dans la seconde moitié du XIXe s. la politique économique de l'angleterre est étroitement socialisante.

En tous cas, dans la seconde moitié du XIXe s. la politique économique de l'angleterre est étroitement interventionniste, elle est même beaucoup plus socialisante que la politique économique continentale; parce que l'angleterre, de très bonne heure, est devenu un pays centralisé, où disparaît l'anarchie féodale, où l'Etat a pris plus facilement et davantage qu'ailleurs une autorité considérable. Le fameux statut des artisans du règne d'Elisabeth règle les conditions de l'apprentissage, le régime du travail, il codifie dans une loi toutes les dispositions qui, en France, sont éparses dans les statuts des corporations, qui donne aux juges de paix le droit de fixer le salaire, est une mesure interventionniste, qui est absolument dans l'esprit général de l'époque, à laquelle il est intervenu. Quant à la fameuse loi des pauvres, qui remonte au même temps, qui met l'entretien des pauvres à la charge des communes, et qui sera une source de dépenses énormes, c'est une des mesures les plus interventionnistes que l'on puisse relever dans l'histoire de tous les pays.

D'autre part, le droit anglais, dont le développement est à peu près exclusivement insulaire, et qui n'a pas subi ou qui n'a subi que d'une façon très atténuée l'influence du droit romain, notamment celle des conceptions individualistes du droit romain, qui s'exprime dans la théorie de la propriété quiritaire, n'admet pas de droit de propriété absolue du sol pour les individus. Il n'y a de droit de propriété absolue du sol qu'au profit de la couronne. C'est la couronne qui a le domaine éminent de toutes les terres du royaume, et vis-à-vis d'elle tous les détenteurs, à titre privé ne sont en somme que des feudataires. Lors des révolutions politiques, ce droit éminent de la couronne sur le sol anglais, a passé aux mains du Parlement qui, en matière agraire, peut prendre, et prendra en fait, tout en restant dans le sens de la légalité et du droit du pays, des mesures qui apparaissent comme socialistes. D'ailleurs, on constate, s'expliquant par l'état de la propriété anglaise, qui est concentrée en domaines immenses possédés par un tout petit nombre de grands propriétaires, un développement extraordinaire du socialisme agraire, auquel des esprits par ailleurs très modérés, partisans des solutions économiques les plus circonspectes dans tous les autres domaines, apportent leur adhésion. Mêmes dans la pé-

Source : BIU Cujas

riode de l'économie libérale d'ailleurs, le laisser faire et le laisser passer, n'est pas pratiquer sans réserve, sans restriction. Ainsi les libéraux, aussi bien que les torys, admettront assez rapidement l'intervention du législateur en matière de protection du travail; les libéraux aussi bien que les torys font une très large application de ce qu'on a appelé, inexactement peut-être le socialisme municipal, système d'extension des entreprises et des exploitations publiques. Il importe donc de ne pas vouloir juger les choses anglaises d'après la tournure d'esprit française, car rien n'est plus différent que l'esprit latin et l'esprit anglo-saxon.

Différence fondamentale entre l'esprit français et l'esprit anglo-saxon.

L'esprit français n'est jamais complètement satisfait tant qu'il n'est pas parvenu à exprimer ses conceptions, ses aspirations en doctrines rationnelles, en idées générales et en principes; il n'y a point, pour l'esprit français, de pire malaise que celui qui résulte de la contradiction logique. Au contraire, l'esprit anglo-saxon est essentiellement rebelle aux idées générales et aux systèmes; il voit de faits particuliers des problèmes concrets qu'il ne se croit nullement obligé d'interpréter ou de résoudre en vertu d'un principe; l'argument de fait le touche autant que le touche peu l'argument de raison, en sorte que, suivant les circonstances, il pourra prendre les déterminations les plus contradictoires, sans en souffrir au point de vue logique, parce que la seule logique à laquelle il s'attache, c'est la logique des faits, non celle des idées.

Les partis, en angleterre, sont quelque chose d'assez différent de l'idée qu'on s'en forme en France.

Aussi les partis sont-ils, en angleterre, quelque chose d'assez profondément différent de ce qu'ils sont en France, ou tout au moins quelque chose d'assez différent de la notion qu'on s'en forme en France. Un parti, pour les Français, évoque immédiatement le sentiment d'une ensemble d'idées communes, c'est un groupe de personnes, qui se sont réunies autour d'une même doctrine, d'une même profession de foi. Un parti sans doctrine apparaît aux Français comme quelque chose qui n'a pas de sens. En angleterre, un parti c'est un groupe de personnes, qui se rapprochent les unes des autres par des affinités, des sympathies d'intérêts ou de traditions et qui, sans doute, si elles le peuvent, se mettront en plus d'accord sur certaines idées communes, mais cela n'est nullement indispensable. Ainsi le labour party n'exige de ses membres aucune profession de foi, il ne leur demande pas d'être ou de ne pas être socialistes, il ne leur demande même pas d'être salariés, il admet tous ceux qui s'intéressent à l'améliora-

Source : BIU Cujas

tion du sort de la classe ouvrière.

Dès lors, les partis qui, en angleterre, groupent des sympathies, des traditions ou des intérêts beaucoup plus que des idées, ne s'embarrassent pas de déclarations de principes, d'exposés de doctrines, parce que d'abord, ces déclarations, ces exposés, risqueraient d'amener quelque dissidence dans son sein. Des gens qui sont rapprochés par les mêmes traditions ou par les mêmes intérêts peuvent cependant ne pas avoir les mêmes idées en matière politique ou en matière économique, et parce que, d'autre part, ces exposés de principes ou ces déclarations de doctrines pourraient un beau jour les gêner, si des circonstances imprévues les invitent à modifier leur tactique ; ils courraient le risque d'être emprisonnés par les formules auxquelles ils auraient donné leur adhésion. Le parti aura donc des programmes positifs, répugnant à toute déclaration de principes abstraits et des programmes provisoires, c'est-à-dire dont la validité sera circonscrite à de courts espaces de temps, des programmes pour une certaine situation donnée, et lorsque les circonstances viendront à changer, il établira un autre programme de circonstance, qui quelquefois fera un contraste qui étonne avec le précédent.

Divisions principales de l'histoire des partis anglais.

Ce caractère particulier des partis se manifeste d'une façon très nette dans partis politiques anglais. Cette histoire peut être divisée en plusieurs périodes ; celle qui va de la Révolution de 1688 au début du XIXe s., celle qui va de 1800 à 1850, celle qui va de 1850 à 1875, celle qui va de 1875 à 1906 et enfin la période contemporaine.

1°) - Période qui va de la Révolution de 1688 à 1800.

Constitution des deux grands partis, Whigs et Torys.

Les deux grands partis politiques anglais qui s'appelaient alors les Whigs et les Torys, se sont constitués un peu avant la révolution de 1648, au moment du vote par les Communes du bill d'exclusion, qui excluait de la succession au trône le frère du roi Charles II, le duc d'York, parce qu'il était catholique. Le bill d'exclusion n'eut pas d'effet, parce que Charles II, après ce vote, congédia le Parlement et gouverna jusqu'à sa mort, en souverain absolu, de sorte que le duc d'York lui succéda sous le nom de Jacques II. Mais à ce moment une scission très nette se produisit dans les groupements politiques anglais, les uns étant désignés par leurs adversaires sous le nom de torys, nom d'une bande de brigands catholiques irlandais, les torys à leur tour donnant au parti adverse le nom de whigs, du nom d'une bande de brigands écossais.

Source : BIU Cujas

Caractéristiques de chacun de ces deux grands partis.

Ce qui distingue les Whigs et les Torys, c'est d'abord une divergence d'opinion au point de vue dynastique, et en second lieu au point de vue religieux.

1°) au point de vue dynastique.

Au point de vue dynastique, les Torys sont partisans de la dynastie traditionnelle des Stuart. Ils reconnaissent, à la veille de la Révolution, que Jacques II s'est rendu impossible par sa politique absolutiste et par les manifestations exagérées qu'il a faites de ses sentiments catholiques, au détriment des protestants anglais ; mais ils voudraient tout au moins que la Couronne fût dévolue à la fille de Jacques II, à Marie, femme du stathouder de Hollande, Guillaume III, le stathouder deviendrait simplement prince consort ou régent. La souveraine serait l'héritière du stathouder, et par conséquent le principe serait sauvegardé. Guillaume III refuse de souscrire à ces conditions, il déclare qu'il n'entrerait pas en angleterre accroché aux rubans du tablier de sa femme. Marie refusa la couronne qu'on lui offrait dans ces conditions, de sorte qu'on dut se résoudre à un changement complet de dynastie, la couronne étant offerte à Guillaume III lui-même. Les Torys conservent leur attachement à l'ancienne dynastie des Stuarts, et plus tard, après la mort de la reine Anne, qui n'a point laissé d'héritiers, ils prendront le parti du prétendant, c'est-à-dire du fils de Jacques II et le soutiendront jusqu'au moment où le Prétendant aura été battu, contre la nouvelle dynastie des rois de Hanovre.

Non seulement les Torys sont attachés à l'ancienne dynastie des Stuarts, ils sont également attachés au principe traditionnel du respect des prérogatives de la Couronne, ils ne veulent pas revenir en arrière, ils ne veulent pas effacer la déclaration du droit à laquelle on a obligé Guillaume III à souscrire, mais ils veulent du moins que le monarque anglais utilise les quelques prérogatives qui lui sont demeurées, que le roi anglais gouverne dans la mesure des droits qui lui sont laissés, et n'abandonne pas complètement le gouvernement aux mains du Parlement et des ministres.

Au contraire, les Whigs sont les partisans du gouvernement parlementaire et de la suprématie du Parlement sur la Couronne.

2°) au point de vue religieux

D'autre part, les Torys, au point de vue religieux sont des anglicans, c'est-à-dire des membres

"Les Cours de Droit" 3, PLACE DE LA SORBONNE
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES J

Source : BIU Cujas

de l'Eglise nationale, de l'église de Henri VIII, tandis qu'au contraire, les Whigs se recrutent principalement parmi les presbytériens et les cultes dissidents. Les Whigs ne sont pas moins hostiles que les Torys au catholicisme, mais étant eux-mêmes dissidents et ayant par conséquent besoin de la liberté, ils se montreront plus tolérants que les Torys en matière religieuse, que les Torys qui sont foncièrement intransigeants pour tout ce qui peut menacer la suprématie de l'Eglise anglicane.

Les programmes des deux grands partis, en dehors du point de vue politique et du point de vue religieux, sont des programmes pratiques.

En dehors de ces deux points, sur lesquels s'accuse l'opposition des idées, il n'y a pas grande différence entre le programme du parti Whig et celui du parti Tory; ce sont deux programmes opportunistes, programmes pratiques qui, suivant les circonstances évoluent; d'ailleurs, les partis Whig ou Tory ne se distinguent pas plus l'un de l'autre par l'élévation des idées; ils sont plongés dans la crise de démoralisation qui sévit au milieu du XVIIIe s., ils sont aussi vénaux l'un que l'autre, ils sont achetés par le Cabinet. C'est ainsi que Guillaume III pratiquera la corruption et l'érigera à la hauteur d'un véritable système de gouvernement.

L'avènement de la dynastie de Hanovre a contribué à accroître les prérogatives du Parlement.

Il est à remarquer que l'apparition, en angleterre, d'une nouvelle dynastie, la dynastie de Hanovre, a contribué beaucoup à accroître les prérogatives du Parlement anglais, et a consolidé le gouvernement de cabinet. Lorsque la reine anne, sœur de Marie, est morte sans avoir d'enfant, on s'est demandé à qui la Couronne devait être dévolue. Jacques II avait laissé une fille qui, en vertu de l'act d'établissement voté par le Parlement en 1701, se trouvait exclue de tout droit à la Couronne, du fait qu'elle était catholique et fille du roi déchu Jacques II. Les Communes avaient donc décidé que la Couronne irait à une cousine germaine de Jacques II, Sophie, Electrice de Hanovre, ou à ses enfants; Sophie étant morte, au moment où meurt la reine anne, c'est son fils aîné, Georges Ier, électeur de Hanovre, qui est appelé à occuper le trône. C'était un petit prince allemand, qui ne connaissait rien aux affaires anglaises, qui ne se souciait pas de les connaître, qui ne savait pas l'anglais, et s'adressait aux ministres en latin. Il s'enivrait tous les soirs et est mort d'indigestion. Il s'abstenait d'assister au conseil des ministres, et à partir de ce moment, l'usage s'est introduit en angleterre que le roi n'assiste pas aux séances du

Source : BIU Cujas

Cabinet ; il a laissé les ministres libres de gouverner comme bien ils l'entendaient. On aurait pu croire qu'il aurait surtout rechercher les ministres dans le parti Tory, parce qu'il était partisan des prérogatives de la Couronne ; mais ce parti avait une vieille affection pour la dynastie des Stuarts et Georges Ier demandait qu'on le débarrassât du Prétendant ; il s'était donc rapproché des Whigs, auxquels il avait laissé la liberté de gouverner comme bon leur semblait. De là le principe qui s'introduit à cette époque : Le roi règne et ne gouverne pas.

Georges II avait été également élevé à l'allemande ; au point de vue anglais, il était un peu moins étranger à la culture du pays, cependant il ne parlait pas anglais, il le comprenait seulement. Quant à Georges III, il avait été élevé dans les idées anglaises, par une mère qui lui avait inculqué le sentiment de ses pouvoirs de monarque, il a réussi à exercer ses prérogatives royales ; il a fait appel aux Torys, il a eu un ministère à lui ; mais la tradition s'était implantée pendant les deux règnes précédents, et l'Angleterre est restée fidèle aux pratiques du régime parlementaire et du gouvernement de Cabinet.

Particularités des deux grands partis anglais. 1°) au point de vue des classes sociales qui les soutiennent.

Dans la composition de ces deux partis, Whig et Tory, on relève d'ailleurs une particularité, qui peut sembler assez paradoxale au premier abord. Font partie du parti Whig les plus anciennes, les plus nobles familles de l'Angleterre ; au contraire, le parti Tory a son principal point d'appui dans la petite noblesse des campagnes, rebelle aux idées nouvelles, attachée aux vieilles coutumes, vivant sur ses terres en contact perpétuel avec les fermiers et les paysans ; de sorte que ces deux partis, celui qui est le plus aristocratique, c'est le parti libéral, et celui qui est au contraire le plus populaire, le plus rapproché des petits, le plus en contact avec les masses rurales, qui forment, à cette époque, le fond de la population, c'est le parti conservateur, le parti Tory.

2°) au point de vue économique. Les Whigs représentent les intérêts financiers, les Torys les intérêts fonciers.

Au point de vue économique, on relève quelques différences entre les deux partis. En effet, dans le parti Whig, à ces grandes familles patriciennes sont venus se joindre des financiers, des commerçants qui, étant pour la plupart des hommes nouveaux, sont naturellement moins attachés aux traditions, et plutôt portés vers les idées libérales, de sorte

Source : BIU Cujas

que le parti Whig représente ce qu'on appelle les intérêts financiers, par opposition aux intérêts fonciers. Il représente les intérêts financiers, en ce sens qu'il est plus novateur, qu'il interprète dans un sens moins étroit la doctrine mercantiliste, et qu'il est porté à laisser plus de souplesse, plus de liberté au commerce, notamment au commerce extérieur. La création de la Banque d'angleterre, en 1694, est une création du parti Whig, qui lui a été inspirée par l'idée de faire pièce à une banque foncière, imaginée par les propriétaires fonciers, que la concurrence de la Banque d'angleterre sera amenée à ruiner.

Les Whigs interprètent le système mercantiliste plus libéralement que les Torys.

Cependant, il ne faudrait pas exagérer les oppositions à cet égard. D'abord, les deux partis, Whig et Tory, sont réunis par la même croyance, en la vérité du système mercantiliste; les Whigs interprètent ce système un peu plus libéralement que les Torys, mais les uns comme les autres sont persuadés de la vérité de la théorie de la balance du commerce, de la vérité de cette idée qu'un pays doit exporter le plus possible et importer le moins possible, que l'essentiel de sa richesse consiste dans le stock de métaux précieux; donc une balance du commerce favorable en favorisera l'accumulation.

Ils sont tous deux attachés au principe que le pouvoir politique est lié à la propriété foncière.

De plus, les deux partis sont fermement attachés à ce vieux principe traditionnel que le pouvoir politique est lié à la propriété foncière. D'après le système électoral anglais, il faut être propriétaire foncier pour être éligible aux Communes; d'autre part, le collège électoral est extrêmement limité et constitué principalement par des propriétaires fonciers. Il y a deux catégories de députés, les députés des comtés, c'est-à-dire les représentants de circonscriptions, qui correspondent à peu près aux départements français, et les députés des bourgs, qui sont les députés des agglomérations, les députés des villes. Comme la liste des bourgs avait été dressée au Moyen Âge, qu'elle n'a été retouchée légèrement qu'à la fin du XIXe s., il en résultait que des villes nouvelles qui n'existaient pas du temps où les listes avaient été établies, n'avaient pas de représentants, qu'inversement des bourgs, dont la population a disparu presque complètement, dont la population avait même disparu totalement, car il en est qui ont été engloutis par la mer, continuaient à avoir droit au même nombre de sièges qu'à l'origine. Il y a ainsi des bourgs, qu'on appelle

Source : BIU Cujas

des bourgs de poche, où 20 ou 30 électeurs ont le droit d'élire deux ou trois députés à la Chambre des Communes. Il y a des bourgs, qui se réduisent à une seule famille, où un ou deux électeurs seulement ont le droit de nommer un député, de sorte qu'il est facile de mettre ce bourg dans sa poche, de pratiquer la corruption électorale, pour peu qu'on ait des intérêts fonciers dans le pays. L'industriel, le commerçant ou le financier, qui veut entrer dans la carrière politique, sait que son influence sera mesurée à la dimension des terres qu'il possède; il commence, par conséquent, par acheter de la terre pour se constituer de grands domaines. Une fois devenu propriétaire de grands domaines, et siégeant au Parlement dans un milieu de grands propriétaires fonciers, il épouse leur mentalité, il considère que ses intérêts sont essentiellement les intérêts propres aux propriétaires fonciers, de sorte qu'en réalité, le Parlement est, quel que soit le parti qui ait la majorité, entre les mains des propriétaires fonciers.

Whigs et Torys pratiquent une politique agraire favorable aux Landlords.

Whigs et Torys pratiquent aussi bien les uns que les autres une politique agraire, en faveur des Landlords. Cette politique se manifeste d'abord par une nouvelle reprise de la pratique des enclosures, qui achève de déposséder les quelques yeomen de ce qu'il leur restait de propriété. D'autre part, elle se manifeste également lorsque l'Angleterre, en 1790, cesse d'être exportatrice de céréales et est obligée, par suite de l'augmentation de sa population, de faire venir du blé de l'étranger, par une politique de protectionnisme rigoureux au profit des landlords. En 1791, les landlords font voter une loi des céréales, une corn-law, qui établit une sorte d'échelle mobile des céréales en faveur des agriculteurs et propriétaires anglais, ne laissant pénétrer le blé, moyennant le paiement de droits de douane normaux que lorsqu'il atteint des prix extrêmement élevés, lorsque ce blé atteint le prix de 50 sh. le quarter, prix qui sera relevé en 1804 à 63 sh. et en 1815 à 80 sh. le quarter, soit 34 fr. 75 l'hectolitre, prix considérable pour l'époque. Si ce blé n'atteint pas ce prix limite, les droits de douane seront, soit augmentés en raison de l'écart qui existe entre ce prix, considéré comme normal, et le prix intérieur, actuellement pratiqué. Si le prix est trop faible, non seulement il y aura aggravation du droit, mais prohibition d'entrée pure et simple.

Source : BIU Cujas

La loi des pauvres. La corruption des députés au cours du 18e siècle.

Il convient d'ailleurs d'ajouter que si cette politique de protectionnisme extrêmement rigoureux rend singulièrement difficile l'existence du petit peuple; par contre les deux partis Whig et Tory font des largesses extraordinaires, des dépenses extraordinaires pour le service de l'assistance. La loi des pauvres, grâce à la profusion avec laquelle sont distribuées les secours, par suite de la prodigalité qui règne dans l'administration, chargée de l'appliquer, crée un véritable gouffre dans le budget anglais à la fin du XVIIIe s. Ce régime commence d'ailleurs à cette époque à soulever certaines protestations. Des Communes se sont discréditées par leur vénalité, et en réalité, elles ne représentent plus le peuple anglais, elles sont complètement entre les mains du Gouvernement, et elles agissent, toutes les fois qu'elles en sont sollicitées, à l'encontre de la volonté manifeste des électeurs anglais.

Certains incidents, en particulier les incidents qui éclatent à propos de l'élection d'un certain Wilkes qui, ayant écrit un libelle contre le roi, avait été déclaré inéligible et réélu, à trois reprises successives par le collège électoral, que les Communes refusent d'admettre dans leur sein, créent une agitation dans le pays. Mais la Révolution française arrive sur ces entrefaites, et vient paralyser toutes les velléités libérales.

Whigs et Torys sont d'accord pour barrer la route à l'infiltration des idées jacobines.

Il est, en effet, très curieux de voir à quel point le jacobinisme a épouvanté tous les anglais, non seulement en raison de ses doctrines, mais aussi à raison du caractère dogmatique de ses méthodes. Les Whigs et les Torys sont d'accord, à la fin du 18e siècle pour barrer la route de toutes les façons à l'infiltration, en angleterre, des idées jacobines.

Suspension de certaines libertés.

Le fameux principe de l'habeas corpus, qui est la sauvegarde des libertés individuelles, est suspendu en 1794; le droit de réunion, en 1795, est pratiquement supprimé, et en 1799, la lecture des journaux et des livres est interdite sans autorisation spéciale. On peut se rendre compte de l'état d'esprit des anglais de cette époque, par la lecture du livre de Malthus sur le principe de la population. Malthus appartient au parti libéral; cependant il n'est peut-être pas d'écrit où les idées jacobines de nivellement social, de bonheur général, de réformes radicales, aient été plus ardemment combattues que dans l'Essai sur le principe de population,

Source : BIU Cujas

qui se propose de démontrer que toutes les idées des réformateurs sociaux ne sont que de dangereuses utopies, on ne peut rien faire pour améliorer la situation de la société, là où l'augmentation de la population s'y oppose.

2°) Période de 1800 à 1850. apparition de la classe des grands manufacturiers, des marchands et des commerçants.

Après 1800, on entre dans une période toute différente de l'histoire des partis anglais. La révolution industrielle, qui s'est déroulée dans la seconde moitié du XVIIIe s. commence à porter ses fruits, et on voit apparaître dans la société anglaise, une nouvelle classe sociale, celle des grands manufacturiers, des marchands et des commerçants, classe qui est devenue assez puissante et assez riche pour avoir des intérêts indépendants, distincts de la classe des propriétaires fonciers; des intérêts même opposés à ceux de la classe des propriétaires, d'autant plus que celle-ci aggrave, à partir de 1815, sa politique réactionnaire, de protection étroite des intérêts des propriétaires fonciers. Cette opposition éclate principalement, lorsqu'après 1815, l'angleterre, qui a accumulé des stocks de marchandises pendant la durée du blocus continental, s'aperçoit qu'il ne lui est pas aussi facile qu'elle l'avait cru d'abord, de les écouler sur le continent, parce que les peuples continentaux se sont protégés contre l'invasion de ses produits par des barrières douanières.

Le conflit entre les industriels et les propriétaires fonciers.

Il y a donc, à partir de 1815, une déception chez les industriels, une crise qui avive le conflit entre eux et les propriétaires fonciers; ce conflit est d'autant plus grave qu'à partir de 1815, les propriétaires fonciers, membres du parti Tory, qui exerce à ce moment le pouvoir, et qui le conservera jusqu'en 1830, redouble de protectionnisme. En 1815, il consolide et il aggrave à tel point le régime douanier, que la loi des céréales, qu'on peut dire que cette loi est une loi de famine. En 1816, il supprime l'income taxe, qui avait été établie pour les besoins de la guerre par Pitt en 1798, qui pesait sur toutes les catégories de revenus, et il la remplace par de lourdes taxes de consommation, qui atteignent la population pauvre et qui pèsent également sur le commerce et sur l'industrie.

Le premier point du programme des manufacturiers est la réforme électorale.

Les manufacturiers comprennent que ce conflit ne pourra être tranché en leur faveur que lorsqu'ils seront maîtres du Parlement, lorsque les électeurs pourront envoyer aux Communes des majorités libérales, de sorte que le premier point de leur programme

sera la réforme électorale ; c'est elle qui permettra de briser le protectionnisme des landlords, d'établir cette liberté commerciale indispensable à l'essor de la grande industrie britannique, et enfin d'abaisser le prix de la vie, de conjurer par là-même la crise ouvrière, qui est un objet de perpétuelle inquiétude pour les manufacturiers.

Les manufacturiers s'unissent aux radicaux pour faire triompher leurs idées.

Les doctrines radicales.

Dans ce but, les libéraux s'allient aux radicaux anglais qui, dès 1816, avaient entamé une campagne d'idées en faveur du suffrage universel et de l'abrogation des lois sur les céréales. Les radicaux anglais, dont les représentants les plus illustres, Bentham et James Mill, rallient un petit groupe de philosophes à ce système, qui ont subi fortement l'empreinte des idées françaises, qui ont été élevés à l'école, à la discipline d'Helvétius, de Condorcet, de J. B. Say ; au point de vue philosophique, ils sont associationnistes et autoritaristes, ils ont une conception morale, qui est fondée sur l'arithmétique des plaisirs et des peines ; ils ont une conception politique fondée également sur une sorte d'arithmétique politique, qui les conduit à baser toute l'organisation politique sur les lois du nombre et à se prononcer pour la démocratie. Le bonheur général est la somme des bonheurs particuliers ; le but que la société doit se proposer, c'est de réaliser le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ; par conséquent, il y aurait un grave danger à confier le pouvoir à un homme ou à un groupe particulier, dont l'intérêt pourrait se trouver en opposition avec l'intérêt général. Il faut que tous les membres de la société puissent se prononcer librement, si l'on veut que véritablement la décision prise réponde à l'intérêt général, résultante des intérêts particuliers.

Au point de vue économique, il est également nécessaire que les individus soient laissés libres d'agir dans le sens où ils espèrent trouver le maximum d'utilité, puisque l'intérêt général est l'addition de tous les intérêts particuliers. Aussi les radicaux professent-ils la doctrine de l'économie politique classique, telle qu'elle a été élaborée par David Hume, par Adam Smith, telle qu'elle a été ou qu'elle sera complétée et développée par Malthus et Ricardo en Angleterre, par J. B. Say en France. Il est à remarquer que ces radicaux sont des intellectuels, des déductifs, des penseurs à la française, dont le tempérament n'est nullement en harmonie avec le

Source : BIU Cujas

tempérament britannique. Mais les manufacturiers et les commerçants, qui forment maintenant le gros de ces troupes, comprennent de quel prix sera pour eux l'alliance avec les radicaux, et quel appui fournira à leurs revendications la doctrine radicale; de telle façon que pendant un temps, le parti libéral, contrairement à ce qui s'est passé pendant la plus grande partie de l'histoire politique de l'angleterre, va être un parti à système, un parti à doctrine.

Les libéraux sont amenés par les circonstances à devenir doctrinaires; ils adoptent les principes de l'économie politique libérale.

En effet, c'est une très grande force pour les libéraux de pouvoir montrer que la science justifie toutes leurs revendications, c'est-à-dire que leur politique est fondée, en somme, sur des lois naturelles. L'économie politique libérale établit scientifiquement la supériorité du libre échange sur tous les autres systèmes de politique commerciale, en même temps, il fournit une fin de non recevoir extrêmement commode contre toutes les exigences que les ouvriers peuvent élever contre les patrons ou la société. Le principe de population, par exemple, atteste les inconvénients du système de l'assistance publique, l'action néfaste de la loi des pauvres, qui écrase de taxes le contribuable anglais, notamment les propriétaires des campagnes. Ce principe montre que l'amélioration du sort des ouvriers ne peut venir que d'eux-mêmes et de leur abstinence. La théorie du fonds des salaires, également, apporte un argument péremptoire contre toutes les demandes d'augmentation de salaire qui peuvent être formulées par la classe ouvrière. En effet, si le salaire moyen est le quotient de la division du fonds des salaires, c'est-à-dire de la quantité de capitaux disponibles à un moment donné, pour salarier des ouvriers, par le nombre des ouvriers employés, il est impossible qu'une catégorie de travailleurs puisse obtenir une part plus grande de ce fonds, sans que par cela même une autre catégorie de travailleurs ne voit sa part réduite d'autant; une augmentation de salaire dans une usine ou dans une industrie quelconque aura donc nécessairement pour contrepartie une diminution du salaire dans une autre usine ou une autre industrie, ou tout au moins aussi longtemps que le fonds des salaires n'aura pas augmenté plus que le nombre des co-partageants, ce qui

"Les Cours de Droit" 3, PLACE DE LA BOURSE
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
J

Source : BIU Cujas

ne peut être le résultat que du progrès de la richesse publique et de l'accumulation des capitaux. Le progrès de la classe ouvrière dépend en somme, au premier chef, du progrès de la richesse des classes possédantes.

Mais les libéraux ne retiennent de la doctrine libérale que ce qui peut leur servir.

D'ailleurs, si les libéraux sont amenés par les circonstances à devenir doctrinaires, ils ne retiennent de la doctrine que ce qui peut les servir, ils le montrent notamment dans la réforme électorale de 1832. L'agitation en faveur du suffrage universel, tel que l'ont créé les radicaux philosophes, leur vient en aide, parce qu'elle doit conduire à la réforme électorale et que cette réforme est impossible si la classe ouvrière ne s'y intéresse pas et ne la réclame pas en même temps que les libéraux. Les libéraux joignent donc leurs efforts à ceux des radicaux pour conquérir les ouvriers à la cause de la réforme électorale en s'attachant à leur montrer que le jour où tout le monde sera devenu électeur, les salaires augmenteront certainement, que le prix de la vie diminuera, par suite de la suppression des lois de protection douanière.

La réforme électorale est accomplie par la loi de 1832.

Cette coalition ouvrière et bourgeoise parvient, en 1830, grâce au contre-coup que produisent en angleterre les événements qui se sont déroulés à Paris, parvient à renverser le gouvernement tory; cependant ce n'est qu'après une dissolution de la Chambre des Communes et la menace, par le roi, de procéder à la nomination de nouveaux lords, qui pourront modifier la majorité à la Chambre haute, que la réforme électorale est accomplie par la loi de 1832. Cette réforme modifiait la distribution des sièges, supprimait comme circonscriptions électorales les bourgs pourris, réduisait le nombre des représentants des petites agglomérations, et attribuait les sièges ainsi récupérés aux grandes villes notamment aux nouveaux centres industriels manufacturiers qui, dans l'ancien régime électoral, n'avaient pas droit à des représentants. D'autre part, la loi de 1832 doublait à peu près le nombre des électeurs, qui passe à ce moment de 435000 à plus de 800.000, en adjoignant aux propriétaires fonciers, comme électeurs, tous ceux qui, dans les villes, paient un loyer de 250 fs et tous ceux qui, dans les comtés, paient un loyer variant, suivant certaines circonstances, entre 50 et 250 francs.

Cette réforme électorale avait été, en somme,

Source : BIU Cujas

La réforme de 1832 laisse les ouvriers en dehors des collèges électoraux.

réalisée uniquement au profit de la bourgeoisie, les ouvriers demeuraient complètement exclus des collèges électoraux; et dès le vote de la loi, ils s'aperçurent qu'ils avaient été complètement dupés par leurs alliés; ils s'en aperçurent d'autant mieux que contrairement à ce qu'on avait commencé par leur laisser pressentir, dès 1833, les gouvernements libéraux déclarent que la loi de 1832 n'a pas introduit un régime provisoire, devant être complété dans la suite, mais que c'est un régime électoral définitif, auquel il convient de se tenir. D'ailleurs les libéraux, une fois entrés à la Chambre des Communes en plus grand nombre, grâce à la réforme électorale de 1832, ne paient pas de reconnaissance l'appui des ouvriers qui leur a permis de triompher; dans différentes circonstances, ils manifestent leur hostilité aux trade unions, et en 1834, ils modifient dans un sens extrêmement restrictif la loi des pauvres.

Le mouvement chartiste.

Cette déception de la classe ouvrière se traduit par des émeutes, des troubles, par une agitation qui aboutit à l'élaboration d'un nouveau programme de revendications politiques, où figure le suffrage universel, le renouvellement annuel du Parlement, le traitement des députés. Ce programme, sanctionné par le Congrès de Birmingham, et présenté comme une charte du peuple, d'où le nom de chartisme donné au mouvement ouvrier, qui se déroule entre 1832 et 1838. A ce programme démocratique les ouvriers adjoignent d'ailleurs un programme économique, à tendances communistes, fortement influencé par les idées de Richard Owen qui effrayaient considérablement les bourgeois. En 1839, une pétition monstre, adressée au Parlement est refusée par lui. En 1848, une nouvelle manifestation est organisée, au lendemain de la révolution française du 24 février. La bourgeoisie s'est d'ailleurs préparée à soutenir le choc; elle a fourni au gouvernement des volontaires, Wellington a fait garder les rues par des soldats; le fiacre qui doit porter au Parlement la pétition traverse la rue sans qu'aucun désordre ne se produise. Une fois la pétition reçue, on s'aperçoit que les signatures qui la recouvrent sont pour moitié au moins apocryphes, que beaucoup sont des signatures de fantaisie, si bien que le mouvement chartiste, qui avait failli au début devenir une véritable révolution, dégénère en farce et sombre dans le ridicule.

Source : BIU Cujas

A partir de 1848, les ouvriers déçus inaugurent une politique de réalisation pratique et positive.

Cette date de 1848 est d'ailleurs une date extrêmement importante dans l'histoire ouvrière anglaise, parce que l'avortement du mouvement chartiste a été, pour les ouvriers, une leçon dont ils ont fait immédiatement leur profit. Les trade unions ont compris qu'il était vain de poursuivre la réalisation de réformes utopiques, de chercher à réformer la société par des méthodes d'action violente, et à partir de ce moment, ils inaugurent une politique absolument différente, politique de réalisation pratique et positive, obtenue par voie de négociation directe avec les patrons.

Les Torys, à partir de 1823, inaugurent une politique plus humaine et plus libérale, qui contribue à calmer l'agitation chartiste.

Si d'ailleurs le chartisme a sombré dans le ridicule, c'est qu'en réalité, il ne passionne plus, en 1848, la classe ouvrière, parce que deux années auparavant, en 1846, elle avait obtenu, grâce à l'abrogation de la loi des céréales, qui était une victoire libérale, un avantage concret, qui l'interessait beaucoup plus que toutes les satisfactions de principe possibles, à savoir le pain à bon marché. En effet, les libéraux avaient, pendant ce temps, poursuivi progressivement l'application de leur programme; à partir de 1820, ils commencent à exercer une influence modératrice sur les gouvernements torys, qui se succèdent au pouvoir et au sein desquels les éléments plus modérés viennent remplacer les torys exaltés. Les torys commencent à pratiquer une politique plus humaine, plus libérale; en 1823, le Code criminel est adouci, en 1824 et 1825, le droit de coalition, d'ailleurs avec des restrictions importantes, est accordé aux ouvriers; en 1828 et 1829, les catholiques sont libérés de l'ostracisme qui pesait sur eux depuis le bill du test, qui les exclusait de toutes les fonctions publiques, en les privant également de leurs droits à l'électorat et à l'éligibilité. Les catholiques irlandais sont émancipés en 1828, et comme ils avaient eu une situation plus favorable que les catholiques anglais, cette émancipation est étendue à l'angleterre en 1829.

D'autre part, au point de vue économique, en 1823, Huskinson atténue un peu la rigueur du protectionnisme, pratiqué depuis la fin du XVIIIe s. L'act de navigation de Cromwell, qui réservait au pavillon anglais le commerce entre la métropole et ses colonies, et qui exclusait, en principe, la navigation du tiers pavillon, c'est-à-dire tout transport de denrées en angleterre, autrement que par navire anglais, ou par navire du pays de provenance

Source : BIU Cujas

des denrées, est modifié dans un sens moins restrictif.

La rigueur de la loi sur les céréales est atténuée.

La rigueur de la loi des céréales de 1815 est également légèrement atténuée, en ce sens que le prix du blé à partir duquel l'introduction des céréales étrangères cessera d'être frappée de surtaxes prohibitives, est légèrement abaissé. Dans le tarif douanier, plusieurs prohibitions absolues sont remplacées par l'établissement de droits de douane plus ou moins élevés; enfin, certaines taxes de consommation sur le tabac, sur le sucre, sur les épices, sont supprimées.

Réforme de la loi des pauvres en 1834. Suppression du secours à domicile et établissement des workhouse.

Les libéraux qui détiennent le pouvoir, de 1831 à 1841, sont absorbés, après le vote de la réforme électorale, de 1832 par les questions de politique intérieure, et plus ou moins libérés des préoccupations économiques immédiates, par une série de bonnes récoltes, qui débute en 1836. Cependant, en 1834, ils réforment d'une façon assez brutale la loi des pauvres, à laquelle ils reprochent d'entraver le recrutement des ouvriers d'usine, en incitant les indigents à la paresse par la prodigalité des secours accordés. En effet, depuis la fin du XVIIIe s. le mode d'application de la loi des pauvres, qui tend à se généraliser de plus en plus, c'est le subside en argent et à domicile. Ce subside est calculé, lorsque l'indigent qui est employé à un travail quelconque ne reçoit pas un salaire suffisant pour le faire vivre, lui et sa famille, de façon à combler l'insuffisance. C'est ce qu'on appelle le système des allowances, des allocations. En 1834, on supprime le principe du secours en argent à domicile, et on institue les workhouse, c'est-à-dire les maisons de travail, qui tiennent à la fois de l'atelier et de la prison, où tous les indigents seront enfermés et astreints à fournir un travail plus ou moins pénible, en échange de l'entretien qui leur est assuré.

Les libéraux entament une campagne en faveur du libre échange.

La crise industrielle et la mauvaise récolte de 1836 ramènent les libéraux aux préoccupations économiques, et à partir de ce moment, ils entament, pour conquérir l'opinion publique à leurs principes, la célèbre campagne libre-échangiste, dont l'organe est l'association pour l'abrogation de la loi sur les céréales, fondée à Manchester en 1838, par Richard Cobden, dont Lloyd George évoque encore aujourd'hui le souvenir. Ils multiplient les conférences, la ligue ouvre des sections dans les grandes villes industrielles, et finit par gagner à elle la majorité de l'opinion.

Source : BIU Cujas

Il arrivera d'ailleurs ce fait, qui semble aux Français paradoxal, mais qui n'a rien de surprenant en angleterre, que les grandes réformes libérales seront réalisées, non par un ministre libéral, mais par un tory, Robert Peel, appelé au Cabinet en 1841.

Les réformes de Robert Peel. Abrogation des corn laws.

Robert Peel, avec une souplesse, qui d'ailleurs est très fréquente chez les hommes d'Etat anglais, se rend compte qu'on est en présence d'un mouvement, auquel il serait inutile de prétendre s'opposer, que la classe ouvrière est écrasée par le prix des subsistances, qu'il faut venir à son aide. C'est Robert Peel qui, en 1842, afin de pouvoir diminuer certaines taxes de consommation, qui grèvent les denrées alimentaires, va rétablir l'income taxe, qui deviendra la pièce maîtresse du système fiscal anglais. C'est également lui qui, après la récolte détestable de 1845 et la crise de la pomme de terre, laquelle provoque une effroyable famine en Irlande, fait voter, en 1846, la loi qui abroge les corn laws. Cette abrogation est un fait capital, qui marque le triomphe des doctrines libérales; à partir de 1846, se succéderont toute une série de lois et de traités de commerce, qui réaliseront pleinement un régime de liberté commerciale. Il est vrai que les torys avancés reprochent à Robert Peel sa grande trahison, et le renversent la même année.

Evolution du parti tory. La répression des mouvements ouvriers; les factory acts.

Au cours de la même période, le parti tory a évolué d'une façon assez curieuse. Au début du XIXe s. il était extrêmement réactionnaire, par crainte de l'influence que les idées de la Révolution française pourrait gagner en angleterre; il est inquiet de voir se multiplier les mouvements ouvriers, et il s'attache à les réprimer par les six acts de 1819, les six lois que l'on a appelées les lois du bâillon, qui établissent la censure des écrits, l'interdiction des réunions publiques et le droit de perquisition. D'autre part, agrarien et protectionniste, parce que cette politique est indispensable à la défense de ses intérêts, il se rend compte que par là il est voué à une impopularité croissante, contre laquelle il aura à lutter, et il ne tarde pas à apercevoir le point faible du programme libéral. Le programme libéral est trop abstrait, trop intellectualiste pour l'esprit anglais; ce programme fait appel à la raison, jamais au sentiment, c'est un programme étroit, desséchant et l'anglais, s'il ne se passionne jamais pour les questions de doctrine, de théorie pure, se passionne toujours pour les questions de conscience, pour les questions morales. D'autre part,

Source : BIU Cujas

le programme libéral préconise, au nom de la science, l'abstention de l'Etat, alors qu'au sein de la classe ouvrière sévit une misère effroyable, qui apitoie les âmes généreuses, et qui est incontestablement le résultat du développement du régime de la grande industrie. Des commissions parlementaires ont relevé des situations abominables parmi les ouvriers d'usine, notamment les femmes et les enfants, employés dans les grandes manufactures. Ces faits sont la conséquence de l'égoïsme féroce de la classe manufacturière, qui ne réclame la liberté que parce que la liberté ne s'exerce toujours qu'au profit des forts, c'est-à-dire des patrons, et au détriment des faibles, c'est-à-dire des ouvriers.

Au nom de la morale, les conservateurs se font donc, contre les libéraux, les apôtres de la protection ouvrière ; ils rallient par là, à leurs idées, une partie de l'opinion publique, ils attirent à eux de grands penseurs comme Carlisle, Dikens, Disraeli. En 1802, une loi avait limité à 12 heures la journée de travail des orphelins mis en apprentissage par les parents et n'avait pas été observée. A partir de 1840, les conservateurs revenus au pouvoir, font voter toute une série de factory acts, en faveur des femmes et des enfants, notamment la loi de 1842, qui interdit le travail aux femmes et aux enfants de moins de dix ans dans les galeries souterraines des mines, et la loi de 1847, qui introduit la journée de 8 heures pour les femmes et les enfants dans la grande industrie.

Pour juger de la hardiesse de ces mesures, il faut se rappeler qu'à ce moment, elles sont combattues avec un acharnement extraordinaire par les Manchestériens, qui proclament qu'en s'engageant dans cette voie, on conduit l'angleterre à la ruine et à la catastrophe.

La prospérité de l'angleterre dans la période de 1850 à 1875

La période qui succède, celle qui va de 1850 à 1875, qui constitue le milieu du règne de Victoria, est pour l'angleterre la période la plus heureuse qu'elle ait jamais traversée, aussi est-ce une période qui n'a que très peu d'histoire. L'angleterre est parvenue à ce moment au faîte de sa puissance et de sa richesse, elle n'a de concurrent à redouter nulle part, sa maîtrise industrielle et commerciale est incontestée, le libre échange n'a eu pour elle que des avantages, sans inconvénients corrélatifs, et en dix années, le chiffre de ses exportations a doublé ; d'autre part, la propriété foncière, qui semblait devoir faire les

Source : BIU Cujas

frais de ce développement industriel, ne souffre pas encore de la liberté des échanges; le prix du blé est moins élevé qu'en 1846, cependant il reste suffisamment rémunérateur pour que les propriétaires fonciers et les fermiers fassent des bénéfices raisonnables. En effet, non seulement de nouveaux progrès culturaux accroissent le rendement superficiaire et diminuent le prix de revient, mais encore une foule de circonstances diverses servent les intérêts de l'agriculture anglaise: la guerre de Crimée arrête l'importation des blés russes, la guerre de Sécession paralyse le commerce des États-Unis; enfin, en dehors de ces deux événements, c'est le fait que dans cette période les transports maritimes ne sont pas encore assez perfectionnés, sont encore trop coûteux, pour que la distance qui sépare l'Angleterre des autres centres de production agricole ne constitue pas une protection pour son agriculture. Ce n'est guère qu'à partir de 1875-1880 que la concurrence du blé américain sera véritablement une menace pour l'avenir de l'agriculture de l'Europe.

Les libéraux poursuivent le développement de leur politique libre échangiste.

Dans cette atmosphère de prospérité, les deux partis gardent leur attitude antérieure: les libéraux qui sont presque constamment au pouvoir, avec lord Palmerston, de 1855 à 1865, poursuivent le développement de leur politique libre échangiste; en 1849, c'est l'abrogation de l'acte de navigation de Cromwell; le 25 janvier 1860, c'est la signature du traité de commerce avec la France, prélude de toute une série d'accords commerciaux. A partir de ce moment, les droits de douane anglais n'ont plus qu'un caractère fiscal; ils sont destinés à procurer des recettes au budget, non à protéger les industries anglaises et ils frappent à peu près exclusivement les articles qui ne sont pas produits en Angleterre, dont les consommateurs anglais sont nécessairement obligés de s'approvisionner à l'extérieur, de sorte que ces droits jouent le rôle de simples taxes de consommation perçues à la frontière.

Les conservateurs persistent dans leurs sentiments de sympathie à l'égard des ouvriers. Le torysme social.

Quant aux conservateurs, ils persistent dans leurs sentiments de sympathie à l'égard de la classe ouvrière, et leur chef, Disraëli, qui deviendra lord Beaconsfield, tant dans ses romans que dans son activité parlementaire, comme membre des Communes ou comme chef de cabinets conservateurs, en 1868 et de 1874 à 1880, popularise la conception, qu'on a appelée le torysme social. La monarchie anglaise

Source : BIU Cujas

doit chercher à recouvrer le prestige dont le Parlement l'a plus ou moins dépouillée; elle doit être moins asservie au Parlement qu'elle ne l'a été dans le passé; ses soutiens naturels sont l'Eglise anglicane, parce qu'elle représente la foi nationale, elle peuple, dont le souverain doit se rapprocher davantage. Le peuple doit soutenir l'Eglise et la Couronne, en échange, l'Eglise devra travailler à l'élévation morale des classes populaires, et le roi à l'amélioration de leur condition matérielle. Disraëli, dans son premier ministère, en 1868, étendra aux ateliers domestiques le bénéfice des lois de protection ouvrière, applicables aux grandes industries, il interdira aux femmes et aux enfants certains métiers insalubres, il prendra des mesures d'hygiène sociale et de sécurité des ateliers. Dans son second ministère, de 1874 à 1880, il autorisera par la loi de 1875 certains actes de grève, jusque là réprimés par des lois qui mettaient obstacle à l'action efficace des trade unions.

L'interventionnisme des conservateurs est un interventionnisme modéré.

Cependant, il ne faudrait pas croire que ce programme interventionniste des conservateurs soit extrêmement hardi, il ne se propose nullement de transformer l'ordre social existant, il veut simplement appliquer des remèdes à des situations, qui sont considérées comme particulièrement scandaleuses, regrettables, il veut simplement faire prévaloir certaines règles d'hygiène, certains principes de moralité publique. C'est, en somme, un interventionnisme qui ne dépasse pas cette dose de protection du travail qu'actuellement les économistes les plus libéraux sont eux-mêmes disposés à admettre, à savoir la protection limitée aux femmes et aux enfants, parce que naturellement ce sont des êtres plus faibles et incapables de défendre eux-mêmes leurs intérêts, aussi efficacement que les hommes dans la force de l'âge.

L'écart qui sépare les deux grands partis diminue de plus en plus au cours de cette période.

Si d'ailleurs les libéraux et les conservateurs ont conservé respectivement leurs tendances, l'écart qui les sépare diminue de plus en plus, parce que la prospérité générale a rendu les esprits plus conciliants, et parce que l'Angleterre, satisfaite de son sort, n'a plus de revendications précises à faire valoir. La bourgeoisie enrichie se rapproche de l'aristocratie; de leur côté, les ouvriers se rapprochent de la bourgeoisie,

"Les Cours de Droit" REPETITIONS ECRITES ET ORALES
3, Place de la Sorbonne

Source : BIU Cujas

leurs syndicats ne rassemblent encore que l'élite ouvrière, élite qui, vivant dans une aisance relative, est facilement portée aux solutions modérées et transactionnelles. D'ailleurs, l'expérience est venue prouver d'une part, aux conservateurs que le libre échange, bien loin de ruiner l'angleterre, l'avait faite prospère; d'autre part, aux libéraux intransigeants que les factory acts n'ont pas eu les conséquences abominables qu'on avait prédites. Les manufacturiers enrichis n'ont plus la même intransigeance que leurs prédécesseurs, beaucoup comprennent que des économies réalisées sur un salaire insuffisant ne sont pas toujours un gain véritable pour le patron que celui-ci a souvent plus d'intérêt à faire travailler des ouvriers bien rétribués. Les patrons ne se refusent plus maintenant à causer avec les trade unions et à s'entendre avec elles, ils ne sont même pas effrayés à l'idée que les ouvriers pourront devenir électeurs à leur tour, ils ne font plus d'opposition de principe aux factorys acts qui, au dire de leurs devanciers, étaient faits pour conduire l'angleterre à sa ruine. Les libéraux n'ont plus, en somme, de répugnance de principe contre les solutions interventionnistes; ce sont eux qui, en 1871, réorganisent l'inspection du travail, rendent les salaires ouvriers insaisissables par une loi de 1870. En 1880, ils mettent à la charge des patrons les conséquences des accidents, dont un ouvrier est victime de la part d'un autre ouvrier; ils pratiquent, en somme, une politique que les torys interventionnistes ne désavoueraient pas.

Au cours de cette période, les deux partis se prennent réciproquement leurs idées.

Ce qui caractérise encore cette période, c'est que faute d'avoir des programmes bien tranchés, les deux partis se prennent réciproquement leurs idées, pour se couper en quelque sorte l'herbe sous le pied. Le plus curieux de ce chassé croisé se manifeste à propos de la loi de 1867. Les ouvriers, au cours de cette période, ont acquis le sentiment de leur importance, ils veulent faire abroger la loi qui gêne leur action corporative, et de même que les manufacturiers d'avant 1832, quand ils voulaient faire abroger la loi sur les céréales, ils comprennent que la condition nécessaire pour atteindre leur but, c'est de réaliser une réforme électorale qui leur donnera les droits électoraux. Les conservateurs aussi bien que les libéraux sentent que le moment est venu de faire droit à leurs revendications, qu'il est impossible de ne pas tenir compte de l'évolution économique qui a fait de la classe

La réforme électorale de 1867.

Source : BIU Cujas

ouvrière une classe organisée ; mais comme les ouvriers se sont alliés aux libéraux, et que le projet a été déposé par un libéral, Gladstone, il est d'abord repoussé ; puis, Disraëli fait voter une réforme plus large que le projet primitif, déposé par Gladstone ; cette réforme procède à une nouvelle redistribution des sièges des membres des Communes, en enlevant encore des sièges aux bourgs, c'est-à-dire aux agglomérations peu importantes, pour les donner aux villes et aux comtés. Le cens électoral est encore abaissé ; dans les comtés, la franchise électorale, c'est-à-dire les droits électoraux, est acquise à quiconque occupe une maison d'une valeur locative de 12 livres de revenu, c'est-à-dire 300 frs ; dans les villes et dans les bourgs à quiconque paie soit la taxe des pauvres, soit un loyer de 10 livres. Toute l'élite ouvrière, par conséquent, c'est-à-dire la seule partie organisée de la classe ouvrière, agglomérée dans les trade unions, est ainsi incorporée aux collèges électoraux et le nombre des électeurs se trouve accru de près de un million. La manœuvre des conservateurs fut désapprouvée par l'opinion, et en 1868, les libéraux obtinrent une majorité écrasante, qui amène Gladstone au pouvoir.

Gladstone donne au parti libéral une physionomie nouvelle ; il veut faire régner la justice

Ce qui caractérise à ce moment les partis anglais c'est le manque de programme, le manque de volonté créatrice. Cependant, en prenant le pouvoir, Gladstone va chercher à sortir le parti libéral de la léthargie dans laquelle il s'est endormi ; et il va lui donner une physionomie nouvelle. Gladstone est un esprit profondément religieux ; il apporte dans toute sa politique les préoccupations d'un véritable pasteur ; d'autre part, c'est un esprit dont la rigidité rappelle les anciens doctrinaires radicaux ; mais tandis que ceux-ci faisaient surtout appel à la raison et à la déduction, Gladstone veut donner pour guide à la politique la morale, et prendre pour ligne de conduite de faire régner la justice et de combattre l'injustice. Cette justice, Gladstone et tous les membres de son groupe l'envisagent en se plaçant au point de vue politique, plutôt qu'au point de vue économique et social ; on pourrait dire qu'il fait du droit public et non de l'économie politique.

La justice politique lui apparaît essentiel-

Source : BIU Cujas

La justice politique pour Gladstone est intimement liée à la loi du nombre.

lement liée au respect de la loi du nombre; il est injuste que la majorité soit opprimée par une minorité; il est injuste également qu'un groupe compact, qui ethniquement localisé ou socialement constitué, constitue une majorité, soit privé du droit de faire entendre sa voix et de faire respecter ses intérêts, par conséquent il est injuste de l'amalgamer à un groupe plus vaste, vis-à-vis duquel il se trouve réduit au rôle de minorité; c'est le cas de l'arménie par rapport à la Turquie. Voilà une majorité ethnique, qui noyée dans l'élément turc a été réduite au rôle d'une minorité. C'est également le cas de l'Irlande vis-à-vis de l'angleterre. Il est injuste qu'un million d'ouvriers soient privés du droit de vote, alors que 800.000 bourgeois ou paysans détiennent tous les droits électoraux. Il est injuste que la foule des travailleurs des campagnes n'ait pas les mêmes droits que les ouvriers des villes, d'où nouvelle réforme de 1884; il est injuste qu'en Irlande une majorité catholique subventionne le culte anglican, qui n'est pratiqué que par une minorité; aussi en 1869, Gladstone fera voter la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en Irlande.

Le land act de 1870.

Il est injuste qu'une petite poignée de landlords, de race anglaise, puissent en Irlande, opprimer, exploiter des milliers de fermiers indigènes; de là le land act de 1870, qui étend aux provinces catholiques de l'Irlande les règles en usage dans l'Ulster: le landlord n'aura plus le droit qu'il possédait, et dont il abusait auparavant, d'expulser son fermier à volonté et sans aucune indemnité; il sera obligé de le conserver tant que celui-ci paie son fermage, et en cas d'éviction il lui devra une indemnité de plus value, arbitrée par des experts, pour toutes les améliorations que l'occupant a apportées à la terre. Cette loi de 1870 sera confirmée et complétée par une loi de 1881, qui organise en Irlande des tribunaux d'arbitres, chargés de fixer le fermage à un taux raisonnable.

Le home rule.

Enfin, il est injuste que la population irlandaise ne puisse pas se gouverner elle-même, parce que l'act d'union de 1800 l'a soudée à l'angleterre, et l'a réduite à la situation de colonie anglaise, d'où la nécessité de lui donner le droit de s'administrer elle-même, c'est-à-dire le home rule, dernier article du programme de Gladstone,

Source : BIU Cujas

sur lequel il tombera devant l'opposition conservatrice.

Si l'on ajoute les lois scolaires de 1870, qui créent des écoles publiques là où les écoles libres font défaut, et la loi de 1871, qui supprime l'achat des grades dans l'armée, on a à peu près épuisé le programme gladstonien, programme purement politique, auquel ne répond aucun programme économique ou social.

Les Gladstoniens dans le domaine économique et social.

Dans le domaine économique et dans le domaine social, les gladstoniens et Gladstone observent une conduite purement empirique; ils sont fidèles au libre échange, ils sont des financiers économes, auxquels l'angleterre doit les meilleurs budgets qu'elle ait jamais eus; des financiers qui d'ailleurs refusent de se prononcer entre les impôts directs et les impôts indirects. Gladstone dira qu'un ministre des Finances doit considérer les contributions directes et les contributions indirectes comme deux aimables personnes, qu'il est de son devoir de courtiser l'une et l'autre. Gladstone, tantôt prend des mesures extrêmement hardies, comme la loi agraire irlandaise, qui consacre une sorte de droit de propriété du tenancier sur la terre, tantôt au contraire, il pratique une politique économique plus réactionnaire que celle des conservateurs, notamment à l'égard des trade unions, dont la puissance l'inquiète. En 1871, en leur accordant la reconnaissance légale, il entoure l'exercice du droit de grève de telles restrictions, que ce droit est comme s'il n'existait pas. En vertu des dispositions de la loi de 1872, il engage contre les trade unions, entre 1872 et 1874, des poursuites multiples, si bien que celles-ci contribueront au succès des conservateurs aux élections de 1874 qui, dès 1875, modifieront dans un sens libéral la loi de 1871.

Cette période est, en somme, une période de stagnation des partis, dont les programmes semblent à peu près complètement épuisés par leur réalisation, mais les choses changeront complètement au cours de la période suivante, qui commence en 1875, période pendant laquelle le parti conservateur se réveille et prend un regain d'activité, alors que le parti libéral se modifie d'une façon extrêmement profonde.

Le parti conservateur, qui détiendra presque

Source : BIU Cujas

Période de 1875 à 1906.

Les faits importants de cette période.

constamment le pouvoir pendant cette période, renouvelle ses formules et jouit d'un regain d'activité tout à fait remarquable. En effet, au cours de cette période, plusieurs faits importants se produisent : c'est d'abord l'arrêt dans les progrès de l'industrie britannique, le fléchissement de la prospérité industrielle anglaise, qui surprend d'autant plus l'angleterre qu'elle s'était grisée de sa puissance et de sa prospérité au cours de la période antérieure, et qu'elle ne prévoyait pas la possibilité d'une menace pour l'avenir. Les circonstances qui avaient favorisé l'agriculture anglaise dans la période précédente disparaissent ; on entre dans une période de paix universelle, les progrès du trafic maritime facilitent l'accès du blé d'amérique dans les ports européens, la concurrence des producteurs d'outre-mer, jointe à d'autres circonstances, d'ordre humanitaire, qui contribuaient à produire la baisse des prix, qui se manifeste dans cette période, occasionne dans tous les pays agricoles de l'Europe, une crise qui n'épargne pas l'angleterre. L'agriculture anglaise, qui avait semblé devoir se maintenir vis-à-vis de l'industrie dans un certain rapport d'équilibre, décline rapidement ; bientôt on ne cultive le blé que sur les terres susceptibles de fournir des rendements exceptionnels, et à part la surface des pâturages, qui s'accroît continuellement, toutes les autres cultures périclitent. En 1890, l'angleterre peut être considérée comme complètement rayée du nombre des pays agricoles ; elle est désormais vouée exclusivement à l'industrie, de sorte que sa fortune est liée au développement des exportations. Elle subit le contre-coup de tout ce qui peut affecter les marchés étrangers, et lorsque les débouchés extérieurs se resserrent, il en résulte, dans la population ouvrière de ses grandes villes un excédent de main-d'œuvre, qui ne peut pas être résorbé par les travaux des champs, et qui provoque ce mal du chômage, qui est le mal endémique de l'angleterre.

Fléchissement de la prospérité industrielle de l'angleterre.

Décadence de l'agriculture anglaise.

Les autres nations deviennent des concurrents redoutables pour l'angleterre. La suprématie de

Or, après 1870, à l'exception de l'angleterre, tous les pays s'enfoncent dans un protectionnisme de plus en plus étroit, ils se hérissent de barrières douanières, l'allemagne en 1879, puis les Etats-Unis, la France en 1892 ; la Russie aussi par un traité de commerce russo-allemand de 1894,

Source : BIU Cujas

l'angleterre est dangereusement menacée.

devient une satellite commerciale de l'allemagne. Les Etats-Unis commencent à travailler eux-mêmes leur coton et leurs grandes industries se développent à pas de géants. L'allemagne, grâce au minerai du bassin lorrain, qu'elle a annexé par le traité de Francfort, donne un développement extraordinaire à sa métallurgie, qui constitue une menace redoutable pour la métallurgie anglaise. Sur tous les marchés, les commerçants anglais commencent à trouver en face d'eux des commis-voyageurs allemands, qui offrent les produits allemands à des conditions moins onéreuses et avec plus de commodités pour l'acheteur. Le percement de l'isthme de Suez a, d'autre part, modifié les grandes routes de la navigation et ranimé la vie commerciale dans le bassin méditerranéen. Dans la mer du Nord, Hambourg est devenu un concurrent terrible pour Liverpool, la suprématie de l'angleterre, de quelque côté qu'on se tourne, apparaît comme dangereusement menacée.

Le commerce extérieur de l'angleterre dans cette période.

Le chiffre atteint par les exportations anglaises, en 1872, qui avait été de 250 millions de livres sterling, ne sera dépassé qu'une fois avant 1900, en 1890. Ce chiffre tombe à 212 millions en 1886, à 192 millions en 1899. Par contre, les importations britanniques, qui étaient de 350 millions en 1872, atteindront, en 1900, 523 millions. Non seulement ces chiffres donnent par eux-mêmes à réfléchir, mais il faut encore se préoccuper de la façon dont ils se décomposent. Autrefois, l'angleterre vendait presque exclusivement des produits de ses manufactures, demandant à l'étranger sa subsistance et les matières premières nécessaires à son industrie; maintenant, le pourcentage des produits bruts, des matières premières et des machines, augmente dans le chiffre total des exportations, tandis qu'au contraire diminue la part représentée par les articles finis des manufactures. L'angleterre exporte de moins en moins ses articles industriels, par contre elle exporte ses machines, elle exporte de plus en plus le charbon, c'est-à-dire le pain de l'industrie anglaise; elle exporte, en somme, tous les moyens qui vont permettre à ses concurrents de développer leur outillage et leur puissance industrielle et d'aggraver la concurrence qu'ils ont engagée contre elle.

Source : BIU Cujas

Transformation de la classe ouvrière. L'idée d'un salaire normal.

Le second fait important de cette période c'est la transformation de la classe ouvrière. La classe ouvrière se trouve, en effet, atteinte la première par l'arrêt de l'essor industriel. Dans la période de prospérité précédente, la plupart des trades unions avaient fait prévaloir, dans les accords qu'ils avaient conclus avec l'élément patronal, la combinaison de l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire le principe que les salaires seraient fixés en relation avec les prix de vente du produit. Très favorable naturellement dans les périodes de hausse des prix, cette combinaison, la baisse survenue, se retourne contre les ouvriers, qui cherchent à s'opposer à cette action déprimante du mécanisme de l'échelle mobile des salaires, par des grèves, facilement brisées, parce qu'il n'existe pas d'exemple qu'une grève ait des chances de réussir dans une période de dépression économique. D'où l'idée nouvelle, dont s'alarment, non sans raison, les manufacturiers anglais, d'un salaire variant, non plus avec les conjonctures économiques, avec la situation du marché, mais basé sur les besoins vitaux de l'ouvrier, idée qui est encore un peu vague à ce moment, qui se précisera plus tard dans la formule du salaire normal, du salaire final, du living wages.

Le living wages.

Les nouvelles trades unions manifestent une mentalité toute différente des anciennes. Elles demandent l'appui des pouvoirs publics.

D'autre part, tandis que les anciennes trades unions, qui ne groupaient que l'élite de la classe ouvrière, qui étaient riches et fortement organisées, étaient hostiles à l'intervention de l'Etat et cherchaient à faire prévaloir, par voie d'entente directe avec les patrons, des solutions pratiques et modérées, à partir de 1880, les ouvriers des catégories inférieures, les ouvriers sans spécialité, commencent à organiser de leur côté des groupements à eux, puisqu'ils n'ont pas accès dans les anciennes trades unions, et ces nouvelles trades unions manifestent une mentalité toute différente de celle des anciennes. N'étant pas assez fortes pour faire triompher leurs revendications par voie d'accords directs avec le patronat, elles demandent l'appui des pouvoirs publics; elles sont favorables à l'action législative, à l'intervention de la loi dans le domaine des problèmes ouvriers et sociaux. De plus en plus, étant donné leur recrutement, elles sont portées naturellement à préconiser les solutions brutales ou violentes, à considérer le patron non comme un égal, avec lequel on s'entendra sur les bases d'un compromis, mais comme un ennemi contre lequel il importe de lutter avec tous les moyens.

Source : BIU Cujas

La classe ouvrière prend conscience de constituer une classe séparée. Elle fait élire des candidats ouvriers. Les labour libéraux.

La classe ouvrière commence, dans cette période, à prendre une conscience de classe qui, jusque-là, lui avait fait complètement défaut en angleterre. Cette conscience se manifeste par la prétention à l'action législative des candidats ouvriers; aux élections générales de 1874, les trades unions ont présenté leurs propres candidats, qui n'étaient inscrits ni au parti conservateur, ni au parti libéral, et qui se présentaient comme candidats des trades unions; elles sont parvenues à en faire élire deux. Ces nouveaux députés ouvriers ne constituent pas encore un parti, même lorsque leur groupe aura été grossi par quelques autres députés ouvriers élus dans les élections complémentaires; ils vont s'asseoir sur les bancs libéraux. Cependant ils constituent, au milieu du parti libéral, un petit groupe, qui s'appelle le groupe des labours libéraux, libéraux travaillistes, qui pourra devenir, dans la suite, le germe d'un parti travailliste distinct. Ce parti se constitue aux environs de 1900; les élections de 1906 sont pour lui un succès très marqué.

L'esprit public, dans toutes les classes de la société, s'est notablement transformé. Progrès du socialisme agraire et du socialisme fabien.

En effet, et c'est le troisième trait essentiel de cette période, l'esprit public, dans toutes les classes de la société anglaise, s'est notablement transformé, par suite du malaise général, malaise peut-être plus matériel encore que moral, fait surtout de l'inquiétude de l'avenir. La situation de l'angleterre n'est plus ce qu'elle était autrefois, elle n'est pas encore sérieusement menacée, mais on se demande si la concurrence étrangère n'est pas pour créer dans la suite des difficultés de plus en plus grandes aux manufacturiers anglais. Les tendances socialistes ont réalisé des progrès considérables. Il suffit de signaler le succès incroyable du livre de Henry George "Progrès et pauvreté", qui développe les doctrines du socialisme agraire. Henry George vient lui-même en angleterre faire une campagne triomphale pour propager ses idées et, entre 1880 et 1890, on assiste à une agitation très vive, en faveur de la nationalisation de la terre, agitation qui s'explique par l'excès de la concentration foncière en angleterre, qui fait d'une poignée de landlords les maîtres de la presque totalité du sol britannique.

A cette propagande du socialisme agraire s'ajoutent les progrès du socialisme fabien, qui

"Les Cours de Droit" PLACE DE LA SORBONNE RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES J

Source : BIU Cujas

multiplie les tracts, les brochures de propagande, les enquêtes, qui appellent l'attention du public sur un certain nombre d'injustices sociales particulièrement graves.

Les deux grands partis politiques se modifient et regroupent leurs forces.

Ces événements vont déterminer une modification assez profonde dans les deux partis politiques, en même temps qu'un regroupement de leurs forces. Les classes possédantes, inquiètes de l'esprit nouveau, qui se manifeste autour d'elles, et contre elles, se rapprochent instinctivement du parti conservateur qui, malgré l'adhésion qu'il a donnée jusqu'ici à une politique d'interventionnisme ouvrier modéré, leur apparaît cependant comme celui qui incarne le mieux les traditions et les idées d'ordre. En vertu de ce principe, qui fait qu'un parti cherche toujours à prendre le contre-pied du parti adverse, le parti libéral va être amené à chercher son point d'appui dans les éléments plus avancés, et à inscrire dans son programme celles des revendications ouvrières qui lui semblent susceptibles d'applications pratiques. De sorte que ces deux épithètes, conservateur et libéral, vont prendre de plus en plus le sens qu'elles ont en France, et qu'elles n'ont pas eu jusque-là encore en Angleterre. Le parti conservateur sera un parti de conservation sociale, un parti de droite, et le parti libéral sera un parti de gauche, où les idées radicales prendront de plus en plus le dessus, si bien que, sinon dans cette période, tout au moins dans la période suivante, après les élections générales de 1906, les expressions, radical et libéral, tendront à devenir synonymes.

Le parti conservateur accentue son évolution dans le sens réactionnaire.

Plus on avance dans cette période, et plus le parti conservateur accentue son évolution dans le sens réactionnaire; il a lié partie avec les grands financiers, avec les manieurs d'argent, les gros négociants, les gros fabricants de bière, avec les brasseurs d'affaires et des aventuriers plus ou moins louches comme Jameson et Cecil Rhodes; les libéraux lui reprochent d'être le parti de la ploutocratie. Le parti conservateur qui, autrefois s'était piqué d'être le parti-san des lois ouvrières, qui avait défendu contre les Whigs l'intervention de l'Etat en faveur des individus économiquement les plus faibles, devient de plus en plus individualiste, il escamote un projet de loi de retraite pour les vieillards, qu'il avait promis avant les élections générales de 1895. après avoir, par des lois de 1888 et de 1894 et 1898, réformé l'administration locale en instituant des conseils élus de paroisse, de district

Source : BIU Cujas

et de comté, il prend peur des progrès de socialisme municipal que cette réforme a permis de développer, et qu'il avait d'ailleurs encouragé au début ; il interdit au conseil du comté de Londres de racheter de nouvelles lignes de tramways. Il fait attaquer par les journaux qui le soutiennent les trades unions auxquelles il reproche, par les restrictions qu'elles imposent au travail de leurs membres, d'être une des causes principales de la stagnation de l'industrie britannique. La Chambre des Lords, siégeant en cour de justice, rend contre les trades unions un arrêt célèbre, qui fait peser sur toutes les trades unions, en cas de grève, la menace de responsabilités pécuniaires écrasantes. L'éducation act de 1902 indispose tous les éléments non conformistes en prélevant sur les impôts locaux les sommes nécessaires pour l'entretien des écoles libres, lesquelles sont pour la majorité sous la coupe de l'Eglise établie.

Le parti conservateur se fait le champion de l'impérialisme.

Cependant des principes de conservation sociale ne suffisent pas à constituer un programme, ou tout au moins ne peuvent fournir qu'un programme négatif ; pour maintenir la cohésion et le prestige d'un parti, il faut le convier à l'action et lui proposer un but capable, non seulement d'intéresser, mais d'actionner les esprits. Le talent des chefs du parti conservateur dans cette période se révèle dans le choix de ce but. Ce but sera l'impérialisme, qui s'adresse à la fois à l'orgueil de la race et à ses intérêts matériels. A partir de 1875, l'Angleterre a redécouvert ses colonies, dont elle s'était à peu près complètement désintéressée dans la période précédente. L'opinion des radicaux philosophes de la génération de 1830, encore sous l'influence de la guerre de l'Indépendance américaine, était que les colonies sont destinées à s'émanciper progressivement de la métropole, à vivre un jour d'une vie autonome, indépendante, que c'est là un mouvement auquel il n'y a pas lieu, et auquel il serait impossible de s'opposer, que le mieux, au contraire, est de préparer la séparation, pour qu'elle se fasse en bonne harmonie de part et d'autre, sans heurt et sans cassure. De 1852 à 1872, le gouvernement métropolitain accorde aux possessions britanniques une très large autonomie. Après 1875, au contraire, l'idée se fait jour et gagne de plus en plus de terrain, que le rapprochement de la métropole et de ses colonies pourrait apporter à l'Angleterre, dont la situation n'est plus ce qu'elle était

Source : BIU Cujas

dans les années 1860 à 1870, un surcroît inappréciable de puissance et de richesse. Si le marché colonial est réservé aux articles industriels de la mère-patrie, et si celle-ci à son tour demandait à ses possessions de l'approvisionner en vivres et en matières premières, elle trouverait une compensation aux difficultés de plus en plus grandes qu'elle rencontre sur les marchés étrangers; constituant un énorme empire, elle pourrait vivre tranquille dans un splendide isolement.

La ligue pour la fédération impériale.

On commence par échafauder des projets grandioses; en 1884 se crée une ligue pour la fédération impériale, qui prétend instituer une sorte d'Etat fédéral, qui réalisera quelque chose d'analogue à ce qu'est le groupement des cantons en Suisse ou le groupement des Etats aux Etats-Unis. A côté des organes politiques et administratifs, propres à chaque dominion ainsi qu'à la métropole, il y aura un Parlement impérial, un gouvernement impérial, qui légiférera pour l'ensemble de l'empire sur toutes les questions qui ne sont pas simplement d'intérêt spécial à telle ou telle partie de l'empire, sur toutes les questions qui intéressent l'ensemble du territoire britannique.

On ne tarde pas à se rendre compte que cette conception est irréalisable; on ne peut grouper dans une fédération politique, du type de celle des Etats-Unis des possessions qui sont réparties sur tous les points du monde, qui sont séparées [illegible] s unes des autres par la distance et des conditions particulières que leur fait le milieu géographique. On se rabat donc sur l'idée d'une union militaire. Là encore, on s'aperçoit des difficultés insurmontables; finalement, l'idée se précise et se limite à la notion purement économique de la préférence impériale.

Chamberlain et la notion de la "préférence impériale".

On créera, non plus des liens militaires ou politiques, mais des liens économiques entre la métropole et ses possessions. En échange des faveurs que les colonies accorderont aux articles de l'industrie métropolitaine, la métropole fera aux produits coloniaux un régime de faveur; mais pour faire bénéficier les colonies d'un régime de faveur dans la métropole, il est nécessaire d'abandonner le libre échange, puisque, par définition même, le libre échange, qui consiste à laisser entrer en franchise tous les produits d'où qu'ils viennent, fait aux

Source : BIU Cujas

articles de toutes les provenances un traitement égal, il faut avoir un tarif douanier protecteur, de façon à être en mesure d'abaisser les droits en faveur des produits coloniaux.

La question du tarif réform.

C'est cette solution de la préférence impériale, dont Chamberlain s'est fait l'apôtre après la sécession du parti libéral. Pendant toute cette période la fortune du parti conservateur sera liée à la question du tarif réform. Cette question d'ailleurs a divisé la classe manufacturière anglaise, il y a maintenant des industries libre échangistes, industrie du charbon, industrie cotonnière de Manchester, qui reste la citadelle, le foyer de la doctrine de la liberté du commerce, l'industrie de la marine marchande. Il y a, au contraire, des industries protectionnistes, les industries de la laine, les industries chimiques, l'industrie métallurgique de Birmingham.

Le parti libéral s'efforce de réaliser les derniers articles du programme de Glaadstone.

Quant au parti libéral, il s'efforce de réaliser les derniers articles du programme de Gladstone, la loi électorale de 1884 vient compléter la loi de 1867; elle crée 12 sièges nouveaux, procède à une redistribution générale des sièges, dont un plus grand nombre sera accordé aux grandes villes,

La réforme électorale de 1884.

surtout elle unifie la franchise électorale dans les bourgs et dans les comtés; alors que le cens électoral était auparavant plus élevé dans les comtés que dans les bourgs, désormais seront électeurs, aussi bien dans les élections des comtés que dans celles du bourgs, tous ceux qui, contribuables à la taxe des pauvres, ou qui acquittent un loyer de dix livres, c'est-à-dire 250 frs par an. Tandis que la réforme électorale de 1867 avait fait entrer les ouvriers des villes dans le collège électoral, la loi de 1884, en ouvre l'accès aux populations rurales; d'ailleurs, elle n'établit pas encore le suffrage universel, beaucoup de citoyens adultes ne sont pas encore électeurs. Sans parler des femmes, ne sont pas électeurs, d'abord ceux qui ne paient pas le cens électoral, ensuite tous ceux qui n'ont pas un foyer à eux, les fils de famille qui vivent chez leurs parents, les domestiques et les travailleurs des fermes, logés chez le patron. L'anglais d'ailleurs, en général, s'intéresse peu aux principes abstraits et l'idée du droit de suffrage, qui doit être accordé à tous les citoyens, parce que citoyen ne le frappe pas beaucoup; il voit des

Source : BIU Cujas

situations précises, des intérêts auxquels il est nécessaire, lorsqu'ils sont devenus suffisamment puissants, de reconnaître des droits politiques ; c'est ainsi qu'on les reconnaît aux ouvriers, aux bourgeois manufacturiers, en 1832, qu'on les reconnaît aux ouvriers en 1867, parce que l'organisation ouvrière a fait suffisamment de progrès pour qu'on doive compter avec la classe ouvrière comme puissance politique ; on étend ce droit aux populations des campagnes en 1884, de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a plus de classes véritablement exclues de la vie politique, et cela suffit à l'esprit pratique des anglais.

En 1886, Gladstone dépose le projet de home rule.

D'autre part, le dépôt, en 1886, du projet de home rule, complète les mesures déjà prises en faveur de l'Irlande. Pendant assez longtemps, Gladstone avait cru qu'il serait possible de calmer l'agitation irlandaise par des mesures partielles, qui mettraient fin aux abus les plus criants, des mesures telles que la séparation des Eglises et de l'Etat en Irlande, dans la loi de 1869, des mesures affirmant le droit du tenancier sur le sol, dans la loi de 1870-1881. Puis, comme l'agitation, conduite par Parnell continue, malgré tout, Gladstone finit par arriver à cette conviction que la seule solution possible c'est de supprimer l'act d'union de 1800 et de rendre à l'Irlande, sous réserve des restrictions qu'impose le maintien de l'unité nationale, le droit de s'administrer elle-même et de posséder un Parlement siégeant à Dublin.

Formation du parti unioniste.

Le dépôt de ce bill provoque l'alliance contre Gladstone de tous les conservateurs et d'un certain nombre de libéraux dissidents, dont le plus connu est Chamberlain, de sorte qu'à partir de ce moment le parti conservateur, grossi de ces transfuges libéraux, qui ne veulent pas de la suppression de l'act d'union, prendra le nom de parti unioniste.

En 1893, Gladstone, revenu au pouvoir, présente un nouveau projet de home rule, qu'il parvient à faire voter à grand peine par les Communes ; les Lords le rejettent, et Gladstone, découragé et vieilli, se retire alors de la vie politique.

Pendant cette période le parti libéral a lentement évolué, et prend

Le parti libéral, dans la fin de cette période, s'est hypnotisé avec Gladstone sur la question irlandaise ; d'ailleurs, de 1886 à 1906, si l'on excepte la courte réapparition de Gladstone au pouvoir,

Source : BIU Cujas

le pouvoir en 1906 pour le garder jusqu'en 1915.

de 1892 à 1894, et le ministère de Lord Rosebury, qui n'a duré qu'un an, en 1895, le parti libéral n'a presque jamais gouverné. Cependant, il s'est recueilli pendant ce temps, il a lentement évolué, et il se réveille transformé, rajeuni, aux élections générales de 1906, où les électeurs lui donnent une majorité écrasante. Si, entre 1875 et 1906, les conservateurs ont occupé le pouvoir pendant 22 années sur 30, les libéraux, à partir de 1906, seront au pouvoir jusqu'en 1915, époque où se forme un cabinet de coalition, qui durera jusqu'à la chute de Lloy George, en 1922, dans lequel d'ailleurs l'élément libéral domine encore.

Les néo-libéraux de 1906.

Le parti libéral s'oriente nettement vers la démocratie et prend le contre-pied du parti conservateur.

L'année 1906 marque l'ouverture de la période contemporaine, car la politique de guerre et d'après guerre continue à marcher dans la voie où se sont engagés les libéraux de 1906. Les libéraux de 1906, les néo-libéraux, forment une génération très dissemblable de la précédente; ce sont des hommes jeunes, ardents, dédaigneux des formules et des grands programmes, partisans des réformes pratiques, réalisateurs qui sont pressés d'aboutir, d'ailleurs disposés à toucher à tout à la fois, et dont l'activité un peu tumultueuse fait contraste avec l'allure un peu rude et compassée du groupe de Gladstone. Le seul moyen d'insuffler une vie nouvelle au parti libéral, qui s'est un peu figé à la fin de la période glasstonienne, c'est de l'orienter nettement vers la démocratie et de prendre de la façon la plus nette possible le contre-pied de la politique conservatrice, c'est-à-dire de se prononcer d'abord pour le libre échange contre le protectionnisme, et ensuite pour l'interventionnisme social. Le moment est d'ailleurs très favorable, parce que les imprudences financières des conservateurs, qui n'ont jamais été aussi bons financiers que les libéraux, la gabegie de la guerre du Transvaal, les fortunes scandaleuses des grands manieurs d'argent, ont soulevé l'opinion publique contre les forces sociales dirigeantes, les propriétaires fonciers, les gros négociants, les banquiers, l'Eglise établie. Entre 1900 et 1905 particulièrement, l'Angleterre a connu une véritable poussée de puritanisme, qui s'associe d'ailleurs à cette poussée d'idées socialistes et égalitaires, qui a eu son origine au cours de la période précédente. C'est à ce

Source : BIU Cujas

moment qu'on constate la multiplication du nombre des chapelles baptistes, des foyers de cultes dissidents.

Le labour party entre triomphalement au Parlement. Les libéraux s'entendent avec lui.

En second lieu, le labour party, parti travailliste, a fait en 1906 une entrée sensationnelle au Parlement, en obtenant l'élection de 26 de ses membres. C'est pour les libéraux une indication sur l'état de l'opinion publique, indication qui les incite à donner un coup de barre à gauche. Il est d'ailleurs de leur intérêt de s'entendre avec les nouveaux-venus, s'ils veulent éviter, dans l'avenir, le danger des élections sans second tour qui viennent de jouer un si grand rôle ces jours derniers. Il n'y a, en effet, qu'un seul tour de scrutin, à la majorité relative, ce qui se comprend parfaitement, si l'on part de cette idée que tout le régime électoral est basé sur l'hypothèse de deux partis uniques, un parti qui tient le pouvoir et un parti qui constitue l'opposition; quand il y a trois partis, ce système ne peut plus fonctionner. Les conservateurs, dont le programme est nettement opposé aux deux autres, n'ont pas à craindre la désertion de leurs troupes; il n'y a pas de chance pour qu'un électeur conservateur, à moins de cesser de professer les idées conservatrices purement et simplement passe au parti libéral ou au parti travailliste. Au contraire, un travailliste se présentant, même sans aucune chance d'être élu contre un libéral, peut lui enlever des voix et faire le jeu du candidat conservateur.

Jusqu'ici les libéraux ont été élus à la fois par des bourgeois et par des ouvriers. Pour éviter ce résultat, il est indispensable de s'entendre avec les travaillistes sur les bases suivantes: dans les rares circonscriptions, où les travaillistes sont sûrs d'avoir la majorité sur le libéral, le parti libéral s'interdira de présenter un candidat, et en revanche, les travaillistes ne présenteront aucun candidat dans les circonscriptions où le candidat libéral doit normalement triompher. Mais encore faut-il, pour que la combinaison soit possible, que les travaillistes, devant lesquels les libéraux se retireront, présentent un programme qui ne soit pas absolument inadmissible pour des électeurs libéraux, en sens inverse, il faut que le libéral, qui aura obtenu l'abstention des travaillistes, donne dans son programme, aux revendications ouvrières, un minimum de satisfaction, de telle façon que par la force des choses, le programme du parti libéral et le programme du parti

Source : BIU Cujas

travailliste, dans cette période, viendront à se rapprocher l'un de l'autre, à effacer les points par lesquels ils diffèrent trop.

La coalition spontanée des libéraux et des travaillistes se transforme en une coalition forcée

Après les élections de 1910, où le parti unioniste regagne des sièges, le parti libéral ne conservera la majorité qu'avec l'appoint des Irlandais et des travaillistes, de sorte que la coalition spontanée de tout à l'heure se transformera en une coalition forcée. Elle sera nécessaire encore à un autre point de vue : après 1910, l'agitation des milieux ouvriers est telle que le parti libéral a besoin de s'appuyer sur le parti travailliste, et de l'utiliser comme intermédiaire, comme agent de négociation entre la classe ouvrière et le gouvernement. Par conséquent, tout un concours de circonstances particulières pousse le parti libéral vers les solutions démocratiques et socialisantes. Aussi, dans l'espace de quelques années, on assiste à une floraison de réformes ouvrières et sociales, dont il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'angleterre, et presque, pourrait-on dire, dans l'histoire d'aucun autre pays, tant elles sont profondes et rapides.

Les réformes ouvrières et sociales se précipitent à partir de 1906.

Loi sur les accidents du travail.

C'est tout d'abord dans le domaine de la législation ouvrière, la loi du 21 décembre 1906 qui, prenant le contre-pied de la jurisprudence créée par l'arrêt précédemment rappelé, dont le monde syndical s'était profondément ému, exonère les trades unions de toute responsabilité pécunière en cas de grève. C'est en 1906 également le work house act qui codifie les lois antérieures de 1897 et de 1900 sur les accidents du travail et élabore un ensemble de dispositions assez comparables à celles de la loi française sur les accidents de 1898, qui la dépasse cependant, en ce sens qu'elle assimile aux accidents proprement dits les maladies professionnelles.

Limitation de la journée de travail dans les mines. Création d'un service de placement officiel.

C'est en 1908, une loi du 21 décembre qui réduit à 8 heures la durée du travail dans les mines ; c'est en 1909, une loi du 20 septembre, qui crée tout un service de placement officiel, avec le labour exchange, sorte de bourse du travail, existant dans toutes les grandes villes industrielles, lesquelles sont reliées à plusieurs fédérations régionales, lesquelles à leur tour sont groupées dans un clearing house national, de telle façon que la péréquation de la main-d'œuvre

"Les Cours de Droit"
3, PLACE DE LA SORBONNE
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES

Source : BIU Cujas

puisse être assurée sur l'ensemble du territoire. Toutes ces organisations peuvent déverser la main-d'œuvre des régions où il y a excédent vers celles où elle est demandée. Ce système fonctionne aux frais de l'Etat.

Act sur les industries où sévit le sweating system.

C'est également en 1909, une loi très importante sur les industries où sévit le sweating system. Dans quatre industries où les enquêtes industrielles ont révélé l'existence de faits de sweating particulièrement lamentables, industrie du cartonnage, industrie du finissage des dentelles mécaniques, industrie de la confection, enfin industrie de la chaineterie, chaînes de montres et de ciseaux, le Ministère du Commerce pourra créer des trade boards, comités de salaires, composés de membres officiels, nommés par le ministre, de représentants des patrons et ouvriers, en nombre égal et supérieur à celui des arbitres officiels. Ces conseils fixeront le tarif minimum des salaires, soit au temps, soit à la tâche; ce minimum sera rendu obligatoire par arrêté ministériel pour toutes les régions déterminées. Il est prévu que la liste des industries auxquelles s'applique la législation, pourra être, si besoin s'en fait sentir, allongée. Cette loi a développé la syndicalisation dans les industries à domicile.

Act sur les mines de charbon.

C'est enfin l'act sur les mines de charbon, du 20 mars 1912, qui pose le principe du salaire minimum pour les mineurs du fond, dans chaque district, des commissions paritaires fixeront les conditions au-dessous desquelles les patrons n'auront pas le droit de descendre; et si on ne peut pas organiser de commissions paritaires, c'est un arbitre désigné par le ministre qui exercera leurs fonctions, et qui fixera lui-même le salaire.

L'autorité publique intervient pour la fixation des salaires.

On voit par cette simple nomenclature que toutes ces lois accentuent progressivement la tendance de la politique ouvrière du cabinet libéral; tandis que les conservateurs s'en étaient tenus à la protection des femmes et des enfants, maintenant on n'hésite pas à étendre la protection aux adultes; c'est ce que fait la loi sur la durée du travail dans les mines, qui fixe cette durée pour les ouvriers mâles. Alors que le principe, qui a été longtemps admis et qui prévaut encore chez la plupart des partisans de la protection du travail, est que cette protection doit être circonscrite aux questions de durée du travail, d'hygiène et de sécurité des ateliers et de

Source : BIU Cujas

protection du salaire, on voit maintenant la fixation légale du salaire par l'autorité publique, ce qui est quelque chose de beaucoup plus grave, ce qui est dans une certaine mesure quelque chose de révolutionnaire, par rapport aux idées habituellement reçues. On peut dire encore que la loi de 1909 est une loi d'exception, qu'elle vise un certain nombre d'industries, où s'accusent des abus particuliers, où l'on a affaire à des travailleurs particulièrement faibles; mais cette interprétation ne peut pas être donnée, à la loi sur les mines de charbon, qui applique le principe de la fixation du salaire par l'autorité publique à une des plus grandes industries d'angleterre, à une des mieux organisées au point de vue ouvrier.

La politique du parti libéral au point de vue social.

Au point de vue social, la politique du parti libéral n'est pas moins hardie; le socialisme municipal, favorisé d'ailleurs par des lois de la période antérieure, de 1890 et de 1903 sur l'habitation des classes ouvrières, qui seront complétées en 1909 par une loi sur l'habitation et sur le plan des villes, fait des progrès de plus en plus considérables. Cette loi de 1909 donne, en particulier, aux conseils locaux le droit d'acquérir des terrains libres, d'exproprier également des terrains construits, de façon à procéder à la démolition des immeubles insalubres et à leur faciliter les moyens de construire des logements à bon marché.

La loi de 1908 sur les pensions de vieillesse.

Cependant, les deux grandes mesures sociales de cette époque sont les deux lois d'assurances sociales de 1908 et de 1911. Ces deux lois vont placer l'angleterre à la tête de toutes les nations civilisées dans le domaine de l'assurance sociale. Une loi sur les pensions de vieillesse, du 1er août 1908, est une loi d'assistance, dont les charges pèsent exclusivement sur l'Etat. Tout vieillard de 70 ans, anglais depuis au moins 5 ans, et résidant depuis au moins 20 années en angleterre, de bonne moralité, a droit, si son revenu annuel est inférieur à 31 livres 10 sh. à une allocation hebdomadaire qui varie, suivant l'importance des ressources personnelles du bénéficiaire, entre 1 et 5 sh. En 1910, il y avait déjà 700000 pensionnés qui bénéficiaient de cette loi, dont 640 000 touchant le maximum d'allocation temporaire de 5 sh.

Quant à la loi d'assurances du 16 décembre 1911, elle englobe l'assurance obligatoire de tous les salariés,

Source : BIU Cujas

La loi de 1911 sur l'assurance contre l'invalidité et la maladie.

dont le salaire annuel ne dépasse pas 160 livres, contre l'invalidité et la maladie, ainsi que pour certaines catégories de salariés, l'assurance obligatoire contre le chômage. Les catégories de salariés qui sont soumises à l'assurance obligatoire contre le chômage, qui sont expressément visées par la loi, sont au nombre de deux : ce sont les ouvriers du bâtiment et les ouvriers des constructions navales ; mais il est prévu que le gouvernement pourra, en cas de besoin, de nécessité, ajouter à cette liste d'autres catégories de salariés. D'ailleurs, en 1920, l'assurance contre le chômage sera généralisée et étendue à toutes les corporations.

En 1920, généralisation de l'assurance contre le chômage.

L'assurance est organisée sur la base de la triple contribution du patron, de l'ouvrier et de l'Etat. En ce qui concerne l'assurance maladie et invalidité, l'ouvrier paie par semaine 4 ou 3 pences, selon qu'il s'agit d'un ouvrier mâle ou d'une femme. Le patron acquitte de son côté 3 pences et l'Etat 2 pences. Pour les petits salaires, d'ailleurs, on ne fait pas appel à la contribution de l'ouvrier.

Quant à l'assurance-chômage, les ressources sont fournies à raison de 2 pences 1/2 par les patrons, 2 pences 1/2 par l'ouvrier, plus une contribution de l'Etat qui représente le tiers de ces deux sommes. L'assurance maladie-invalidité comporte les soins médicaux, une allocation de 10 sh. par semaine pendant les 26 premières semaines d'invalidité, et de 5 sh. par semaine, en cas d'invalidité définitive. L'indemnité de chômage de 7 sh. par semaine pendant les 14 premières semaines, à moins que l'ouvrier ne soit inoccupé faute d'avoir refusé un travail offert qu'il pouvait raisonnablement accepter.

Cette dernière loi a été accueillie avec moins d'empressement que la loi sur les retraites de vieillesse ; les patrons se sont plaints d'avoir à acquitter une contribution, de supporter indirectement la plus grosse partie des charges, sous forme d'accroissement des frais généraux. Les ouvriers auraient souhaité un système analogue à celui des pensions, qui faisait peser la totalité de la charge sur l'Etat, sans aucun appel aux versements des intéressés. Cependant, M. Lloyd George disait que la loi d'assurances

Source : BIU Cujas

ferait plus pour entraver la misère humaine que toutes les lois qui avaient été votées depuis celle qui avait abrogé les corn laws.

Ces lois sociales entraînent pour les finances britanniques des charges formidables.

Si la législation anglaise, supérieure à ce point de vue à tous les autres pays, garantit la famille ouvrière à peu près contre tous les risques, dont il est possible de la garantir, il y a par contre le revers de la médaille. Cette législation entraîne pour les finances britanniques des charges formidables; ces charges, dans les budgets qui ont suivi le vote de la loi, s'élevaient à environ 19 millions de livres sterling, soit environ 1/2 milliard de francs. L'importance de cette somme permet de mesurer la grandeur de l'effort fait par l'angleterre, puisque vers la même époque, le budget de la prévoyance sociale, en allemagne, ne dépassait guère 150 millions, et en France 200 millions, y compris les charges de la première application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, dont on prévoyait qu'elles porteraient la dépense à un total maximum de 300 millions.

Le budget radical de 1909. La réforme fiscale de Lloyd George.

Ces charges viennent de plus grever le budget anglais au moment où l'angleterre qui, pendant longtemps s'était bercée de l'illusion de pouvoir obtenir, grâce à l'entente avec l'allemagne, un désarmement général, s'est rendu compte de son illusion et est obligée de faire de très grandes dépenses navales pour répondre au programme naval allemand. De là, la nécessité d'un programme financier, qui sera contenu dans le budget radical de Lloyd George de 1909; le plus fameux des budgets de l'angleterre, avec celui de Robert Peel en 1846, dirigé d'ailleurs, comme lui, contre les propriétaires fonciers, les landlords.

Le principe de la réforme fiscale de Lloyd George, c'est que ce sont les classes possédantes, qui devront faire les frais des dépenses de solidarité sociale; ce sont elles également qui devront assumer les charges de la défense nationale qui protège, non seulement leurs personnes, mais leurs biens. Cette réforme consistera essentiellement dans un renforcement de l'impôt direct; à l'inverse de Gladstone, qui était éclectique en matière fiscale, les néo-libéraux sont très hostiles aux impôts de consommation, qui pèsent principalement sur les classes populaires, et partisans de l'impôt direct qui est plus juste, qui peut

Source : BIU Cujas

s'adapter plus exactement aux facultés contributives. Il n'y a qu'un seul impôt de consommation dont ils soient partisans : c'est l'impôt des débitants, parce qu'il s'agit dans ce cas de réprimer un fléau social, l'alcoolisme ; lorsqu'ils déposeront, en 1908, un bill qui augmente les licences des débitants, comme la plupart des débitants de boissons sont commandités par les gros brasseurs, ce bill est rejeté par la Chambre des Lords.

Depuis 1904, le protectionnisme perd de plus en plus de terrain en angleterre.

Par contre, hostiles en principe, et sous réserve de cette exception, aux impôts de consommation, les libéraux attaquent très vivement les conceptions fiscales des conservateurs qui veulent demander aux droits de douane protectionnistes, le complément des ressources dont le budget anglais a besoin. Le protectionnisme anglais perd d'ailleurs beaucoup de terrain à partir de 1904 ; on assiste en effet à cette date à une reprise de l'essor industriel, qui va se poursuivre régulièrement jusqu'en 1914. Les exportations anglaises, stationnaires dans la période précédente, qui atteignaient 283 millions en 1902, montent à 436 millions en 1910, à 525 en 1913, et tous les grands articles manufacturés anglais participent à cette augmentation ; de sorte que le protectionnisme des conservateurs, qui se heurte déjà aux préventions de l'opinion publique et aux craintes de voir réapparaître la vie chère, ne peut même plus tirer argument, comme dans la période précédente, de la situation économique, dont le rétablissement semble au contraire donner raison aux théories de liberté commerciale.

Les impôts sur la fortune acquise sont considérablement accrus depuis 1907.

En 1907, le cabinet libéral commence à s'attaquer à la fortune acquise, en augmentant une seconde fois les droits de succession, qui font l'objet d'un premier et important relèvement en 1894, sous le cabinet libéral de Lord Rosebury. En 1909-1910, dans le budget de 1909, voté en 1910, l'income taxe est profondément transformé, dans un sens démocratique. Cette réforme a d'ailleurs déjà été amorcée dans le budget de 1907, par une disposition qui établit le principe de la discrimination des revenus, c'est-à-dire qui distingue parmi les revenus assujettis à l'impôt, d'une part, les revenus gagnés, c'est-à-dire les revenus qui sont le fruit du travail, ou bien encore de l'association du travail et du capital, comme les revenus commerciaux ou industriels, et d'autre part, ce qu'on appelle les revenus non gagnés,

Source : BIU Cujas

ce qu'on appellera plus tard les revenus de placement, c'est-à-dire qui sont obtenus sans aucun travail de la part de leur bénéficiaire. Les revenus de la propriété foncière ou que l'on tire de la possession de valeurs mobilières seront plus lourdement frappés que les revenus gagnés.

En 1909, établissement d'une super-taxe sur les revenus dépassant 2000 liv. st.

Le budget de 1909 complète cette réforme en établissant une taxe supplémentaire, une super-taxe qui sera supportée, en plus de l'income-taxe, par tous les gros contribuables, dont le revenu global, qu'ils seront dorénavant astreints à déclarer, dépassera 3000 livres, environ 75000 frs; depuis, la limite a été abaissée à 2000 livres. Ceux dont les revenus dépassent ce chiffre sont soumis à l'income taxe ordinaire, et en second lieu, à la super-taxe progressive, de sorte que la superposition de ces deux taxes arrive à frapper les tranches supérieures des gros revenus d'à peu près 50 %.

La théorie de la plus-value immérité est mise en œuvre par Lloyd George pour se procurer les ressources indispensables.

D'ailleurs, cette réforme n'était pas suffisante pour procurer au fisc les ressources indispensables. Pour s'ouvrir de nouvelles branches de recettes, Lloyd George s'approprie une théorie très en vogue en angleterre, où elle a été propagée par Henri George et le socialisme fabien, la théorie de la plus value immérité, théorie qui est une application des idées ricardiennes sur les biens, la rente foncière. La cause principale des injustices sociales tient à l'existence de plus-values immérités, c'est-à-dire à l'existence de bénéfices qui ne proviennent, ni du capital, ni du travail de celui qui en profite, mais qui tiennent au hasard, à la chance, à des faits naturels ou sociaux, c'est-à-dire à des circonstances absolument indépendantes de l'heureux bénéficiaire et dont il ne peut pas invoquer le mérite. Une terre plus fertile rapporte davantage qu'une autre, c'est un fait naturel; une maison se loue plus cher qu'une autre, parce que située dans un quartier plus recherché; c'est un fait social. Le propriétaire n'a aucun mérite qui puisse justifier l'attribution de cette plus-value. Or, l'économie politique moderne a prouvé qu'il n'y a pas seulement de la rente dans le revenu foncier, comme le pensait Ricardo, et après lui Henry George, mais que la rente, la plus value immérité peut se trouver associée à toutes les catégories de revenus. Le capitaliste, dont les valeurs mobilières doublent de valeur pendant une période d'essor industriel, bénéficie d'une rente

Source : BIU Cujas

économique, d'une plus-value imméritée, aussi bien que le propriétaire du sol, dont le terrain prend de la valeur par suite des embellissements du quartier; l'enrichissement de l'un n'est pas plus respectable que l'enrichissement de l'autre; il n'y a aucun motif pour que cette plus-value leur soit attribuée, au lieu de profiter à la société toute entière, à la collectivité qui, souvent, a provoqué elle-même l'existence de cette plus value.

La rente foncière est la source d'enrichissement imméritée la plus visible, la plus constante, la plus facile à saisir par l'impôt.

Cependant la rente foncière est la source d'enrichissement imméritée la plus visible, c'est aussi la plus ancienne. Henry George, dans son livre "Progrès et pauvreté", s'est attaché, d'une manière ingénieuse à montrer que tous les déséquilibres sociaux s'expliquent par l'existence de la rente foncière, ou plus exactement par l'attribution au propriétaire foncier de la rente de la terre, et il avait déjà demandé que cette rente soit confisquée au profit de la collectivité, au moyen de très lourds impôts fonciers. C'est, d'autre part, en angleterre, par suite de l'extraordinaire concentration de la propriété foncière, une source scandaleuse de fortune des landlords, ce qui explique le succès prodigieux du socialisme agraire en angleterre. C'est également la source d'enrichissement imméritée la plus constante la terre augmente régulièrement de valeur, tandis qu'au contraire une valeur mobilière est sujette à des fluctuations de cours qui, tantôt la font bénéficier de plus-value, tantôt au contraire, en déprimement la valeur. Enfin, c'est la forme d'enrichissement injuste la plus facile à saisir par l'impôt.

La taxe sur les plus-values foncières dans la loi de finances de 1909-1910.

De là dans la loi de finances 1909-1910, la taxe sur les plus-values foncières. Cette taxe sera perçue au taux de 20 % sur toutes les plus-values réalisées depuis 1909; elle sera levée en ce qui concerne les propriétés des particuliers, à chaque mutation, sur la plus-value constatée dans l'acte de vente, comparé au prix porté dans l'acte d'achat précédent, défalcation faite de la valeur des améliorations que le propriétaire peut, dans l'intervalle apporter à l'immeuble. En effet la valeur de ces incorporations représente, non pas des plus-values imméritées, mais la valeur du capital incorporé au sol. Pour les propriétés de main-morte, la taxe sera perçue tous les 15 ans, au moyen de réévaluations périodiques.

La loi de 1910 prescrit, afin de donner un

Source : BIU Cujas

La loi de 1910 prescrit une évaluation générale de toutes les terres du Royaume-Uni.

point de départ à l'application de la loi, une opération gigantesque, l'évaluation générale de toutes les terres du Royaume-Uni. Cette évaluation devra dégager ce qu'on appelle la valeur des terrains, défalcation faite, d'une part de la valeur des constructions qui les recouvrent, d'autre part de toutes les améliorations foncières, qui ont contribué à en augmenter la valeur, améliorations qui sont le fait du capital et du travail, non de la nature et des circonstances sociales.

Taxe sur les droits miniers; taxe de réversion; taxe sur les terrains non mis en valeur.

A cette taxe sur les plus-values foncières s'ajoutent trois autres taxes de même nature. D'abord, une taxe sur les droits miniers, c'est-à-dire sur les droits que les propriétaires de mines se font payer par les exploitants; en second lieu, une taxe de réversion sur la plus-value des immeubles, donnés à bail emphytéotique, qui s'applique à une institution particulière en angleterre, où cette sorte de bail est assez répandue. Un propriétaire loue un immeuble pour 50, 60 ou 70 ans, à une personne qui a le droit d'y élever des constructions, et à l'expiration du bail, le terrain avec les constructions qui le recouvrent fait retour au propriétaire; il ne pourra plus désormais bénéficier de cette plus-value imméritée, provenant de travaux faits sur le terrain par l'occupant, sans payer une taxe de réversion. Enfin, une taxe sur les terrains non mis en valeur, qui a pour objet d'empêcher le propriétaire, dans un but de spéculation, de soustraire le terrain qu'il possède à l'utilisation dont il serait susceptible pour attendre que ce terrain ait pris une plus-value suffisante pour être vendu dans de bonnes conditions. Cette taxe est de 2f,50 % sur la différence entre la valeur du sol comme terrain à bâtir et la valeur moindre qu'il aurait eue comme terrain agricole. Il y a d'ailleurs dégrèvement pour le sol employé à la culture, exemption pour les espaces libres, pour les petites exploitations agricoles, etc.. S'il s'agit d'un terrain au centre de quartiers peuplés, utilisé comme terrain de tennis, on évalue la valeur du terrain comme terrain à bâtir, et ce qu'il vaudrait comme terrain pour planter des légumes, et l'on perçoit la taxe de 2f,50 % sur l'écart entre ces deux valeurs.

Cette législation fiscale des plus-values a d'ailleurs enregistré un échec complet en angleterre,

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE

Source : BIU Cujas

Cette législation fiscale a complètement échoué.

et il a fallu renoncer à cette opération formidable et complètement irréalisable d'évaluation de la totalité du sol britannique. Cependant, cette législation a fortement contribué à soulever l'opinion contre les propriétaires fonciers et à attiser les passions, car pour la faire accepter, le cabinet libéral n'a pas hésité à faire usage de véritables arguments de réunion publique.

C'est à l'occasion de ce budget, que les Lords se refusèrent à voter, qu'éclata le conflit constitutionnel qui se termina par le vote du Parliament act de 1911, qui prive les Lords de tous leurs droits financiers, qui limite, d'une façon très étroite, leurs droits législatifs, puisqu'une loi votée à trois sessions successives devient au bout de deux ans loi d'Etat, même en dépit de l'opposition des Lords.

La législation agraire. Le small holding and allotment act de 1907.

A cette législation fiscale s'ajoute enfin une législation agraire, déjà amorcée dans la période précédente par des lois de 1887 et de 1892 et dont le but est d'amener le morcellement des grands domaines et la diffusion des petites tenures, afin de lutter contre la dépopulation des campagnes. Le small holding and allotment act de 1907 vient compléter la loi de 1887 sur les allotments, et la loi de 1892 sur les small holding. Une autre loi, de 1903, s'attache à résoudre le problème agraire irlandais. Si les 3/4 des fermiers d'un domaine veulent acheter le domaine qu'ils exploitent, cette décision sera obligatoire, même pour le dernier quart des fermiers; l'Etat cherchera à obtenir l'agrément des propriétaires fonciers, il fera l'avance du prix d'achat et il se récupérera sur les acquéreurs sous forme d'annuités extinctibles en 68 années, et à un taux d'intérêt très bas, puisque la limite, intérêt et annuité proprement dite, ne dépasse pas 3 1/4 %. Cette loi a eu un très grand succès, mais elle s'appliquait à un pays qui présente des conditions toutes spéciales, à un pays essentiellement agricole, où le paysan a autant, sinon plus que le paysan français, la passion de la propriété.

La loi de 1887 sur les allotments et de 1892 sur les small holdings.

Pour l'angleterre, il y avait aussi quelque chose à faire; les conservateurs l'avaient si bien compris d'ailleurs qu'au moment de la période d'agitation du socialisme agraire, ils avaient senti la nécessité, en quelque sorte, de jeter du lest, en votant la loi de 1887 sur les allotments, sur les jardins ouvriers et la loi de 1892 sur les small holdings ou

Source : BIU Cujas

petites tenures. Ils auraient vu volontiers introduire en Angleterre un régime analogue à celui que l'act de 1892 avait appliqué à l'Irlande. Le régime, en effet, d'après eux, devait conduire à la multiplication des petits propriétaires, à la reconstitution de la propriété paysanne et de la classe des yeoman, qui avaient été, de tout temps, le plus ferme soutien du parti conservateur. Il semble donc tout désigné pour former une barrière contre les idées avancées. Les radicaux, au contraire, repoussaient très nettement cette suggestion ; ils voulaient bien multiplier les petites tenures, mais ils ne voulaient pas multiplier la petite propriété, parce qu'ils craignaient d'abord que ces petites propriétés ne viennent de nouveau à s'agglomérer pour refaire de la concentration foncière, et enfin parce que, en refaisant de la petite propriété sur les débris des grands domaines, on abandonnait la rente du sol aux individus, au lieu de la conserver pour le profit de la collectivité.

Le small holding and allotment act est conçu dans un esprit différent de celui des lois de 1887 et de 1892.

Aussi le small holding and allotment act de 1907 est-il conçu dans un sens très éloigné de l'idée conservatrice ; cet act charge les conseils locaux du soin de traiter de gré à gré, si possible, avec les landlords, pour l'achat ou la location de leurs domaines. En cas d'impossibilité de s'entendre à l'amiable avec le landlord, les conseils auront le droit de recourir à l'expropriation, et si les conseils locaux se montrent négligents dans l'exercice de leurs droits, s'ils ne s'intéressent pas à cette politique de diffusion des petites tenures, le ministre de l'agriculture pourra se substituer à eux, et prendre leur place, pour faire les démarches et utiliser les droits dont ils ne se servent point. La terre, rachetée de gré ou de force aux landlords, recevra deux affectations, et sera partagée en small holding, c'est-à-dire en petites tenures, d'une superficie de 50 acres au plus (l'acre vaut 40 ares) et en tous cas d'une valeur locative annuelle de moins de 50 livres sterling. L'autre partie sera divisée en jardinets de 5 acres au maximum et constituera les allotments qui seront toujours donnés en location. Les small holdings pourront être loués ou vendus, mais en fait, on s'arrange pour que les intéressés aient plus d'avantages à louer qu'à acheter, et on les y pousse ; en fait, les ventes ont été extrêmement rares.

L'objet de la loi de 1907, qui vient se greffer

Source : BIU Cujas

sur les lois antérieures de 1887 et de 1892, est précisément, d'abord de permettre l'expropriation des grands domaines pour la constitution des small holdings, alors que les lois précédentes ne la permettaient que pour la constitution des allotments; en second lieu de poser en principe que la forme ordinaire de concession du small holding, sera non plus la vente aux paysans, mais la simple location. On peut signaler tout ce que présente d'exorbitant pour un Français ce principe nouveau du droit d'expropriation accordé à l'autorité locale, dans un but, non plus d'intérêt public, mais d'intérêt privé, puisqu'il s'agit de constituer de petites tenures, au moyen de grands domaines.

D'ailleurs, le cabinet libéral songeait à aller plus loin encore; d'après le programme que Lloyd George développa à plusieurs reprises, en 1913, on devait créer un ministère des terres, à pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux du ministère de l'agriculture existant, qui contraindrait les lords à céder à un prix raisonnable les terres nécessaires pour constituer de petits domaines ou élever aux frais de l'Etat des habitations ouvrières pour les travailleurs ruraux. D'autre part, des commissions arbitrales fixeront le salaire de ces travailleurs ruraux et devront, si ces charges se trouvent accrues, réviser le taux de leur fermage par une commission spéciale.

Si l'on ajoute à tous ces actes les efforts faits pour restreindre les privilèges établis, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles, promulguée en 1914, malgré le refus des Lords, ainsi que l'adoption dans les mêmes circonstances, et toujours en vertu du Parliament act, de la loi du home rule en 1914, on a un aperçu d'ensemble de la politique néo-libérale et radicale jusqu'à la guerre de 1914.

Le parti libéral, devenu parti radical, a dans les six années qui ont précédé la guerre complètement bouleversé les anciennes traditions de l'angleterre.

Si l'on fait abstraction du libre échange, auquel les libéraux demeurent fermement attachés, on voit, qu'en somme, dans l'espace de moins de 10 ans, toutes les anciennes traditions de l'angleterre ont été bouleversées: ses traditions politiques avec la réforme constitutionnelle, ses traditions économiques, ses traditions sociales, l'équilibre des classes, qui est essentiellement différent de ce qu'il était dans la période antérieure. Le parti libéral, devenu parti radical, ne recule devant aucune solution si hardie qu'elle soit. Il va résolument dans la voie des solutions

Source : BIU Cujas

socialisantes, et non seulement il agit sur l'opinion publique par ses actes, mais il agit encore par ses paroles et par les appels constants qu'il adresse aux sentiments démagogiques. On a d'ailleurs l'impression que le parti libéral, à la fin de cette période, devient de plus en plus le prisonnier de sa politique, et que dans les dernières années qui précèdent la guerre, il suit beaucoup plus qu'il ne le dirige le mouvement qu'il a lui-même déclanché. Après avoir fait triompher lui-même à peu près tout ce qu'il y avait de viable, de pratiquement réalisable dans le programme du parti travailliste, il est parvenu, aux élections générales de 1910, à arrêter les progrès du parti travailliste, qui n'arrive pas, dans le nouveau parlement, à faire entrer de nouveaux membres, qui reste simplement sur ses positions. Toutefois, ce succès n'est guère qu'un succès apparent, car si les ouvriers se sont désintéressés, en 1910, du parti travailliste, c'est qu'ils se désintéressaient à ce moment, dans tous les pays parlementaires, de la lutte des partis, parce qu'ils demandaient plus qu'aucun d'eux n'est capable de leur donner.

Depuis 1911, la classe ouvrière anglaise estime qu'il est nécessaire pour améliorer sa situation de réformer l'ordre existant.

En 1911 et 1912, des grèves formidables, la grève des transports, ensuite celle des mineurs, qui ne sont pas des grèves purement professionnelles, mais des grèves sociales, soutenues par toutes les corporations, attestent l'importance du malaise ouvrier. C'est qu'en effet, depuis 1900, malgré la reprise des affaires qu'on a pu constater, le taux des salaires est demeuré à peu près stationnaire, il aurait même plutôt légèrement baissé, tandis que le coût de la vie a augmenté, de même que les profits industriels. Si, exprimant par 100 le niveau des salaires en 1900, l'indice en 1910 est à peu près 99,7. au contraire, les indices pour les principaux articles d'alimentation ouvrière sont montés à 124-127 environ, d'où cette tendance, qui se répand de plus en plus chez les ouvriers, à admettre la faillite de l'action parlementaire et des réformes législatives tant que ces réformes se dérouleront dans l'ordre économique et social existant, d'où l'idée qu'il est nécessaire, si l'on veut améliorer la situation de la classe ouvrière, de réformer cet ordre existant et pour cela d'entamer une action violente, qui obligera les capitalistes à capituler.

L'act de 1912 est une capitulation devant la poussée ouvrière.

L'act de 1912, qui a été voté avec l'appui du parti unioniste, pour faire cesser la grève des mineurs,

Source : BIU Cujas

qui mettait en péril l'existence nationale, qui a introduit le principe de la fixation du salaire par l'autorité publique dans une grande industrie a, en somme, tous les caractères d'une véritable capitulation devant la poussée ouvrière.

Chapitre II.

La classe ouvrière et le trade unionisme.

L'histoire du trade unionisme peut être divisée en trois périodes.

L'histoire du trade unionisme anglais peut être divisée en trois périodes ; l'une qui va de 1825 à 1850, période de tâtonnements et d'échecs ; la seconde qui va de 1850 à 1890, période de progrès et d'organisation, où l'ancien trade unionisme acquiert ses caractères définitifs ; enfin, une troisième période, qui va de 1890 à nos jours, qui marque une évolution dans les tendances du trade unionisme anglais, avec l'opposition de l'ancien et du nouveau trade unionisme.

1ère Période de 1825 à 1850. Disparition progressive du système réglementaire

La fin du XVIIIe et le commencement du XIXe S. ont été marqués, en angleterre comme en France, par la disparition progressive du système réglementaire. Les corporations, en angleterre, avaient depuis longtemps perdu toute espèce d'influence. Le régime corporatif anglais s'applique aux villes du moyen-âge ; or, l'industrie anglaise avait de plus en plus abandonné les villes pour se disperser dans les campagnes, et même dans l'industrie lainière, aux XVIe et XVIIe S., s'étaient multipliés les ateliers de petits artisans à domicile, vivant à la campagne ; plus tard, lorsqu'avec l'apparition des manufactures, certains de ces villages sont devenus de grandes villes manufacturières, ces villes nouvelles n'auront plus de statuts corporatifs.

Le statut des artisans d'Elisabeth est interprété d'une façon de plus en plus restrictive.

Quant à la réglementation d'Etat, qui était beaucoup plus importante qu'en France, précisément parce que l'organisation corporative y avait moins d'importance, elle est en grande partie codifiée dans le célèbre statut des artisans d'Elisabeth, de 1562, qui nominalement est toujours en vigueur à cette époque. Ce statut se préoccupe de l'assistance aux pauvres, fixe la durée de l'apprentissage, le nombre des apprentis, et confie aux juges de paix le soin de réviser, tous les ans, les tarifs de salaire et de trancher tous les différends, qui peuvent s'élever

Source : BIU Cujas

au sujet des salaires entre un employeur et son personnel. Ce statut des artisans est un règlement de portée générale; cependant, comme il procède par voie d'énumération, on n'est plus d'accord, dans la seconde partie du XVIIIe S. sur l'interprétation qu'il convient de lui donner, et au temps d'Adam Smith, on tend à l'interpréter d'une façon de plus en plus restrictive, on tend à dire que ce statut s'applique aux industries qui existaient à ce moment, mais qu'il n'a pas pu prévoir, et ne peut concerner les industries dont on n'avait pas l'idée à cette époque, et qui se sont créées depuis, comme l'industrie de la soie ou celle du coton. En fait, lorsque dès le début du XIXe S. toute une série d'actes législatifs suppriment les anciennes restrictions, il y a très longtemps qu'elles ne sont plus appliquées, il y a très longtemps que l'act d'Élisabeth est devenu lettre morte, quand il est abrogé en 1813; il y a très longtemps que les corporations ont disparu lorsque la loi municipale de 1835 supprime le privilège des corporations. Cependant, il ne faut pas oublier que tous les anciens textes ne sont pas abrogés, et que dans le fouillis des acts du Parlement anglais s'appliquant et remontant au Moyen-âge, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe S., on pourra toujours, le cas échéant, exhumer de vieux textes, qui répondront à l'objet qu'on y cherche. On y trouve des dispositions commodes, à un moment donné, pour agir contre les syndicats ouvriers.

La première moitié du XIXe S. est une période de détresse et de misère pour la classe ouvrière anglaise.

Ce nouveau régime de liberté de l'industrie laisse l'ouvrier anglais isolé et sans appui, et cela d'une façon d'autant plus désastreuse que la première moitié du XIXe S., période d'organisation de la grande industrie, a été pour la classe ouvrière une période de détresse et de misère épouvantable. C'est cette détresse de la classe ouvrière anglaise, dans cette période, qui est l'origine de la poussée socialiste des périodes suivantes. L'ouvrier voit les conséquences de son isolement; le rapprochement matériel qu'établit entre tous la vie en commun à l'usine les disposera à se grouper pour bénéficier de la puissance de l'association, mais la loi les en empêche.

Deux préoccupations dominent à cette époque la politique anglaise à l'égard des ouvriers.

La politique anglaise, en ce moment, est dirigée par les deux mêmes préoccupations que l'on retrouve en France à la même époque; d'une part une préoccupation théorique, une idée doctrinale, à savoir que la coalition est un obstacle à la

Source : BIU Cujas

concurrence, et par conséquent doit être interdite ; d'autre part, une préoccupation de sécurité publique, qui fait considérer les ouvriers comme une classe de fauteurs de désordres, d'agents de sédition, contre lesquels il est indispensable de prendre des mesures spéciales de police, d'autant plus qu'on est toujours hanté par le souvenir de la Révolution française.

Les acts de 1799 et de 1800 interdisent toutes les coalitions. Mais les dispositions relatives aux patrons ne sont pas appliquées, tandis que les ouvriers sont traqués et pourchassés.

Sous l'empire de ces deux préoccupations, sont votés les acts de 1799 et de 1800 sur les coalitions qui, renforçant des dispositions antérieures, prohibent toute coalition d'ouvriers pour obtenir l'augmentation des salaires, la réduction de la durée du travail, ou pour empêcher les maîtres de choisir leur personnel à leur gré. L'interdiction des coalitions s'applique d'ailleurs également aux patrons ; mais en Angleterre comme en France, il y a à ce moment deux poids et deux mesures ; les dispositions concernant les patrons ne sont pas appliquées tandis qu'au contraire, les groupements ouvriers sont traqués et pourchassés. Aussi, notamment après la grande crise économique de 1815, entre 1815 et 1820, assiste-t-on à toute une série d'émeutes ouvrières, de séditions, à la suite desquelles les locaux industriels sont saccagés et les machines détruites.

Les lois du baillon de 1819.

A la suite d'une émeute à Manchester, le Parlement vote les six acts de 1819, les lois du baillon, qui interdisent les réunions, instituent un droit de timbre sur les publications ouvrières, la censure des écrits.

L'act de 1824 permet les coalitions.

Puis, après 1820, cette sévérité se relâche un peu, les ouvriers ont trouvé des défenseurs parmi les radicaux, tels que François Cleis, des députés au Parlement comme Mac Culloch, directeur d'un journal écossais. D'autre part, des ministres infiniment plus modérés ont remplacé, au sein du Cabinet conservateur, les Tories intransigeants ; une commission d'enquête parlementaire est réunie, pour étudier la question des associations ouvrières, et en 1824, François Cleis arrive à surprendre au Parlement le vote d'une loi qui permet les coalitions, et en somme, abroge en fait la Combinaison act de 1799-1800. Le vote de 1824 avait, en réalité, été escamoté ; au lendemain de la décision du Parlement, les patrons se ressaisissent ; on ne peut pas cependant faire table rase de ce qui a été accordé aux ouvriers, et en 1825, on remplace l'act de 1824 par un act nouveau, qui ne supprime pas toutes les concessions faites, mais

Source : BIU Cujas

qui les réduit d'une façon extrêmement étroite.

Mais un act de 1825 réduit sensiblement les concessions faites en 1824 aux ouvriers. Tous les actes de grève demeurent interdits.

En principe, toute société ayant pour objet la modification des salaires ou la modification de la durée du travail, ne sera plus délictueuse, ne pourra plus être poursuivable devant les juridictions répressives ; cependant continuent à être poursuivis, à être punis pour délits de conspiracy, tous les actes qui sont de nature à amener une restriction du commerce, c'est-à-dire de nature à obstruer, à gêner, comme à entraver les affaires ; ce qui revient à dire que si les coalitions cessent d'être exposées à des poursuites, en fait, tous les actes de grève demeurent interdits. C'est donc une concession très limitée, qui est faite aux ouvriers, d'autant plus qu'il y a encore dans l'arsenal législatif d'autres textes dirigés contre eux, notamment la loi sur les maîtres et serviteurs, d'après laquelle l'ouvrier qui rompt ses engagements, qui ne remplit pas les obligations de son contrat de travail est condamné à la prison, tandis que le patron, qui se rend coupable de la même faute, ne sera exposé qu'à des poursuites civiles en dommages-intérêts. Comme de plus le maître est toujours cru sur parole, il en résulte que la loi sur les maîtres et les serviteurs ne pourra jamais jouer au détriment des patrons, mais qu'elle sera toujours au préjudice des ouvriers.

La loi de 1825 ne déclare pas les coalitions illicites, mais elle les soustrait aux poursuites judiciaires.

Quoi qu'il en soit, il y a cependant, dans cette loi de 1825, une certaine atténuation des rigueurs précédentes, puisque l'on reconnaît qu'un groupement ouvrier pourra se former pour améliorer les salaires ou pour obtenir de meilleures conditions dans la durée du travail sans que le fait même de l'existence de ce groupement expose ses membres à être déférés devant les tribunaux répressifs. Cette loi de 1825 marque le commencement de l'existence légale des trade unions, et ouvre la première période de leur activité.

La loi de 1825 laisse subsister le délit de conspiracy. Elle maintient la loi "maîtres et serviteurs".

Cette loi de 1825, si importante qu'elle soit pour l'avenir des trades unions, est cependant extrêmement imprécise ; elle édicte, en principe, que les coalitions qui ont pour but d'obtenir de meilleures conditions de salaires, une meilleure organisation du travail, une durée plus courte, si elles ne sont pas licites, point sur lequel le légi

Source : BIU Cujas

lateur anglais s'abstient de se prononcer, ce qui donnera lieu dans la suite à des discussions, ne seront plus tout au moins exposées à des poursuites judiciaires. Les ouvriers pourront donc, sans avoir à craindre des condamnations, se concerter pour discuter en commun les conditions du travail avec les patrons et pour leur dire qu'ils ne souscriront pas à un contrat de travail qui leur ferait des conditions de salaire qu'ils ne jugent pas suffisantes. Cependant restent maintenant les dispositions antérieures qui punissent, sous l'inculpation de conspiracy, tous les actes qui portent atteinte à la liberté du travail, toutes les violences, toutes les menaces, et d'une façon générale tous les actes accomplis restreing of trade, c'est-à-dire qui sont de nature à gêner, à entraver le libre exercice de l'activité commerciale. D'autre part, sont également maintenus en vigueur les anciens acts intitulés : maîtres et serviteurs, qui punissent d'emprisonnement l'ouvrier qui n'exécute pas les obligations qui découlent pour lui du contrat de travail, qui rompt ce contrat, tandis que le patron, au contraire, qui se rend coupable de la même faute, est simplement exposé à des sanctions civiles, simplement passible de dommages-intérêts. De plus, comme le patron, en vertu de ces acts, est admis à témoigner dans sa propre cause et est cru sur son affirmation, la loi Maîtres et serviteurs ne peut jouer en pratique que contre les serviteurs et jamais contre les patrons. En somme, l'état de choses créé par la loi de 1825 aboutit à peu près à ce résultat que la coalition n'est plus punissable, que tous les actes que cette coalition pourra être amenée à accomplir pour défendre les intérêts de ses membres pourront être poursuivis comme constituant des atteintes à la libre pratique du commerce.

La législation de 1824-1825 favorise le développement des trades unions.

La législation de 1824-1825 marque cependant une première période extrêmement active dans l'histoire du trade-unionisme anglais, une période de projets ambitieux et d'agitation d'ailleurs stérile. Dès 1824, les associations ouvrières, dont la création a été absolument paralysée par les lois antérieures, sortent de terre par légions, elles n'ont pas de programme déterminé, elles sèment le trouble dans les ateliers, présentent des revendications excessives, provoquent des grèves, et comme l'année 1825 est marquée, en Angleterre, par une terrible crise économique,

Source : BIU Cujas

ces grèves engagées dans une période de dépression sont vouées à un insuccès fatal, elles échouent toutes et les trade unions épuisent dans cette lutte inutile les faibles ressources qu'elles avaient commencé à se constituer. Les ouvriers pensent alors que leur échec est dû à la dissémination de leurs forces, au fait que la lutte a été engagée en ordre dispersé, par de petites unions locales et que pour exercer une action efficace, il est nécessaire qu'ils se constituent en vastes groupements, réunissant des armées d'ouvriers. Cette tendance est fortifiée, d'autre part, par l'influence que les idées d'Owen exercent à cette époque sur les conceptions de la classe ouvrière.

Les idées d'Owen exercent une influence marquée sur les conceptions de la classe ouvrière à cette époque. Le travail est la source exclusive de la valeur. Il faut supprimer le profit capitaliste et l'entrepreneur capitaliste.

L'idée d'Owen, c'est que la source essentielle de l'injustice sociale vient du fait que l'ouvrier ne peut pas, ainsi qu'il serait juste, retirer de la société l'équivalent du travail qu'il lui fournit, ne peut pas, en d'autres termes, racheter avec son salaire, comme il devrait pouvoir le faire, le produit de son travail. Le travail, pour Owen, est la source exclusive de la valeur, et par travail, Owen ne conçoit que le travail purement matériel de l'ouvrier. Il y a là une idée qui sera reprise et précisée par la suite par les précurseurs de Karl Marx; ce qui empêche que l'ouvrier ne puisse retirer exactement de la société la somme de valeur qu'il lui fournit en travaillant pour elle, c'est l'existence du profit capitaliste. Si le travail de l'ouvrier a créé un produit qui vaut 3 sh. il faudrait que l'ouvrier avec son salaire, pût acheter un produit valant également 3 sh. Or, il ne pourra certainement pas, car si le produit a coûté 3 sh. de salaire à l'entrepreneur, comme il faut que celui-ci perçoive en plus un certain profit, il vendra ce produit non 3 sh. mais 4 ou 5 sh. Le moyen de supprimer le profit capitaliste lui-même, et pour cela il y a un moyen, qui consiste à supprimer le titulaire du profit, c'est-à-dire l'entrepreneur capitaliste. On y arrivera en créant des associations de production, qui fourniront elles-mêmes le capital et le travail, qui seront à elles-mêmes leur propre patron.

Owen cherche d'abord à réaliser ces idées par l'établissement d'un magasin d'échanges, où les produits auraient été taxés en heures et en minutes de travail, payables en bons de monnaie représentant des heures et des minutes de travail.

Après l'échec de cette tentative, Owen s'est con-

Source : BIU Cujas

Owen préconise la formation d'associations de production, dont le cadre sera la trade union

sacré à peu près exclusivement à la propagande en faveur de la diffusion de l'association de production. Cette association de production a un cadre tout trouvé, c'est la trade union, qui est en voie de se constituer. Les trades unions devront devenir des compagnies nationales de production; ce sont les trades unions de maçons qui construiront les maisons, les trades unions de mécaniciens qui fabriqueront et fonderont les machines, etc. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs pour réaliser cette réforme, qui est une véritable révolution, de bouleverser violemment l'ordre existant; par un optimisme, qui est commun à beaucoup de réformateurs, et qui sera d'ailleurs plus tard celui de Louis Blanc, au sujet de ses ateliers sociaux, il imagine que les associations ouvrières de production, quand elles auront commencé à fonctionner, auront de tels résultats et une telle supériorité dans la concurrence, qu'elles arriveront très vite à éliminer leurs rivaux, les entrepreneurs capitalistes. Seulement il est nécessaire pour pouvoir entreprendre cette œuvre que les trade unions soient plus solides qu'elles ne sont, qu'elles se groupent, qu'elles forment de grandes unions régionales et même nationales, englobant des industries toute entières.

A partir de 1830, se forment des unions nationales de trade unions

Sous l'influence de ces idées, les cotonniers du Lancashire commencent, en 1830, par créer une association nationale pour la protection du travail, qui groupe 150 syndicats, avec 20 000 ouvriers, appartenant à des métiers divers. Malheureusement, peu après sa constitution, cette association est en proie à des divisions; ses dirigeants se querellent; finalement un caissier lève le pied, en emportant les fonds, de sorte que l'association doit être dissoute, en 1832.

L'association des maçons recommence cette tentative, qui n'a pas réussi une première fois; les potiers, les drapiers imitent le même exemple et, en 1834, on arrive à mettre sur pied la grande union nationale consolidée, qui bientôt groupera 500 000 adhérents. Cette grande union nationale fonctionne d'ailleurs un peu comme société secrète, de façon à frapper plus fortement l'esprit de ses adhérents; il y avait des initiations avec poignard, masque, squelette, etc.

Pour lutter contre le développement du trade unionisme

Cependant les grandes trade unions allaient se trouver bientôt dans une situation assez difficile; jusqu'en 1832, les libéraux avaient fait alliance avec

Source : BIU Cujas

les patrons, après 1832, imaginent le procédé de la signature du document.

les ouvriers, dont ils avaient besoin pour faire triompher la réforme électorale; cette réforme de 1832 une fois votée, les ouvriers, d'une part, s'aperçoivent qu'ils ont été dupés, puisque cette réforme a ouvert les collèges électoraux à la bourgeoisie industrielle et commerçante, mais qu'elle n'en a pas ouvert l'accès aux ouvriers; d'autre part, les libéraux, satisfaits de la victoire qu'ils ont obtenue et ne désirant pas aller plus loin, rompent l'alliance devenue inutile avec les ouvriers et se tournent délibérément contre eux. Dès 1833, les patrons imaginent le procédé de la signature du document. Le document est un papier que l'on fait signer à l'ouvrier qu'on embauche, et par lequel celui-ci s'engage, sous peine d'exclusion, à n'avoir aucune espèce de contact avec les unions. C'est, en somme, l'exclusion forcée de l'atelier de tous les ouvriers syndiqués.

Les patrons font déclarer punissable le fait de prêter serment à l'union,

D'autre part, les patrons, en cherchant dans les vieux textes législatifs, découvrent un texte de 1697, qui interdit aux sociétés illégalement constituées de faire prêter serment à leurs membres. Ce texte visait très certainement les associations politiques, mais les juges l'interprètent comme s'appliquant également aux associations professionnelles. De plus en plus, le serment constitue aussi une infraction à l'un des six Acts de 1819. On n'ose pas s'attaquer aux unions les plus puissantes, de crainte de l'agitation que pourraient soulever des poursuites dirigées contre elles, on s'en prendra à de petites unions locales, et en 1833, on engage un procès contre quelques ouvriers agricoles du comté de Dorsetshire qui se sont affiliés à la grande union nationale, et qui sont inculpés d'avoir prêté serment à la section locale de cette union. Ces ouvriers agricoles sont condamnés à 7 ans de déportation, embarqués pour l'australie, malgré une grande démonstration ouvrière qui a lieu à Londres en 1834, les Whigs se montrent intraitables.

Les unions, pour se mettre à l'abri des poursuites, suppriment le serment de leurs statuts, mais elles sont toujours exposées aux sévices des patrons; les grèves provoquent immédiatement en représailles des lock outs; les trade unions se ruinent petit à petit dans cette lutte et elles subissent une défaite capitale en 1834, avec le lock out du bâtiment qui fait disparaître

Source : BIU Cujas

à peu près toutes les ressources qui leur demeuraient.

A partir de 1834, les trade unions se lancent dans le mouvement chartiste.

Les unions ruinées, à partir de 1834, ne jouent plus guère de rôle économique dans le reste de cette période; elles se lancent dans le mouvement chartiste, qui demande la réforme parlementaire; leur sort est lié à celui du chartisme, c'est-à-dire que leur discrédit augmente à mesure que les idées chartistes voient diminuer le nombre de leurs partisans; et en 1848, c'est l'échec total, définitif, des anciennes trade unions et de la propagande chartiste.

2e Période 1850 à 1890. Les unions changent de méthode et de but.

A partir de 1848 commence une nouvelle période, une période organisatrice, constructrice, qui dure à peu près jusqu'aux environs de 1880. Les ouvriers ont été éclairés sur leurs fautes par l'expérience; ils se sont rendu compte qu'ils se sont mépris et sur le but à poursuivre et sur la méthode à employer.

Elles répudient la grève et visent seulement la protection et la défense des intérêts de leurs membres.

En ce qui concerne la méthode, ils se sont servis jusqu'ici de la grève, et la grève a marqué des insuccès réitérés pour la classe ouvrière, et l'a finalement ruinée. Les hommes de cette période ont une véritable aversion pour la grève, d'une façon générale, ils répudieront le principe de la lutte de classes qui leur paraît vide de sens et de résultat.

En ce qui concerne le but, les trade unions ont voulu jusque-là, sous l'influence des idées d'Owen et du chartisme, réorganiser soit économiquement, soit socialement, soit politiquement la société tout entière; elles ont échoué, parce qu'elles ont vu trop grand. En réalité, ce qui les concerne, ce ne sont pas les intérêts de la société en général, mais les intérêts de la classe ouvrière, même les intérêts d'un certain groupe d'ouvriers, de celui qui est constitué en trade unions. Par conséquent les trade unions doivent viser à des solutions exclusivement pratiques, utilitaires, limitées à la défense et à la protection des intérêts de leurs membres; elles devront défendre ces intérêts, non par les méthodes violentes et inefficaces d'autrefois, mais en adoptant des solutions pacifiques et conciliatrices.

La mentalité des membres des trade unions formées dans cette seconde période.

C'est sur ce nouveau type, essentiellement différent du syndicat de la période antérieure, que se constitueront, en 1851, la société amalgamée des mécaniciens, en 1860 celle des charpentiers, en

Source : BIU Cujas

1866 celle des tailleurs. Les ouvriers qui composent ces unions ont une mentalité très différente de celle de leurs devanciers, qui avaient tous des tempéraments d'agitateurs et de grévistes professionnels; ce sont des hommes qui cherchent à s'instruire, à discuter et à étudier les questions sociales; et dans sa grande histoire du trade-unionisme, M. Sidney Webb indique l'influence qui a été jouée à cet égard par les ouvriers du livre. Ces ouvriers ont pris une influence croissante, et comme ce sont eux qui ont l'esprit le plus ouvert, ils ont fait bénéficier de cette circonstance la classe ouvrière anglaise de même qu'en France, c'est la fédération du livre qui a toujours été l'organisation syndicale la plus sage et la plus heureuse dans ses revendications.

Ils ne s'insurgent pas contre la loi de l'offre et de la demande ils cherchent à l'utiliser.

Les membres des trade unions constituent des cercles d'études, apprennent l'économie politique et adoptent les principes de l'économie politique de leur temps, c'est-à-dire les idées et les principes de l'économie politique libérale. La loi de l'offre et de la demande est une loi générale, qui régit le marché du travail, de même qu'elle régit le marché de tous les autres produits; le travail est une marchandise comme les autres marchandises, soumis aux mêmes lois économiques. Il est par conséquent tout à fait inutile de vouloir s'insurger contre cette loi, ce qui serait s'insurger contre la nature des choses, il faut simplement savoir l'utiliser.

Ils cherchent à limiter l'offre de travail.

Les trades unions représentent l'offre de travail vis-à-vis des patrons, qui représentent la demande. Pour que la loi de l'offre et de la demande puisse jouer en faveur des ouvriers, il faut donc d'abord que les ouvriers limitent l'offre de travail et ensuite qu'ils l'organisent. Pour limiter l'offre de travail, il y a des procédés divers. les trade unions limiteront, par exemple, le nombre des apprentis, de façon à ce que, à un moment donné, de nouvelles recrues ne viennent pas encombrer la profession en trop grand nombre; elles limiteront la durée du travail, veilleront à ce que chaque ouvrier n'en fasse pas trop, empêcheront l'intrusion dans le métier de non spécialistes, qui feraient concurrence aux ouvriers spécialisés dans la profession.

Ils organisent l'offre de travail; ils pratiquent les

Il faut également organiser l'offre, parce que si cette offre, même limitée, était dispersée, disséminée, les patrons pourraient profiter des concessions qu'ils

Source : BIU Cujas

conventions collectives de travail.

auraient arrachées aux ouvriers les moins exigeants ou les moins énergiques, pour les imposer aux autres. Ce ne seront donc plus les ouvriers eux-mêmes qui discuteront avec les patrons, ce seront les secrétaires des unions, qui traiteront avec eux, qui passeront avec eux des accords, qui pratiqueront la méthode des conventions collectives de travail.

Ils sont hostiles à l'intervention de l'Etat.

Dans cette tactique, il n'y a aucune place pour l'intervention de l'Etat; non seulement les trade unions ne demandent pas cette intervention, mais elles lui sont plutôt hostiles, parce qu'elles redoutent que cette intervention s'exerce plutôt pour réduire ou restreindre leur liberté.

Des associations de secours mutuels sont greffées sur les groupements professionnels pour en accroître les ressources.

Il ne suffit pas d'ailleurs d'améliorer la situation des ouvriers, on sachant utiliser raisonnablement la loi de l'offre et de la demande; on peut encore l'améliorer par d'autres procédés, notamment par la mise en commun des ressources; aussi les premières trade unions de cette période sont essentiellement des sociétés de secours mutuels, ou plus exactement des associations de défense des intérêts professionnels, greffées sur une société de secours mutuels. Ces sociétés de secours mutuels fourniront à leurs membres des secours en cas de maladie rembourseront les frais d'inhumation de leurs membres, fourniront des retraites aux membres âgés et incapables de travail, des secours de chômage; en un mot, elles multiplieront toutes les formes des œuvres sociales.

Ces associations réclament à leurs membres des cotisations élevées et sont extrêmement riches. Elles se recrutent parmi les ouvriers skilled.

Pour remplir ce programme, il faut que ces associations soient riches et un autre de leurs caractères est précisément d'être extrêmement riches. Elles demandent des cotisations très élevées, fréquemment 1 sh. par semaine, ce qui, pour l'époque, est une cotisation considérable. Elles se recrutent uniquement dans les milieux d'ouvriers skilled, c'est-à-dire ouvriers qualifiés. La distinction de la classe ouvrière en ouvriers skilled et ouvriers unskilled, ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés est une distinction fondamentale en angleterre, que l'on rencontre beaucoup moins en France. C'est par conséquent l'élite ouvrière uniquement qui formera le contingent de ces syndicats, dont les dirigeants seront de véritables bourgeois.

Ces unions acquièrent une puissance et une influence considérable.

Etant, riches, d'une part, étant de tendance modérée et conciliante d'autre part, ces unions arriveront bientôt à acquérir une puissance et une influence

Source : BIU Cujas

Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'elles recourent à la grève.

considérables. D'abord, elles possèdent une très grande discipline intérieure; leur organisation n'est pas partout la même; il y en a qui sont centralisées, d'autres, en plus grand nombre, qui laissent une marge d'autonomie aux branches et sections locales, mais l'autorité des dirigeants, quel que soit le système adopté, sera toujours rigoureusement respectée. D'autre part, si une trade union se décide à la grève, cette grève sera terrible et sera longue; elle durera jusqu'au succès, parce que toutes les ressources de l'union viendront l'appuyer. Les mécaniciens, en 1851, les ouvriers du bâtiment en 1859 et 1860, ont provoqué des grèves, conduites d'après ce principe, qui sont demeurées mémorables. Seulement, la grève ne sera déclanchée que sur la décision des organes dirigeants, et une fois qu'on aura épuisé toutes les possibilités de transaction. Ce n'est que comme ultime recours, quand on aura vu qu'aucune autre voie ne peut aboutir à une solution amiable, qu'on se décidera à la lutte, et cette lutte sera conduite alors avec un acharnement extraordinaire.

Les Comités paritaires permanents se multiplient.

Aussi, de 1867 à 1875 notamment, voit-on se multiplier, dans les entreprises anglaises, les comités paritaires permanents, qui sont destinés à fixer d'un commun accord les conditions du travail, à les réviser suivant les circonstances économiques, et les comités d'arbitrage et de conciliation, également paritaires, qui sont destinés à empêcher cette éventualité redoutable de la grève.

Ces unions sont animées d'un sentiment très étroit d'exclusivisme corporatif.

Enfin, ces trade unions se recrutent parmi de petites élites d'ouvriers spécialisés, manifestent un sentiment d'exclusivisme corporatif extrêmement étroit; elles ne défendent pas les droits de la classe ouvrière, mais les privilèges d'un métier contre tous les autres; elles défendent les droits de ce métier contre les patrons, et non moins âprement contre les ouvriers, qui ne font pas partie de la trade union. Sans doute, il y aura, entre ces diverses unions, certains liens qui se noueront lorsqu'il faudra procéder à une action commune pour la défense des intérêts communs à toute la classe ouvrière, mais en principe, ces unions représentent des intérêts de métier essentiellement distincts les uns des autres.

Pour mener cette action commune, les trade

"Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES

La junte et les trade councils.

unions prennent contact les unes avec les autres, au moyen d'un comité directeur constitué par leurs secrétaires généraux qu'on appelle la junte. D'autre part, dans tous les grands centres industriels, des trade councils, que l'on peut comparer aux bourses du travail françaises, servent d'organes de liaison locale ou régionale entre les différents corps de métiers, entre les différentes trade unions. Le trade council du comté de Londres, qui subit directement l'influence de la junte et des secrétaires généraux, à côté desquels il est placé, exerce une très grande influence qui rayonne sur tout l'ensemble du territoire anglais.

Les trois buts principaux poursuivis par la junte.

La junte poursuivra et réalisera trois objets principaux : d'abord elle s'attachera à unifier autant que possible le salaire réel, c'est-à-dire qu'elle poursuivra l'unité de salaire, compte tenu des différences locales ou régionales dans le coût des subsistances, et qu'elle s'efforcera de faire prévaloir comme principe que les salaires donnés par les meilleurs employeurs devront être considérés comme constituant un taux normal des salaires. La junte s'efforcera également d'obtenir des conditions de travail, notamment de durée du travail, aussi uniformes que possible dans l'ensemble de l'industrie métallique. Enfin, la junte s'attache, dans toute cette période, à supprimer toutes les entraves législatives qui ont été maintenues et qui limitent la liberté des ouvriers.

Faits qui révèlent l'hostilité des patrons contre les trade unions dans cette période.

Les trade unions ont à ce moment beaucoup d'adversaires, que les progrès extraordinaires qu'elles ont réalisés depuis 50 ans ne sont pas sans effrayer. Les patrons souffrent avec impatience l'ingérence des trade unions dans des questions qu'ils considèrent comme de leur droit de traiter directement et sans intermédiaire, avec leurs ouvriers. On reprend les anciennes théories des manchestériens de la période précédente, notamment la théorie du fond des salaires, et on déclare que l'activité des trade unions ne peut servir les intérêts de la classe ouvrière, si par contre elle peut gêner l'activité des patrons puisque les sommes disponibles affectées au paiement des salaires étant limitées, les augmentations de salaires, que pourra obtenir une trade union, seront nécessairement compensées par des réductions proportionnelles qui porteront sur les salaires des autres travailleurs. Cet état d'esprit hostile

Source : BIU Cujas

aux trade unions se révèle particulièrement dans cette période par deux faits.

Les patrons tentent de faire peser sur les unions l'attentat de Sheffield.

En 1866, un attentat est commis à Sheffield contre un ouvrier non syndiqué, et l'opinion des classes dirigeantes dénonce immédiatement les trade unions comme responsables de cet attentat. Les ouvriers métallurgistes de Sheffield avaient toujours eu assez mauvaise réputation ; ils étaient connus pour leur violence à l'égard des ouvriers non syndiqués. Un jour, un tonneau de poudre, qu'on avait déposé subrepticement dans une maison d'un non syndiqué, éclate, fait plusieurs victimes, et immédiatement on accuse les trade unions. Celles-ci, très émues par la réprobation dont elles sont l'objet, protestent de leur innocence, et il semble bien qu'elles n'étaient pour rien dans l'attentat, et demandent la constitution d'une commission d'enquête, pour vérifier quelle a été leur attitude.

En 1866, le banc de la reine refuse de reconnaître la personnalité juridique des trade unions.

A peu près en même temps, en 1866, est rendue une sentence judiciaire, qui remet en question à peu près tous les droits que les trade unions croyaient avoir conquis depuis 1825. La loi de 1825 n'avait rien dit de la question de la personnalité morale des trade unions. La personnalité morale des trade unions n'étant spécifiée nulle part dans les textes, il y avait incertitude sur le droit qu'elles possédaient, sur leur droit d'ester en justice, de sorte que leurs fonds n'étaient, en somme, pas garantis. En 1855, les trade unions, qui se préoccupaient de cette situation avaient obtenu qu'on insérât dans la loi sur les sociétés de secours mutuels, qui était votée à cette époque, des dispositions disant que toute société ayant un objet non illégal pouvait, en se faisant enregistrer, jouir du droit de faire juger sommairement par le magistrat les différends qu'elle avait avec ses membres. Les trade unions croyaient que ce texte leur avait conféré une certaine personnalité morale. Cette impression semblait, d'autre part, confirmée par ce fait que Gladstone, en 1861, en créant les caisses d'épargne, avait admis sans difficulté, la possibilité, pour les trade unions de s'en servir et d'y déposer leurs fonds, ce qui impliquait le droit pour elles de posséder et d'agir en tant que personnes morales disposant de fonds.

Or, en 1866, la grande union des chaudronniers intenta un procès contre un de ses employés,

Source : BIU Cujas

qui lui avait dérobé des fonds; elle obtint gain de cause en première instance, la sentence fut réformée en appel, et finalement fut évoquée devant la juridiction supérieure, devant le ban de la reine. Le ban de la reine rendit un arrêt, aux termes duquel les trade unions n'avaient pas la personalité juridique, et ne pouvaient pas bénéficier des dispositions de la loi de 1855 sur les sociétés de secours mutuels, pour les deux raisons suivantes: d'abord parce qu'elles ne rentraient pas dans la catégorie des sociétés prévues par la loi de 1855, ensuite parce qu'elles ne rentraient pas dans la catégorie des sociétés à but non illégal. En effet, disait la sentence, la loi de 1855 a déclaré que les associations ouvrières ne seraient pas punissables, mais elle n'a pas dit qu'elles étaient des associations légales, licites; elles sont, au contraire des associations illicites, parce qu'elles portent atteinte au libre exercice du commerce, parce qu'elles sont constituées in restreing of trade; elles sont un acte illicite, non réprimé par la loi pénale, comme le pari et le jeu, que la loi interdit, mais qu'elle ne sanctionne pas par des peines.

La réforme électorale de 1867 donne le droit de vote à la plupart des ouvriers.

Cette sentence était extrêmement grave. Elle menaçait l'existence même des trade unions, les ouvriers sentirent que la législation avait besoin d'être modifiée et qu'elle ne pourrait l'être que quand ils auraient obtenu des alliances politiques; ils s'allièrent aux libéraux pour combattre le gouvernement conservateur et réclamer la réforme électorale. C'est à ce moment que Disraeli, effrayé par l'importance du mouvement, et sentant l'impossibilité de lui tenir tête, fit volte face et déposa lui-même un projet de réforme électorale, plus libéral que celui des libéraux eux-mêmes, qui devint la loi de 1867. Cette loi rendit électeurs la plupart des ouvriers; ils n'oublièrent pas d'ailleurs ce qu'ils devaient aux libéraux, et ils votèrent, aux élections de 1868, pour les libéraux auxquels ils firent donner la majorité. Le gouvernement libéral, parvenu au pouvoir avec l'appui des ouvriers, devait d'ailleurs une fois de plus décevoir leur attente. Les libéraux gladstoniens avaient un programme de liberté politique, ils n'avaient pas de programme économique et social, en particulier pas de programme de liberté ouvrière.

En 1871, Gladstone, pour tenir les engagements

Source : BIU Cujas

La loi de 1871 sur les trade unions. Elle reconnaît l'existence légale des trade unions; elle interdit le picketing.

moraux qu'il avait contractés vis-à-vis des ouvriers, fit voter une loi sur les trade unions, mais elle était extraordinairement timorée et déçut tous leurs espoirs. Aux termes de la loi de 1871, les trade unions obtiennent la reconnaissance légale; ils ont le droit de se faire enregistrer, et une fois enregistrés, elles peuvent posséder dans certaines limites et agir en justice contre leurs membres pour défendre leur patrimoine. Cependant cette loi ne leur donne pas nettement la pleine personnalité juridique; d'autre part, si elle supprime les peines contre les menaces de grève et contre les actes commis in restreint of trade, elles déclarent punissables, comme constituant des atteintes à la liberté du travail ou des violences, menaces, intimidations, obstructions, molestations des non grévistes, etc.; elle interdit même le fait de placer des postes de grévistes sur le passage des non grévistes pour les informer que la grève a été déclarée; elle interdit ce qu'on appelle le picketing, le fait de constituer des piquets d'ouvriers syndiqués, afin d'avertir de la déclaration de grève, et sous l'influence de la crainte qu'inspire la Commune de Paris, de très nombreuses condamnations sont prononcées contre les grévistes anglais pour faits de picketing.

La loi de 1875-1876 qui remanie la loi de 1871 est la grande charte du trade unionisme

La fureur des trade unions fut grande, et elle est compréhensible; elles la manifestèrent en votant, en 1874, pour les conservateurs et en faisant revenir Disraeli au pouvoir. A la suite des élections de 1874, elles obtiennent le remaniement de la loi de 1871, qui vient remplacer la loi de 1875 et 1876, qui est encore aujourd'hui la grande charte du trade-unionisme. Cette loi applique les principes suivants, qu'aucun acte commis par les ouvriers n'est délictueux que s'il est également délictueux quand il est commis par un non ouvrier; en second lieu, qu'un acte commis par un groupe d'ouvriers n'est délictueux que s'il est également délictueux, quand il est commis par un ouvrier isolé. Le fait de placer des sentinelles, pour avertir de la déclaration de grève, cesse d'être un délit; par conséquent, est supprimé tout ce qu'on appelle les délits d'atteinte à la liberté du travail. La suppression du délit d'atteinte à la liberté du travail ne signifie pas que les ouvriers en grève auront le droit de troubler par la violence ou par un acte en principe délictueux, et qui deviendrait licite, le travail de ceux qui veulent

Source : BIU Cujas

continuer à travailler, cette suppression implique simplement que les grévistes qui commettent des violences contre les non grévistes seront punissables des mêmes peines que n'importe quel citoyen, qui commet des violences contre une autre personne, en dehors de toute espèce de cas de grève, et qu'il n'y a délit de la part d'un gréviste que lorsque l'acte est également punissable pour une personne, qui n'est pas ouvrier, et dans des circonstances autres que la grève. Enfin, les anciennes lois Maîtres et serviteurs sont supprimées et remplacées par la loi dont le titre seul indique l'évolution des idées, la loi Ouvriers et Patrons, qui rétablit l'égalité entre les deux parties et qui supprime l'emprisonnement, autrefois infligé à l'ouvrier pour rupture du contrat de travail.

Le système des listes de salaires et celui de l'échelle mobile donnent des mécomptes aux trade unions.

Après cette victoire du trade-unionisme en 1875, elles entrent dans une ère de difficultés dues à la dépression économique qui commence à se manifester à partir de cette date. Les trade unions étaient parties de ce principe de l'économie libérale que les salaires se règlent nécessairement en fonction de la situation de l'industrie, et notamment en fonction des prix auxquels l'industriel peut vendre ses produits. De là deux systèmes qui avaient été employés parallèlement par les trade unions, dans les accords qu'elles avaient passés concernant les salaires avec le patronat, le système des listes de salaire, des tarifs de salaire, révisés périodiquement par des commissions paritaires, ou bien le système qui tendait à prédominer sur l'autre, le système de l'échelle mobile du salaire, réglant automatiquement les variations de celui-ci en fonction des variations du prix de vente des produits. Par suite de la dépression économique, ces deux systèmes jouent aussi bien l'un que l'autre contre les intérêts des ouvriers; les tarifs de salaires sont naturellement révisés dans le sens de la réduction, puisque l'industriel éprouve des difficultés croissantes; quant à l'échelle mobile des salaires, elle déclanche automatiquement cette réduction, puisque le prix des produits est orienté du côté de la baisse.

Les trade unions s'épuisent dans une lutte inutile pour le maintien des salaires.

Les trade unions s'efforcent de résister par des grèves; ces grèves sont facilement brisées, leurs ressources s'épuisent dans des luttes inutiles. La seule corporation des mécaniciens dépense en secours de grève plus de 300 000 livres sterling (7.500.000 frs) en 1880. La situation de la plupart des trade unions est

Source : BIU Cujas

extrêmement pénible, leur personnel s'en éloigne; plusieurs sont complètement ruinées et disparaissent. Cette situation cependant n'est pas comparable avec celle que le mouvement syndical avait connu après 1848. à cette époque, on pouvait se demander si le mouvement qui avait été brisé parviendrait à renaître; en 1880, il ne peut s'agir que d'une crise passagère, parce que les trade unions sont devenues une force sociale, font partie, en quelque sorte officiellement, de l'organisation sociale anglaise. C'est d'ailleurs à ce moment que se produit un mouvement nouveau, le mouvement du néo-trade unionisme, qui se développera surtout à partir de la grève des dockers de 1889.

Le Times, au nom des patrons, mène campagne contre les trade unions, auxquelles on reproche le marasme de l'industrie britannique.

Aux environs de 1900, les trade unions ont à lutter une fois de plus contre une offensive patronale; c'est à ce moment que le parti conservateur notamment, déclanche dans le Times une campagne extrêmement violente contre les trade unions; qu'on cherche à rendre responsables de l'état de marasme dans lequel se trouve alors l'industrie britannique. On leur reproche en particulier, par des règles corporatives, qui tendent à restreindre la quantité de travail fourni par chaque ouvrier, d'empêcher la réduction du coût de production, qui serait indispensable pour que l'industriel anglais pût soutenir la concurrence étrangère.

L'affaire de la Compagnie de chemins de fer du Pays de Galles.

Le picketing est restreint; la personnalité civile entraîne la responsabilité civile de l'union.

Les patrons s'organisent, d'autre part, pour constituer des groupements de briseurs de grève, des syndicats jaunes, auxquels on fera appel le jour où les trade unions voudront décréter la grève et refuser le concours de leurs membres. C'est sur ces entrefaites qu'une nouvelle affaire judiciaire passionne l'opinion publique anglaise. Une petite compagnie de chemins de fer du pays de Galles, la Taff Welsh railway Company avait subie une grève déclanchée par la trade union locale. La compagnie assigne devant le juge le secrétaire local et le secrétaire général, l'amalgamated of railway servance, elle demande qu'il leur soit fait injonction, ainsi qu'à l'union toute entière, citée comme personne morale, de cesser de cerner la demeure des non grévistes et de les surveiller. Le juge de première instance fait droit aux demandes de la compagnie; son jugement est infirmé en appel, et l'affaire est évoquée devant la juridiction suprême, la Chambre des Lords siégeant en Cour de Justice. La Cour confirme le jugement de première instance

Source : BIU Cujas

en se basant sur ce fait que l'act de 1875 n'a considéré le picketing comme licite que lorsqu'il a pour objet d'avertir les non grévistes, mais qu'il est illicite du moment qu'il est exercé dans le but de les surveiller ou de cerner leur demeure. En second lieu, sur ce fait que les lois de 1871 et de 1875, sur le statut légal des trade unions, en leur donnant le droit d'acheter ou de vendre par l'intermédiaire de leurs représentants, de plaider contre leurs membres, ont sous-entendu la personnalité civile générale des trade unions et comme corollaire de cette personnalité, la responsabilité civile.

Gravité de la sentence rendue dans cette affaire par la Chambre des Lords, au point de vue de l'avenir de l'action syndicale.

Cette sentence était extrêmement grave pour l'avenir de l'action syndicale; en effet, le refus de déférer à l'injonction de la justice était impossible, tant en ce qui concerne l'union elle-même, qui avait été citée en tant que personne morale, qu'en ce qui concerne les secrétaires, qui avaient été individuellement frappés de sanctions répressives; ce refus donnait, d'autre part, ouverture de la part de la partie lésée à une demande en dommages-intérêts. Les trade unions étaient donc exposées dans l'avenir à être déclarées responsables de tous les actes de leurs agents, qui pouvaient être préjudiciables à autrui, et les agents de la trade union, de leur côté, pouvaient être assignés en responsabilité toutes les fois qu'ils avaient causé, dans l'exercice même du mandat que la trade union leur avait confié, un tort, un dommage quelconque à autrui pour la défense de leurs intérêts professionnels. D'autre part, il était extrêmement difficile de discerner si un gréviste ou un groupe de grévistes, posés devant la demeure d'un non gréviste ou sur le chemin qu'il devait prendre pour se rendre à l'usine, avaient été mis là pour le prévenir qu'on était en grève ou pour le surveiller et cerner sa demeure. Le moindre acte de défense professionnelle des trade unions allait, disait-on, leur faire encourir des sanctions pécuniaires écrasantes, qui allaient les priver de toutes les ressources qu'elles avaient jusque là si péniblement et consciencieusement accumulées.

A vrai dire, en se plaçant au point de vue des idées juridiques françaises, l'arrêt de la Chambre des Lords paraît assez logique; puisque l'on reconnaissait en somme, aux trade unions, par les lois antérieures, la faculté d'exercer des droits qui sont ceux que peut exercer une personne morale, il semblait naturel de conclure qu'elles étaient des

Source : BIU Cujas

personnes morales et que, comme telles, du moment qu'elles exerçaient les droits d'une personne, elles devaient être soumises aux responsabilités que peut encourir une personne. Cependant, les idées juridiques anglaises ne sont pas conformes aux idées françaises, et l'arrêt de la Chambre des Lords fut considéré par la plupart des juristes anglais comme une sentence dictée par l'esprit de classe, comme une sorte de scandale juridique.

Le trade dispute act de 1906 fait aux trade unions une situation privilégiée et exorbitante du droit commun.

Ce qui est certain, c'est que cet arrêt contribua puissamment à accroître l'influence du nouveau labour party, qui représentait la classe ouvrière, et fut pour beaucoup dans le succès brillant qu'il obtint aux élections de 1906. Finalement, au lendemain de ces élections générales, les trade unions obtinrent le vote du trade dispute act de 1906, l'act sur les conflits du travail, qui fait aux trade unions une situation tout à fait privilégiée et exorbitante du droit commun. Les fonds des trade unions sont reconnus insaisissables, et aucune action en responsabilité ne peut être intentée contre l'union, qui n'est pas responsable du fait de ses agents; l'union est donc soustraite aux règles habituelles et normales de la responsabilité dans tout l'ensemble de son activité. M. Sidney Webbs, dans son Histoire du Tradunionisme, a pris soin de prémunir les trade unions contre la sécurité, peut-être excessive, que leur inspirait cette loi de 1906. D'après cet auteur, en son opinion s'appuie sur celle de certains juristes, cette irresponsabilité ne serait peut-être pas générale; en dehors des conflits du travail, où la trade union intervient, et où son intervention semble bien échapper à toute poursuite en réparations civiles, il peut y avoir d'autres cas où il ne serait pas impossible qu'une action en responsabilité pût lui être intentée.

En 1908, un arrêt de la Chambre des Lords interdit aux unions de poursuivre un autre but que celui pour lequel elles sont constituées; il leur interdit de poursuivre des campagnes d'idées politiques.

Avant 1914, il restait encore aux trade unions à obtenir une dernière victoire législative. En 1908, un certain ouvrier Osborn, membre de cette société de travailleurs des chemins de fer, qui avait déjà été engagée dans cette affaire welsh, intenta, obéissant à certaine instigation, un procès à la trade union, en faisant valoir que celle-ci employait une partie des cotisations, qu'elle demandait à ses membres, à fournir des indemnités aux députés ouvriers au Parlement, et à soutenir la campagne électorale des

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3 PLACE DE LA BOURSE

Source : BIU Cujas

candidats travaillistes. L'union, disait Osborn, détournait ainsi les fonds de leur affectation normale, qui était de servir à la défense des intérêts professionnels, et allait à l'encontre de l'intention de ceux qui lui avaient versé des cotisations.

La Chambre des Lords, appelée à intervenir encore cette fois comme juridiction suprême, donna raison à Osborn, dans un arrêt où elle reconnaît que les trade unions sont indiscutablement des personnes morales, mais que, en tant que personnes morales, ce sont des personnes morales à but spécialisé, qui par conséquent ne peuvent pas sortir du domaine moral de leurs attributions et se consacrer à d'autres fins que celles qu'a prévues la loi même qui les a instituées et définies, en l'espèce la loi de 1875. Or, cette loi n'a pas prévu, parmi les fonctions des trade unions, les campagnes d'idées politiques.

Une loi de 1913 permet aux trade unions de dépenser leurs fonds pour tout objet qui n'est pas illégal.

On chercha à se prévaloir de cet arrêt des Lords aux élections de 1910, pour susciter des procès aux trade unions, de façon à empêcher leur action électorale, leur participation dans les élections. Cette tactique ne réussit pas et les trade unions obtinrent le vote d'une loi de 1913, aux termes de laquelle elles ont le droit de dépenser leurs fonds pour tout objet qui n'est pas illégal, bien que d'ailleurs leurs objets principaux doivent demeurer ceux qui ont été prévus par la loi de 1875. Or, ce n'est évidemment pas un objet illégal que de consacrer des fonds à une campagne politique, ou à la subvention des représentants des ouvriers au Parlement.

Mais les fonds destinés à des buts politiques doivent être rassemblés dans une caisse spéciale.

Toutefois, l'emploi de fonds dans un but politique, pour des subventions à une caisse électorale ou des publications purement politiques, ne sera régulier que si, au préalable, la trade union a consulté ses adhérents dans une assemblée spéciale où la décision sera prise à la majorité relative, que si d'autre part les fonds affectés à des buts politiques constituent une caisse spéciale, distincte de la caisse générale et alimentée par une part distincte des cotisations, part que les membres de la trade union seront libres de fournir ou de ne pas fournir. On a ainsi concilié l'intérêt de la trade union et l'intérêt des membres dissidents qui voudraient ne pas s'associer à son action politique.

Les trade unions anglaises de l'ancien type présentent

Pendant longtemps, il était de règle d'instituer un parallèle assez facile et assez séduisant entre les trade unions anglaises et les syndicats français.

Source : BIU Cujas

taient des côtés admirables et des côtés haïssables.

Ceux-ci, qui étaient des syndicats éphémères, violents, turbulents, brouillons, "champignons qui sortaient de terre dans un jour d'orage", qui subventionnent la grève et qui, une fois le conflit terminé, souvent par un échec parce que mal engagée, disparaissent parce que le personnel les a désertés. On mettait en regard la sagesse des trade unions, leur esprit pratique de conciliation et les succès obtenus. En réalité, il y avait dans les trade unions de l'ancien type, comme dans beaucoup d'institutions anglaises d'ailleurs, des côtés admirables et des côtés haïssables.

En quoi ces trade unions étaient admirables.

C'était quelque chose d'admirable de la part de ces trade unions d'avoir su tirer une grande leçon de l'expérience des faits; il est très rare qu'une foule sache faire son profit de l'expérience, abandonner les violents pour accepter l'influence des gens raisonnables. Elles sont encore admirables par la sagesse avec laquelle elles ont géré leurs finances, par leur esprit de modération, par le caractère pratique et raisonnable de leurs revendications, enfin par l'énergie avec laquelle elles ont fini de triompher de toutes les résistances politiques et sociales, et par se faire reconnaître comme une véritable force originaire de l'organisation politique anglaise.

En quoi elles étaient haïssables.

Elles sont par contre haïssables à d'autres points de vue: la trade union de l'ancien type, c'est, pourrait-on dire, l'ancienne corporation qui, pendant longtemps, avait été exploitée au profit des patrons, retournée purement et simplement au profit des ouvriers. La trade union de l'ancienne formule vise uniquement à défendre les privilèges du métier en faveur de ses adhérents; elle cherche à obtenir en leur faveur le meilleur salaire possible, à compléter le bénéfice de ce salaire aussi élevé que possible par d'autres avantages, que peut procurer la société de secours mutuels, et son idéal s'arrête là. Elle défendra ses privilèges de métier contre tous ceux qu'elle croit pouvoir les menacer, quels qu'ils soient, au besoin contre les consommateurs, car elle se prononcera toujours en faveur de la hausse des prix, parce que cette hausse permettra à l'industriel de payer des salaires plus élevés; elle agira contre le patron, parce qu'il faut vaincre sa résistance à l'octroi de salaires raisonnables; elle agira contre tous les autres ouvriers, qui n'en font pas partie, soit qu'il s'agisse d'ouvriers de degrés inférieurs, d'ouvriers non qualifiés, soit qu'il s'agisse d'ouvriers qualifiés des autres corporations.

Source : BIU Cujas

L'égoïsme et l'exclusivisme des trade unions n'est certainement pas moins mesquin que ne l'était celui des anciennes corporations. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de limiter le nombre des apprentis, on aperçoit le même souci d'accorder certains avantages aux fils des ouvriers en exercice que celui qui se manifestait dans l'ancienne corporation de réserver des privilèges aux fils des maîtres. Il sera plus facile à un ouvrier de placer son fils en apprentissage que de faire entrer en apprentissage un nouveau venu, qui n'a pas d'attaches avec les trade unions.

Quant aux jalousies de métier, elles ne sont certainement pas moins ridicules que les jalousies qui mettaient autrefois aux prises les anciennes corporations. Dans une thèse de M. Philippe, sur les Trade Unions et les ghildes socialistes, l'auteur a pris soin de relever un certain nombre de faits, tout à fait significatifs de cet esprit mesquin et étroit, relevés dans l'histoire du trade unionisme de Sidney Webbs. Il y a, par exemple, lutte entre les mécaniciens, les plombiers, les fabricants de chaudières, pour savoir quels sont les travaux qui rentrent dans la spécialité de chacune de ces corporations, chacune se réservant jalousement ce qu'elle croit être de sa spécialité et interdisant aux autres de s'en occuper. Il arrivera que le travail sera ainsi arrêté pendant plusieurs jours par un conflit intervenu entre deux corporations, et qu'au dixième jour, l'ingénieur excédé se met à la besogne et termine le travail de ses propres mains en dix minutes. C'est la question de l'épaisseur des tuyaux ou des bois à mettre en œuvre qui décidera si le travail doit être fait par un mécanicien ou par un plombier, par un charpentier ou par un menuisier.

Les trade unions de l'ancien type n'ont qu'un programme insuffisant de revendications générales.

Les trade unions, confinées dans la défense mesquine et jalouse des intérêts de leurs membres, ne peuvent élaborer qu'un programme tout à fait insuffisant de revendications générales. En effet, les intérêts des spécialistes sont essentiellement distincts les uns des autres; ceux d'un mécanicien ne sont pas ceux d'un charpentier. Il arrivera même, dans certains cas, au sein d'une même corporation, au sein de la fédération des mineurs, quand il s'agira d'obtenir le vote de la loi réduisant la durée du travail dans les mines, que telles branches locales de l'union se prononceront contre cette réforme, parce qu'elles ont par des accords particuliers, elles sont parvenues

Source : BIU Cujas

à avoir des avantages supérieurs à ceux que la loi leur confère, quels que soient les avantages qu'elle soit de nature à procurer aux mineurs des autres districts. En fait, ce programme général du trade-unionisme se réduit à quelques points de très peu d'importance, à quelques réformes de législation ouvrière, sans grande portée; de sorte que fatalement, les dirigeants de ces vieilles trade unions finissent par perdre en quelque sorte la direction de l'esprit public. Par là s'explique l'évolution qui va donner naissance à un trade-unionisme nouveau, favorisé d'ailleurs par d'autres circonstances particulières.

3e Période: de 1890 à nos jours. Circonstances qui ont favorisé l'avènement du néo-trade unionisme.

1°) La transformation de la technique.

La première de ces circonstances, c'est la transformation de la technique, qui a accru le rôle dans l'industrie des ouvriers non spécialisés, autrefois, les ouvriers indispensables dans l'industrie, et c'est encore le fait dans les métiers qui en sont restés aux anciennes méthodes de fabrication, étaient des ouvriers spécialisés, les manœuvres n'étant que des auxiliaires tout-à-fait subordonnés, en quelque sorte les serviteurs du spécialiste. La division du travail et le machinisme ont, d'une part, spécialisé de plus en plus les spécialistes, d'autre part, confié un nombre de tâches de plus en plus considérables à la machine et aux ouvriers non qualifiés. L'importance industrielle de ces derniers s'est considérablement accrue, ils sont devenus, non plus comme autrefois, les serviteurs des ouvriers spécialistes, mais les serviteurs de la machine; ils ont compris qu'ils représentaient une force et ils ont demandé à ce que leurs intérêts fussent défendus. Or, ces intérêts ne sont ni représentés, ni défendus par les trade unions, d'abord parce que les cotisations sont tellement élevées que leurs ressources ne leur permettraient pas d'y accéder, ensuite parce que quand même ils seraient disposés à y entrer, les anciennes trade unions ne voudraient pas les accueillir, puisque justement leur but est de se défendre contre l'intrusion des non spécialistes et de réserver les privilèges des ouvriers spécialisés.

2°) Le succès des grèves d'ouvriers non organisés et non spécialisés.

Une autre circonstance a favorisé le développement du néo-trade unionisme, c'est le succès des grèves de 1888 à 1898. En 1888, un petit nombre de femmes employées de fabrique se mettent en grève, et grâce à la campagne très ardente menée en leur faveur par Annie Besant, finit par intéresser l'opinion publique à leur cause, si bien qu'elles

Source : BIU Cujas

forcent les manufacturiers à céder à leurs demandes. Au mois d'août 1889, ce sont les gaziers de Londres qui obtiennent, sans coup férir, la journée de 8 heures.

La grève des dockers en 1889.

Enfin, en 1889 également, c'est la grande grève des dockers, qui marque une date dans l'histoire sociale de l'Angleterre. Un ouvrier travaillait depuis quelque temps à constituer une union parmi les dockers, qui sont essentiellement des ouvriers appartenant à la catégorie des non qualifiés; ce sont des débardeurs, des porteurs qui véhiculent les sacs de blé, les caisses, les colis dans les docks de Londres et de la Tamise. La constitution de cette union semblait devoir être très difficile; on n'avait encore recruté qu'un petit nombre d'adhérents, lorsque sous un prétexte quelconque éclate une grève dans les docks de la South Western India Company. Cette grève minuscule fut l'occasion d'une conflagration générale; en quelques jours tous les docks des ports anglais furent désertés. C'est à ce moment que John Burnes se fit connaître par l'ardeur avec laquelle il sut passionner les grévistes et obtenir de la part de l'opinion publique une certaine adhésion à leurs revendications. Des souscriptions furent ouvertes; elles produisirent des sommes importantes, qui permirent d'organiser des secours de grève, de sorte que les grévistes furent assurés de pouvoir soutenir la lutte, et que d'autre part, il n'y avait pour aucun d'eux intérêt à faire sécession avec le syndicat. Au bout de quelque temps, les patrons furent obligés de capituler, et le résultat fut la constitution d'une très grande et très puissante union de dockers, dont la création paraissait, au contraire, fort problématique avant le conflit.

En quoi les nouvelles unions, formées à la suite de la grève des dockers, diffèrent sensiblement des anciennes

Ces grèves, surtout celle des dockers, produisirent une impression très vive; leur succès était, en somme, un démenti infligé aux méthodes des anciennes trade unions, puisque c'était des groupements inorganisés, sans préparation, n'ayant, pour les soutenir, aucune espèce de fonds de réserve, qui avaient engagé la lutte, qui l'avaient menée jusqu'au triomphe de leur cause, et par ces moyens auxquels les trade unions ne se résignaient qu'à la dernière extrémité, à savoir la grève; de là la multiplication des nouvelles trade unions. Les unions, qui allaient se créer à la suite de ce mouvement, différaient sensiblement des anciennes; elles en différaient d'abord par leur recrutement; elles cherchaient à

1°) par leur recrutement.

Source : BIU Cujas

devoyer/ tous ceux que les anciennes trade unions n'avaient pas voulu admettre dans leur sein ; elles s'adressaient principalement aux industries qui font surtout emploi d'ouvriers non spécialisés, et dans les autres industries, aux catégories d'ouvriers non spécialisés qui, par la force des choses, étaient restés en dehors du mouvement syndical, puisqu'il n'était pas descendu jusqu'à eux.

2°) Par leur organisation. L'unionisme industriel se substitue à l'unionisme de métier.

Elles en différaient également par leur organisation ; les anciennes trade unions étaient des groupements de métiers spécialisés ; les nouvelles n'ont pas l'idée de la spécialisation des métiers, puisque leur personnel est précisément un personnel non spécialisé ; elles ont l'idée de la classe ouvrière ; elles désirent grouper tout le personnel d'une certaine industrie, quelle que soit la situation qu'il y occupe, que sa place soit une place de manœuvre ou une place de spécialiste ; de sorte que ces unions nouvelles seront des unions d'industries, des unions qui feront appel à tout le personnel des chemins de fer, par exemple. Tandis que les anciennes unions étaient des unions de chauffeurs, des unions de mécaniciens, les nouvelles unions font appel à tout le personnel d'une compagnie d'éclairage, à tout le personnel de l'industrie des machines ; alors que les anciennes ne sont que des unions de mécaniciens, des unions de tourneurs, des unions de chaudronniers. A l'unionisme de métier s'oppose donc un unionisme industriel qui prendra de plus en plus un rôle prépondérant.

3°) Par leur esprit et leur mentalité

Enfin, les nouvelles unions diffèrent nécessairement des anciennes par leur esprit et leur mentalité ; elles ne sont plus confinées dans la considération des intérêts de métiers, précisément parce qu'elles rapprochent des gens qui représentent, au sein d'une même industrie, des métiers, par conséquent des intérêts spéciaux différents ; elles cherchent à défendre les intérêts généraux de l'ouvrier. Pour défendre ces intérêts généraux de l'ouvrier, elles sentent qu'elles ne sont pas par elles-mêmes assez fortes, et qu'elles ont besoin de demander à l'action politique, à l'intervention parlementaire, des succès qu'elles ne pourront pas obtenir par des conversations directes avec le patronat. Par conséquent, méthode essentiellement nouvelle, la méthode du recours à la loi.

Enfin, étant donné le milieu où elles se recrutent, elles seront beaucoup moins modérées, beaucoup

Source : BIU Cujas

moins bourgeoises que les anciennes trade unions ; elles seront hantées de cette idée que la classe ouvrière ne peut voir son sort amélioré, si l'ordre social actuel n'est pas plus ou moins profondément transformé. De sorte qu'elles seront, sinon socialistes, tout au moins fortement socialisantes. Sans doute, si l'on excepte le congrès de Norwich, tenu en 1894, les congrès trade unionistes, malgré la prépondérance des nouvelles unions, ne se prononceront pas en faveur de la nationalisation des moyens de productions, mais les motions en ce sens seront cependant soutenues par une forte minorité, et on sentira, dans la tactique de la classe ouvrière, de même que dans l'intervention parlementaire du labour party, à partir de 1906, qu'il y a quelque chose de changé dans la méthode.

La grève des transports en 1911 et la grève des mineurs en 1912.

On s'en apercevra surtout lorsque éclatera, en 1911, la grande grève des transports, et en 1912, la grande grève des mineurs. La première a eu surtout pour but d'obliger les compagnies de chemins de fer à reconnaître l'organisation syndicale ; elle a abouti à ce fait que le secrétaire de l'union des chemins de fer a été admis dans le comité de conciliation, pour y siéger de pair à égal avec le représentant de la Direction. Quant à la grève des mineurs, elle a fait triompher le principe du minimum de salaire et a abouti au vote de la loi de 1912.

Les deux tendances des unions tendent à se rapprocher de plus en plus.

On peut dire, en somme, que le socialisme anglais remonte à l'apparition de ce mouvement néo-trade unioniste, c'est-à-dire aux environs de 1880. Les deux tendances, ancien unionisme et néo-trade unionisme, se développeront pendant une vingtaine d'années, à peu près parallèlement ; cependant les deux courants tendront à se rapprocher de plus en plus l'un de l'autre et finiront par se mélanger assez largement. Au début, les anciennes trade unions avaient traité les nouvelles comme chose négligeable ; elles furent obligées de changer d'avis après le succès de la grève des dockers ; elles-mêmes cherchèrent à élargir un peu leurs cadres. On en voit certaines, par exemple l'union des constructeurs de machines, qui ouvre ses portes à de nouvelles catégories de personnel non spécialisé. Elles sont encore rapprochées des nouvelles trade unions par la réaction conservatrice et par la crainte qu'inspire à toute la classe ouvrière l'arrêt du Taffe Vale. Enfin, elles constatent de plus en plus la nécessité qu'il y a, pour engager une action ouvrière avec chances de succès, à ce que cette action soit homogène,

Source : BIU Cujas

ne soit pas compromise par des divergences telles que celles qu'on a constatées dans certaines grèves, où l'on a vu, s'agissant d'obtenir une concession des compagnies de chemins de fer, les mécaniciens et les chauffeurs ne pouvant se mettre d'accord, exprimant des desiderata différents, et faisant finalement avorter le mouvement.

Il y a donc, au moment où la guerre éclate, une tendance très marquée à la fusion des deux courants trade-unionistes, à la constitution d'un unionisme différent de l'ancien, où les deux tendances seront plus ou moins mélangées, où cependant on constate la prédominance des nouvelles idées, celles du néo-tradunionisme.

Chapitre III

Histoire du socialisme anglais.

Les apports de la période antérieure à 1880 au socialisme anglais moderne.

Le mouvement socialiste anglais est de date relativement récente; il ne remonte guère qu'aux environs de 1880. Les apports que la période antérieure a fournis à la constitution du socialisme anglais moderne se réduisent à très peu de chose, à peu près à trois contributions.

Les apports du socialisme agraire.

La première est celle du socialisme agraire de Spence et d'Ogilvie, socialisme qui remonte à la fin du XVIIIe S. et au commencement du XIXe et qui s'en tient à peu près à cette idée, développée par le socialisme français, que la propriété foncière est quelque chose d'injuste, parce qu'elle est un monopole naturel, qui interdit à la plupart des individus l'accès des richesses naturelles.

Les idées de Stuart Mill.

Le socialisme agraire sera d'ailleurs repris, développé et perfectionné plus tard, dans certaines de ses parties du moins, par Stuart-Mill, qui développe deux idées intéressantes au point de vue de la formation du socialisme moderne. La première, c'est que si les lois de la production sont des lois naturelles, des lois inéluctables, au contraire, les lois de la répartition, celles qui président au partage de la richesse sont des lois sociales, historiques qui, par conséquent peuvent être modifiées par la volonté de l'homme, lequel peut toujours, à un moment donné, adopter une formule de répartition différente de celle qui a été appliquée

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE

Source : BIU Cujas

jusque là. L'autre idée, qui n'est autre que la conclusion sociale de la théorie de la rente de Ricardo, c'est celle de l'illégitimité des bénéfices, que l'existence de la rente permet, que la perception de la rente foncière apporte au propriétaire foncier, l'idée du caractère exorbitant du privilège que la propriété donne au propriétaire foncier.

L'apport du chartisme : l'idée de classe.

Le second apport de la période antérieure, c'est ce qui reste du chartisme, qui a été surtout un mouvement politique, démocratique ; il n'en reste à la fin du XIXe s. qu'un souvenir assez vague ; cependant, le chartisme a, peut-on dire, entendu donner aux ouvriers anglais l'idée de classes ; il a poursuivi la reconnaissance du droit du peuple, qui voulait obtenir la charte du peuple. Il en est resté cette idée vague que les ouvriers, dans leur ensemble, constituent une classe. C'est une idée qui disparaîtra pendant longtemps par suite du particularisme des anciennes trade unions, mais qui retrouvera son crédit, au moment où se développera le néo-trade unionisme.

L'apport du socialisme de Owen. Le socialisme coopératif.

L'apport principal, c'est celui du socialisme de Owen, ou socialisme coopératif. Owen est un socialiste utopique et pacifique, un ennemi des méthodes violentes et révolutionnaires. Il préconise l'idée de mettre fin aux conflits du capital et du travail par la constitution de grandes associations de production, dont le trade unionisme aurait constitué les cadres. Ce programme a été détaillé et développé par des disciples d'Owen ; ils partaient de cette idée qu'il faut constituer des coopératives de crédit, qui fourniront des ressources pour la constitution de coopératives de commerce, lesquelles feront fructifier les ressources ainsi confiées, pour aboutir finalement à la constitution de coopératives de production.

Les essais tentés pour constituer ces associations de production furent marqués, en angleterre, comme ils devaient l'être en France, par un échec complet de sorte que le mouvement coopératif d'Owen bifurqua dans une toute autre direction. En 1844, fut fondée la fameuse société des Equitables Pionniers de Rochdale, société coopérative de consommation.

A quoi se réduit l'apport du passé dans le socialisme anglais contemporain.

Cette société réussit au-delà de toute espérance ; son exemple suscita des imitateurs, et l'angleterre se couvrit rapidement de tout un réseau de coopératives de consommation, dont certaines ont pris une importance considérable. Ce qu'il y a eu de positif dans la propagande d'Owen, c'est le succès

Source : BIU Cujas

de la coopération. Il en est resté quelque chose dans le socialisme anglais contemporain ; il en est resté d'abord l'idée qu'en matière de politique économique et sociale, c'est toujours au point de vue du consommateur qu'il faut se placer ; en second lieu, l'idée, que viendra d'ailleurs renforcer l'enseignement fourni aux classes ouvrières par l'échec du chartisme, que ce ne sont pas les moyens violents, qui ont des chances de réussir, mais au contraire l'évolution pacifique, telle qu'elle peut se produire dans le cadre de la coopération.

Les caractères particuliers du socialisme anglais contemporain.

Le socialisme anglais contemporain se présente avec des caractères particuliers. Laskine, dans son livre, "Le socialisme suivant les peuples" insiste sur cette idée que pour étudier le socialisme, il ne faut pas se placer simplement au point de vue des doctrines, ce qui conduit à établir une classification suivant les systèmes, suivant les formules, mais qu'il y a aussi un socialisme différent pour chaque peuple. Le socialisme ne traduit pas seulement des idées, il traduit des aspirations, il reflète une certaine mentalité qui varie suivant les peuples. Cette observation de Laskine n'est nulle part, peut-être, plus complètement justifiée qu'en ce qui concerne le socialisme anglais, lequel a un caractère essentiellement national.

Ce socialisme anglais est indécis et flottant dans la doctrine.

Tout d'abord, ce socialisme se présente comme quelque chose de beaucoup plus flou, de beaucoup moins arrêté dans ses doctrines que les systèmes socialistes français, ou surtout que le socialisme allemand qui se réfère à la tradition marxiste. De cela, il y a une raison facile à saisir, c'est qu'une idée ne se précise jamais d'une façon complète que lorsqu'elle s'oppose à une autre idée or, on a vu que, si l'on fait abstraction de la doctrine manchestérienne, qui n'est pas la traduction exacte de l'esprit anglais, mais qui correspond aux intérêts de l'Angleterre, et d'une certaine classe de l'Angleterre à un moment historique, le caractère anglais n'est pas du tout individualiste, et n'a jamais opposé une répugnance instinctive aux solutions interventionnistes. On a vu que la doctrine économique et la politique économique du Moyen-Age est, en Angleterre, aussi socialisante, et peut-être plus socialisante que ne le sont alors toutes les doctrines et toute la politique économique de l'ancienne Europe. Au XIXe S. on trouve l'interven-

Raisons qui expliquent ce caractère :

a) Le caractère anglais ne répugne pas instinctivement aux solutions interventionnistes.

Source : BIU Cujas

tionnisme soutenu, représenté par les partis politiques les plus opposés, puisque, à un moment donné, ce sont les conservateurs qui s'en font les défenseurs, que plus tard les radicaux marcheront dans la voie d'un interventionnisme de plus en plus hardi. En somme, on peut dire qu'il y avait en angleterre du socialisme partout, ce qui explique qu'il n'y ait pas de doctrine socialiste bien arrêtée, parce qu'il lui manque justement la contradiction d'une doctrine, d'une conception abstentionniste, d'une doctrine, d'une conception étroitement individualiste.

2°) Les anglais ont horreur des idées abstraites.

Une autre raison encore explique le caractère indécis, flottant du socialisme anglais, en tant que système; c'est que les anglais sont, en principe, adversaires de tout système, ils ont horreur des idées abstraites, qu'ils considèrent comme des formules de métaphysique plus ou moins vides; ils ne s'intéressent guère qu'aux solutions positives et aux faits concrets. Le socialisme anglais s'intéressera à des questions de détail; il cherchera à élaborer des solutions pratiques et partielles; il manquera de grand système doctrinal. On en trouve la preuve dans ce fait que le marxisme, en angleterre, alors que Karl Marx y a passé la plus grande partie de sa vie, n'a eu pour ainsi dire aucune influence dans le pays; il a même été totalement incompris de la pensée anglaise.

3°) Les idées religieuses ont pénétré les doctrines socialistes.

Une autre cause du caractère particulier du socialisme anglais, c'est la pénétration des idées religieuses dans les doctrines socialistes; l'Eglise anglicane n'a pas la même autorité dogmatique sur les fidèles que l'Eglise catholique; elle laisse très large la place du libre examen; en particulier, elle n'a pas de dogme en matière politique ou sociale. au contraire, l'Eglise catholique a pris parti en matière sociale; elle a une doctrine sociale de très large interventionnisme, qui d'ailleurs a porté des fruits considérables, qui a eu des conséquences considérables, même dans les pays où le catholicisme était en déclin, en ce qui concerne son influence religieuse. Mais il ne va pas plus loin que l'interventionnisme, et les bulles pontificales ont formellement condamné toute doctrine qui contestait la légitimité de la propriété individuelle. au contraire, ni dans l'Eglise anglicane, ni dans les sectes dissidentes, il n'y a de doctrine qui s'impose aux fidèles; il n'y a nulle part des limites qui soient

Source : BIU Cujas

imposées entre l'interventionnisme proprement dit et le socialisme ; aussi, est-ce dans les rangs des représentants de l'Eglise anglicane ou des cultes dissidents que se sont trouvés, au cours du XIXe S, beaucoup de représentants des idées socialistes ou tout au moins des idées socialisantes. En effet, étant donné ce que l'on a dit du caractère indécis du socialisme anglais, il est difficile de dire qu'une idée anglaise est vraiment socialiste ; la plupart du temps, il est plus exact de dire qu'elle est socialisante. La Charte a été profondément imprégnée d'idées religieuses ; après le chartisme, il y a eu la prédication morale de Kingsley, de Maurice, de Westcott, évêque anglican de Durham. Tous ont fait plus ou moins campagne contre l'individualisme en faveur de la coopération sociale. En somme, de très nombreux ecclésiastiques anglais ont été membres, soit du labour party, soit de la société fabienne. Il y a donc un christianisme social en angleterre, et réciproquement un socialisme fortement teinté de christianisme.

Le côté moral du socialisme anglais.

Il ne faut jamais oublier que l'irréligion est en Angleterre le lot d'un petit nombre d'esprits, qui appartiennent à la classe cultivée ; les masses, en particulier la masse ouvrière, sont profondément religieuses, et c'est un sujet d'étonnement pour les socialistes du continent, notamment pour les socialistes français, quand ils se rendent en Angleterre à un Congrès international, de se voir conviés par leurs corréligionnaires à assister à une réunion quelconque, de voir que les séances commencent par une prière, une invocation à Dieu, et se déroulent avec tout le cérémonial d'une cérémonie religieuse. La plupart des chartistes étaient des chrétiens fervents ; aujourd'hui les chefs du mouvement ouvrier sont des méthodistes très convaincus. Les campagnes socialistes, en angleterre, se font presque toujours sous la forme de prêches et de conférences morales. Ceci permet de comprendre que le socialisme ait développé ce qui en constitue le côté moral et sentimental aux dépens des conceptions théoriques et de la pure logique. C'est l'idée morale, le désir d'introduire dans la société plus de justice, qui dirigera la croisade socialiste, plutôt que les conséquences logiques que l'on doit tirer d'un principe déterminé, comme on tire des conséquences du principe

Source : BIU Cujas

de la théorie de la valeur travail dans le marxisme.

Le guild socialism.

Le caractère moral, cette prédominance du caractère moral est tout à fait marqué dans une forme nouvelle du socialisme anglais, à savoir le guild socialism d'une faiblesse doctrinale tout à fait frappante, qui répudie le salariat, non pas pour des raisons de doctrine, mais pour des raisons de pur sentiment; le régime du salariat est mauvais uniquement parce qu'il met l'homme dans un état de dépendance vis-à-vis d'un autre. Il y a donc, comme on le voit, une opposition très tranchée entre le socialisme anglais et notamment le socialisme allemand. La fraction marxiste, représentée par le british socialist party n'est jamais parvenue à envoyer un seul député au Parlement, et l'internationale marxiste a dû accepter de considérer, en angleterre, comme les représentants de la classe ouvrière britannique, les délégués du labour party, c'est-à-dire d'un parti dont les principes sont absolument contraires aux principes de la doctrine marxiste.

Tout le parti socialiste anglais est représenté par le labour party.

Ces caractères particuliers du socialisme anglais se trouvent à la fois dans la structure du parti socialiste et dans l'ensemble d'idées qui constituent le fonds commun du socialisme anglais. Le parti socialiste anglais, si on laisse de côté cette petite fraction du british socialist party qui n'a, en fait, aucune influence, est représenté par le labour party. Le labour party est une formation essentiellement anglaise; ce n'est guère que depuis six ans, en 1918, qu'il a commencé à élaborer un grand programme politique, et à s'organiser sur le modèle des autres grands partis politiques du continent, c'est-à-dire avec un ensemble de sections et de fédérations locales. Auparavant, le labour party ne constituait qu'un amalgame d'éléments extrêmement divers. Le premier essai tenté par la classe ouvrière pour faire entendre sa voix directement au Parlement anglais remonte à 1874. Déçus par la loi de 1871 sur les trades unions, qui rendait délictueux à peu près tous les actes de grève, les ouvriers s'unirent aux conservateurs pour faire échec aux libéraux, et les trade unions parvinrent à faire élire deux députés, qui sont véritablement les représentants des trade unions. Cependant ces députés, dont le nombre grossira dans les élections générales suivantes, ne cons-

Source : BIU Cujas

tituent pas un parti ouvrier, un parti politique; ils siègent dans les rangs des libéraux; ils forment un groupe un peu spécial au sein du parti libéral; on les appelle des libéraux travaillistes; ils suivent la direction, la discipline du grand parti politique auquel ils appartiennent.

L'Indépendant labour party. Il se défend d'être un parti socialiste.

Puis, en 1894, un mineur du pays de Galles, Keir Hardie, fonde, avec Macdonald et Snowdenne, l'Indépendant labour party. Cet Indépendant labour party n'est pas un parti parlementaire, un parti politique, en ce sens qu'à ce moment, ils ne songe pas à se faire représenter à la Chambre des Communes par des députés à lui; c'est un parti destiné à grouper les forces ouvrières, un parti tel qu'on les conçoit en angleterre, un parti qui groupera des intérêts beaucoup plus que des idées, qui groupera des hommes rapprochés par la similitude de situation beaucoup plus que par la communauté des idées. En effet, ce parti se défend d'être un parti socialiste; il recevra des ouvriers socialistes, mais il recevra aussi des ouvriers radicaux et même des ouvriers conservateurs; ses chefs ont soin de dire que sa nature est exactement définie par son titre même d'Indépendant Labour party. C'est un parti ouvrier, un parti ouvrier indépendant, se suffisant à lui-même, qui s'est constitué précisément pour que l'élément ouvrier soit dissocié des autres éléments. Ce n'est pas encore un parti politique, c'est cependant l'amorce pour la constitution d'un tel parti.

Le labour representation committee.

En 1899, à la conférence de Plymouth, du parti ouvrier indépendant, apparaît pour la première fois l'idée qu'il est nécessaire que les ouvriers, qui n'ont jamais été représentés au Parlement que par des députés groupés sous la bannière libérale, aient des représentants indépendants des autres partis; on crée donc un groupe que l'on appelle le labour representation committee, groupe qui a déjà un caractère politique et qui deviendra, en 1906, ouvertement le groupe politique qu'il est déjà en puissance, en prenant le titre de labour party.

A partir de 1906, la classe ouvrière a donc des représentants particuliers, qui siègent dans les rangs du parti travailliste; ce parti comprenait 23 unités en 1906; son effectif s'est accru en 1910 et l'on sait les progrès extraordinaires qu'il a réalisés aux élections de 1922, progrès qui font de

Source : BIU Cujas

lui l'arbitre de la situation politique en angleterre.

Doctrine du Labour party.

Avant 1914, tout au moins, il serait à peu près impossible d'indiquer, sinon d'une façon extrêmement vague, quelle est la doctrine du labour party,

Il se défend d'être socialiste; il représente la classe ouvrière.

parce que ce parti se défend lui-même d'être un parti socialiste; ce sont ses adversaires qui disent de lui qu'il représente le socialisme. Il s'en défend énergiquement; il est le parti de la classe ouvrière, et il refuse obstinément de se lier à une formule, à un système dont, à un moment donné, il pourrait être l'esclave. Son programme est, sinon un programme au jour le jour, tout au moins un programme pour une session parlementaire; il prépare un certain nombre de vœux, de réformes, qu'il a à cœur de faire aboutir sur des points déterminés; ce programme suffira pour une session et à la session suivante, si les circonstances ont évolué, si la situation politique se présente sous un aspect différent, il abandonnera les points du programme précédent, pour se placer à d'autres points de vue, et il pourra prendre une attitude exactement opposée à celle observée à la session précédente. Il serait d'ailleurs difficile qu'il pût mettre sur pied un programme absolument défini, étant donné qu'il se recrute d'éléments très disparates.

Les groupes qui constituent le labour party. 1°) Les trade unions et les trade councils

Le labour party est, en effet, constitué essentiellement par trois groupes: d'abord par les trade unions et les trade councils, qui sont quelque chose d'analogue aux Bourses du travail, c'est-à-dire des organisations qui relient localement les sections de trade unions, appartenant à des corps de métiers différents. On sait que les tendances des trade unions sont assez disparates; les unes sont plutôt conservatrices, ce sont celles qui représentent les anciennes unions; les autres, au contraire, vont jusqu'à la doctrine révolutionnaire.

2°) L'Indépendant labour party.

Le second élément du labour party, c'est l'Indépendant labour party, qui est un parti ouvrier mais qui se défend également d'avoir une doctrine arrêtée à l'avance, qui représente simplement les intérêts et les idées générales de la classe ouvrière.

3° La fabian society.

Enfin, le troisième élément c'est la fabian society, la société fabienne. C'est l'élément de beaucoup le moins nombreux du labour party, puisqu'elle ne comprend guère, en 1910, que 3347 membres, alors que les trade unions, à la même date, comptaient 430 000 membres dans le labour party et

Source : BIU Cujas

28000 membres dans l'indépendant labour party. Mais la fabian society est l'élément le plus intéressant et le plus important, parce que c'est lui qui fournit au parti socialiste son fonds d'idées. Toutes les idées sur lesquelles a vécu, dans ces dernières années, le socialisme anglais, ont été élaborées dans la fabian society.

a, democratic
ederation.
Pourquoi le
arxisme n'a
ucun succès en
ngleterre.

En dehors de ce labour party qui est, en somme, le point de concentration de ces différentes fractions, les autres groupes socialistes ont peu d'influence; ils sont confinés dans des domaines tout à fait spéciaux. Il y a un groupe de collectivistes, qui présente simplement cet intérêt historique c'est lui qui, le premier, a fait pénétrer, aux environs de 1880, dans les masses anglaises, des idées socialistes. C'est le moment où le gendre de Karl Marx, aveling et Hydeman, ont fondé leur démocratic federation, dont l'objet était de développer, de répandre dans les masses ouvrières les idées marxistes. Le marxisme n'a eu et ne pouvait avoir aucun succès, parce qu'il rassemble tous les éléments qui sont de nature à répugner à l'esprit anglais; le marxisme est matérialiste et athée, alors que l'anglais est religieux, le marxisme est révolutionnaire, alors que l'anglais ne l'est pas; il se présente sous forme d'une vaste systématisation, extrêmement rigoureuse, d'une logique extrêmement rigide, alors que l'anglais n'aime pas les systèmes, les idées générales et les constructions logiques.

e socialisme
graire de
enry George.

A côté de ce collectivisme marxiste, il y a le socialisme agraire de Henri George, qui a eu une influence considérable; mais en tant que socialisme agraire, il est naturellement limité à un domaine particulier, puisqu'il vise la réforme du régime de la propriété foncière; tout ce qui dépasse la partie purement agraire du système socialiste sera repris par la société fabienne. Henry George se demande comment il se fait que dans une société comme la nôtre, où se manifestent autant d'indices de progrès, où les moyens d'action de l'homme sur la nature deviennent de jour en jour plus puissants, la pauvreté sévisse d'une façon plus épouvantable peut être qu'elle n'a jamais sévi.

On a donné autrefois une explication de ce

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

Henry George combat la thèse de Malthus.

contraste singulier entre le progrès et la misère, c'est l'explication malthusienne : le mal social vient d'un excès de population. Henry George combat très énergiquement cette thèse de Malthus, en montrant que chaque homme nouveau introduit sans doute dans la société, un consommateur de plus, mais qu'il y introduit en même temps un producteur de plus,

L'accroissement de la population ne doit pas être une cause d'appauvrissement général.

que dans les sociétés modernes, où les moyens d'action dont on dispose, les moyens de travail que la technique moderne met à la disposition de l'homme sont de plus en plus puissants, celui-ci produit en moyenne beaucoup plus qu'il ne consomme, de sorte que l'accroissement de la population ne doit pas être en principe une cause d'appauvrissement général.

Henry George combat également la thèse marxiste de l'antagonisme du capital et du travail.

Une autre explication a été donnée par la doctrine collectiviste marxiste : la pauvreté générale vient de ce que le capitalisme exproprie la classe laborieuse, qui est naturellement la classe la plus nombreuse de la société, d'une part du salaire légitime auquel elle aurait droit. Henry George combat non moins vivement la thèse marxiste de l'antagonisme du capital et du travail ; il n'y a pas, d'après lui, antagonisme entre le capital et le travail, et la thèse par laquelle on a cherché à illustrer cet antagonisme, la théorie du fonds des salaires, est radicalement fausse, parce que l'ouvrier n'est pas payé sur des capitaux préexistants, mais en réalité sur le produit qu'il crée lui-même par le moyen de son travail.

Le capitaliste et le travailleur sont les victimes du propriétaire foncier.

Le capitaliste et le travailleur sont, dans la répartition sociale, l'un et l'autre victimes d'un troisième copartageant qui est le propriétaire foncier. C'est parce que la part de la rente croît sans cesse, et est destinée, comme l'a montré Ricardo, à s'accroître de plus en plus, à mesure que la population se développe et que la civilisation fait des progrès, que l'intérêt du capital et le salaire du travailleur diminuent. Tout le mal social vient de l'accaparement de la rente, c'est-à-dire d'une partie de la richesse, qui devrait revenir à la société, par le propriétaire foncier.

Henry George recommande de taxer très fortement la propriété foncière.

Le seul remède, c'est de faire disparaître cette rente. D'ailleurs la partie constructive de l'œuvre d'Henry George est très inférieure à sa partie critique ; au moment de conclure, il tourne court et aboutit à une solution équivoque, consistant tout simplement à taxer très fortement la propriété

Source : BIU Cujas

foncière, avec l'idée que par le moyen de cette taxe foncière considérable, la société aura des chances de reprendre tout ou partie de la rente. En somme, le remède social consiste à "taxer à mort" le propriétaire foncier.

Influence de la doctrine d'Henry George en angleterre.

Cette doctrine a eu une très grosse influence en angleterre, d'abord parce que les circonstances étaient favorables à son développement, étant donné le régime particulier de la grande propriété anglaise, et elle a eu une action sur l'évolution de la législation, notamment en ce qui concerne les lois anglaises et irlandaises sur le fermage; on en retrouve plus tard l'empreinte dans les taxes foncières de Lloyd George. Cependant, c'est un socialisme limité aux choses agraires, et tout ce qu'on peut en tirer, au point de vue général du socialisme, passera dans la doctrine des fabiens.

La doctrine des Fabiens. C'est une doctrine de temporisation, qui se cantonne dans le domaine des faits anglais.

La société fabienne a été fondée aux environs de 1884, par un petit groupe d'intellectuels qui avaient été choqués des injustices sociales, et qui voulaient mettre en commun leurs efforts pour y porter remède. Ces intellectuels avaient, au début, l'ardeur des néophytes; ils étaient plus ou moins révolutionnaires ou anarchistes et pensaient pouvoir rétablir dans la société, plus ou moins vite, plus ou moins rapidement, un ordre plus harmonieux. Mais ils sont revenus de cette illusion et ils sont aujourd'hui persuadés qu'il n'y a qu'une seule politique susceptible d'obtenir des résultats, c'est la politique des réformes, la politique des solutions de détail, qui évite de brusquer les choses; de sorte qu'ils ont même affiché leurs convictions dans leur titre, en se donnant le nom de société fabienne, c'est-à-dire de société à temporisation. D'autre part, pour donner à leurs études un caractère plus pratique, ils ont décidé de se cantonner essentiellement dans le domaine des faits anglais, de ne s'occuper que des réformes susceptibles d'être réalisées en angleterre. Ils ont insisté sur ce fait que leur doctrine est essentiellement anglaise, qu'elle peut convenir en angleterre et ne pas convenir dans les autres pays, dont ils ont intentionnellement négligé de s'occuper.

Les Fabiens se placent au point de vue du consommateur.

Les Fabiens, conformément à la tradition, se placent au point de départ de leurs études, au point de vue du consommateur, parce que ce point de vue étant en somme le point de vue de tout le monde, est essentiellement et par excellence, le point de vue démocratique.

Source : BIU Cujas

La société est faite pour le bien de la communauté, pour améliorer les conditions d'existence de tous les hommes, et non point pour servir les intérêts de tels ou tels individus, que ces individus appartiennent à une classe privilégiée de consommateurs, ou à une classe spéciale de producteurs. Or, on constate, dans les sociétés modernes, qu'un certain nombre de biens, qui devraient être le lot de la collectivité, sont interceptés par un certain nombre de bénéficiaires particuliers qui, en réalité, n'ont aucun titre à invoquer pour s'approprier ces biens.

Les Fabiens basent leur doctrine sur l'idée ricardienne de la rente.

Cela est évident, tout d'abord en ce qui concerne la rente foncière. Les Fabiens, qui sont très hostiles aux idées marxistes, qui, en particulier, déclarent incompréhensible la théorie de la valeur-travail de Karl Marx, qui, en ce qui concerne cette théorie de la valeur, se rattachent plutôt à l'école psychologique autrichienne, basent toute leur doctrine sur l'idée ricardienne de la rente. Un propriétaire foncier bénéficie d'une rente, qui tient à la fertilité du sol qu'il possède ou à l'emplacement favorable où il est situé, il s'approprie un bénéfice qui n'est, ni le fruit de son travail, ni le fruit de son capital, il s'approprie un bénéfice qui est le don de la nature ou la conséquence de l'organisation sociale; il intercepte, par conséquent, à son profit une partie de la richesse qui devrait profiter à tous les consommateurs. C'est la théorie de Henry George; mais les Fabiens font un effort assez intéressant pour élargir la notion de rente.

Sydney Webb a élargi la théorie d'Henry George relative à la notion de rente.

En particulier Sydney Webb a cherché à élaborer une théorie plus large. Il y a, dans la situation du propriétaire foncier, qui accapare la rente, un fait de monopole ordinaire, mais le profit du capital est également la plupart du temps un fait de monopole parce que, de même qu'à la limite de culture la terre la plus mauvaise ne porte pas de rente, de même à la limite de productivité du travail, l'ouvrier qui travaille, ayant à sa disposition les capitaux les moins productifs, ne reconstitue exactement que son salaire, sans laisser de profit au capitaliste. Tout ce qui dépasse, par conséquent la reconstitution du salaire de l'ouvrier, est une rente différentielle, c'est ce qu'un capital meilleur produit, comparativement à un capital moins bon.

On peut même aller plus loin; il y a également

Source : BIU Cujas

Il y a une rente du travail comme il y a une rente du sol.

une rente du travail. Tous les ouvriers ne sont pas également bien doués, tous les travailleurs ne sont pas également habiles, également intelligents, et les plus habiles ou les plus intelligents bénéficient d'une rente différentielle par rapport aux autres. Voilà des cas d'inégalité, des cas de monopole, qui font que la richesse est injustement répartie entre les hommes et qu'au lieu d'être distribuée équitablement entre eux, elle est interceptée dans son trajet par un certain nombre d'individus, qui n'ont d'autre titre à invoquer que le monopole dont ils sont détenteurs.

Critique de la théorie fabienne de la rente.

Cette théorie n'a pas été unanimement admise par tous les membres de la fabian society. D'ailleurs, elle est d'une faiblesse extrême. En effet, si le phénomène de la rente foncière est quelque chose d'indiscutable, il y a entre la rente du sol et cette rente différentielle qui constitue le profit, cette grande différence que si la terre est le produit de la nature, le capital est le produit du travail et de l'intelligence humaine; par conséquent, celui qui a su constituer un capital plus productif, peut revendiquer légitimement la récompense de son mérite. De même, on peut se demander si, au point de vue de l'intérêt général de la société, il serait avantageux de priver les individus des bénéfices de leur intelligence et de leur habileté.

Il y a, en fait, de la rente, dans beaucoup de circonstances économiques.

Quoi qu'il en soit, il reste ceci d'exact, qui a été beaucoup mieux mis en évidence par les économistes de l'école américaine, qu'il y a en fait de la rente dans beaucoup de circonstances économiques, en dehors de la propriété foncière. Ainsi, le porteur de titres, qui voit, par suite des conjonctures sociales, la valeur en capital de ses titres augmenter, bénéficie évidemment d'une rente. De même, en ce qui concerne l'inégalité des profits et des salaires dans certains cas, la notion de rente peut fournir une explication. Il suffit donc de retenir de la théorie fabienne ce point qu'elle repose sur l'idée de l'existence de la rente, non seulement de la rente foncière, mais de la rente différentielle, se présentant dans le domaine de la propriété foncière, dans le domaine du travail et dans le domaine du capital.

Il faut retirer la rente aux individus pour la transférer à la collectivité toute entière.

La solution se présente naturellement à l'esprit, puisque c'est l'attribution individuelle de la rente, qui est la source de l'inégalité sociale, la source de l'injustice, il faut supprimer la rente, ou plus exactement retirer le bénéfice de la rente

Source : BIU Cujas

aux individus, qui se la sont appropriée, pour la transférer à la collectivité toute entière.

Les Fabiens préconisent le socialisme d'Etat ou le socialisme municipal.

Pour arriver à ce transfert, les Fabiens proposent un moyen très simple, le moyen du socialisme d'Etat. La seule formule du socialisme que conçoivent les Fabiens, c'est le socialisme d'Etat, entendu au sens large du mot, c'est-à-dire socialisme d'Etat, socialisme local ou municipal. Un certain nombre de grands services d'intérêt général se prêtent à l'exploitation par l'Etat, par exemple les chemins de fer, les postes, peut-être les mines; un beaucoup plus grand nombre de services sont naturellement désignés pour l'exploitation par les collectivités locales, de sorte que le point essentiel de la réalisation du socialisme, c'est le développement des entreprises municipales. Lorsque l'on aura étatisé, ou municipalisé un certain nombre, toujours croissant d'entreprises, qui relèvent aujourd'hui d'une direction privée, on aura naturellement supprimé toute possibilité d'accaparement de la rente par les individus, puisque tous les bénéfices de ces entreprises tomberont dans la caisse commune, serviront aux besoins de la collectivité. D'autre part, étant entreprises de l'Etat, ou entreprises municipales, tous ces services seront gérés nécessairement au point de vue des intérêts généraux, non pas au point de vue des intérêts particuliers. On aura véritablement réalisé ce qui est le but même de l'organisation économique, les entreprises gérées dans l'intérêt des consommateurs et par les consommateurs eux-mêmes. En effet, un service public d'Etat ou municipal, c'est simplement une association de consommateurs qui, au lieu d'être une association libre comme les coopératives, est une association de contrainte, légalement obligatoire; mais c'est toujours la masse des consommateurs qui gère elle-même l'entreprise dans son intérêt propre, c'est-à-dire dans l'intérêt de la collectivité. Pour réaliser ce programme, les Fabiens ne jugent pas nécessaire de modifier, sauf en ce qui concerne des détails, l'organisation et la structure de l'Etat social; c'est l'Etat actuel, les municipalités actuelles qui serviront de cadre aux différentes exploitations, et si les cadres territoriaux d'une commune sont trop étroits pour certains services, on pourra corriger cet inconvénient en créant des groupements, des syndicats de communes qui géreront ce qu'une seule

Le programme de réorganisation économique des Fabiens.

Source : BIU Cujas

commune ne pourrait gérer. En somme, ce programme de réorganisation économique des Fabiens c'est le socialisme d'Etat ou le socialisme municipal.

Les Fabiens proposent, non de supprimer la rente, mais de supprimer son appropriation individuelle.

Suivant en cela la théorie des économistes américains, les Fabiens voient l'existence de la rente, non seulement en ce qui concerne la propriété foncière, mais dans toutes les catégories de revenus, entre lesquels se distribue la richesse sociale. Puisque c'est la perception de la rente par une minorité de monopoleurs qui réduit la part de l'ensemble des consommateurs, la solution consiste non à supprimer, comme on le dit quelquefois, car on ne peut supposer que toutes les terres soient également productives, que tous les hommes soient également doués; on ne peut supprimer les inégalités naturelles sociales. Mais si l'on ne peut supprimer la rente, on peut faire disparaître son appropriation individuelle; il faut que le bénéfice de la rente, auquel personne ne peut prétendre, puisque par définition même elle n'est pas le revenu du travail, la récompense de l'effort, que ce bénéfice aille à la société tout entière.

On y parviendra en créant des entreprises publiques, en faisant disparaître les entreprises privées. En effet, l'entreprise publique, c'est la formule la plus adéquate de la gestion de l'économie par les consommateurs eux-mêmes. Une entreprise exploitée par la collectivité, disent les Fabiens, est une entreprise exploitée par le public, exploitée par le consommateur, c'est, en somme, un groupement forcé de consommateurs gérant leurs propres intérêts et bénéficiant de la rente, puisque le chef de l'exploitation individuelle a disparu. Ces entreprises seront organisées d'une façon variable, suivant leur nature et leur importance; la collectivité les gérera par l'intermédiaire des organes politiques, qui la représentent, soit par l'intermédiaire de l'Etat, organe politique représentant la nation tout entière, soit par l'intermédiaire des comtés ou des communes, organes politiques représentant les collectivités locales. Il n'est pas nécessaire de transformer la structure, l'organisation des corps politiques, il suffit simplement d'adjoindre aux fonctions qu'ils exercent déjà des fonctions économiques, ou plus exactement, et les Fabiens insistent sur cette remarque, s'étendre davantage qu'elles ne le sont encore, les fonctions économiques

Source : BIU Cujas

que les collectivités publiques exercent à l'heure actuelle.

Ce programme est en somme très simple dans sa conception ; il ne s'agit pas de supprimer le salariat, de supprimer le mécanisme de l'échange, mais simplement d'opérer une substitution de propriétaires, de remplacer les propriétaires privés, les patrons privés par le propriétaire-Etat, ou le propriétaire-commune, par le patron-Etat ou par le patron-commune. Ce programme sera d'une réalisation très aisée, si l'on part toujours de cette conception, qui est à la base même de la doctrine fabienne, que les réformes sociales ne s'accomplissent pas par voie de révolution, mais par voie d'évolution progressive. Ils se prononcent résolument contre l'idée de la lutte des classes ; la notion de classes est une notion fausse par elle-même, qui semble se référer à cette conception que la société est destinée à servir des groupes d'intérêts antagonistes, alors qu'au contraire elle est au service de tout le monde.

Le programme des réformes préconisé par les Fabiens serait, selon eux, d'une réalisation aisée.

Ce qui prouve que ce programme est d'une réalisation aisée, c'est qu'il a été déjà, sans qu'on s'en rende suffisamment compte, réalisé en grande partie. Dans des passages maintes fois reproduits, les Fabiens montrent l'importance des services que la collectivité rend aujourd'hui déjà aux citoyens. Le citoyen, après avoir le matin pris son pain à la boulangerie municipale, fait chauffer son petit déjeuner au gaz municipal, fait sa correspondance à la poste nationale, va se promener dans un jardin public ; il se rend dans un musée public et termine sa soirée au théâtre municipal, puis il revient à son domicile dans le tramway municipal. Ainsi il y a près de la moitié des services nécessaires aux citoyens modernes qui sont déjà fournis par des entreprises publiques ; il suffit donc simplement d'aller plus loin dans cette voie, d'augmenter le nombre des services publics. Pour cela, il ne convient pas de faire d'ores et déjà un plan d'ensemble, supposant un programme d'expropriation générale ; il faut scinder les problèmes, procéder par cas d'espèces, voir dans quelles circonstances il est possible d'étatiser un service public, dans quelles circonstances il est possible à une municipalité, soit de racheter la concession d'un service, soit d'attendre la fin de la concession pour le reprendre et le gérer. On verra s'il y a lieu pour la commune d'ouvrir un commerce municipal, une pharmacie

Source : BIU Cujas

ou une boucherie municipale, qui fera concurrence aux entreprises privées, et qui finira par les supplanter toutes plus ou moins, ou si au contraire, il faudra procéder par rachat, avec institutions municipales. Ce sont des problèmes qu'on ne peut résoudre à l'avance, dont le temps se chargera lui-même d'apporter la solution.

Depuis 1888, les entreprises municipales de toutes sortes se sont multipliées en angleterre, sous l'influence des Fabiens.

Toute cette partie du programme fabien a d'ailleurs reçu une assez large satisfaction en angleterre, surtout à partir de la loi de 1888, sur l'autonomie administrative des communes et des comtés. Sous l'influence des Fabiens, on voit, à partir de cette date, se multiplier les entreprises municipales de toutes sortes, services d'eaux, de gaz, service de transports, théâtres municipaux, pharmacies municipales, etc, et certains libéraux comme Chamberlain, certains praticiens, qui sont éloignés des idées socialistes, adhèrent eux aussi à ce mouvement de municipalisation. Les Fabiens insistent beaucoup dans leur essai sur les avantages pratiques de l'entreprise municipale qui, d'abord brisera les monopoles privés, qui permettent à certains d'exploiter le public, qui fournira à ce public des services de meilleure qualité et apportera aux municipalités des sources de recettes plus ou moins abondantes.

Par contre, en ce qui concerne l'étatisation, l'influence des Fabiens se montre à peu près nulle, parce que les services d'Etat n'ont jamais été en grand honneur en Angleterre où, à l'heure actuelle encore les chemins de fer sont entre les mains de l'industrie privée.

Influence des Fabiens sur l'évolution de la législation ouvrière.

Les Fabiens ont également exercé une influence très active sur l'évolution de la législation ouvrière, telle qu'elle a été résumée précédemment.

Justification des assurances sociales.

La conception fabienne, en ce qui concerne l'ouvrier part toujours de ce même point de vue, à savoir que ce sont les intérêts des consommateurs qu'il importe d'envisager en premier lieu. Il faut que tous ceux qui sont, soit du fait de l'âge, soit du fait de la maladie, soit du fait des circonstances sociales défavorables, ne sont pas en mesure de gagner leur vie par leur travail, soient assurés par la collectivité du moins d'un minimum d'existence, d'où la justification de l'assurance contre le chômage, de l'assurance contre la maladie, de l'assurance contre la vieillesse. Cette garantie doit à plus forte raison être

Source : BIU Cujas

accordée aux travailleurs ; le travailleur, en tant que bénéficiaire d'un salaire, qui lui servira aux besoins de son existence, c'est-à-dire en tant que consommateur, a besoin d'être assuré que ce salaire sera un salaire vital, c'est-à-dire un salaire lui permettant de vivre d'une façon humaine et décente ; il aura besoin d'être assuré que son travail ne l'exposera pas au surmenage, ne dépassera pas une certaine durée, qu'il sera accompli dans des conditions d'hygiène, de salubrité suffisante pour répondre aux nécessités de la nature humaine.

Justification du droit de coalition.

Comme il y a lieu de redouter les abus de l'autorité patronale, il est nécessaire que les ouvriers se groupent en vue de protéger, de défendre leurs intérêts, de sorte que les syndicats, les trade unions, ont un rôle social extrêmement important à jouer. Il est nécessaire que les ouvriers qui sont des consommateurs comme les autres, ne soient pas exploités, ni dans une condition inférieure à la moyenne, au profit du reste de la collectivité.

Mais les ouvriers ne doivent pas avoir plus de droits que les autres membres de la collectivité.

Mais en sens inverse, et les Fabiens appellent également l'attention sur ce point, il est indispensable que les ouvriers n'aient pas une situation privilégiée par rapport au reste de la collectivité. Les ouvriers doivent avoir les mêmes droits, mais ils ne doivent pas avoir plus de droits que les autres membres de la collectivité. Les droits qu'ils ont pour agir sur la marche de la société, ce sont les droits de citoyen, les droits inhérents à l'exercice du droit de suffrage. C'est par le bulletin de vote, et seulement par lui que l'ouvrier peut intervenir dans la marche des affaires politiques et sociales ; d'où condamnation absolue de tout système qui tendrait à donner au travailleur un rôle dirigeant dans la conduite de l'industrie.

Les Fabiens, avant la guerre de 1914, étaient hostiles au contrôle ouvrier.

Les Fabiens sont, en principe, extrêmement hostiles, à cette époque du moins, au principe de ce qu'on appelle le contrôle de l'industrie : ils sont hostiles au principe des associations ouvrières de production, au principe des organismes tels que ceux qu'Adam Smith avait conçus et où ils ne voient que l'expression de ce qu'ils appellent le particularisme de métier. Les ouvriers ne doivent pas former dans la société une caste privilégiée et dirigeante. Aux environs de 1906, au moment où le Labour party avait obtenu de nombreux sièges au Parlement, les Fabiens ont eu un instant qu'ils étaient sur le point

Source : BIU Cujas

de réaliser pleinement leurs conceptions ; il s'agissait simplement de gagner, par une propagande appropriée, l'adhésion d'une petite minorité de réfractaires en angleterre, et ainsi l'avenir du socialisme anglais était assuré. On verrait se multiplier les exploitations municipales, les services d'Etat, c'est-à-dire tous les moyens d'amener sans secousse la transformation complète de la société et l'élimination de la rente.

Le malaise ouvrier de 1910 a atteint le mouvement fabien. Les grandes grèves de la période 1910 à 1914 : leur caractère particulier.

Ces doctrines fabiennes se sont trouvées atteintes, par ce qu'on a appelé le malaise ouvrier de 1910 : les ouvriers, de 1900 à 1910, ont vu leur salaire s'accroître dans une mesure inférieure à l'augmentation des prix et des profits industriels. Le résultat de l'action parlementaire du labour party et de la politique du contrat collectif, pratiquée par les trade unions, leur a causé, à ce moment, une très vive déception ; ils se sont demandés si l'action directe ne serait pas plus efficace, et à partir de 1910, jusqu'en 1914, on voit apparaître et se multiplier les grandes grèves, qui secouent profondément la vie économique anglaise. Ces grèves offrent ce caractère particulier que très souvent ce ne sont pas des questions de salaires qui forment l'objet essentiel des revendications ouvrières, mais des questions d'administration intérieures, des questions de discipline, des questions de rapports sociaux entre le patronat et la classe ouvrière ; la grève éclate par suite du refus du patron de renvoyer un contre-maître dont les ouvriers sont mécontents, etc.. Enfin, parmi ces grèves se glissent des meneurs révolutionnaires, dont l'action avait à peu près complètement disparu en angleterre depuis l'avortement du mouvement chartiste. Des idées nouvelles de provenance étrangère, de provenance française, de provenance américaine, s'infiltrent dans la classe ouvrière anglaise et se heurtent avec la doctrine fabienne, et arrivent petit à petit à la pénétrer et à la modifier. Parmi ces idées nouvelles que l'on voit s'infiltrer en angleterre, aux environs de 1910, on peut relever notamment le syndicalisme et l'unionisme industriels.

Le syndicalisme veut réformer l'organisation industrielle et en remettre la direction aux travailleurs.

Le syndicalisme se manifeste d'une façon très visible dans le mouvement de la grève des chemins et des transports, et dans la grève des mineurs gallois, en 1911 et en 1914. Il est assez difficile de résumer la théorie syndicaliste, parce que dans ce mouvement, il y a beaucoup de sentiment, qui se

Source : BIU Cujas

joint à des conceptions doctrinales. Cependant, on peut dire que, d'une façon générale, ce qui caractérise les idées syndicalistes, c'est qu'elles se placent au point de vue du producteur. Le syndicalisme ne se cantonne pas dans de simples revendications de salaire, il veut réformer l'organisation industrielle, de façon à en remettre la direction aux travailleurs eux-mêmes, en principe aux travailleurs municipaux, auxquels on adjoindra, lorsqu'ils se seront pliés à la discipline générale, les travailleurs intellectuels formés en syndicats.

D'après le syndicalisme, la société politique a fait son temps; issue dans le monde moderne, principalement de la Révolution de 1789, elle a achevé son œuvre, qui était l'émancipation de l'individu politique; elle a créé le citoyen, notion aujourd'hui périmée, parce que, de plus en plus, les préoccupations économiques l'emportent dans les sociétés actuelles sur les préoccupations politiques, parce qu'elles finissent par écraser complètement les préoccupations politiques qui ne sont, en somme, que des préoccupations d'ordre secondaire; la grande affaire de la société c'est la production et l'homme de la société moderne, ce n'est pas le citoyen politique, pour les droits duquel on a fait une révolution, ce n'est pas l'ancien Tiers-Etat, tel que le concevait Sieyès, l'homme représentatif de la société moderne, c'est le producteur; c'est par conséquent au producteur que doivent appartenir tous les droits sociaux; c'est lui qui doit être placé à la tête de l'organisation sociale.

Pour réaliser son programme, le syndicalisme préconise l'action directe.

Voilà, en bref, l'idée directrice du syndicalisme; pour réaliser ce programme, le syndicalisme qui est une doctrine essentiellement de classe, ne voit d'autre moyen que l'action directe. En effet, l'action parlementaire conduit nécessairement à des compromissions, et par conséquent expose la classe ouvrière à se mettre en contact avec des classes voisines ou adverses, et à éprouver l'influence plus ou moins délétère de ce contact. Pendant longtemps, si l'on se réfère à l'exemple des faits français, le syndicalisme a une méthode à peu près complètement destructive; c'est la période de la grève générale et du sabotage. Depuis la guerre principalement, et dans les temps qui ont précédé la guerre, il a commencé à s'efforcer de construire un système de réorganisation sociale, dont la base serait les syndicats

Source : BIU Cujas

ouvriers et les groupements de syndicats ouvriers entre les mains desquels serait remis le pouvoir de direction de l'industrie. C'est par là d'ailleurs que le syndicalisme se rapproche très étroitement de ce qu'on a appelé l'unionisme industriel.

L'unionisme industriel.

L'unionisme industriel est de provenance américaine. Il a été développé au sein de l'association des ouvriers industriels du monde, Industrial Workers of the World qui est, aux Etats-Unis, une association révolutionnaire, association qui s'oppose à la fameuse Fédération modérée, Federation of Labor, qui représente, aux Etats-Unis, à peu près le même idéal que les trade unions en angleterre. Ces idées ont été propagées en angleterre par un Irlandais, James Connolly, qui a été exécuté en 1916, au moment de la révolution irlandaise, et qui avait connu, au cours d'un long séjour aux Etats-Unis, le fondateur du parti socialiste américain.

L'unionisme industriel contre le capitalisme et la démocratie.

Les partisans de l'unionisme industriel se prononcent à la fois contre le capitalisme et contre la bureaucratie, par conséquent contre le capitalisme et contre les exploitations publiques qui ont nécessairement un caractère administratif et bureaucratique. L'idée qui les inspire, c'est que l'industrie doit être contrôlée, au sens où les anglo-saxons prennent ce mot de contrôle, c'est-à-dire dirigée par son personnel. Ceci suppose une modification dans l'organisation syndicale. Il faut aux unions de métier substituer les unions d'industrie.

Substitution des unions d'industrie aux unions de métier.

L'union de métier représente les intérêts d'ouvriers qui exercent la même profession dans des industries très différentes, par exemple un syndicat de menuisiers. Il y a des syndicats de menuisiers dans beaucoup d'industries; il y a des menuisiers dans les chemins de fer, dans les fabriques de meubles, même dans les établissements métallurgiques pour certains travaux; ce sont là des ouvriers qui sont rapprochés par la communauté de métier, mais qui sont séparés par la diversité des entreprises auxquelles ils sont attachés. Ce type d'union ou de syndicat, qui a prévalu dans le passé, doit être remplacé par l'union d'industrie, qui groupera, non pas les ouvriers d'un seul et même métier, mais les ouvriers de métiers différents appartenant à une même industrie. Il y aura, par exemple, les ouvriers de l'industrie du livre, les ouvriers de l'industrie des chemins de fer, etc. quel que soit le métier que ces

Source : BIU Cujas

différents ouvriers puissent exercer au sein de l'industrie considérée, lorsqu'on aura ainsi formé le faisceau de toutes les forces ouvrières, employées dans une branche d'industrie déterminée, on pourra créer tout un système dans lequel, à la base on aura comme cellule l'atelier local de l'entreprise, et au sommet le conseil des délégués de toutes les branches d'industrie. On créera ainsi en quelque sorte, dans l'enveloppe de la République politique, une république industrielle. Les travailleurs locaux contrôleront l'atelier où ils travaillent; ils feront partie d'un syndicat local, et tous ces syndicats locaux éliront des délégués, qui formeront un organe national, chargé de présider à la direction de toute la branche d'industrie considérée. C'est ce syndicat national, émanation de tous les syndicats locaux, qui règlera ce que l'industrie doit faire, comment et combien elle doit produire, étant donné les besoins sociaux, qui élira les chefs, les directeurs des différents établissements qui en font partie, réalisant au sein de cette branche d'industrie la véritable démocratie industrielle. On aura ainsi réalisé le socialisme de bas en haut, en partant de la fabrique individuelle, de l'atelier local, et on aura substitué à la place de l'organisation géographique ou territoriale, l'organisation politique par excellence, une organisation économique basée sur la distinction des différentes branches d'industries.

Le unionisme dirige surtout ses attaques contre le socialisme d'Etat.

Au-dessus de ces délégués, qui dirigeront chaque branche d'industrie en particulier, et nommés par eux, existera un organe supérieur, un organe suprême qui coordonnera, selon l'intérêt général, l'activité des différentes branches industrielles. Les représentants de cette doctrine ne se sont pas montrés, comme les syndicalistes français, hostiles à l'action parlementaire et partisans seuls de l'action directe et violente; cependant ils considèrent encore que si l'action parlementaire est utile, c'est peut-être, non pas pour promouvoir le progrès de la société actuelle, mais au contraire pour la décomposer, pour la démolir, de façon à faciliter sur ses débris, l'organisation d'une société nouvelle. Ils dirigent surtout leurs attaques contre le socialisme d'Etat, conçu à la façon des Fabiens, en insistant sur ce fait que l'exploitation d'Etat est en réalité, un degré supérieur d'exploitation capitaliste, d'exploitation plus grande encore, lorsque la direction appartient

Source : BIU Cujas

aux fonctionnaires de l'Etat ou de la commune que quand l'exploitation est commise par le particulier.

Influence exercée par le syndicalisme et l'unionisme sur la conception fabienne.

Ces doctrines syndicalistes et d'unionisme industriel, n'ont pas fait beaucoup de progrès en angleterre, bien qu'elles aient été propagées par une petite troupe de propagandistes, qui sont groupés au Central labour college de Londres, qui se propose de former des agitateurs, qui répandront dans les milieux ouvriers ces idées. A la veille de la guerre, il y avait un courant d'idées qui était en décroissance, mais qui était cependant intéressant à signaler, parce qu'il a exercé une influence évidente sur l'évolution qu'on constate dans les dernières années d'avant-guerre et depuis la guerre dans la conception des Fabiens. Les Fabiens, en effet, se trouvèrent amenés par la crise du travail, depuis 1910, et par l'attitude d'hostilité que les travailleurs prenaient à l'égard du labour party et de l'action parlementaire, à reviser leur doctrine, à se demander une fois de plus comment il était possible de concilier, dans la direction de l'industrie, la démocratie et le souci de l'intérêt national.

Le département des recherches fabiennes.

En 1911, ils fondèrent dans ce but une section d'étude intitulée: le département des recherches fabiennes; ce département est devenu le labour researches department et s'est fait connaître par de nombreuses et intéressantes publications. Ils ont confié à cette section le soin d'essayer de préciser ce que pourrait être l'Etat de demain. Le point de départ des études entreprises par ces sections d'études a été que d'abord il était nécessaire de rechercher les moyens de substituer à la propriété privée des instruments de production, la propriété publique exploitée dans l'intérêt général de la collectivité; c'est l'idée qui a déjà été développée dans toutes les œuvres des Fabiens. A la base de l'enquête également, qui est conforme à la tradition fabienne, l'organisation de demain sortira nécessairement de l'organisation actuelle. Il faut donc rechercher si, dans la société actuelle, il n'y a pas déjà certaines institutions qui pourraient servir en quelque sorte de soutien, de point d'appui à l'organisation future.

Recherche des institutions actuelles qui pourraient servir de soutien à l'organisation future.

A première vue, on aperçoit déjà un certain nombre d'institutions dont on peut se demander si elles ne sont pas des jalons d'un ordre nouveau. Il y a les associations coopératives de production, les différents systèmes de participation aux bénéfices;

Source : BIU Cujas

en second lieu, il y a des coopératives de consommation; en troisième lieu, les entreprises d'État et les entreprises municipales; enfin les associations professionnelles, les associations syndicales de travailleurs manuels, auxquelles sont venues se joindre les associations syndicales des travailleurs de la pensée.

Les rapports des enquêteurs du research département. Leurs conclusions.

Les enquêteurs du researches département ont fait sur ces différentes catégories d'institutions quatre rapports très détaillés; ils ne se cantonnent pas seulement dans l'examen des faits anglais, ils complètent leur documentation par l'étude des faits étrangers. De ces rapports, M. Sydney Webb, directeur de la société fabienne, a pris la responsabilité en les contresignant. En dehors de ces quatre rapports, il y a un rapport de Cole sur le rôle des trade unions dans le contrôle de l'industrie, qui a été publié à part, parce qu'il représentait des idées personnelles à son auteur et ne reflétait pas les idées des autres groupes fabiens. Sans entrer dans le détail de ces études très fortement documentées, présentées par la section des recherches fabiennes, il est intéressant de relever les conclusions de ces rapports.

Les Fabiens écartent tout système de contrôle de l'industrie par les associations de production.

En ce qui concerne les associations de production, les Fabiens écartent résolument tout système de contrôle de l'industrie par les associations de production, qu'il s'agisse d'associations de production libre ou d'associations de production créées dans le cadre des trade unions, comme Sydney Webb l'avait rêvé à un moment donné. Le rôle des trade unions, en effet, est bien défini; elles n'ont pas été constituées pour gérer des moyens de production, mais au contraire pour que les ouvriers qui ne possèdent pas les moyens de production, ce qui les met vis-à-vis du propriétaire de ces moyens de production dans un état d'infériorité, puissent se défendre en se groupant. Le contrôle de l'industrie par une association de production quelle qu'elle soit, ce serait, en somme, la gestion de l'entreprise confiée à un petit groupe particulier d'intérêts, alors qu'en réalité l'industrie doit être exploitée dans l'intérêt général, c'est-à-dire par l'ensemble des consommateurs.

Quant à la participation aux bénéfices, même si l'on y joint un certain droit de regard ou de contrôle, pour ceux qui en bénéficient, elle n'apparaît dans les faits que comme un simple palliatif,

Source : BIU Cujas

qui laisse l'ouvrier à peu près complètement sous la dépendance économique du patron. Cependant, et c'est là qu'on voit des traces de l'influence exercée sur les Fabiens par les idées nouvelles, ils concluent finalement que le contrôle exercé par les producteurs sur l'industrie peut avoir certains résultats favorables, à condition qu'ils s'associent à une organisation libre ou obligatoire de consommateurs.

On ne peut fabler sur les coopératives de consommation pour transformer l'organisation sociale.

Quant aux coopératives de consommation, il semblerait qu'il fût légitime de concevoir sur elles de larges espoirs puisqu'elles ont très brillamment réussi en Angleterre. Cependant l'expérience montre que le domaine de l'association coopérative de consommation est assez étroitement limité. Cette association a rendu, et rend encore, à la partie de la classe ouvrière qui jouit de salaires relativement stables et élevés, des services; elle en rend également à la classe sociale qui se trouve immédiatement au-dessus de ces ouvriers à salaire élevé et assuré, c'est-à-dire à la toute petite bourgeoisie. En réalité, la plus grande partie de la classe ouvrière reste en dehors des bienfaits de la coopérative de consommation. De plus, bien que l'esprit, qui règne dans les institutions coopératives, soit généralement un esprit démocratique, elles ne constituent pas moins pour leur personnel, un gouvernement par en haut. Une coopérative de consommation a des salariés vis-à-vis desquels elle joue le rôle de patron; elle peut être quelquefois tentée d'abuser de cette autorité patronale et elle est également exposée à tomber dans le travers de la bureaucratie, comme on a pu le constater dans certaines institutions coopératives anglaises.

Les défectuosités que présentent les exploitations publiques ne les rendent pas impropres à la transformation de l'organisation sociale, mais il faut apporter à ces exploitations certaines modifications.

Si donc on ne peut guère fabler sur le développement des sociétés de coopérative de consommation, pour transformer l'organisation sociale de l'avenir, il convient de se demander ce qu'on peut attendre du développement des exploitations d'État ou des exploitations municipales. Le rapport qui traite des exploitations d'État ou municipales, qui a paru en 1915, est le plus intéressant, parce qu'il marque le mieux l'évolution du socialisme fabien. Précédemment, les Fabiens ont donné une adhésion sans réserve au principe de l'exploitation publique;

"Les Cours de Droit"
3, Place de la Sorbonne
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
J

Source : BIU Cujas

maintenant ils constatent sans doute que l'exploitation publique s'est montrée viable et susceptible de fournir des résultats satisfaisants, qu'elle cependant elle présente un certain nombre de défectuosités.

Défectuosités d'ordre géographique et territorial.

Il y en a qui sont en quelque sorte d'ordre géographique et territorial. Les corps publics qui ont été constitués dans le passé pour des fins autres que les fins économiques ne sont pas toujours adaptés aux fonctions économiques qu'on veut leur confier. Les circonscriptions politiques ne coïncident pas toujours avec les circonscriptions économiques les plus rationnelles. On peut y remédier dans une certaine mesure par certains expédients, par certaines combinaisons, comme la constitution de syndicats de communes, quand la circonscription communale est trop étroite pour la gestion d'un service de caractère économique. Il y a cependant une difficulté à peu près insurmontable, qui tient au fait qu'une circonscription n'est pas uniformément bonne pour tous les objets; la circonscription qui convient pour un service des eaux n'est pas nécessairement la même que celle qui convient pour un service de fourniture de force électrique, ou pour un service d'éclairage par le gaz. Si l'on veut entremêler ces différentes circonscriptions, de façon à donner à chacune d'elles les dimensions qui conviennent à l'objet spécial qui lui est confié, on tombe dans une complexité et un désordre administratif, dont on finira par ne plus sortir.

Défectuosités tenant au caractère politique prédominant de ces exploitations.

Les exploitations publiques présentent un autre défaut plus grave, un défaut en quelque sorte d'ordre politique, bien qu'il soit plus marqué en ce qui concerne les exploitations d'Etat qu'en ce qui concerne les exploitations communales. Les préoccupations qui ont présidé à la première constitution de la société politique, ont été complètement étrangères à la vie économique; ce qui, au début, a inspiré la politique de l'Etat, c'étaient des soucis dynastiques, des préoccupations de race, voire même des préoccupations religieuses ou philosophiques; aujourd'hui encore, dans l'Etat démocratique, le point de vue qui prédomine, c'est celui de l'intérêt du peuple en général, celui de l'intérêt des citoyens, non pas l'intérêt du producteur ou du consommateur d'une certaine industrie. Le seul,

Source : BIU Cujas

en somme, des intérêts très généraux et très abstraits, non des intérêts précis et concrets, qui sont pris en considération par l'Etat moderne, si démocratique qu'il soit. Sans doute, on constate que ce caractère démocratique s'est accru au fur et à mesure que les fonctions économiques de l'Etat se sont développées, pour la raison très simple que, tandis que les services politiques font apparaître au premier plan la notion de souverain, d'une part, et la notion de sujets de l'Etat, d'autre part, les services d'ordre économique de l'Etat font apparaître un fournisseur de services, d'une part, un consommateur, d'autre part, un marchand de tabac et un consommateur de tabac, quand il y a monopole, qui s'occupent de discuter leurs intérêts réciproques et d'examiner si l'exploitation est dirigée avec un souci suffisant des intérêts du consommateur d'une part et des intérêts du budget d'autre part. A côté des rapports de souveraineté, qui se dégagent de l'exercice des fonctions politiques de l'Etat, s'étendent de plus en plus des rapports de client à fournisseur, des rapports de droit privé en quelque sorte, qui établissent entre l'Etat et les citoyens, dans lesquels ils sont plus ou moins sur un pied d'égalité relative.

Il faudrait organiser la représentation des consommateurs de services.

Malgré ces progrès de la démocratie dans l'Etat moderne, on n'est pas encore parvenu à adapter l'Etat aux fonctions économiques, aux fonctions de production ou aux fonctions de répartition et d'organisation de l'industrie. Les défauts apparaissent à deux points de vue: en premier lieu, en ce qui concerne les consommateurs ou usagers, en second lieu, en ce qui concerne le personnel. A côté du Parlement, qui représente tout le monde, il serait nécessaire de créer des organes spéciaux, permettant aux consommateurs de telle branche d'industrie, de telle catégorie de produits, de faire entendre leurs vœux ou leurs réclamations. Il y a donc là une lacune du collectivisme traditionnel, lacune d'autant plus regrettable que les services publics, au fur et à mesure qu'ils s'étendent, passent de la fourniture de services extrêmement généraux, intéressant la collectivité toute entière, à la fourniture de choses beaucoup plus spéciales, qui n'intéressent qu'un groupe déterminé de consommateurs; il faut que ce groupe puisse faire entendre sa voix et soit organisé pour cela.

Source : BIU Cujas

Il faudrait également organiser une représentation du personnel des entreprises étatiques ou municipales.

Quant au personnel des services publics, c'est un fait assez frappant de voir qu'il est en général extrêmement mécontent. En effet, jusqu'ici, lorsqu'on a engagé des campagnes en faveur de la nationalisation, de la municipalisation de services publics, on s'est placé trop exclusivement au point de vue des intérêts des consommateurs, on ne s'est pas préoccupé d'améliorer la condition du personnel, on a cherché simplement à donner au personnel des services publics, une situation au moins aussi bonne que celle qui lui est faite dans la meilleure, la plus saine, la plus généreuse des industries privées. On a voulu que l'Etat fût un bon patron, mais on ne s'est pas demandé si cela était suffisant, et s'il ne convenait pas de transformer un peu ce rôle de patron. On n'a rien fait pour la démocratie industrielle, même dans les pays qui sont politiquement les plus démocratiques. En effet, si l'ouvrier de l'Etat a des garanties de sécurité, souvent supérieures à celles qu'il obtient dans les industries privées, par contre, il voit ses droits souvent limités par l'intervention de la direction des services publics, surtout il a toujours ce sentiment, qu'il avait dans l'entreprise privée, d'être une chose au service de la direction, de ne pas avoir droit d'exprimer son avis, de ne pas avoir droit de prendre part à la conduite de l'entreprise, d'être traité comme une quantité sociale absolument négligeable. Il y a donc quelque chose à modifier, et il sera nécessaire de donner au personnel des entreprises publiques, ainsi qu'aux consommateurs ou aux usagers, un système de représentation, qui leur permette de faire entendre leurs doléances et d'intervenir d'une façon efficace dans la conduite même de l'industrie. On voit ainsi se mélanger d'une façon de plus en plus étroite, le point de vue du consommateur et le point de vue du producteur. De l'ensemble de ces rapports se dégage cette idée d'une combinaison de la représentation des collectivités, dont l'organe officiel est l'Etat ou la municipalité, et d'une représentation de l'élément consommateur et de l'élément personnel ouvrier.

Les Fabiens en arrivent à préconiser une association étroite entre le producteur et le consommateur.

Sous l'influence des nouvelles doctrines, les Fabiens en sont arrivés à se persuader de cette idée qu'il ne convient pas de se placer uniquement au point de vue du consommateur, mais qu'il

Source : BIU Cujas

faut faire une place également très large dans l'organisation économique, au point de vue des producteurs; les décisions concernant la marche de la production, le régime de la production ne peuvent pas être exclusivement de la compétence des consommateurs, que ceux-ci soient représentés par l'autorité communale, ou par celle de l'Etat, il appartient au producteur, au personnel de l'industrie et de l'agriculture, de dire son mot, d'abord sur les questions qui l'intéressent directement, questions de salaire, questions d'hygiène de l'atelier, des exploitations, mais encore sur la technique de la production et sur la façon dont l'organisation économique doit donner satisfaction aux besoins collectifs.

Le département des recherches fabiennes, dans une série de rapports, où il s'était demandé quelle était la constitution actuelle, qui pourrait servir de point d'appui à la société future, avait remarqué que les exploitations publiques d'Etat ou des communes n'ont pas fait jusqu'ici aux travailleurs la place qui leur appartient et n'ont pas réalisé la véritable démocratie industrielle. Les Webb, tirant les conclusions de la série de ces rapports, dans un livre paru en 1920, ont cherché à donner les conclusions de cette enquête; ils indiquent le nouveau point de vue des Fabiens.

L'organisation de la démocratie industrielle proposée par les Fabiens.

Il importe d'établir la démocratie industrielle, qui ne doit pas être confondue avec la démocratie politique qui est une conception insuffisante et périmée. La démocratie industrielle implique qu'il y aura association étroite entre le consommateur et le producteur, et que la conduite de l'industrie sera remise entre les mains des producteurs.

La transformation économique et la transformation de l'organisation du Parlement.

A la tête de chaque branche d'industrie sera placé un office, constitué pour un tiers par les dirigeants de l'industrie, pour un tiers du personnel subalterne, pour un tiers des représentants des consommateurs; ce dernier tiers représentera l'intérêt général, les deux autres représenteront le point de vue technique et l'intérêt des techniciens. Dans cette organisation, le Parlement politique perdra à peu près toute espèce d'attributions d'ordre économique, il se contentera de régler les questions financières, abandonnant toutes les mesures de réglementation économique

Source : BIU Cujas

aux offices, qui seront eux-mêmes subdivisés en organismes subalternes répartis suivant les différentes divisions territoriales industrielles.

A cette transformation économique, correspondra également une transformation assez profonde de l'organisation du Parlement; non seulement le Parlement sera dépouillé de toutes ses attributions économiques dans le détail desquelles il pénètre aujourd'hui, sans avoir pour cela, disent les Fabiens, la moindre compétence, mais en plus, il conviendra qu'il soit dédoublé de façon à pratiquer la division du travail. Il y a un certain nombre de problèmes qui concernent ce qu'on peut appeler les droits régaliens de l'Etat. Ces problèmes seront de la compétence du Parlement politique, qui aura pour attributions des fonctions de souveraineté auxquelles la doctrine individualiste, dite manchestérienne, a confiné jusqu'ici à peu près exclusivement les attributions de l'Etat.

Création d'un Parlement social à côté du Parlement politique.

A ce Parlement politique s'adjoindra un Parlement social qui aura à s'occuper de tout ce qui concerne le progrès social, depuis l'enseignement et l'éducation, jusqu'aux progrès et développements des inventions techniques, de nature à accroître le bien-être social. Ce Parlement, d'ailleurs, n'interviendra pas dans le détail de la gestion des industries, qui relèvera toujours des offices précédents; il se bornera à des directives générales, maintenant son autorité complètement indépendante de celle du Parlement politique.

Ces deux Parlements, désignés l'un et l'autre au suffrage universel, n'auront qu'un seul point de contact, les questions financières: c'est le Parlement politique qui présentera le budget et il appartiendra au Parlement social de l'accepter ou de le rejeter. C'est également le Parlement politique qui seul, ayant connaissance des facultés contributives exactes du pays, pourra statuer en matière d'impôts. En cas de conflit sur un budget, la solution sera remise aux mains d'un Comité parlementaire, et dans le cas où ce dernier n'aboutira pas à une solution adoptée par les deux Parlements, le projet sera remis à une assemblée plénière des deux Parlements, statuant à la majorité.

L'influence du socialisme de guilde.

Dans l'évolution qui se manifeste dans cet ouvrage par rapport à la conception anté-

Source : BIU Cujas

rieure des Italiens, qui marque de plus en plus l'importance qu'ils attachent au rôle des producteurs dans l'organisation économique, on relève l'influence très marquée d'une nouvelle forme de socialisme, le socialisme des guildes, qui avait commencé à se développer avant la guerre, qui s'est d'ailleurs développé surtout au cours de la guerre et depuis la guerre.

Les principales mesures économiques prises par l'Etat anglais au cours de la guerre de 1914.

L'économie de guerre anglaise a un caractère moins systématique que l'économie de guerre allemande.

L'économie de guerre anglaise a un caractère beaucoup moins méthodique et beaucoup moins systématique que celui que présente l'économie de guerre allemande. Dans les dix premiers mois de la guerre, on ne trouve guère en angleterre que des mesures d'expédient, des procédés empiriques, pris pour parer à une nécessité du moment, sans qu'on aperçoive encore la moindre esquisse d'un plan d'ensemble. Dans les dix-huit mois suivants, le contrôle de l'Etat sur la vie économique, s'est progressivement perfectionné, s'étendant aux munitions, aux usines de guerre, à la politique du ravitaillement, à la politique des transports, à la politique des mines, etc. Enfin, à partir de 1917, on peut considérer que cette organisation du contrôle public sur la vie économique est à peu près achevé, et qu'en angleterre, de même que dans la plupart des autres pays belligérants, le principe du laisser faire, principe prédominant dans la période de paix, a fait à peu près complètement place au principe de l'économie coercitive.

L'économie de guerre s'est développée avec les contre-coups de la guerre sur l'économie intérieure.

C'est une observation générale que l'on peut faire que l'économie politique de guerre s'est développée et a pris un caractère coercitif d'autant plus rapide et accentué que l'économie intérieure subissait plus directement le contre-coup de la guerre. L'allemagne, enserrée par le blocus, a dû, dès les premiers jours, improviser un système à peu près complet d'économie de guerre, et

Source : BIU Cujas

pénétrant de plus en plus dans les moindres détails de la vie économique. En Angleterre, et en France, ce n'est que progressivement, au contraire, et sous la nécessité des circonstances, qui apparaissaient avec la guerre sous-marine et l'aggravation des difficultés du ravitaillement, que le contrôle s'est développé, ce n'est que vers la seconde moitié de la guerre, qu'il est à peu près réalisé. Enfin, aux Etats-Unis, ce n'est guère que dans les derniers mois de la guerre, qu'on voit apparaître un certain contrôle de l'autorité publique, qui ne se relie pas à un ensemble, et qui est plus ou moins isolé.

Domaine dans lesquels s'est exercée l'intervention de l'Etat anglais.

En Angleterre, l'intervention de l'Etat s'est exercée principalement dans les domaines suivants: le domaine des transports, le domaine des munitions et des usines de guerre, le domaine des mines et enfin le domaine de la politique des subsistances et du ravitaillement.

Intervention de l'Etat dans le domaine des transports.

Pour ce qui est des transports, on doit distinguer les mesures prises en ce qui concerne les chemins de fer, et celles qui concernent la marine marchande.

A). Le contrôle des chemins de fer.

Le contrôle des chemins de fer a été une des premières mesures d'économie de guerre réalisées par le Gouvernement anglais, puisqu'il a été institué le 5 août 1914, pour durer deux ans après la fin de la guerre, et prendre fin au mois d'août 1921. La gestion des chemins de fer est enlevée aux compagnies privées, propriétaires jusque là des chemins de fer, et confiée à un comité officiel, présidé par le président du Board of trade, c'est-à-dire le ministre du Commerce, et composé des principaux directeurs des plus importantes compagnies de chemins de fer du Royaume-Uni. On retrouve ici l'association de l'Etat, représenté dans le Conseil par le ministre du commerce, et des techniciens de l'industrie privée, représentés par les directeurs des compagnies. Il s'agissait, en somme, d'une véritable réquisition par l'Etat de tous les réseaux anglais.

Conditions financières de la réquisition des chemins de fer par l'Etat anglais.

Les conditions financières de cette réquisition furent arrêtées par un accord en date de septembre 1914; l'Etat s'engageait à procurer aux compagnies, qu'il plaçait ainsi sous son contrôle, et dépossédait de leur autonomie, des recettes égales à celles qu'elles avaient faites

Source : BIU Cujas

réellement dans la période de 1913, qui avait d'ailleurs été pour elles une année d'exceptionnelle prospérité. Si le produit du réseau n'atteignait pas l'équivalent du produit réalisé en 1913, l'Etat, en principe, comblait la différence à ses frais. D'autre part, l'Etat s'engageait à rembourser aux compagnies tous les dommages qui pourraient résulter pour elles de la réquisition, en ce qui concerne l'usure excessive des voies et du matériel, du fait des transports militaires, en ce qui concerne également l'augmentation de prix des dépenses de renouvellement et d'entretien du matériel du fait de la cherté inhérente aux circonstances de guerre.

Pouvoirs conférés au ministre du commerce pour l'utilisation des chemins de fer réquisitionnés.

Ayant pris la direction de l'exploitation de tout le réseau, l'Etat se préoccupa de tirer le parti le plus rationnel des voies et du matériel et de les utiliser aussi économiquement que possible, d'autant qu'il y avait de grosses difficultés à vaincre pour assurer parallèlement aux transports militaires les transports civils, nécessaires au ravitaillement de la population. A la fin de l'année 1916, le Ministère du Commerce reçut, en matière d'exploitation des réseaux, des pouvoirs extrêmement étendus, qui lui permettaient, par exemple, de réquisitionner pour les faire servir à ses propres besoins, les wagons appartenant à des particuliers, à réglementer le trafic des bagages, à modifier le tarif des billets; un certain nombre de trains furent supprimés, des stations disparurent également des itinéraires, de telle sorte que le tourisme fut à peu près rendu impossible et toutes les disponibilités du trafic réservées uniquement aux besoins du ravitaillement civil et des armées.

L'organisation méthodique des transports de charbon.

Enfin, un plan extrêmement méthodique des transports de charbon fut élaboré dans l'été de 1917, par le contrôleur des mines de charbon. Ce plan qui, d'ailleurs, a eu en France une organisation correspondante, avec le Bureau national des charbons, divisait la Grande Bretagne en 20 zones, à l'intérieur desquelles la circulation du combustible devait être soumise à certains principes. On ne se préoccupait

Source : BIU Cujas

pas en général du trafic du charbon, qui était produit et consommé à l'intérieur d'une zone; par contre, tout le charbon qui sortait d'une zone, pour être expédié dans une autre, devait emprunter certaines lignes déterminées, les artères principales, et circuler dans une direction fixe, soit du Nord au Sud, soit du Nord-Est au Sud-Ouest, soit de l'Est à l'Ouest. Des comités de district établissaient eux-mêmes le rayon que les différentes mines devraient desservir et indiquaient les points de destination sur lesquels les propriétaires de mines devraient expédier leur charbon. De cette façon, on arriva à réaliser des économies de matériel et de frais de transport extrêmement considérables.

Le personnel des chemins de fer accepte le principe de la trêve

Une autre difficulté, dont le Gouvernement eut à se préoccuper en matière de chemins de fer, comme en ce qui concerne les autres points impliquant la réglementation de guerre, furent les difficultés tenant à l'état d'esprit du personnel. Le personnel des chemins de fer était groupé en deux unions: l'Union des employés de chemins de fer et la Société des chauffeurs et mécaniciens de locomotives. Ces deux unions, qui avaient conclu avec les compagnies une convention d'arbitrage, qui devait expirer au mois de novembre 1914, acceptèrent ce qu'on appela le principe de la trêve, c'est-à-dire qu'elles consentirent à proroger l'accord au delà du terme auquel il devait expirer, et à lever les règles professionnelles établies par les trade unions, pour limiter la durée et la productivité du travail.

Engagements que doit prendre le gouvernement vis-à-vis du personnel des chemins de fer.

En échange de ces concessions obtenues des ouvriers, il fallut, dès 1915, leur accorder certaines augmentations de salaire, qui durent être encore augmentées en 1916 et en 1917. A cette époque, aux revendications concernant le taux des salaires se mêlent des réclamations en faveur de la journée de huit heures. Le Gouvernement, devant les menaces de grève, dut faire usage d'un texte qui interdisait la grève dans les industries intéressant la défense nationale; il ne put d'ailleurs apaiser les ouvriers que moyennant la promesse que le contrôle de l'Etat se poursuivrait après la guerre, et que, dès la guerre finie, on envisagerait des conditions de travail plus favorables, sur les réseaux de chemins de fer.

Source : BIU Cujas

Résultats de la politique de guerre de l'angleterre en matière de chemins de fer.

Cette politique de guerre de l'angleterre, en matière de chemins de fer, a produit des résultats assez favorables ; elle a conduit à de grandes économies, en ce qui concerne les conditions de transports, qui ont été organisés d'une façon beaucoup plus rationnelle et méthodique qu'ils ne l'avaient été jusque là. Par contre, elle a été lourdement onéreuse pour l'Etat ; non seulement l'arrangement de 1914 était, en principe, très avantageux pour les Compagnies, puisqu'on leur garantissait un minimum de recettes égal aux recettes d'une année exceptionnellement favorable, comme l'année 1913, mais de plus, au fur et à mesure que des difficultés d'interprétation, comme il s'en présente toujours en pareil cas, se produisaient, ces difficultés étaient méthodiquement résolues en faveur des compagnies au détriment des intérêts de l'Etat. Comme le contrôle a duré deux années après la fin de la guerre, l'Etat s'est trouvé supporter lui-même les conséquences de certaines grèves, les conséquences de la dépréciation économique de l'hiver 1920-1921 qui, faute d'un arrangement de ce genre, auraient dû normalement se répercuter sur les dividendes pour les diminuer.

B) Le contrôle de la marine marchande.

Si le gouvernement anglais s'est occupé, dès l'origine de la guerre, du contrôle des chemins de fer, ce n'est au contraire, qu'assez tardivement qu'il a introduit un système satisfaisant de contrôle de la marine marchande, sous l'empire des circonstances qui l'obligeaient à se préoccuper de la question du fret, parce que l'angleterre, s'approvisionnant d'une partie de sa subsistance à l'étranger, est obligée de tenir compte du fret, comme d'un des éléments essentiels de formation du prix de la vie.

Les réquisitions de tonnage. Le livre bleu.

Au début de la guerre, on constate des réquisitions de tonnage en assez grande quantité pour assurer le transport du blé et de la viande frigorifiée de provenance américaine. Un Comité d'arbitrage, composé de plusieurs sections techniques, fut organisé à cette occasion, et chargé d'établir pour les navires réquisitionnés, une liste extrêmement détaillée des tarifs de fret, qui constitua ce qu'on appela le livre bleu (blue book.

Le gouvernement facilité l'assurance contre les risques de guerre.

En ce qui concerne les navires non réquisitionnés, qui représentaient dans cette première période la grande majorité de la flotte marchande

anglaise, le Gouvernement ne s'occupa d'eux que pour leur donner certaines facilités en ce qui concerne l'assurance contre les risques de guerre. Cette assurance, qui n'était pas prévue par les polices ordinaires, était extrêmement coûteuse, et le Gouvernement offrit de se charger, jusqu'à concurrence de 80% des risques courus, moyennant qu'il percevrait 80% des primes versées, les 20% restant du risque et des primes étant conservés par les assureurs privés.

En 1917, le contrôle de l'Etat s'étend à toute la flotte marchande.

Cependant, les frets haussaient d'une façon considérable, ce qui s'expliquait par certaines circonstances tenant à la guerre, pénurie de la main-d'œuvre, ravages de la guerre sous-marine, ce qui s'expliquait aussi par les bénéfices considérables que réalisaient les armateurs, et qui attirèrent les protestations de l'opinion publique, au bout de très peu de temps. En 1917, le gouvernement, sous la pression de l'opinion publique, dut se décider à étendre le contrôle à toute la flotte marchande; tous les armateurs furent groupés en un comité d'administration où était représenté par un délégué le Contrôleur de la marine marchande, et tous les profits dépassant ceux qui étaient accordés par les tarifs du livre bleu tombèrent dans la caisse du Trésor. Les armateurs n'avaient donc plus aucune espèce d'intérêt à majorer leurs frets d'une façon excessive, puisque tout ce qui dépassait le bénéfice normal, calculé d'après les tarifs de fret du livre bleu, leur était enlevé pour tomber dans les caisses du Trésor public.

Réquisition de presque toute la flotte marchande et interdiction de l'importation de certains articles.

D'autre part, la réquisition qui, au début, n'avait touché qu'une petite fraction de la flotte de commerce anglaise, était étendue progressivement à la presque totalité des navires marchands. En même temps que le Gouvernement se préoccupait de mettre une barrière à la hausse des frets, en plaçant toute la flotte de commerce sous le contrôle du Ministre de la Marine marchande, il se préoccupait en même temps d'économiser le tonnage disponible, pour lequel il était d'autant plus nécessaire de se montrer parcimonieux, que les destructions causées par la guerre sous-marine allaient en se multipliant. Dès le début de l'année 1916, le Gouvernement interdit en vue d'économiser du tonnage, l'importation d'un certain nombre d'articles spécifiés, à moins que l'importateur n'obtînt une licence administrative. Ces licences furent d'ailleurs

Source : BIU Cujas

si libéralement accordées que l'on constata, au bout de très peu de temps, que non seulement il n'en résultait aucune restriction des importations, mais que ces importations, effectuées sur délivrance d'une licence, dépassaient le chiffre des importations de la période précédente.

Rationnement des importations de coton.

Il fallut donc, à la fin de 1916 et au début de 1917, renforcer le système, se montrer beaucoup plus sévère dans l'octroi des licences, interdire purement et simplement l'introduction de certaines marchandises, qui n'étaient pas indispensables, et même se résigner à une mesure extrêmement grave pour l'industrie textile anglaise, le rationnement des importations de coton. Ce rationnement eut pour contre-coup la limitation du travail dans toutes les manufactures cotonnières, ce qui entraîna une crise industrielle assez vive, au cours de l'été de 1917.

Efforts en vue du développement de la flotte de commerce anglaise.

Enfin, pour combler les vides causés par les sous-marins allemands, à partir de 1916, commencent à se manifester des efforts très persévérants pour développer la flotte de commerce anglaise, d'abord par l'achat de bâtiments au Canada et aux Etats-Unis, ensuite par l'accroissement de l'activité des chantiers de construction anglais. Les compagnies groupent leur personnel de spécialistes dans les chantiers, où se trouvaient les unités le plus près de leur achèvement, celles auxquelles il ne restait à faire que quelques travaux complémentaires, et à se prêter mutuellement le secours de leur main-d'œuvre pour l'employer dans les endroits où elle était le plus utile.

Intervention de l'Etat dans le domaine des munitions et des usines de guerre.

Les mesures concernant les usines de guerre sont déjà plus importantes que celles qui ont été prises en ce qui concerne la réglementation des transports. Ces mesures sont contenues principalement dans un acte de 1915, la loi sur les munitions de guerre, modifiée d'une façon assez profonde, par un amendement du 22 janvier 1916 et un autre du 21 août 1917.

Après les premiers mois de la guerre, l'Angleterre constata que ses armées étaient très insuffisamment munies de munitions, et cette constatation fut confirmée dans le début de 1915, au moment de la première offensive de la Somme, au moment de la bataille de Neuve-Chapelle où les troupes anglaises subirent des pertes importantes,

Source : BIU Cujas

parce que l'artillerie était insuffisamment servie. Il était donc indispensable de stimuler la production des munitions et l'on se heurta à une double difficulté, une difficulté technique et une difficulté de personnel. Le personnel était rare par suite de la mobilisation, il était assez mal disposé, parce qu'il souffrait de la hausse du prix de la vie, et qu'il se plaignait de voir que les chefs d'industrie faisaient des profits exagérés. Au point de vue technique, les arsenaux de l'Etat, dont le principal est l'arsenal de Woolwich, étaient mal outillés, et les manufactures privées n'étaient pas adaptées aux nécessités d'une production de guerre; elles manquaient en particulier de machines-outils et de techniciens aptes au maniement assez délicat de ces machines. Le Gouvernement commença par se faire accorder des pouvoirs très étendus, encore que mal précisés, par un amendement à l'act sur la défense du royaume, en date du 16 mars 1915. Les acts sur la défense du royaume, qu'on appelle les Defence of the realm acts (D.O.R.A.) sont de vieilles formules législatives qui remontent à la Révolution d'angleterre et qui donnent à la Couronne, pour le cas où la sécurité du royaume est menacée, des pouvoirs considérables, lui permettant de porter atteinte aux droits des particuliers. Ces pouvoirs, d'une façon générale, consistent en pouvoir d'exproprier ou d'imposer des restrictions, d'infliger des atteintes à la propriété privée. Par cet act additionnel du 16 mars 1915, à la législation sur la Défense du royaume le Gouvernement obtenait du Parlement que l'amirauté, le Conseil de l'armée, et le Ministre des munitions seraient investis de pouvoirs extrêmement étendus en ce qui concerne la réquisition des usines et le contrôle du travail dans les usines. Le gouvernement pourrait réquisitionner tous les établissements qui lui paraîtraient utiles pour les fabrications de guerre, réquisitionner également tous les locaux susceptibles de loger le personnel des usines de guerre, de régler, de restreindre au besoin l'activité des différents ateliers, l'embauchement du personnel, soumettre à sa direction le travail effectué dans ces ateliers, etc.

L'act sur les munitions de guerre de 1915.

C'étaient là des pouvoirs extrêmement étendus, mais qu'il restait encore à préciser; ce fut

Source : BIU Cujas

l'œuvre de l'act sur les munitions de guerre de 1915. D'autre part, dès le début de 1915, un comité de production était créé, avec mission essentielle de jouer le rôle de tribunal d'arbitrage et de conciliation, en vue de prévenir les grèves, dont on sentait poindre la menace parmi le personnel des établissements, qui travaillaient aux fabrications de guerre.

La conférence de mars 1915 à la Trésorerie.

Comme ce Comité de la production n'était point parvenu à apaiser les défiances des ouvriers, au mois de mars 1915 eut lieu, à la Trésorerie britannique une Conférence entre le Chancelier de l'Echiquier Lloyd George, le Président du Board of trade et les délégués des trade unions. M. Lloyd George promit de limiter les profits des manufacturiers, à condition qu'il obtiendrait des ouvriers la suppression de toute grève dans l'avenir, aussi longtemps que durerait la guerre, et la mise de côté provisoire de tous les règlements corporatifs, qui étaient de nature à ralentir le travail et à diminuer sa productivité.

Cette conférence n'eut d'ailleurs que peu de succès; quelque temps après, une grève des dockers de Liverpool dut être brisée par le gouvernement, au moyen d'une mesure de rigueur, par l'institution d'un bataillon de militarisés, de dockers qui prirent la place des ouvriers qui avaient quitté les chantiers.

La campagne du ministre des munitions en 1915 pour activer les fabrications de guerre.

En juin 1915, lorsqu'au Cabinet libéral du début de la guerre, succéda un cabinet de coalition, destiné à donner plus d'énergie à la conduite des hostilités, lorsque M. Lloyd George devint ministre des munitions, une campagne vigoureuse fut entreprise pour activer les fabrications de guerre. M. Lloyd George se dépensa lui-même dans de nombreux discours sur les différents points du royaume, et à la suite de cette campagne, il obtint du Parlement le vote de l'act sur les munitions de guerre de 1915. Cet act est une mesure provisoire, une mesure d'urgence, qui durera aussi longtemps que durera le ministère des munitions, qui doit lui-même être supprimé au plus tard dans mois après la fin de la guerre. Tous les industriels devront fournir au Gouvernement, sur sa demande, tous les renseignements qu'il a besoin de connaître pour savoir si l'établissement qu'ils dirigent est ou non adapté à la production des munitions.

Source : BIU Cujas

Ce mot de munitions d'ailleurs est pris par le législateur dans un sens extrêmement large, il ne s'applique pas seulement aux projectiles, il s'applique également aux armes, et plus généralement à tous les objets utilisés par l'armée, par exemple à la construction des wagonnets, voire même à la production du gaz, de l'électricité, lorsque les autorités publiques compétentes ont déclaré que c'est bien là une production de guerre, qui rentre dans la catégorie de ce que la loi est convenue d'appeler munitions.

Les établissements contrôlés. Limitation des profits de l'entreprise.

Le Ministre des munitions, lorsqu'il a fait son enquête sur les aptitudes techniques d'un établissement industriel, a le droit de le ranger dans la catégorie des établissements qu'on appelle établissements contrôlés. Et cette incorporation aux établissements contrôlés entraîne les effets suivants: d'abord les profits de l'entreprise sont strictement limités; tout ce qui dépasse les profits réalisés par l'établissement avant la guerre, est partagé à raison de 1/5 seulement pour le chef d'entreprise, et de 4/5 pour l'Etat, c'est-à-dire que la quasi totalité du sur-profit est confisquée par l'Etat.

Ce régime fonctionne jusqu'en 1917. En 1917, il fut remplacé par un régime équivalent, et d'une application plus large, le régime de l'imposition sur les bénéfices extraordinaires de guerre, qui commença par prélever 50%, puis 60%, enfin 80% du super-profit. Le principe originaire de l'impôt sur les bénéfices extraordinaires de guerre, qui est passé également dans la législation française, se trouve dans ces actes de 1915.

Les modifications de salaire doivent être autorisées par l'administration.

En second lieu, aucune modification de salaire ne pouvait être introduite dans les établissements faisant partie de la catégorie des établissements contrôlés, à moins qu'elle ne fût autorisée par l'autorité administrative.

L'application de toutes les règles autres que les règles légales est suspendue.

En troisième lieu, dans les établissements contrôlés, toutes les règles autres que les règles légales, c'est-à-dire toutes les règles émanant des trade unions en particulier, qui étaient considérées comme de nature à limiter la productivité du travail, les règles visant l'interdiction d'employer certaines machines, les règles visant l'interdiction d'employer les femmes ou les ouvriers non qualifiés à certaines besognes, étaient provisoirement suspendues; promesse étant faite qu'elles seraient

Source : BIU Cujas

d'ailleurs remises en vigueur après la guerre, et après la période de validité de l'act sur les munitions de guerre. C'était là une concession extrêmement importante, qui était obtenue des trade unions.

Les règles relatives aux conditions du travail sont remises à la compétence du ministre des munitions.

Enfin, toutes les règles relatives à la détermination du salaire, à la durée du travail, au maintien de la discipline, étaient remises à la compétence du Ministère des munitions. Le statut des usines de guerre étant ainsi réglé dans ses grandes lignes, il convenait de garnir ces usines d'un personnel suffisant, et la difficulté était assez considérable, par suite des vides qu'avait causés, dans le personnel ouvrier, la levée des troupes. On songea, à un moment donné, à établir une sorte de conscription du travail. Sans aller jusque là, on adopta un système qui s'en rapprochait d'assez près, en constituant ce qu'on appelait les volontaires des munitions. Les volontaires étaient des ouvriers qui contractaient l'engagement de servir dans des usines de munitions, au sens large, soit pour toute la durée de la guerre, soit pour une période d'au moins six mois. Ces volontaires touchaient le salaire en usage dans la région de l'usine à laquelle ils étaient attachés, plus un supplément, au cas où ce salaire était inférieur à celui qu'ils touchaient dans l'établissement qu'ils avaient quitté pour contracter cet engagement, plus un certain nombre d'indemnités de cherté de vie et autres. Les patrons ne pouvaient les congédier sans juste motif. Le patron, qui désirait obtenir des volontaires, pour avoir la main-d'œuvre nécessaire, était obligé de passer par un bureau de recrutement officiel qui lui adressait les effectifs dont il avait besoin.

Le recrutement du personnel ouvrier.

Les volontaires des munitions.

La dilution du travail dans les usines de munitions.

A côté de cette organisation, on reconnut à ce qu'on appela la dilution du travail, c'est-à-dire qu'aux travailleurs qualifiés qui, en vertu des règles traditionnelles des trade unions étaient seuls reconnus aptes à l'exercice de certaines besognes particulières, d'après les réglements corporatifs, on adjoignit, pour les mêmes besognes, des femmes et des travailleurs non qualifiés. L'amendement de 1916, apporté à l'act sur les munitions de guerre, a principalement pour objet de donner

Source : BIU Cujas

au Ministère des munitions le droit de fixer les salaires des femmes et des ouvriers non qualifiés, appelés à remplir des tâches qui, en principe, n'étaient pas de leur compétence, de telle façon que la concurrence de ces femmes et de ces ouvriers non qualifiés n'exerçât pas d'influence déprimante sur le salaire des ouvriers qualifiés. Le principe admis fut qu'une femme ou un ouvrier non qualifié, exerçant un métier qui, en principe, était de la compétence d'un ouvrier qualifié, devait toucher un salaire équivalent au salaire de l'ouvrier qualifié, dont il tenait lieu.

Etablissement du certificat de congé.

Après avoir fourni les usines de guerre du personnel nécessaire, il fallait se préoccuper que ce personnel ne les abandonnât pas, et qu'elles ne se trouvassent dégarnies du fait des désertions des volontaires qu'on y avait amenés. On commença par établir le principe du certificat de congé, c'est-à-dire qu'un patron ne pouvait pas employer, en principe, un ouvrier qui, dans les six semaines auparavant avait travaillé dans les usines de guerre, à moins que cet ouvrier ne présentât un certificat de congé, qui lui était délivré par le patron qu'il quittait, ou à son défaut par un tribunal des munitions, constatant qu'il était libre et quitte de toute espèce d'obligations. Ce système produisit de mauvais résultats: les patrons refusaient de donner les certificats de congé; les chefs d'entreprise, qui avaient du personnel à recruter ne sachant si l'ouvrier sortait ou ne sortait pas d'une usine de munitions, exigeaient toujours un congé, si bien que l'ouvrier, qui n'avait pas jusque-là été employé, ou qui voulait changer d'emploi, se trouvait astreint à six semaines de chômage, de façon à laisser expirer les six semaines pendant lesquelles il devait présenter le congé.

Suppression des certificats de congé et création des tribunaux de munitions.

L'amendement de 1917 supprime donc cette formalité qui empêchait, en fait, les ouvriers de changer d'emploi et on eut recours à de nouveaux recrutements volontaires qui vinrent renforcer également des soldats vétérans, faisant partie de la réserve de l'armée et qui furent employés avec eux dans les usines de guerre. Pour compléter ce système, on créa des tribunaux de munitions qui étaient de deux classes; il y avait dix tribunaux généraux qui étaient chargés de régler les litiges les plus

Source : BIU Cujas

importants en cas de grève, en cas de rupture d'accord, en cas d'embauchage sans certificat, et des tribunaux inférieurs locaux, chargés des infractions minimes. Les présidents de ces deux catégories de juridictions étaient nommés par le ministre, et les assesseurs, au nombre de deux, ou davantage, étaient pris mi-partie parmi les ouvriers, et mi-partie parmi les patrons.

Interdiction des grèves et des lock-outs dans les usines de munitions.

Les grèves et les lock-outs étaient, dans toutes les usines contrôlées, absolument interdits, tout conflit devant être conféré au Ministère du Commerce, qui se chargeait d'en assurer la conciliation, soit en effectuant lui-même l'arbitrage, soit en déférant à certaines juridictions ou à certaines personnes qu'il désignait, le soin de constituer une juridiction d'arbitrage. De plus, cette interdiction de la grève et du lock-out, qui s'appliquait, en principe, à toutes les usines contrôlées, pouvait être encore étendue par le Gouvernement à des usines qui n'étaient même pas des usines de munitions au sens large, mais dont on estimait que l'arrêt du travail pourrait avoir une répercussion fâcheuse sur les industries travaillant pour la guerre. Le gouvernement chercha à faire usage de cette arme législative contre les mineurs qui menaçaient de se mettre en grève, bien que les mines ne fussent pas considérées comme entreprises de munitions.

Résultats de la législation relative aux usines de munitions.

a) augmentation de la production.

b) économies réalisées.

Les résultats de cette législation ont été extrêmement remarquables. D'abord, en ce qui concerne l'augmentation de production, elle s'est développée d'une façon prodigieuse, qu'attestent les statistiques de fabrications. Ils ont été également remarquables en ce qui concerne les économies réalisées, qui étaient d'autant plus importantes qu'elles s'appliquaient à un chiffre de dépenses formidable, puisque certains mois elles atteignaient une moyenne de un million de livres sterling par jour.

Les usines nationales et les usines réquisitionnées ont servi de champ d'expérience pour la détermination du coût de production.

Les usines nationales que l'État dirigeait lui-même, soit que ce fussent des arsenaux, soit que ce fussent des usines prises réquisitionnées, lui servirent de champ d'expérience, où l'on accomplit un travail extrêmement remarquable, extrêmement délicat de détermination du coût de production. Ce travail a été si remarquable, qu'il a depuis servi de modèle à beaucoup d'entreprises privées.

Source : BIU Cujas

Le Gouvernement, connaissant ainsi, par les enquêtes faites dans ses propres établissements, le coût de production des projectiles, des armes, des parties d'armes, était à même de discuter avec les entreprises privées, de leur indiquer, à la lumière des expériences qu'il avait faites lui-même, les améliorations techniques qu'elles pouvaient introduire, et il obtint, de cette façon, en 1916 et en 1917, des prix extrêmement inférieurs aux prix des contrats de 1914, au moment où la guerre avait éclaté.

La réglementation des mines de charbon.

Il ne suffisait pas d'ailleurs de réglementer la marche des usines de guerre, il fallait encore assurer leur approvisionnement en matières premières, notamment en métaux. A cet effet, le Gouvernement commença par taxer le prix des produits achevés de fer et d'acier; il passa ensuite, au mois de mai 1916, à la taxation de la fonte, enfin, de la taxation de la fonte, par voie de conséquence logique, à la taxation du minerai de fer, le Trésor prenant à son compte la différence entre le prix de taxe officielle et le prix supérieur du minerai importé. D'autre part, toute spéculation sur les métaux était rendue impossible par l'interdiction des opérations à découvert sur métaux.

Taxation des métaux et interdiction de la spéculation sur les métaux.

Etablissement de règles de priorité.

Enfin, un système de priorité, qui fut ensuite étendu à d'autres produits, fut institué par les règles de priorité du mois d'août 1916. Aucun manufacturier ne pourra prendre une commande d'acier Bessmer, et d'une façon plus générale d'acier propre à la fabrication des obus, ou une commande de câbles de cuivre, à moins qu'elle n'ait été approuvée par l'autorité, l'approbation résultant, soit d'un permis délivré par les administrations de la guerre, soit découlant implicitement du fait que la commande émane de l'amirauté, du Ministère de la Guerre ou du Ministère des Munitions. Les commandes approuvées, les seules susceptibles d'être exécutées par les manufacturiers, sont exécutées suivant un certain ordre de priorité.

On distingue trois catégories de commandes: les commandes pour les besoins des administrations militaires; en second lieu les commandes qui, sans émaner directement des

Source : BIU Cujas

services militaires, présentant cependant un intérêt national et qui sont exécutées en second rang; enfin, en troisième et dernier lieu, toutes les autres commandes, celles notamment qui, sans présenter une importance nationale particulière, intéressent les besoins de la consommation civile.

La politique du charbon en Angleterre pendant la guerre de 1914.

Les transports et les munitions ne sont d'ailleurs pas les seuls domaines dans lesquels soit intervenu le Gouvernement anglais au cours de la guerre; il y avait une industrie dont l'activité présentait, pour le Gouvernement, une importance de tout premier ordre, c'était l'industrie charbonnière.

Importance de l'industrie charbonnière en Angleterre.

L'Angleterre, au cours du XIXe s., avait développé d'une façon prodigieuse la production du charbon; puisque, dans l'intervalle de 1800 à 1900, elle était passée de 11 millions de tonnes produites annuellement à environ 226 millions. En 1900, l'Angleterre a cessé d'être le premier pays producteur de charbon; elle a commencé, à cette date, à être dépassée par les États-Unis, et dans les premières années du XXe s. l'écart entre la production de ces deux pays va sans cesse en s'accroissant, puisqu'en 1913, tandis que les États-Unis produisaient 508 millions de tonnes, la Grande-Bretagne n'en produisait que 287 millions.

L'exportation du charbon anglais.

Cependant, si l'Angleterre n'est plus le premier pays producteur de charbon, elle a continué d'être le premier pays d'exportation. En 1913, l'exportation du charbon anglais s'élevait à 73 millions de tonnes, tandis que celle de l'Allemagne, qui vient ensuite, n'atteignait que 35 millions, et celle des États-Unis 20 millions seulement.

Importance du rendement des mines pour l'économie anglaise.

Le rendement des mines de charbon au cours de la guerre présentait plusieurs intérêts extrêmement importants pour l'économie anglaise. Tout d'abord, en ce qui concerne la consommation nationale, il était essentiel que la réduction de la production des mines ne déterminât pas une hausse trop considérable des prix du combustible, qui aurait été le point de départ inévitable d'une hausse générale du prix de la vie, avec toutes les conséquences économiques et sociales, qu'on en peut redouter. En tant que pays exportateur de charbon, l'Angleterre avait également le plus grand intérêt à continuer, dans la mesure du possible, à approvisionner l'étranger, de façon

Source : BIU Cujas

à se ménager le poste actif le plus important possible dans sa balance du commerce; les nécessités militaires l'obligeaient également à ravitailler la France en charbon, laquelle, de tout temps est obligée de compléter ses approvisionnements par l'appel à la production extérieure, et qui de plus était privée par l'invasion de ses charbonnages du Nord et du Pas de Calais, d'une partie de sa production.

D'autre part, la mentalité de la classe des mineurs anglais donnait lieu à d'assez graves préoccupations. Depuis la grande grève de 1912, une sorte de fermentation n'avait pas cessé de se manifester, de telle sorte que le Gouvernement, craignant d'assumer la responsabilité d'un conflit avec les ouvriers, s'il intervenait d'une façon trop énergique, ajourna jusqu'à l'année 1917, la mesure du contrôle proprement dit de l'industrie des mines, et se borna, dans la première période de la guerre, à des mesures d'expédient; ayant principalement pour but de maintenir les prix par la voie de la taxation.

Comités pour l'étude des conditions de la production et des causes de la hausse des prix.

Au mois de février 1915, le Gouvernement institue deux comités, l'un pour étudier la production des mines, pour étudier plus exactement, suivant le titre même qui lui était donné, et qui définissait sa mission, les conditions prévalant dans l'industrie du charbon du fait des circonstances de la guerre; et l'autre pour faire une enquête sur la question des prix, et chercher notamment quelles étaient les causes de la hausse du combustible, hausse qui avait commencé à se manifester dès le début des hostilités, et si possible les moyens d'y parer.

Les rapports du comité chargé d'étudier la production des mines.

Le premier des deux comités fournit deux rapports, dans lesquels il montra qu'au mois de février 1915, le rendement des mines anglaises était en diminution de 13,5 %, par rapport au rendement du mois de juillet 1914, que ce rendement inférieur s'expliquait par la réduction du personnel employé dans les mines, laquelle était également de 13,5 %, comparativement aux anciens effectifs, de sorte qu'il recommandait, si possible, de limiter les enrôlements des mineurs dans l'armée, ce qui n'allait pas sans quelque difficulté, parce que la population des mines anglaises fournissait à l'armée ses meilleurs soldats.

Source : BIU Cujas.

Limitation des exportations de charbon.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement s'inspira des recommandations du Comité pour limiter, dès le printemps de 1915, les exportations, en limitant les quantités à exporter, ainsi que les pays de destination. Tout envoi de charbon à l'extérieur devant être autorisé par l'octroi d'une licence. En principe, les expéditions à destination des pays neutres se virent refuser les licences; quant aux pays alliés, le Gouvernement anglais passa avec eux certains arrangements, de façon à ce que les commandes qu'ils adressaient à l'industrie des mines anglaises fussent centralisées et présentées par la voie administrative.

Le Comité chargé d'enquêter sur les prix recommande la constitution de stocks et la taxation des prix.

Quant au Comité chargé d'enquêter sur les prix, il n'aboutit pas à des constatations très précises; il observait que la hausse était très inégale, suivant les régions, qu'elle était assez considérable à Londres et dans la banlieue. Cette hausse s'expliquait par le manque des moyens de transport, notamment par la cessation des transports par eau, qui assuraient à Londres une grande partie de son approvisionnement, mais qu'on n'avait pas remarqué de traces de coalition, de conspiration, entre les producteurs pour élever les prix d'une manière anormale. Cependant, le Comité conseillait de se préoccuper, dès l'été de 1915, de la constitution de stocks, en vue de l'hiver à venir dans les grandes villes; il indiquait comme dernier remède, au cas où la hausse persisterait, la taxation des prix.

L'act sur la limitation du prix du charbon.

a) en ce qui concerne les propriétaires et exploitants.

Le Gouvernement ne put donner une suite immédiate aux recommandations de ce comité, parce qu'il fut détourné de ce souci par le souci beaucoup plus grave que lui occasionna la grève des mineurs. Il reprit la question dans l'été de 1915, et fit voter par le Parlement, le 29 juillet, l'act sur la limitation du prix du charbon, d'après lequel le prix de la tonne de charbon, sur le carreau de la mine ne peut pas excéder de plus de 4 shillings, le prix qui avait été obtenu à la même date dans les 12 mois précédents, dans les douze mois d'avant-guerre. Cette prescription ne visait que les propriétaires et exploitants de mines, le prix taxé sur le carreau de la mine.

b) en ce qui concerne les commerçants et les détaillants.

En ce qui concerne les commerçants et les détaillants, ils n'étaient pas l'objet d'une taxation légale; le Gouvernement passa avec eux un certain

Source : BIU Cujas

nombre d'arrangements amiables, notamment dans les grandes villes, et il consentit, après des pourparlers assez délicats, à limiter la surcharge qu'il infligerait aux prix du charbon pris sur le carreau de la mine, de façon à réduire leurs dépenses et leurs profits, à la somme de 4 sh. 6 d. par tonne de houille. D'autre part, le Gouvernement institua un Comité central et un certain nombre de Comités de district, composés de propriétaires de mines, et de délégués des différents départements ministériels, qui s'occupaient des opérations de guerre, pour régulariser l'approvisionnement intérieur du pays.

Etablissement d'un ordre de préférence pour les exportations de charbon.

Quant à l'exportation, qui donnait lieu de la part des acheteurs étrangers à des doléances très vives, parce que les exportateurs pratiquaient des prix exagérés, on établit d'abord un ordre de préférence, d'après lequel les expéditions pour le compte du Gouvernement anglais devaient être servies en premier lieu ; on servirait ensuite les expéditions aux Alliés et en troisième lieu seulement les expéditions aux Neutres. Au mois de mai 1916, le Gouvernement anglais conclurait, avec la France, un arrangement qui fut quelques mois après étendu à l'Italie, et d'après lequel était fixé le maximum du prix de la tonne de charbon et le maximum du fret.

Résultats de la politique du charbon dans la première période de la guerre.

Les résultats de la politique suivie dans toute cette période furent assez peu satisfaisants ; le public se plaignait vivement des prix officiels qu'il considérait comme trop élevés. On citait le cas d'une maison de commerce de charbon qui avait fait des bénéfices que l'opinion jugeait scandaleux, et les récriminations s'étendaient du camp des consommateurs au camp des ouvriers mineurs, qui commencèrent une agitation, en vue d'obtenir des salaires plus élevés.

L'agitation chez les ouvriers mineurs. Demande d'un tarif national des salaires.

D'une façon générale, la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne, qui réunit la presque totalité du personnel des mines anglaises, demandait la substitution aux tarifs en usage, qui étaient des tarifs variant avec les différents districts de mines, d'un tarif national, en faisant valoir que la hausse des prix, la cherté n'était pas un phénomène local, mais un phénomène national, qui sévissait dans tous les autres districts, des ajustements de salaire uniformes. L'agitation

Source : BIU Cujas

avait toutefois son foyer principal dans le Pays de Galles ; les mineurs de ce pays avaient dénoncé, au début de 1915, un ancien accord, conclu pour cinq ans, et qui arrivait à expiration ; bien qu'ils eussent déjà obtenu, en raison des circonstances de guerre, une sorte d'indemnité de cherté de vie, une sorte de supplément de salaire de guerre, ils réclamaient la concession d'un nouvel accord pour trois années, sur des bases beaucoup plus avantageuses que l'ancien.

Les revendications des mineurs anglais en ce qui concerne les tarifs de salaires.

Les tarifs de salaire dans les mines anglaises comprennent généralement un salaire de base, qui constitue le salaire minimum, et auquel correspond un certain prix théorique de vente de la tonne de houille ; le salaire effectif est calculé sur le salaire de base, ou salaire minimum augmenté d'une certaine quantité, en proportion de l'augmentation des prix du charbon, l'augmentation ne pouvant d'ailleurs pas porter le chiffre total du salaire au-delà d'un certain point, qui constitue le salaire maximum. Les mineurs du Pays de Galles demandaient que le salaire de base fût relevé dans la proportion de 35 à 50 %, suivant les catégories du personnel, que le minimum de salaire fût porté au taux qui constituait actuellement le maximum, et que tout établissement d'un maximum de salaire, marquant le terme de ces accroissements possibles disparût.

La grève des mineurs du Pays de Galles en juillet 1915.

Le Gouvernement s'interposa entre les mineurs et les propriétaires de mines pour négocier un arrangement ; il avait obtenu l'adhésion à cet arrangement des représentants officiels de la Fédération des ouvriers mineurs de Grande-Bretagne, mais ceux-ci furent débordés par les éléments locaux qui n'observèrent pas la discipline syndicale, et au mois de juillet 1915, 120 000 mineurs du Pays de Galles se mirent en grève. La situation était extrêmement critique ; le Gouvernement chercha à briser la grève par des mesures de contrainte. On venait de voter l'act sur les munitions de guerre, qui interdisait dans les usines de munitions contrôlées la grève pendant toute la durée de la guerre, attribuant à des juridictions d'arbitrage la solution des conflits. Cet act prévoyait que ces dispositions pourraient être, dans

Le gouvernement essaye d'appliquer aux mines l'art. sur les munitions de guerre.

Source : BIU Cujas

des conditions d'ailleurs assez obscures, étendues à des usines autres que les établissements contrôlés. Le Gouvernement songea à en faire application aux mines, et il proclama que l'act sur les munitions leur serait applicable, que par conséquent la grève serait brisée et ses meneurs punis des sanctions pénales prévues par l'act sur les munitions; il instituait dans le Pays de Galles un tribunal des munitions. D'autre part, M. Lloyd George se rendit lui-même dans le Pays de Galles; il fit à Cardiff et dans tous les centres miniers, une campagne de discours, faisant appel au patriotisme des mineurs, et il obtint finalement que ceux-ci reprissent le travail.

Les mineurs obtiennent un nouveau tarif de salaires.

Il y avait là, en même temps qu'un gros succès personnel pour le ministre, une capitulation pour le Gouvernement anglais qui n'avait pas pu appliquer l'act sur les munitions, et qui avait été obligé d'accepter à peu près toutes les conditions imposées par les mineurs, puisque ceux-ci obtenaient un nouveau tarif de salaires, dans lequel le salaire de base était supérieur de 50% au salaire de base de 1879, lequel servait encore de base de calcul pour l'application du salaire effectif, puisqu'ils obtenaient que ce salaire de base majoré constituerait le minimum de salaire, et qu'il n'y aurait pas de détermination de maximum éventuel.

En 1916, établissement du contrôle sur les mines de charbon.

Malgré ces concessions extrêmement importantes, faites aux mineurs pour les amener à la reprise du travail, ceux-ci ne cessèrent pas leur agitation; ils voulurent encore qu'on leur consentît, au mois de juin 1916, une augmentation nouvelle de salaires et au mois d'août, la fermentation se manifeste de nouveau dans les mines; les ouvriers réclament une nouvelle hausse, tandis que les patrons, se plaignant de l'élévation du coût de production, voudraient déterminer la baisse des salaires. Se trouvant ainsi pris dans une sorte d'impasse, le Gouvernement dut se résigner aux mesures énergiques qu'il avait cherché à éviter jusque-là, et à l'automne de 1916, par application de la législation sur la défense du royaume, il se décida à prendre en mains le contrôle des mines de charbon du Pays de Galles. Quelques mois après, en février 1917, ce contrôle était étendu à toutes les mines de charbon; un fonctionnaire

Source : BIU Cujas

spécial était chargé de ce service de contrôleur des mines de charbon.

L'institution de ce contrôle ne veut pas dire que le Gouvernement allait remplacer par des ingénieurs et fonctionnaires à lui le personnel dirigeant de l'industrie privée; l'exploitation restait entre les mains des compagnies exploitantes, mais elle était placée sous l'autorité directe de l'État, qui acquérait, du fait du contrôle, des pouvoirs beaucoup plus efficaces, d'abord en ce qui concerne les prix, ensuite en ce qui concerne la réglementation des profits et celle des salaires.

Les pouvoirs de l'État en ce qui concerne les prix. Révision des prix taxés.

Pour ce qui est des prix, le Gouvernement effectua une révision générale des prix taxés; les propriétaires furent de nouveau invités à se conformer aux prescriptions de l'act de 1915 sur les prix du charbon, lequel prévoyait que le prix de la tonne sur le carreau de la mine ne pourrait pas dépasser de plus de 4 sh. le prix pratiqué dans l'année précédant la guerre.

Plan méthodique des transports de charbons.

En même temps, le Gouvernement introduisit le plan méthodique des transports du charbon, précédemment signalé, lequel lui fournit l'occasion de prononcer l'annulation des contrats en cours et de réviser les prix des commerçants en gros et des détaillants. Ce fut l'œuvre de l'ordre sur les prix de gros et de détail de charbon du 5 septembre 1917. Pour les marchands et commerçants en gros, il est alloué, en sus du prix de la tonne de houille sur le carreau de la mine, une marge de 3 pences à 1 sh. par tonne, suivant les catégories de charbon; cette marge est la limite extrême de l'augmentation qu'ils pourront faire subir aux prix du charbon sur le carreau de la mine, lorsqu'ils le vendront aux détaillants. Quant aux détaillants, dans l'impossibilité d'établir une tarification générale et uniforme, la fixation du prix est laissée à l'autorité locale; mais d'une façon générale, les détaillants ne pourront pas augmenter de plus d'un shilling par tonne, lorsqu'ils le revendent, le prix auquel ils ont acheté le charbon.

Limitation des profits des exploitants de mines.

Pour les exploitants de mines, le Gouvernement, afin de se concilier le bon vouloir des ouvriers mineurs, avait déjà, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de limiter leurs profits. Cette intention avait naturellement soulevé des protestations

Source : BIU Cujas

très vives de la part des intéressés, qui faisaient valoir que la législation en vigueur ne donnait pas au Gouvernement le droit qu'il prétendait exercer, et qu'en réalité, les ordres, en vertu desquels il s'était arrogé le contrôle des mines, étaient illégaux.

L'act d'agrément sur le contrôle des mines.

Pour donner à ses décisions une base légale, le Gouvernement dut s'adresser au Parlement et faire ratifier les mesures prises jusque là par l'act d'agrément sur le Contrôle des mines, du 6 février 1918. D'après cet act, le Gouvernement garantissait, en principe, aux exploitants de mines, des profits équivalents à ceux qu'ils avaient réalisés dans l'année qui avait précédé la guerre. Si le profit qu'ils réalisaient était supérieur à ce profit d'avant-guerre, 80 % du sur-profit allaient déjà à l'Etat, du fait de l'impôt sur les bénéfices extraordinaires de guerre; quant aux 20 % restants, 5 % seulement seraient gardés par les propriétaires et 15 % seraient versés au Trésor, qui en constituerait une sorte de caisse de péréquation, de caisse commune, sur laquelle on prélèverait les sommes nécessaires pour compenser le moindre profit des entreprises déficitaires.

La réglementation des salaires. Augmentation des prix du charbon.

La question du profit étant réglée de cette façon, restait la question des salaires qui donna lieu encore à beaucoup de difficultés; dans l'automne de 1917, le Gouvernement dut consentir une fois de plus à l'augmentation des salaires. On prévoyait que la surcharge, représentée par cette concession, représenterait environ 20 millions de livres sterling par an. Le Gouvernement fut donc obligé de rechercher une compensation à cette charge dans le relèvement des prix officiels du charbon; autrement, comme il était garant d'un minimum de profit, ses finances se fussent trouvées largement obérées. Le prix du charbon fut donc augmenté de façon que la charge du relèvement des salaires retombât sur le consommateur. A ce moment, seul le charbon exporté chez les Alliés fut exempté de cette hausse. En 1918, à la suite d'une nouvelle agitation, le Gouvernement dut consentir une seconde augmentation de salaire, et l'on procéda à une nouvelle augmentation des prix du charbon; cette fois, cette augmentation atteignit, non seulement le charbon de consommation intérieure, mais également le charbon à destination des Alliés.

Source : BIU Cujas

Mesures prises pour relever le niveau de la production du charbon en angleterre.

Cependant le Gouvernement était toujours en proie à de très vifs soucis, en ce qui concerne la production, qui accusait des symptômes de décroissance extrêmement inquiétants. La production qui, dans les années 1913-1914 était de 281 millions de tonnes, était tombée, en 1914-1915, à 250 millions. Elle s'était maintenue à ce taux en 1915-1916, pour décroître ensuite rapidement. Quant aux exportations, elles étaient tombées de 73 millions 1/2 de tonnes à 59 millions en 1914, et à 43 millions 1/2 de tonnes en 1915. Des efforts furent donc tentés par le Gouvernement, d'abord pour rappeler du front un certain nombre de mineurs, ensuite pour combattre ce qu'on appelle l'absentéisme, c'est-à-dire la pratique des ouvriers mineurs, qui consiste, quand ils ont gagné dans les premiers jours de la semaine une somme jugée suffisante pour les faire vivre le reste du temps, à quitter le travail, et à ne rentrer à la mine que lorsque leurs ressources sont épuisées. On limita les congés, les heures de repos et toutes les occasions de chômage, en même temps, une campagne dans la presse anglaise fut faite pour engager les consommateurs à l'économie.

Le rationnement du charbon en août 1917.

Malgré tout, devant l'insuccès relatif de ces différentes mesures, il fallut, en août 1917, se résigner à une mesure décisive, le rationnement. L'ordre concernant la distribution du charbon domestique, d'août 1917, crée la carte de charbon, limité à une certaine quantité qui varie en raison du nombre des pièces du logement, le charbon qui pouvait être acheté par semaine par les différents consommateurs, et à désigner leurs fournisseurs de charbon, qui étaient directement contrôlés par l'autorité publique. A la fin de 1917, on peut dire qu'en somme le contrôle de l'industrie du charbon, de la production, de la répartition et de la consommation du charbon, est, comme le dit un auteur anglais, qui a étudié ces mesures de l'économie de guerre, poussé aussi loin que le socialiste le plus socialiste pourrait le désirer. En somme, l'Etat dispose des mines, il est l'employeur de tout le personnel, il contrôle tous les marchands et tous les commissionnaires, il règle les prix depuis la mine jusqu'aux clients, et il est devenu en fait l'unique distributeur dans la métropole, fixant la ration et le prix d'achat de chaque consommateur.

Source : BIU Cujas

Participation de l'Etat aux bénéfices de l'exportation du charbon; limitation du contingent d'exportation.

Ce système resta en vigueur, même après la fin des hostilités; on remplaça simplement la contribution sur les bénéfices extraordinaires de guerre, qui était établie sur les autres industries, par une participation aux bénéfices de l'exportation du charbon, réalisés par les propriétaires des mines. D'autre part, pour sauvegarder le ravitaillement intérieur, le contingent d'exportation fut limité jusqu'au mois de janvier 1921, date à laquelle fut rétablie la liberté d'exportation, à un contingent de 9 millions de tonnes par trimestre; ce qui fait que, après la guerre, la situation des pays continentaux, tributaires du charbon anglais, se trouvait assez difficile. Ainsi, à la fin de la guerre, l'Etat anglais était associé par un double lien à l'industrie minière; il était, d'une part, associé aux bénéfices de l'exportation, d'autre part, vis-à-vis des ouvriers, l'autorité supérieure, que lui donnait son contrôle sur l'exploitation des mines, faisait de lui une sorte de garant moral tout au moins des conventions de salaires, qui avaient été passées sous ses auspices.

Après la guerre, l'Etat eut à choisir entre la nationalisation des mines et le retour à la liberté.

Il y avait là un système, qui ne pouvait nécessairement être que provisoire; deux solutions apparaissaient comme possibles: ou bien régulariser dans la suite, adapter aux circonstances du temps de paix le système du temps de guerre et aboutir à une organisation nouvelle, fondée sur la collaboration de l'industrie et de l'Etat, exerçant un contrôle supérieur; ou bien, au contraire, couper tous les liens qui s'étaient noués, au cours de la guerre, entre l'Etat et l'industrie des mines, et revenir à la liberté. Dans l'hiver de 1918, et dans le cours de l'année 1919, la première solution parut tout près de triompher; l'idée de la nationalisation des mines, qui marque une étape de plus dans la voie où le Gouvernement s'est engagé au cours de la guerre, rallie des partisans dans presque tous les partis politiques; puis, à partir du milieu de 1920, surtout après le revirement économique de l'hiver de 1921, l'idée du retour à la liberté regagne le terrain qu'elle avait perdu. En tous cas, pendant les trois premières années qui ont suivi la fin de la guerre, aucune des deux tendances ne parvient à triompher définitivement, et le choc entre ces deux conceptions ne pouvait manquer d'être extrêmement violent.

Source : BIU Cujas

Le régime des matières premières et des denrées alimentaires.

Il y avait un autre problème dont le Gouvernement ne pouvait pas se désintéresser. L'angleterre, pays essentiellement manufacturier, est tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement de ses principales matières premières, et de ses denrées de subsistance essentielles, la laine, le coton, le sucre, la viande, le blé et le tabac. Pour celles de ces denrées, qu'il était relativement facile de se procurer à l'étranger, le Gouvernement pouvait laisser au commerce privé sa liberté d'action, sauf à exercer son contrôle sur le tonnage, de façon à ce que le tonnage de la flotte marchande fût économisé le plus possible, sur le tarif des frets et sur le tarif de la consommation intérieure. C'est ce qu'il fit pour le tabac et pour le coton, pour lesquels le contrôle du Gouvernement se borne à la consommation intérieure.

Le Gouvernement anglais se fait acheteur de blé, de viande, de sucre et de laine.

Pour les autres denrées, au contraire, la laine, la viande, le sucre, le blé, il y avait à redouter la raréfaction du produit sur les marchés étrangers, du fait de la concurrence extrêmement âpre avec laquelle les belligérants se les disputaient; d'où la nécessité où se trouva le Gouvernement de ne pas limiter son contrôle à la consommation intérieure, à la surveillance du marché intérieur, mais de l'étendre aux achats, et de se faire lui-même acheteur de viande, de blé, de sucre et de laine sur les marchés étrangers. Cette intervention fut particulièrement active en ce qui concerne la laine. C'est là que le système a donné les meilleurs résultats, et a abouti à une organisation qu'un certain nombre de socialistes étaient d'avis de maintenir après la guerre.

L'intervention du Gouvernement en ce qui concerne la laine.

Lorsque les hostilités éclatèrent en 1914, la situation de l'angleterre, au point de vue de la laine, était assez favorable, le continent n'avait pas fait, en 1913, de grosses demandes de laine, de sorte que la plupart des stocks disponibles dans les pays producteurs avaient pris le chemin de l'angleterre. Celle-ci disposait donc, en 1914, de réserves extrêmement abondantes. Il y avait bien quelques points un peu menaçants; d'abord la consommation considérable de laine que faisait l'armée anglaise, puisqu'on a calculé que l'armée anglaise exigeait en drap kaki et en flanelle, annuellement, une longueur d'étoffe suffisante pour faire cinq fois le tour de l'Equateur.

Source : BIU Cujas

Il y avait cet autre fait, également assez inquiétant, que l'australie, un des principaux centres de production de la laine, avait interdit toute exportation, de crainte que les Etats-Unis, qui étaient ses principaux acheteurs, ne se servissent de la laine achetée en australie pour la faire passer en allemagne. Cette prohibition de l'exportation australienne prit d'ailleurs fin au printemps de 1915, lorsque la laine fut inscrite dans la liste des articles constituant la contrebande de guerre. quoi qu'il en soit, le Gouvernement ne sentit pas la nécessité de recourir à des mesures extrêmement rigoureuses dans cette période; il se borna simplement à limiter les exportations de laine, qui ne purent avoir lieu qu'avec des licences délivrées par le Ministère du commerce, licences qui étaient refusées lorsque le drap à expédier à l'étranger semblait devoir être destiné à des usages militaires.

Le Gouvernement établit le contrôle de la laine.

En 1916, les choses prennent un tour différent; l'angleterre a conservé des stocks intérieurs importants mais il est visible que la production mondiale se raréfie; le Japon, les Etats-Unis, l'allemagne cherchent à qui mieux mieux à faire la rafle de toute la laine disponible sur les marchés coloniaux; les prix, sur le marché anglais commencent à refléter cette situation. On constate une hausse, qui varie de 40% à 100% par rapport aux prix d'avant-guerre, suivant la qualité. Le Gouvernement resserra donc de nouveau, et plus étroitement qu'auparavant les exportations; de plus, il chercha à réquisitionner à des prix raisonnables la production des manufactures, la production de tous les tissus manufacturés qui pouvaient répondre aux besoins de l'armée. Pour obtenir des prix raisonnables, il était nécessaire de fixer le prix de revient, qui servirait de base, en lui adjoignant des taux de profit raisonnable aux offres de paiement du Gouvernement. Des études extrêmement minutieuses furent entreprises, mais on se heurtait à des difficultés particulières, étant donnée l'instabilité des prix de la matière première qui était dans une période de hausse; il était très difficile d'établir un prix de revient normal avec une matière première dont les prix changeaient constamment; ce qui aurait conduit à avantager d'une façon excessive les manufacturiers, qui mettaient

Source : BIU Cujas

en œuvre des matières premières acquises quelques mois auparavant.

La réquisition de la tonte des moutons en angleterre

C'est l'impossibilité d'aboutir en se contentant de réquisitionner le produit des manufactures textiles à des prix basés sur le coût de production, qui conduisit le Gouvernement à contrôler la matière première elle-même. On ne pouvait établir de prix de revient des produits manufacturés que si on était maître de la matière première; aussi, à partir de mai 1916, le Gouvernement se décide à réquisitionner la tonte du Royaume. Ainsi, et d'année en année, pendant le cours de la guerre, il réquisitionna toute la laine qui était produite sur le territoire. Les transactions privées sur la laine furent interdites, et des marchands commissionnés par le Gouvernement parcourent le territoire, allant partout pour acheter la laine des troupeaux. La laine ainsi acquise était entreposée à Bradford, grand centre lainier de l'angleterre; elle était évaluée, et sur la base de cette évaluation, on indemnisait les propriétaires qui avaient été l'objet d'ordres de réquisition.

Le gouvernement anglais se rend acquereur de toute la production de laine de l'australie et de la Nouvelle-Zélande.

La laine du Royaume-Uni ne représentait guère que la neuvième partie des quantités qui étaient consommées par l'angleterre; surtout avec l'accroissement des besoins militaires. Le Gouvernement anglais proposa alors à l'australie et à la Nouvelle-Zélande, de leur acheter en 1916 et en 1917, toute leur production de l'année, à un prix représentant 55 % de plus que le cours moyen de l'année 1913-1914. Si l'angleterre retirait un profit de la revente de la laine acquise par le Gouvernement, ce profit serait partagé avec la colonie. Quant aux laines de l'afrique du Sud, le Gouvernement ne procéda pas à des achats directs, mais un ordre du Conseil du roi, en avril 1917, décida que toute laine importée de provenance de l'afrique du Sud, devrait être offerte d'abord par préférence au Directeur des commandes de l'armée. De cette façon, on peut dire que la presque totalité des exportations de provenance des colonies était sous le contrôle de l'Etat britannique qui, ayant déjà réquisitionné la production de laine indigène, se trouvait ainsi à la tête de la totalité des stocks de matières premières.

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

Répartition de la laine entre les intéressés.

Après avoir mis la main sur la matière première, il s'agissait maintenant de la répartir entre les intéressés ; c'est alors que le Gouvernement anglais eut l'idée de constituer une organisation qui associait ses fonctionnaires avec les représentants de l'industrie privée et qui, pendant toute la durée de la guerre, réglementa et dirigea l'industrie lainière.

Une difficulté se présentait ; pour réserver les quantités nécessaires à la consommation de l'armée, il était indispensable de limiter la consommation civile et d'établir pour cela un regime de travail réduit dans les manufactures textiles. Le Gouvernement anglais commença, à l'aide d'un certain nombre de comités spéciaux, créés à cet effet, et dans lesquels prédominait l'élément fonctionnaires, à assurer lui-même la répartition de la matière première entre les filateurs et les différents manufacturiers ; d'autre part, à établir des règles concernant la durée du travail à demi-temps dans les établissements textiles.

Création d'un bureau de contrôle de l'industrie de la laine et des tissus.

Les mesures qu'il prit à cet égard soulevèrent des protestations dans les milieux intéressés, qui se plaignaient de l'incompétence des fonctionnaires désignés pour s'occuper de ces questions, de sorte que le Gouvernement finit par transformer complètement ses méthodes, et par créer un bureau de contrôle de l'industrie de la laine et des tissus, au mois de septembre 1917, bureau qui comprenait 11 représentants de l'administration, que celle-ci d'ailleurs prenait soin de choisir parmi les spécialistes de l'industrie, 11 représentants des patrons, et enfin, innovation importante et qui fit sensation à l'époque, 11 représentants des ouvriers. C'est ce comité qui fut chargé de toute la politique de la laine pendant le reste de la guerre ; c'est également lui qui fit prévaloir, à la satisfaction des intéressés, un système de travail réduit, que le Gouvernement n'avait pas été à même de faire aboutir par ses fonctionnaires. C'est lui qui contrôla l'approvisionnement de la laine et le fonctionnement des manufactures, qui veilla à la régularité des prix.

Ce système donna des résultats satisfaisants, et lorsqu'il fut supprimé, en 1919, après la fin des hostilités, sa suppression entraîna de

Source : BIU Cujas

la part des milieux spécialistes, en particulier des milieux ouvriers, de vives protestations. La constitution de ce comité de contrôle de la laine et de l'industrie des tissus avait semblé, en effet, apporter une formule nouvelle de collaboration de l'Etat, des dirigeants de l'industrie et du personnel ouvrier dans laquelle on croyait entrevoir les bases possibles d'une réorganisation future.

Le contrôle des subsistances - a) Le sucre.

Les subsistances ont été également soumises, pendant la guerre, au contrôle de l'Etat. Les premières mesures que le Gouvernement fut obligé de prendre, concernèrent le sucre, dont l'approvisionnement en temps normal était fourni principalement par l'allemagne et par l'autriche. Le gouvernement commença, par l'intermédiaire d'un certain nombre de maisons de commerce, à acheter à Cuba, à Java, à l'île Maurice, dans l'Amérique du Sud, des stocks de sucre qui assurèrent provisoirement la consommation.

La Commission royale du sucre.

Il régularisa ensuite cette méthode, en créant une Commission royale des sucres, qui était chargée, d'une façon officielle, de procéder aux achats dans les contrées productrices. D'autre part, les prix étaient taxés et les profits des raffineurs limités à un certain taux.

Le rationnement du sucre.

Ces mesures d'ailleurs ne suffisaient pas à parer à la pénurie du sucre, de sorte que le Gouvernement, en 1917, après avoir, à plusieurs reprises, relevé le prix des taxes, recourut à une mesure plus énergique, il établit le rationnement et le système de la carte de sucre. Ce rationnement était contrôlé par des comités d'alimentation locaux, où figuraient des représentants des consommateurs, et en particulier une femme et un ouvrier.

b) la viande -

Pour ce qui est de la viande, la question du ravitaillement présentait aussi une importance considérable parce que, si l'angleterre a une production de bétail importante, elle est cependant tributaire de l'étranger, en particulier de l'australie, pour une partie de sa consommation. Le Gouvernement commença par se préoccuper de l'approvisionnement des troupes en viande frigorifiée. à cet effet, il passa, par l'intermédiaire d'un certain nombre de maisons de commerce des contrats d'achat d'abord avec le Gouvernement australien,

Source : BIU Cujas

ensuite avec les Etats de l'amérique du Sud. Ces contrats furent conclus à des prix, d'ailleurs assez avantageux, qui donnaient satisfaction aux intérêts britaniques.

Taxation de la viande.

Cependant, ces mesures se montrèrent insuffisantes, au moment où la consommation de l'armée exigea, en plus de l'emploi des viandes frigorifiées envoyées de l'étranger un recours à la viande indigène. Il fallut, dans l'intérêt de l'armée, et aussi dans l'intérêt de la population civile, procéder à la taxation. Le prix de la viande fut reglé par l'autorité publique, tant en ce qui concerne le commerce de gros qu'en ce qui concerne le commerce de détail.

Mesures susceptibles de limiter la consommation de la viande.

Ensuite, sans aller jusqu'à l'institution d'une carte de viande, il fallut recourir à un certain nombre de mesures susceptibles de limiter la consommation: institution de repas publics, institution de jours sans viande, réglementation des menus des restaurants et des auberges. Enfin, on suppléa au déficit en viande de boucherie par l'achat de lard, de légumes, que le Gouvernement anglais revendit dans des conditions peu favorables pour lui aux consommateurs peu aisés.

C) Le pain et la farine.

A côté du problème de la viande se posait le problème du pain, qui était assez compliqué. Il fallait, d'une part, éviter que le pain n'atteint des prix trop élevés, d'autre part, éviter que les découragement ne s'emparât des agriculteurs, éviter que les surfaces cultivées en blé ne vinssent à diminuer, étant donné que déjà la production indigène est extrêmement faible, comparée à la consommation totale du Royaume. Uni.

Le comité du ravitaillement en grains.

Le Gouvernement, dès le début de la guerre, commença par instituer un comité du ravitaillement en grains, dont l'objet était de procéder, toutes les fois que le besoin s'en ferait sentir, à des achats de blé aux Etats. Unis, et particulièrement en argentine. Ces achats maintinrent le prix du blé et de la farine en angleterre, à un taux raisonnable au début de la guerre, d'autant plus qu'on avait à ce moment la perspective de belles récoltes dans les régions productrices de blé. Les prix accusèrent cependant une hausse inquiétante dans l'hiver 1915-1916, par suite de la hausse du fret, par suite également des nouvelles défavorables qu'on avait reçues sur les perspectives de récolte en amerique.

Source : BIU Cujas

Enfin, tous les pays belligérants se faisaient concurrence sur le marché des pays producteurs, ils s'y disputaient le blé, et agissaient ainsi dans le sens d'une hausse considérable des prix.

La Commission royale des grains.

Le Gouvernement anglais se décida alors à transformer le Comité du ravitaillement en grains, dont l'activité n'était qu'intermittente, en une Commission royale des grains, analogue à ce qu'était pour les sucres la Commission royale des sucres, qui était chargée de procéder à des achats réguliers de blé, de façon à pourvoir parallèlement aux besoins de l'armée et aux besoins de la population civile. Le personnel de cette Commission fut soigneusement choisi parmi les spécialistes de l'agriculture et de la meunerie, et entra immédiatement en activité.

Mesures prises à partir de 1917 par le ministère de l'alimentation.

A la suite de la création, en novembre 1916, du Ministère de l'alimentation, à la tête duquel fut placé un contrôleur de l'administration, le Gouvernement vit ses pouvoirs largement renforcés par plusieurs règlements. On entre alors dans une période plus restrictive. Tout d'abord, on encourage l'économie du blé et de la farine par différentes mesures, notamment par la création du pain de guerre, par la nécessité de n'employer que des farines mélangées de son, par la limitation du contingent de grains accordé à l'industrie de la brasserie. On vint en aide à l'agriculture en lui fournissant des engrais à des prix de faveur. Enfin on se décida, après avoir longtemps hésité à le faire, à protéger le consommateur en établissant la taxation des prix.

La taxation du pain et de la farine.

Le Gouvernement, qui venait déjà de taxer le prix des pommes de terre et le prix du lait, se décida à instituer la taxe du blé, c'est-à-dire à établir un prix maximum du blé, auquel correspond un prix maximum de la farine. Ensuite, on fut amené, pour ménager la situation dans la partie pauvre de la population, à taxer directement le pain lui-même. Il fallut se résoudre à le taxer à un prix inférieur au prix normal, qui eût correspondu à la côte officielle du blé et de la farine. Le Gouvernement se décida à prendre la différence à sa charge et se procura les ressources né-

Source : BIU Cujas

par une augmentation de l'income tax. Les boulangers vendirent le pain à un prix inférieur au prix de revient, à un prix inférieur au prix correspondant de la farine et du blé. La Trésorerie britannique comblait la différence de ses deniers.

Mesures en vue d'encourager la culture du blé.

Après s'être préoccupé du consommateur par l'institution de prix maxima ou officiels, il fallait également se préoccuper de la culture du blé, et même de son développement sur le sol britannique. Après de longues hésitations, on se décida à garantir, à partir du mois de février 1917, aux agriculteurs un prix minimum pour le blé et pour les pommes de terre. Ce prix minimum, qui donnait indirectement une garantie de profit aux agriculteurs, aux exploitants, entraînait pour corollaire, la nécessité d'établir également un minimum de salaire. Il fut décidé que pendant toute la durée de la guerre, les journaliers agricoles devraient toucher un salaire minimum de 25 sh. par semaine, salaire qui serait susceptible même d'être augmenté de différents compléments, suivant les circonstances locales. Pour l'application de cette mesure, des comités de salaires agricoles furent créés dans les différentes régions de production, à l'imitation des comités de salaires qui existaient dans les districts industriels.

— L'économie d'après guerre. —

Conséquences générales des différentes mesures prises par le Gouvernement pendant la guerre.

L'économie de guerre ne présente pas un aspect simple, systématique ; elle comprend des mesures qui ont réussi de façon très inégale et donné lieu à des appréciations très variées. Il est cependant possible d'en dégager quelques conséquences générales, en ce qui concerne l'Etat, en ce qui concerne l'industrie, enfin en ce qui concerne les ouvriers, et principalement l'organisation syndicale. D'autre part, les mesures prises dans toute cette période ont donné lieu d'abord à certaines institutions économiques et sociales qui ont survécu, ainsi qu'à un certain nombre de tentatives, d'essais et de plans de nationalisation, ou de socialisation, principalement en ce qui concerne l'industrie des mines et celle des chemins de fer. Enfin, elle a transformé un certain nombre de conceptions sociales et économiques

Source : BIU Cujas

de la période antérieure, en faisant, sinon surgir, mais en donnant de plus en plus de force, de relief, à une conception nouvelle, celle du socialisme des guildes.

La guerre a amené l'Etat à se faire entrepreneur, à intervenir dans la marche de l'industrie privée, à distribuer et répartir les produits, à s'occuper de la question des salaires.

En ce qui concerne l'Etat, la guerre a amené l'Etat anglais, de même que dans tous les autres pays, à entrer en contact beaucoup plus étroit qu'il ne l'avait fait jusque-là avec la vie économique, par la création, par l'exploitation de fabriques et de chantiers, par la construction d'une flotte, il est devenu un très grand entrepreneur. En second lieu, le contrôle industriel qu'il a été amené à exercer au cours de la guerre, lui a donné de très larges pouvoirs d'intervention sur la marche de l'industrie privée. Ce contrôle s'est exercé principalement par la régularisation des prix au moyen de la taxation officielle, et corrélativement à cette régularisation, le contrôle s'est appliqué dans certaines branches à la distribution, à la répartition des produits. Mais en imposant aux entrepreneurs des limites de prix, et soit directement, soit indirectement du fait de la limitation des prix de vente, en les soumettant à une limitation des profits, le Gouvernement fut naturellement amené à s'occuper aussi de la question des salaires dans les industries taxées. Si bien qu'en fait, durant la guerre, l'Etat assuma le rôle d'employeur vis-à-vis d'une grande partie de la classe ouvrière anglaise, qui lui adressa directement ses réclamations. Le cas le plus saillant est celui de l'industrie des mines, et celui de l'industrie des chemins de fer, dans lesquelles, à la fin de la guerre, l'Etat et le personnel se sont trouvés à plusieurs reprises en contact et en conflit grave, bien qu'il n'y eût pas eu d'étatisation proprement dite des mines et des chemins de fer, et que l'exploitation soit restée entre les mains de ses anciens dirigeants.

L'Etat a été amené à résoudre des questions techniques importantes et à créer de nouvelles industries.

A un autre point de vue, la réglementation des prix par le moyen de la détermination des coûts normaux de production, a engagé l'Etat dans des questions d'ordre technique, où il a joué le rôle de promoteur de la spécialisation et de la rationalisation des méthodes industrielles; il a même créé par ses encouragements et avec sa participation certaines branches d'industrie

Source : BIU Cujas

nouvelle, comme l'industrie des verres d'optique, l'industrie des colorants, l'industrie de la margarine, qui ont pris naissance en angleterre, où elles étaient jusque là inconnues, durant la guerre et grâce à l'intervention de l'Etat.

Pour répondre à des besoins d'ordre économique il a créé de nouveaux services, de nouveaux ministères.

Cette intervention s'est naturellement répercutée sur la machinerie administrative. Presque tous les services nouveaux ont été créés, de nouveaux ministères ont été institués, pour répondre à des besoins d'ordre économique. C'est, par exemple, le ministère des munitions, en 1915, qui fut transformé ensuite en ministère du ravitaillement, lequel vécut jusqu'en 1921, le Ministère de l'alimentation, de 1916 à 1921, le Ministère des pensions, créés en 1916, et qui existent encore; le ministère du blocus, de 1916 à 1919, le ministère de la Marine marchande, de 1916 à 1921; le ministère du service auxiliaire national, de 1917 à 1919; le Ministère de l'aviation créé en 1917 et qui subsiste encore; le ministère de la reconstruction, qui a existé d'août 1917 à 1919. Depuis la guerre, ont été créés, toujours pour des raisons économiques, le Ministère des transports en 1919 et le Ministère de la santé, également dans la même année.

Les effets de la guerre en ce qui concerne le Parlement; son autorité a été diminuée.

Il y a donc une extension formidable des services économiques, et des attributions économiques de l'Etat. D'autre part, l'économie de guerre a eu aussi certains effets, en ce qui concerne le Parlement lui-même. En angleterre, de même que dans les autres pays engagés dans la guerre, les questions les plus importantes ont été réglées sans la participation du Parlement; d'où une diminution notable de son prestige. Sans doute, dès avant la guerre, il y avait en, en Angleterre, certaine campagne contre le parlementarisme, mais, durant la guerre, le parlement anglais mis aux prises avec des problèmes essentiellement techniques, a dû confesser son incompétence, et recourir aux milieux extra-parlementaires, aux milieux corporatifs, patronaux ou ouvriers, pour résoudre les grosses questions du moment, ce qui a contribué à diminuer son autorité.

Cette désaffection générale s'est manifestée de différentes façons dans le pays; elle n'a même pas épargné la Chambre des Communes. A l'heure

Source : BIU Cujas

actuelle, un des problèmes les plus impérieux consiste dans la nécessité de trouver des moyens de réhabiliter le Parlement dans l'opinion publique et de mettre fin au discrédit qui l'a frappé pendant la guerre.

Effets de l'économie de guerre sur l'industrie anglaise.

Plus sensibles encore ont été les effets de l'économie de guerre sur l'industrie anglaise. Cette industrie, avant la guerre, vivait un peu sur sa réputation ; très fière de ses succès passés, elle avait peu évolué et elle était, au point de vue de l'organisation, très en retard, notamment sur l'industrie allemande. Il y avait très peu de liens entre les différentes entreprises industrielles et lorsqu'une association industrielle était créée, ceux qui en faisaient partie cherchaient à se sauvegarder le maximum possible d'indépendance, à n'aliéner que la plus petite partie de leur liberté. Ces associations industrielles ne dépassaient pas, en général, le stade du cartel de prix, dans lequel l'accord concerne exclusivement les tarifs de vente et laisse entière indépendance vis-à-vis de l'association en ce qui concerne la marche technique de l'exploitation et la détermination des quantités à produire.

La guerre a renforcé l'industrie capitaliste.

La guerre, en Angleterre comme ailleurs, a eu pour effet de renforcer l'industrie capitaliste ; elle l'a renforcée d'abord, parce qu'elle a donné un stimulant à toutes les branches d'industrie qui travaillaient pour les besoins de la défense nationale. Elle l'a renforcée encore à bien d'autres points de vue, notamment en limitant les profits, ce qui impliquait une garantie des profits, dont ont bénéficié certaines industries, comme les mines et les chemins de fer. D'autre part, l'impôt formidable, qui avait été prélevé sur les bénéfices extraordinaires de guerre, a agi d'une façon indirecte dans le sens du renforcement de l'industrie, parce que les industriels, pour soustraire aux prises du fisc une partie de leurs bénéfices, ont été amenés à accroître leurs dépenses de premier établissement, de réfection de l'outillage et même au besoin à employer une partie de leurs ressources à acquérir, pour s'étendre, d'autres établissements concurrents.

Le résultat a été, au cours de la guerre,

Source : BIU Cujas

La guerre a amené la constitution de groupements industriels, qui se sont répandus avec une rapidité telle, qui ont pris une telle importance qu'en 1918, le Ministère de la reconstruction a institué un comité parlementaire pour étudier ce mouvement de concentration, alors nouveau dans l'industrie anglaise. Ce comité, qu'on appelait le comité des trusts, ou appelle, en angleterre, trust toute espèce d'entente, que cette entente soit une simple association, groupement d'intérêts ou de fusion pure et simple comme celles auxquelles on réserve le nom de trust en France, — ce comité a publié, en 1919, un rapport extrêmement intéressant sur les progrès réalisés par la concentration, sous forme de groupements d'entreprises pendant les années de guerre. Il voit la cause principale de ce mouvement dans le contrôle de guerre, institué par l'Etat, d'abord parce que le rationnement en matières premières a obligé les entreprises de se grouper, et aussi parce que les usines mal organisées n'étaient pas appelées naturellement à prendre part aux consultations que l'Etat était souvent amené à demander aux spécialistes. L'autorité publique, qui était également désireuse de pouvoir traiter, dans une branche d'industrie déterminée, avec des organismes qualifiés, poussait elle-même à la constitution de consortiums, que l'on voit apparaître, notamment dans la métallurgie et dans l'industrie mécanique.

Le rapport du comité des trusts sur les causes du mouvement de concentration industrielle.

La concentration horizontale des industries.

Un grand nombre de groupements, qui se sont constitués au cours de la guerre, sont des cartels de prix, mais assez nombreuses aussi sont les formes d'associations plus étroites, réalisées par des communautés d'intérêts ou par des fusions. On les compte en grand nombre dans l'industrie chimique, dans l'industrie électrique dans l'industrie du savon, dans l'industrie des tabacs, dans l'industrie des tapis, dans celle du ciment, etc., dans l'industrie laitière, où s'est formé un trust de la laiterie à Londres, qui contrôle 75 % du commerce du lait en détail à Londres et dans la banlieue de Londres. Les banques également ont été l'objet d'un mouvement intense de concentration, qui a réduit considérablement le nombre des grands établissements.

Enfin, à côté de la concentration horizontale

Source : BIU Cujas

La concentration verticale dans un certain nombre d'industries.

on trouve également une concentration verticale, dans les mines de charbon, dans les chemins de fer et dans un certain nombre de grandes entreprises qui, pour soustraire leurs bénéfices à l'impôt, ont cherché souvent à s'annexer des entreprises complémentaires de l'industrie à laquelle ils se consacraient.

La concentration s'est produite également dans le commerce.

Même concentration dans le commerce anglais, où l'on voit se fonder de grandes associations comme l'Organisation des producteurs de l'Empire britannique, ou comme la Fédération des industries britanniques, qui est aujourd'hui, en angleterre, quelque chose de comparable à ce qu'est, en allemagne, le Verband de l'industrie allemande.

En conséquence, lorsque l'Etat anglais, après la fin de la guerre, a été amené à lever, plus promptement qu'on ne l'a fait dans d'autres pays, son contrôle sur l'industrie, il n'y a pas eu retour au passé et au système de la libre concurrence, il y a eu passage du contrôle de l'Etat à un contrôle consolidé et unifié des intérêts privés. Il y a là une situation nouvelle, qui ne s'est pas produite seulement en angleterre, dont l'opinion publique se rend compte sans savoir d'ailleurs encore très exactement quelle attitude il y a lieu de prendre vis-à-vis de cette évolution.

Influence de l'économie de guerre sur les classes ouvrières. Modification de leur mentalité.

Pour ce qui est des classes ouvrières, l'économie de guerre a également exercé sur elles une influence considérable à plusieurs points de vue. D'une façon générale, elle a transformé leur mentalité en l'orientant davantage dans le sens de nouvelles formules du socialisme. L'économie de guerre anglaise a contribué à discréditer davantage encore qu'elle ne l'était dans le pays, la formule ancienne du socialisme, la formule des premiers fabiens, qui était la formule de l'exploitation publique, ou de l'étatisation, c'est-à-dire de la gestion des grands services publics et des grandes industries par l'Etat ou les collectivités locales.

Ce n'est pas par l'étatisation, mais par les représentants de l'industrie que doit être opérée la réorganisation de la production.

Si, d'une part, les méthodes de l'économie de guerre, contrôle du coût de production, fixation officielle des prix et des profits, nationalisation des méthodes de production, ont donné le sentiment à la classe ouvrière qu'il y avait quelque chose à faire pour réorganiser la production industrielle dans un sens plus méthodique qu'elle

Source : BIU Cujas

n'est actuellement organisée, d'autre part, il leur est apparu que cette réorganisation ne saurait être entreprise directement par l'Etat lui-même. Elles ont reproché, en effet, à l'Etat, au cours de la guerre, ses erreurs, ses fautes, qui étaient d'ailleurs inévitables étant donné les difficultés auxquelles il avait à pourvoir, erreurs qui se sont retrouvées dans les autres pays et qui ont entraîné les mêmes critiques. Elles ont également reproché à l'Etat d'avoir, en réalité, servi les intérêts capitalistes beaucoup plus que les intérêts ouvriers, et d'avoir, en garantissant aux entreprises leurs profits d'avant guerre, et quelquefois même des profits plus élevés, joué un rôle contraire aux intérêts du monde du travail. D'où cette idée que la réorganisation industrielle ne doit pas se faire par le moyen de l'étatisation, ce qui est l'ancien idéal socialiste, mais qu'elle doit être confiée aux représentants de l'industrie elle-même. Ce ne sera pas l'Etat, ce ne seront pas les fonctionnaires centraux ou les fonctionnaires locaux qui devront diriger les établissements industriels, ce sera le personnel industriel lui-même, à qui devra être confiée la direction de chaque industrie érigée en corps indépendant et autonome, et au sein de ce personnel prédominera le contrôle de l'élément ouvrier.

La guerre a entraîné une transformation profonde dans l'organisation professionnelle.

Voilà l'idée générale que l'économie de guerre a développée dans l'esprit des travailleurs britanniques. Elle a, d'autre part, entraîné une transformation assez profonde dans l'organisation professionnelle. En effet, la nécessité d'intensifier la production, particulièrement dans les usines de munitions, dans les usines qui travaillaient pour les besoins de la guerre, a amené une transformation des méthodes techniques; il a fallu simplifier les tâches, étant donné les difficultés qu'on avait, par suite de la mobilisation, à recruter du personnel, il a fallu recourir d'une façon particulière à l'emploi de machines que l'on peut faire manœuvrer par des non spécialistes, des femmes ou des enfants. En présence des nécessités du moment, les vieilles trade unions n'ont pas pu maintenir leur intransigeance; elles ont été obligées de consentir, à la demande du Gouvernement, à l'abandon provisoire des règles corporatives qui limitaient la durée du travail, et surtout [illegible] régissaient

l'emploi des ouvriers, de façon à réserver à chaque catégorie de spécialistes le travail spécial, auquel elle était accoutumée, et auquel elle considérait qu'elle avait un droit acquis.

La guerre a mis en lumière le caractère routinier des anciennes trade unions.

Etant donné cette transformation de la technique les ouvriers qualifiés, les ouvriers qui faisaient partie du personnel des anciennes trade unions, des trade unions de spécialistes se trouvent en quelque sorte noyés, dilués, comme on dit dans le langage anglais, dans la masse des travailleurs non qualifiés; elles ont perdu, par conséquent de leur importance et de leur autorité. Ces travailleurs non qualifiés qui, venus de droite et de gauche, n'avaient pas encore d'organisation professionnelle, lorsqu'ils ont voulu s'organiser, sont allés naturellement, non aux vieilles trade unions, mais aux unions du nouveau type, qui avaient commencé à apparaître quelques années avant la guerre, et qui recrutaient des travailleurs non qualifiés, appartenant à des metiers plus ou moins connexes, sans avoir des professions très spécialisées, c'est-à-dire à ce qu'on appelle les unions générales d'ouvriers.

Toutes les formations néo-trade-unionistes, ont acquis de ce fait un accroissement considérable de puissance au détriment des anciennes trade-unions, qui voyaient leur prestige diminuer de plus en plus.

Problèmes qui, à la suite de la guerre, ont préoccupé les milieux ouvriers. 1°. quelle doit être la cellule de l'organisation professionnelle. 2°. sur quelle base doit être établie l'organisation des trade unions.

La guerre a ainsi mis en lumière le caractère, retardataire, routinier, des anciennes trade unions, a montré que leur organisation ne répondait plus complètement aux besoins du jour, et a soulevé un certain nombre de problèmes, dont deux principalement ont préoccupé les milieux ouvriers. Tout d'abord, le problème qui consiste à savoir quelle doit être la cellule de l'organisation professionnelle, si l'élément à la base de l'organisation professionnelle doit être la fabrique, l'usine, ou comme c'était le cas jusqu'alors, l'union locale, la trade union locale; d'autre part le problème de savoir si l'organisation des trade unions doit être basée sur le groupement de metier ou sur le groupement par industrie.

La guerre a considérablement amoindri le rôle des unions locales.

Dans l'ancien système trade unioniste, l'élément qui est à la base du groupement professionnel, c'est l'union locale, qui groupe tous les membres d'un certain metier dans une localité.

Source : BIU Cujas

Ces groupements locaux se réunissent ensuite en groupements plus vastes de district, et ces groupements de district, ou groupements régionaux se fondent à leur tour dans l'organisation nationale. Par suite de la guerre le rôle des unions locales s'est trouvé singulièrement amoindri, puisque ce rôle consistait principalement à veiller à l'application locale des règles des trade unions concernant la durée du travail, l'emploi des ouvriers, etc. et que précisément les trade unions avaient consenti à lever provisoirement toute cette série de dispositions.

Apparition spontanée dans les usines de munitions des délégués ouvriers.

D'autre part, l'agglomération de masses ouvrières considérables dans les usines, rendait de plus en plus nécessaire la création d'un organe qui, à l'intérieur de l'usine, pût les représenter vis-à-vis de la direction et servir d'intermédiaire entre les patrons d'un côté et la masse des ouvriers de l'autre. Aussi, dans les usines de munitions tout d'abord, et le mouvement se répandit ensuite à d'autres établissements industriels, apparurent spontanément des délégués ouvriers, qui constituaient un comité du travail, comité d'atelier ou comité d'usine. Ces délégués ouvriers intervenaient pour servir de lien entre les ouvriers, et le cas échéant, rechercher les moyens d'aplanir les conflits, qui s'élevaient entre les deux parties.

D'après les enquêtes du Ministère du Travail, cette institution spontanée des conseils d'usines ou de fabriques, a donné d'assez bons résultats; elle a contribué à pacifier les esprits et à éviter les conflits dans un certain nombre de cas; elle est intervenue utilement pour établir l'accord sur un certain nombre de points concernant les salaires, la durée du travail et le règlement d'atelier dans l'usine considérée.

Toutefois cette constitution s'était faite complètement en dehors des trade unions, elle s'était faite parfois contre elles, en ce sens que ces comités d'usines avaient parfois un esprit révolutionnaire, des tendances syndicalistes, en opposition avec les tendances des vieilles trade unions, et aussi en ce sens que parfois les patrons avaient favorisé leur création pour s'en servir en vue de saper l'autorité de la trade union locale.

Cette question des comités d'atelier fut discutée en 1919 par les milieux trade unionistes, et

Source : BIU Cujas

La question des comités d'ateliers devant les milieux trade unionistes.

donna lieu à d'assez graves divergences de vues. Il y avait un parti, qui représentait la vieille idée trade unioniste, qui était absolument hostile à cet organe nouveau, qui venait faire concurrence aux trades unions. Il y avait un parti de conciliation, qui aurait voulu que l'institution des délégués ouvriers fût maintenue, mais qu'elle fût, en même temps intégrée dans le système général des trade unions, les délégués ouvriers et les conseils de fabriques étant en quelque sorte mandatés par la trade union locale elle-même pour veiller à l'intérieur de l'usine, à l'application des règles trade unionistes; enfin, il y avait un parti radical, inspiré plus ou moins du communisme, qui voulait maintenir et développer l'institution des conseils d'atelier complètement en dehors des trade unions, dont le rôle se trouverait, en fait, complètement supprimé.

La tendance radicale pour la création de groupements territoriaux des ouvriers de toutes les professions.

D'après cette tendance, il fallait créer des conseils d'atelier et des conseils d'usine dans chaque établissement industriel, et ces différents conseils seraient groupés au sommet en un comité national, existant pour l'ensemble de chaque branche d'industrie. D'autre part, on créerait, sur la base territoriale, non plus des anciennes trade unions, qui étaient circonscrites à un métier déterminé, mais un groupe local embrassant tous les travailleurs d'une localité, quelle que fût leur profession ou leur métier, et ces groupes locaux seraient eux-mêmes reliés les uns aux autres par une organisation centrale, qui serait l'organisation centrale ouvrière. On aurait, d'un côté, avec le système des conseils d'atelier, un organisme technique, basé sur la division des industries, et avec les groupes locaux, et le groupe national, des ouvriers de toutes les professions et de tous les métiers une organisation ouvrière, de caractère plutôt politique qui seraient basée sur l'idée de classe ouvrière, qui réaliserait cette idée de classe, qui a beaucoup de peine à pénétrer dans le cerveau des ouvriers britanniques.

Les anciennes trade unions reconnaissent officiellement l'existence des comités d'usine.

Sous l'influence des polémiques, qui s'engagèrent entre les représentants de ces différentes idées, les anciennes trade unions, avec le sens de l'opportunisme qui les caractérise, sentirent qu'il fallait faire des concessions et elles donnèrent leur adhésion à la doctrine de conciliation, en reconnaissant

Source : BIU Cujas

officiellement l'existence des comités de fabrique, en les mandatant officiellement, en les chargeant officiellement de représenter la trade union locale à l'intérieur de chaque usine, et elles mentionnerent leur existence d'une façon explicite dans un certain nombre de contrats qu'elles passèrent avec l'élément patronal.

Le développement des Conseils d'usine.

Cette attitude conciliante des trade unions a endigué en quelque sorte le mouvement en faveur des conseils de fabrique; ces conseils sont devenus cependant de plus en plus nombreux, et bien qu'un certain nombre aujourd'hui soit en quelque sorte agrégé à l'organisation trade unioniste, il y a encore des conseils indépendants de ces trade unions, qui représentent dans les établissements industriels un élément révolutionnaire à tendances communistes.

Le développement des fédérations d'industrie.

Ce problème, qui se posait à la base de l'organisation syndicale, se retrouve au sommet, de même qu'on s'était demandé si, à la base, c'était l'union locale ou la fabrique qui devait constituer la cellule de l'organisation professionnelle, de même, en considérant la question par en haut, on s'est demandé si des organisations professionnelles devraient continuer à être, comme par le passé, basées sur la division des métiers, ou si, au contraire, elles ne devraient pas être basées sur un principe nouveau, le principe de la division par industrie. A vrai dire, ce problème avait déjà été agité avant la guerre, mais la guerre lui a donné une activité nouvelle. Avant la guerre on avait déjà vu se réaliser un certain nombre de grandes fédérations, qui avaient abandonné le principe de la spécialisation par métier, pour constituer des fédérations d'industrie, en partant de cette idée que dans l'organisation économique actuelle il y a en réalité des intérêts plus étroitement solidaires entre les travailleurs des différents métiers, travaillant dans une même industrie qu'entre les travailleurs des mêmes métiers travaillant dans des industries différentes. Il y a des intérêts plus étroitement solidaires aujourd'hui entre les serruriers et les menuisiers, qui travaillent au compte des compagnies de chemins de fer, dans l'industrie des chemins de fer, qu'il n'y a de solidarité entre les menuisiers de cette compagnie et les menuisiers d'une fabrique de meubles.

Source : BIU Cujas

Les trois grandes unions des cheminots, des mineurs et des travailleurs des transports.

Ce sont les mineurs qui avaient commencé le mouvement en faveur des fédérations d'industrie, avant la guerre, on avait vu se constituer successivement l'Union nationale des Cheminots, en 1913, la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne, et dans la même période l'Union nationale des travailleurs des transports. Ces trois unions avaient déjà répudié le principe de la spécialité par métier, elles englobaient des gens de métiers extrêmement divers, qui présentaient ce caractère commun d'appartenir à une certaine industrie, soit de l'industrie des chemins de fer, où ils étaient secrétaires, chauffeurs, mécaniciens, serruriers, soit l'industrie des mines, où ils étaient employés dans les galeries ou aux loisements, ou aux machines; soit l'industrie des transports, où l'on voyait affiliés ensemble des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés.

L'économie de guerre a intensifié le mouvement d'amalgamation et de fusion des unions de travailleurs.

Cette tendance, qui s'était manifestée déjà avant la guerre, par la constitution de ces fédérations d'industrie, va se trouver accrue par l'économie de guerre en angleterre, et on assiste à un mouvement intense d'amalgamation, c'est-à-dire que de plus en plus des unions autrefois rivales se rapprochent les unes des autres, soit pour constituer entre elles des fédérations, soit même pour fusionner. Ce mouvement est tel que le "Bulletin des recherches du département des prix du travail" a été obligé de consacrer, dans ses numéros, une rubrique permanente à ce mouvement d'amalgamation. Cette amalgamation est d'ailleurs favorisée par l'acte sur l'amalgamation des trade unions de 1917, qui réduit la majorité nécessaire, dans l'assemblée générale d'une trade union, pour voter sa fusion, son affiliation à une autre trade union.

Les nouvelles fédérations nées pendant la guerre. Les deux modes de constitution de ces fédérations.

C'est ainsi que par voie de fusion, ou de fédération on voit apparaître, à la fin de 1916, la Confédération des industries du fer et de l'acier, en 1919 la Société fédérée des constructeurs de machines, un peu plus tard, la Fédération des industries du bois, la fédération des Postes, télégraphes et téléphones, etc.

Tantôt, l'amalgamation ne se produit que d'une façon assez lâche, c'est-à-dire que les trade unions, qui sont encore imbues des vestiges de l'ancien esprit particulariste, cherchent simplement à se rapprocher les unes des autres, à conclure entre elles

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

des arrangements, et surtout à renoncer à la concurrence qu'elles se faisaient les unes aux autres, et aux luttes qu'elles engageaient les unes contre les autres pour la défense de leurs privilèges respectifs.

D'autres fois, il y a fusion complète. C'est ce qui se produit dans les trade unions nouvelles plus accessibles aux idées d'unionisme industriel, et cette fusion apparaît à beaucoup comme la préface de la constitution d'une union générale, qui serait l'union de la classe ouvrière toute entière.

Conflits entre les anciennes unions et les partisans des idées nouvelles.

D'ailleurs, il y a toujours des divergences, même des conflits assez aigus entre les représentants de l'ancien état d'esprit trade unioniste et les partisans des idées nouvelles; ces conflits s'accusent nettement à propos de l'Union nationale des chemins de fer, qui cherche, à l'encontre des unions spécialisées, à attirer à elle tout le personnel des ateliers de chemins de fer, chaudronniers, carrossiers, menuisiers, manœuvres, etc. Les efforts qu'elle fait pour affilier ce personnel, et pour l'arracher aux unions spéciales dont il faisait partie autrefois, provoquent un conflit qui est porté devant le Congrès annuel des trade unions, lequel donne tort aux agissements de l'Union nationale des chemins de fer. Même conflit au sujet des efforts faits par la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne, pour gagner à elle les anciens membres de l'union des mécaniciens de mines, c'est-à-dire pour attirer le personnel qui s'occupe des machines employées dans les mines.

Tendance des travailleurs intellectuels à se grouper, à se syndiquer.

Cette tendance à resserrer les liens de la solidarité ouvrière, qui se manifeste par l'union d'industrie à l'union de métier, se traduit encore par l'effort des trade unions pour attirer à elles des éléments qui leur avait autrefois échappé, les éléments intellectuels. D'une façon générale, on assiste au cours de la guerre, et depuis la guerre, en angleterre comme dans d'autres pays, à une tendance très marquée des travailleurs intellectuels, à se grouper, à se syndiquer, de façon à recourir pour la défense de leur situation aux armes que met à leur disposition l'organisation syndicale, et en particulier à l'arme de la grève dont, dans certaines régions de l'angleterre, les instituteurs ont fait usage à différentes reprises.

Cette multiplication des unions ou des fédérations de travailleurs intellectuels n'a d'ailleurs

Source : BIU Cujas

Les unions de travailleurs intellectuels n'ont pas encore fusionné avec les autres unions de travailleurs.

pas encore abouti à ce qu'est l'idéal des nouvelles trade unions ouvrières, à la fusion, de ces éléments intellectuels et techniques, avec l'élément ouvrier. Ces deux catégories d'unions sont restées jusqu'à présent plus ou moins séparées, les unes des autres. Cependant, lors de la grève des chemins de fer, l'union des employés de chemins de fer, qui représentait l'élément intellectuel, a prêté un appui moral assez efficace à l'Union nationale des chemins de fer. L'attitude de ces éléments intellectuels dans l'organisation syndicale sera dans l'avenir un facteur, dont il y aura lieu de tenir compte en ce qui concerne l'évolution économique et sociale de l'Angleterre.

Conclusion d'alliances entre certaines grandes fédérations ouvrières.

La triple alliance réalisée en 1915.

Le resserrement de la solidarité ouvrière se manifeste encore par la conclusion d'alliances entre certaines grandes fédérations ouvrières, notamment par la conclusion de la célèbre triple-alliance réalisée en 1915; elle réunit les cheminots, la fédération des transports et la fédération des mineurs. Ces trois grandes fédérations avaient éprouvé le besoin de suivre une politique commune, parce qu'elles avaient constaté, par l'expérience que les mesures, qui étaient décidées par l'une d'elles, indépendamment des autres, pouvaient avoir des répercussions considérables sur la situation de celles-ci, notamment les obliger au chômage. Une grève des chemins de fer pouvait entraîner le chômage de l'industrie des dockers, ou le chômage des mines. La triple-alliance comprend 1 million à 1 million et demi de travailleurs; elle n'a pas réalisé tous les espoirs fondés sur elle. Notamment lors de la grève des mineurs de 1920, les deux grands groupes, qui devaient soutenir les mineurs, à savoir les cheminots et les ouvriers des transports, leur ont refusé leur appui. Cependant la triple-alliance, pendant la guerre, a joué un rôle assez actif et assez influent, parce que si elle n'a pas encore agi d'une façon très efficace dans les conflits ouvriers, du moins son intervention est, vis-à-vis du Gouvernement, une menace de nature à l'effrayer et à l'incliner à agir dans le sens de la modération vis-à-vis des chefs de l'une ou de l'autre des industries représentées dans cette triple alliance.

En même temps que les grandes fédérati

Source : BIU Cujas

Réapparition des trade councils.

cherchent à prendre un contact de plus en plus étroit les unes avec les autres, le contact des différents éléments ouvriers se reconstitue encore d'une autre façon par la réapparition des trade councils qui, après avoir joué un assez grand rôle dans le passé, avaient à peu près complètement disparu depuis 1895. Les trade councils sont des organisations plus ou moins analogues aux bourses du travail de France; ce sont des groupements de trade unions, des syndicats des métiers différents, qui existent dans une même localité. Ces trade councils locaux se groupent à leur tour en trade councils régionaux, de sorte qu'on a ainsi, à côté des groupements par profession ou par industrie, dans le cadre d'un groupement ouvrier différent, un groupement géographique, où tous les ouvriers, sans distinction de métier auquel ils appartiennent, se trouvent réunis sur la base de l'unité de classe ouvrière.

Rapprochement des trade unions et des cooperatives et du labour party.

En même temps, les trade unions sont de plus en plus portées à développer leurs moyens d'action, d'abord en se rapprochant des autres institutions sociales, telles notamment que les coopératives, qui leur ont prêté un appui énergique au cours de différentes grèves, en les fournissant à crédit, et en se rapprochant d'autre part du parti politique du labour party.

Création du Conseil national.

En 1921 a été créé un conseil national, constitué pour moitié par des représentants du conseil général des trade unions, et pour moitié par des membres du parti politique du travail. Ce conseil national a dans ses attributions l'étude de toutes les questions qui intéressent la classe ouvrière, et il s'efforce d'unifier les efforts politiques des parlementaires du parti du travail et les efforts que tendent pour améliorer leur situation, les milieux ouvriers, dans les unions et dans les fédérations de syndicats.

Démocratisation de l'organisation syndicale.

D'autre part, l'organisation syndicale s'est démocratisée en ce sens que, d'une part, à l'intérieur de chaque union, ou de chaque fédération nationale, on cherche à faire une part de plus en plus grande aux intérêts des différents groupes professionnels, ou des différents groupes professionnels, ou des différents groupes régionaux, qui se trouvent réunis dans l'union. On cherche à adopter, en somme, une sorte de type fédératif, dans la structure de l'union ou de la fédération, de façon

Source : BIU Cujas

à permettre à chaque groupe professionnel ou régional d'y défendre ses intérêts d'une façon suffisante. D'autre part, cette tendance à la démocratisation des unions se traduit par le fait que de plus en plus les pouvoirs des comités exécutifs sont réduits au profit de la collectivité, soit que celle-ci soit consultée par voie de referendum, ce qui a été le cas pour la fédération des mineurs qui, dans les deux années, qui ont suivi la guerre, s'est servie huit fois de suite de ce procédé, soit que pour les décisions graves, la solution soit remise à des Congrès généraux réunissant l'ensemble des représentants de l'union, qui sont convoqués périodiquement et spécialement quand les circonstances l'exigent.

Il y a par conséquent une tendance inséparable à la cohésion des forces ouvrières, à l'union des différentes organisations syndicales les unes avec les autres. Cette union s'est trouvée renforcée par les circonstances, notamment par la dépression économique qui a suivi l'année 1920, et qui a été marquée par un certain nombre d'échecs éclatants des ouvriers dans leurs conflits avec l'élément patronal. La classe ouvrière a senti la nécessité de resserrer les liens existants entre les différentes unions, et maintenant elle se trouve orientée de plus en plus vers les tendances d'unionisme industriel, qui ont complètement modifié la tactique et la mentalité tradunionistes. Aujourd'hui, les trade unions ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, avant tout sinon exclusivement, des organismes de défense des intérêts professionnels vis-à-vis du patronat, elles ont des revendications sociales à présenter au Gouvernement et ces revendications dépassent singulièrement la limite des intérêts purements professionnels, et vise à une transformation générale de l'organisation économique.

Institutions nouvelles issues de l'Economie de guerre.

Institutions et projets en vue de la transformation sociale. Les deux

Il faut voir maintenant les institutions, qui sont issues de l'économie de guerre dans l'ordre social et quels sont les plans de transformation sociale, qui tirent aussi des circonstances de la

Source : BIU Cujas

points de vue d'où elles partent.

guerre leur origine. On peut distinguer à cet égard deux groupes d'institutions et de projets ; il y en a qui s'efforcent d'améliorer le régime existant, en y introduisant un certain nombre d'institutions nouvelles, qui s'inspirent de l'idée de la paix sociale et de la collaboration des classes ; il y a d'autres projets, notamment les projets de nationalisation des mines et des chemins de fer qui, partant d'un point de vue différent, du point de vue de la représentation des intérêts des différentes classes sociales cherchent à remplacer l'ordre existant par une organisation absolument nouvelle, conçue suivant d'autres principes.

A). - Efforts tentés en vue de développer les institutions de paix sociale.

Pendant le cours de la guerre, on avait pu remarquer un certain nombre d'efforts, tentés aussi bien du côté patronal que du côté ouvrier, pour développer les institutions de paix sociale. Ces efforts s'étaient particulièrement manifestés par la multiplication des conseils mixtes des comités mixtes, qui seraient de liens entre la direction et le personnel, et qui avaient pour mission principale d'aplanir les différends qui venaient à surgir au sein de la fabrique ou de l'usine.

Le projet de Parlement industriel de Sparkers.

L'un des projets les plus intéressants qui aient été conçus pour améliorer l'organisation existante dans le cadre du système capitaliste actuel, est le projet de parlement industriel de Sparkers. Sparkers était un jeune entrepreneur qui s'occupait activement des questions sociales et qui, après avoir eu à se plaindre de l'attitude que la fédération patronale du bâtiment l'obligea à avoir vis-à-vis des ouvriers, avait conçu l'idée de réorganiser cette industrie d'une façon complète. Il parvint à gagner à ses idées les trade unions du bâtiment, et mit sur pied un ensemble de mesures qui permirent de créer le parlement industriel qu'il avait rêvé.

L'idée de Sparkers, c'est qu'il faut conserver le système capitaliste, le salariat, d'une façon générale, l'organisation économique actuelle dans son ensemble, mais qu'il faut, d'autre part, renoncer au système actuel, dans lequel chaque industrie reçoit en quelque sorte de l'extérieur sa réglementation, qui prend la forme de règlements ministériels, de décrets royaux ou de mesures législatives, votées par le Parlement pour lui laisser à elle-même le soin de déterminer les règles qui

Source : BIU Cujas

lui conviennent, et qui sont simplement soumises à l'homologation du ministère du commerce. C'est, en somme, le corps d'industrie, la branche d'industrie, qui se régira elle-même, et pour cela il est nécessaire qu'elle possède un organe délibérant, qui sera un véritable parlement industriel.

Insuccès de cette tentative.

Sparkers commença par provoquer la formation, en février 1917, d'un conseil pour l'industrie des badigeonneurs, et ce conseil fut, au mois de mars 1918, étendu à l'industrie de tout le bâtiment; il comprenait 132 députés, 66 désignés par les unions patronales et 66 désignés par les unions ouvrières. Il tenait une session tous les trois mois avait dans ses attributions l'étude de toutes les questions ouvrières, de toutes les questions techniques ou économiques concernant l'industrie du bâtiment. Ce Parlement industriel de la construction a donné d'ailleurs des résultats très inférieurs aux espérances qu'il avait fait concevoir. D'une part, il se heurta à l'hostilité d'un certain nombre de patrons; d'autre part, à l'indifférence de certains milieux ouvriers d'autant que les trade unions du bâtiment étaient plus ou moins désorganisées, parce que, durant la guerre, on avait arrêté l'industrie de la construction. Surtout il apparut à la pratique que les membres du Parlement ne savaient pas très bien quelle était la nature de leur mission et n'étaient pas d'accord sur les principes. Ce parlement désigna un comité, qui devait étudier la réorganisation de l'industrie; il fit un projet de caractère nettement socialiste, qui n'obtint pas l'adhésion des patrons, et dont l'examen par le Parlement dut être ajourné. D'autre part, dans les questions techniques, les éléments ouvriers soulevèrent un certain nombre de difficultés de principe; de sorte qu'en réalité, ce parlement a fait très peu de travail utile. C'est cependant une expérience sociale intéressante à plusieurs points de vue; d'abord parce qu'elle a servi de point de départ à d'autres formes d'organisation de l'industrie; ensuite parce qu'elle a attiré l'attention du public, qu'elle a mis en faveur l'idée de la collaboration des ouvriers et du patronat; et qu'elle a répandu cette idée de parlement industriel, ou d'organe représentatif mixte, qu'on a cherché à résoudre d'une autre façon avec les conseils Whitley.

Les conseils Whitley sont issus des travaux

Source : BIU Cujas

Les conseils Whitley : système de corps représentatifs sur la base paritaire.

d'un comité de la reconstruction économique, qui avait pour mission de chercher les moyens d'améliorer les rapports du travail et du capital. Ce comité, qui était présidé par Whitley, le vice-président de la Chambre des Communes, et qui comprenait des membres du patronat, des membres des trade unions, et un certain nombre d'économistes et de sociologues réputés, publia une série de rapports, dont l'idée essentielle est la suivante : il est nécessaire pour améliorer les relations entre le capital et le travail, d'organiser dans chaque industrie un système de corps représentatifs sur la base paritaire.

Le Conseil national, les conseils de district et les Conseils de fabrique et d'usine.

Ces corps représentatifs devront, en principe, être échelonnés en trois catégories ; le conseil national, au degré supérieur, les conseils de district au second degré, et enfin au degré inférieur, les conseils de fabrique et d'usine. Dans les industries déjà organisées, on pourra créer tout de suite les trois séries de conseils ; dans les industries dont l'organisation syndicale est encore peu avancée, on se contentera provisoirement d'instituer un conseil national ; enfin dans les industries qui n'ont qu'une organisation professionnelle tout à fait insuffisante, on se contentera d'instituer, à la place des conseils proprements dits, des comités de salaires.

Ces conseils n'ont que des attributions délibérantes.

Ces différents comités, constitués sur la base paritaire, comprenant des éléments ouvriers et des éléments patronaux de la branche d'industrie n'auront que des attributions délibérantes, c'est-à-dire que leurs décisions n'auront pas force contraignante et leur application dépendra de la bonne volonté réciproque des parties à se soumettre aux décisions du conseil. Les conseils s'occuperont de toutes les questions susceptibles d'intéresser les rapports du capital et du travail, questions concernant les salaires, la façon dont le taux des salaires sera déterminé, et dont ils seront payés, questions concernant la durée du travail, les conditions d'embauchage, ou de congédiement ; ils chercheront à accroître la participation des ouvriers dans la marche de l'exploitation.

Le Conseil national posera les règles générales, le conseil de district les règles qui intéressent spécialement la région de son ressort, enfin les conseils d'usine, en dehors des questions purement spéciales à telle ou telle usine, veilleront au sein de

Source : BIU Cujas

tel ou tel établissement à l'observation des règles posées par le conseil du degré supérieur.

Comment furent accueillies les suggestions du comité Whitley.

Le Gouvernement accueillit d'une façon très favorable les suggestions du comité Whitley, parce qu'il y voyait une façon commode de se débarrasser sur des organismes nouveaux, où l'élément ouvrier figurait à côté de l'élément patronal, des difficultés sociales qu'il aurait eues autrement à résoudre d'une façon directe. Il recommanda l'adoption du système Whitley et fit une propagande très active pour le répandre dans les différents établissements industriels. L'opinion publique était d'ailleurs très partagée à son égard. Beaucoup de patrons considéraient cette innovation comme beaucoup plus dangereuse qu'utile pour la paix sociale; ils voyaient avec méfiance l'introduction d'une représentation ouvrière dans les corps mixtes, qui auraient à délibérer sur les intérêts essentiels de l'industrie. Quant aux trade unions, imbues des nouvelles idées, elles reprochaient à l'institution des conseils Whitley d'être fondée sur l'idée de la paix sociale, de laquelle, disait-on, il n'y avait rien à attendre pour la classe ouvrière, et d'être un moyen d'endormir en quelque sorte les revendications ouvrières.

L'action des conseils Whitley a été très facile.

Les conseils Whitley furent donc repoussés dans la plupart des industries où les ouvriers étaient partisans de la nationalisation et du contrôle ouvrier. Ils ne se sont guère développés que dans un certain nombre de petites industries spéciales, où l'organisation syndicale était encore assez faible. En somme, les grandes industries sont restées en dehors du mouvement, dont on peut dire qu'il a trompé l'attente que l'on avait fondée sur lui. Les conseils Whitley n'ont donné de bons résultats et n'ont obtenu l'assentiment public que dans les entreprises de l'Etat, où ils représentaient, en effet, une concession importante pour les ouvriers, et dans les chemins de fer, où une loi de 1921, sanctionnant un accord intervenu entre le personnel et les compagnies, les a également établis. En dehors de ces domaines, l'action de ces conseils a été très faible.

Les comités de salaires.

Le comité Whitley avait prévu que dans

"Les Cours de Droit" 3, PLACE DE LA SORBONNE
RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
J

Source : BIU Cujas

les industries où l'organisation professionnelle était insuffisante, et où il était impossible par suite de créer des organisations paritaires, on se contenterait d'instituer des comités de salaire. Ce n'était pas là chose nouvelle; de tels comités avaient été créés par une loi de 1909 pour quatre industries où sévissait le sweating system; ils avaient été introduits ensuite dans quelques autres industries où les conditions du travail étaient également défavorables pour la classe ouvrière. Ces comités où figuraient des représentants des patrons et des représentants ouvriers, étaient désignés par le ministre du commerce et ils avaient pour mission d'arrêter les tarifs de salaire minimum.

A la suite des travaux du comité Whitley, une loi de 1918 autorisa le ministère du travail à créer des comités de salaire en dehors des industries à sweating proprement dit, dans toutes les industries où le Gouvernement estimerait que les conditions de salaire étaient défectueuses, et qu'il y avait intérêt à créer un organe officiel de fixation des salaires. Au milieu de 1920, il y avait déjà 35 industries, avec environ 3 millions de travailleurs, non compris les travailleurs agricoles, qui étaient dotés de comités de salaires. Ces comités, à l'inverse des conseils Whitley, rendaient des décisions obligatoires, qui ne dépendaient pas du bon vouloir des parties. Par contre, émanant de la désignation ministérielle, ils avaient moins d'indépendance, et comportaient plus de possibilité d'ingérence officielle que les conseils Whitley, qui étaient librement désignés par les unions patronales ou ouvrières. Depuis lors, il y a eu d'ailleurs un revirement dans la politique anglaise et l'on cherche maintenant à réduire les comités de salaire aux industries où sévit le sweating system, c'est-à-dire à revenir à l'esprit, sinon à la lettre de l'act primitif de 1909.

La Conférence industrielle de 1919.

Dans le même ordre d'inspirations s'inspirant d'un désir de paix sociale, on peut citer la Conférence industrielle, qui a été réunie pour la première fois en 1919, à l'instigation du Gouvernement et qui a mis en présence 500 représentants des unions patronales et des unions ouvrières. Le Gouvernement était alors très in-

que

Source : BIU Cujas

des menaces de grève des mineurs qui cherchaient à soulever les autres corporations, et il espérait, en mettant en contact dans une conférence libre les représentants du patronat et ceux du monde ouvrier, provoquer une certaine détente. Cette conférence, après avoir été réunie une première fois en 1919, fut convoquée une seconde fois en 1920, et il semblait qu'il y avait là l'amorce de la création d'un véritable parlement industriel, plus ou moins analogue au conseil économique du reich en allemagne. Toutefois, comme le Gouvernement avait changé de politique dans l'intervalle, et ne tenait plus aucun compte du parlement industriel, les éléments ouvriers ayant abandonné, l'institution a sombré sans produire de résultats.

3). Projets qui visent à la destruction de l'ordre économique actuel.

Les circonstances économiques de la guerre et de l'après-guerre ont donné lieu à un certain nombre de projets qui s'inspirent d'un état d'esprit différent, qui visent au contraire à la destruction de l'ordre économique actuel, pour le remplacer par des institutions nouvelles, inspirées d'un esprit différent. Cette tendance s'est traduite notamment par les progrès qu'a réalisés dans l'opinion l'idée de la nationalisation des industries. Cette idée s'est manifestée notamment en ce qui concerne le domaine de l'industrie des mines, et celui de l'industrie des chemins de fer. C'est pour l'industrie des mines que la question de la nationalisation s'est posée sous la forme la plus aiguë, à tel point qu'on a pu croire à un moment donné qu'elle allait recevoir une solution conforme aux vœux du personnel des mines.

La question de la nationalisation des mines. Le régime des mines en angleterre. Ses défectuosités.

En effet, le régime des mines en angleterre est extrêmement défectueux; à l'inverse des autres pays qui ont adopté, soit comme l'Espagne ou l'allemagne, le principe de l'invention, c'est-à-dire l'idée que la propriété de la mine doit appartenir à ceux qui l'ont découverte et ont fait des travaux pour l'exploiter, soit comme les pays qui sont partis de cette idée que la mine appartient à l'Etat qui peut, soit l'exploiter lui-même, soit la concéder à titre perpétuel ou à titre temporaire, - ce qui est le principe du régime français, - l'angleterre en est restée à ce vieux principe du droit romain que la propriété

Source : BIU Cujas

de la surface emporte la propriété du fond ; la mine appartient au propriétaire de la surface par droit d'accession. Il en résulte, au point de vue pratique, que pour exploiter une mine de charbon en angleterre, il faut, soit être propriétaire de la superficie, soit obtenir du propriétaire de la surface, en lui payant une rente, appelée royalty, l'autorisation d'exploiter le sous-sol. Il faut naturellement autant d'autorisations que le filon traverse de propriétés successives. Un propriétaire peut, par conséquent, par son refus, empêcher l'exploitation d'une mine de houille et pour vaincre ce refus, on est obligé de consentir des dépenses exagérées. Le résultat est un morcellement extraordinaire dans l'exploitation des mines, puisque, en 1919, on comptait encore 1452 exploitations de mines différentes.

Inconvénients résultant du morcellement des exploitations de mines en angleterre.

Le résultat de cet éparpillement des exploitations, conséquence du régime de la propriété des mines en angleterre, c'est la déperdition formidable de forces et d'argent, déperdition en ce qui concerne l'exploitation parce que, parmi ces exploitations d'inégale grandeur, il y en a qui sont tout à fait impropres à l'application de méthodes de travail rationnelles et économiques. Il y a de toutes petites exploitations en angleterre qui sont dirigées par le propriétaire du sol qui emploie une dizaine d'ouvriers, quand le charbon est à fleur de terre et qui vend son charbon dans le voisinage ; déperdition également dans les transports qui gagneraient à être centralisés ; enfin déperdition dans la distribution du charbon, parce que beaucoup de ces petites exploitations sont obligées de faire passer leur production par les mains d'intermédiaires successifs qui grèvent, par leurs prises de bénéfices, le prix du charbon au détail. Ce régime conduit à des différences considérables dans la rentabilité des mines qui, à égalité de prix de vente, font, les unes des bénéfices considérables, les autres au contraire couvrent à peine leurs frais. Aussi il a été impossible jusqu'ici de donner satisfaction à une des revendications des ouvriers mineurs et d'instituer un salaire national. La loi de 1912, qui a établi le minimum de salaire pour les mineurs, a confié à des comités de district, le soin de déterminer un salaire minimum spécial pour chaque district.

Source : BIU Cujas

Les revendications des ouvriers mineurs, au début de 1919.

A la suite de la guerre, on constata parmi le personnel des mines une agitation très vive, qui était due, d'abord à la hausse du prix de la vie, que n'avait pas compensé la hausse des salaires, et au fait également que les compagnies minières, grâce à la garantie des profits qui résultait du contrôle appliqué par le Gouvernement, avaient réalisé d'assez gros bénéfices. Les mineurs réclamèrent, dès le début de 1919, une augmentation de salaire, en même temps que la journée de travail de 6 heures, et se déclarèrent prêts à entrer en grève s'il n'était pas fait droit à leurs réclamations. Le Gouvernement anglais, comprenant la gravité de la situation, obtint, grâce à l'ascendant personnel de M. Lloyd George, un sursis à la déclaration de grève, en promettant de remettre la décision sur les revendications des mineurs à un comité spécial d'experts.

Le comité Sankey.

Ce comité d'experts, qui fut créé par l'acte sur l'industrie du charbon de 1919, se réunit le 1er mars 1919, sous la présidence d'un juge à la Cour suprême, le juge Sankey. Il était constitué de 13 membres, dont le président, de 6 représentants de l'élément patronal, à savoir trois chefs de mine et trois directeurs d'industries consommatrices de charbon, et de six personnalités représentant l'élément ouvrier, dont trois membres de la Fédération des mineurs, et trois économistes, qui étaient connus pour leurs sentiments favorables aux réclamations des ouvriers.

Les rapports publiés par le comité Sankey :

1°). Rapport concernant les salaires et la durée du travail. Il reconnaît la nécessité de réformer le régime des mines.

Le comité Sankey publia deux rapports : le premier était spécial aux revendications des ouvriers concernant les salaires et la durée du travail. Une majorité constituée du président Sankey et de trois patrons, non exploitants, proposaient un système transactionnel, entre les propositions patronales et les réclamations ouvrières, à savoir : réduction progressive de la journée de travail, qui serait d'abord fixée à 7 heures, puis à 6 heures ; enfin, hausse des salaires de 20 %, alors que les ouvriers réclamaient 30 % d'augmentation. Ce rapport auquel le Gouvernement donna suite immédiatement, en homologuant ses recommandations, était moins intéressant par les propositions qu'il avait soumises au Gouvernement que par une courte allusion, qui s'y trouvait, sur la nécessité de

Source : BIU Cujas

réformer le régime des mines en angleterre. on y disait, en effet, que le système actuel, à la suite des témoignages qu'on avait recueillis, paraissait condamné et que l'on en devait envisager le remplacement par un autre système, soit la nationalisation, soit le contrôle de l'Etat, en vue d'aboutir à une certaine unification parmi les sociétés d'exploitation.

2°) Rapport sur la réorganisation du régime des mines.

Beaucoup plus important fut le second rapport qui, donnant suite à des considérations qui ne se trouvaient émises que d'une façon incidente dans le premier, s'occupa de la réorganisation du régime des mines. Ce rapport était extrêmement important en lui-même, il l'était aussi par le fait que le Gouvernement s'était engagé à en adopter les conclusions, non seulement dans leur esprit, mais même dans leur lettre.

Ce rapport n'était pas d'ailleurs un rapport unique ; il y avait un rapport du président Sankey, le rapport des délégués patronaux, qui était négatif, le rapport des délégués ouvriers, enfin, le rapport d'un patron dissident Sir Buckham, qui présentait un projet à lui. Enfin, la fédération des mineurs, à son tour, à la suite des travaux du comité Sankey, fit présenter par un de ses délégués, un projet de loi sur la nationalisation des mines, qui est resté connu sous le nom de projet des mineurs.

Tous ces rapports sont unanimes sur un point, ils condamnent le régime qui, en angleterre, sépare la propriété de la mine de l'exploitation de la mine. Il faut supprimer ce régime, mettre fin à la perception par le propriétaire de la surface du royalty, source de charges formidables pour l'exploitation ; enfin, il faut attribuer à l'Etat la propriété des richesses en combustible, parce que le morcellement de la propriété privée fait obstacle à la bonne exploitation. En général, les rapports admettent que les propriétaires seront indemnisés ; les ouvriers, dans leur rapport, demandent simplement que l'indemnité soit réservée uniquement aux petits propriétaires, que l'expropriation sans rachat menacerait de ruine.

Les opinions diffèrent, au contraire, en ce qui concerne le mode d'exploitation à venir ; la majorité

L'opinion des patrons en ce qui concerne le mode d'exploitation des mines.

des patrons se prononce en faveur du maintien de l'exploitation capitaliste, telle qu'elle est actuellement pratiquée, c'est-à-dire avec la pluralité d'exploitation, et se contente simplement d'accepter l'institution de conseils de mines, et de conseils de district du type Whitley, c'est-à-dire dans lesquels figureront des éléments de la direction et des éléments du personnel ouvrier.

Le système proposé par Sir Buckham.

Le rapport de Sir Buckham propose un système assez différent, bien qu'également de caractère capitaliste. Toutes les entreprises existantes devront être groupées en une sorte de trust national, comportant un certain nombre de subdivisions régionales. Ce trust sera placé sous la direction suprême du Ministre des mines, l'Etat lui assurera la garantie d'un profit minimum de 4%, le surplus du profit sera employé, jusqu'à concurrence de 2% supplémentaires, à constituer un fonds de réserve, et au-delà de ces 6%, le reste sera consacré d'une part à la diminution du prix du charbon, d'autre part à la distribution de super-dividendes aux actionnaires.

L'organisation capitaliste subsiste donc dans son ensemble, bien que les ouvriers obtiennent un certain droit de représentation dans les conseils locaux. Ce qui inspire ce projet, c'est uniquement l'idée d'améliorer l'exploitation et de la rendre plus rationnelle en groupant obligatoirement toutes les entreprises, aujourd'hui distinctes les unes des autres, et morcelées dans un trust qui aura une politique uniforme.

Le mode d'exploitation proposé par le président Sankey.

Les autres rapports conçoivent un système essentiellement différent. Ce système est exposé de la façon la plus intéressante dans le rapport du président Sankey, qui cherche à établir un compromis assez intéressant entre les points de vue différents qui se sont manifestés au sein du comité.

Le rapport du président Sankey part de cette idée que, d'après les témoignages unanimes recueillis au cours de l'enquête, une transformation complète des méthodes d'exploitation pratiquées jusqu'ici s'impose. Il est nécessaire d'introduire dans l'exploitation des mines une politique uniforme, des méthodes de travail uniformes, ce qui est rendu impossible par la multiplicité

Source : BIU Cujas

et les dimensions très diverses des différentes exploitations, qui fonctionnent actuellement. Pour réaliser cet objet, une simple concentration sur la base capitaliste, comme la propose le rapport Buckham serait tout à fait insuffisante, car les relations entre les mineurs et les dirigeants sont tellement tendues qu'il est impossible de rien attendre de bon de leur collaboration à venir. Les mineurs ne veulent plus travailler pour le profit d'une petite minorité de capitalistes, et ils entendent avoir voix au chapitre dans toutes les questions qui concernent non seulement leur propre intérêt, mais l'exploitation même des gisements; c'est par la nationalisation que l'on pourra réaliser le système qui donne satisfaction à des différents points de vue.

L'Etat propriétaire des mines et contrôleur de l'exploitation.

La propriété des mines devra naturellement revenir à l'Etat, qui conservera le contrôle de l'exploitation, en divisant toutes les exploitations de mines en un certain nombre de districts groupant toutes les mines d'une certaine région.

Division des exploitations en districts.

Le comité de district.

A la tête du district sera placé un comité de district de 14 membres, parmi lesquels figureront des experts techniques de l'industrie minière, choisis parmi les dirigeants des mines, des ouvriers et enfin des représentants des consommateurs, son président et son vice-président étant nommés par le Ministre des mines.

Ce comité de district sera l'organe le plus important du système; il sera responsable de la production, ainsi que des conditions du travail, de l'hygiène et de la sécurité dans toutes les mines de la circonscription; c'est lui qui réglera la production, qui décidera de la mise en exploitation de puits nouveaux, de l'arrêt de l'exploitation de certains puits, qui contrôlera les prix, enfin qui s'arrangera avec les autorités locales, ainsi qu'avec le commerce local pour assurer la distribution du combustible.

Les comités de mines.

Au-dessous de ce comité de district fonctionneront des comités de mine, comprenant des employés supérieurs, des représentants des mineurs, et un certain nombre de personnes désignées par le comité de district. Ce comité de mine aura des fonctions d'ailleurs assez restreintes, il s'occupera simplement d'assurer l'exploitation de la mine dans les meilleures conditions

Source : BIU Cujas

et de renseigner le comité de district, ainsi que le ministre de la marche de la production dans la mine, et des causes qui éventuellement sont venues la ralentir.

Le conseil national des mines.

Les comités de district, d'autre part, nommeront des délégués pour constituer un conseil national, qui aura à s'occuper de toutes les questions d'intérêt général concernant l'industrie des mines, qui servira d'organe suprême de conciliation, et auquel on devra recourir avant qu'une grève puisse être déclarée. Ce comité central de l'industrie des mines sera placé sous le contrôle du ministre des mines, qui sera le chef suprême de l'industrie, et qui sera responsable vis-à-vis du Parlement.

Le président Sankey reconnaissait que ce système ne pourrait être viable que si l'on choisissait, pour le mettre à exécution, un certain nombre de personnes particulièrement compétentes ; il pensait qu'il serait facile à trouver, parmi les anciens directeurs de mines, avec lesquels l'Etat pourrait passer un contrat de plusieurs années, leur garantissant des appointements fixes, avec des suppléments éventuels. Il ne serait pas impossible de faire appel au sentiment du devoir, au sentiment de l'intérêt public, pour déterminer un certain nombre de collaborateurs de l'industrie capitaliste actuels à fournir le secours de leur expérience à l'organisation nouvelle.

Le projet des mineurs. En quoi il différait du projet du président Sankey.

Le projet des mineurs, dans ses grandes lignes, se rapprochait beaucoup du rapport Sankey. Il en différait sur deux points principaux seulement : d'une part, dans les différents comités, il demandait une part plus grande pour la représentation ouvrière ; d'autre part, au lieu de donner au Ministre des mines l'autorité suprême, en ce qui concerne la direction de l'industrie, le projet lui retirait toute espèce de fonction à cet égard, et remettait tous les pouvoirs au comité national. D'autre part, il faisait une place beaucoup moins grande à l'intervention des consommateurs en matière de fixation des prix.

La publication du rapport Sankey et du projet des mineurs fit sensation en Angleterre,

Source : BIU Cujas

accueil fait au rapport Sankey. L'attitude du gouvernement. L'attitude des mineurs.

et l'opinion se trouva violemment partagée. Les patrons et les compagnies minières firent une propagande énergique pour combattre ce projet, tandis qu'au contraire, au Congrès des trade unions, une majorité importante se déclara, dans le courant de l'année 1919, prête à appuyer au besoin par l'action directe, c'est-à-dire la grève, le mouvement en faveur de la nationalisation. Le Gouvernement se trouvait assez embarrassé ; après avoir dit qu'il accepterait non seulement dans leur esprit mais dans leur lettre, les recommandations du comité Sankey, il fit des déclarations assez équivoques, critiquant certaines recommandations du Comité, et laissant plutôt prévoir qu'il se prononcerait en faveur d'un système de centralisation, de concentration des exploitations, plus ou moins analogue à celui qu'avait préconisé le rapport Buckham. A ce moment, d'ailleurs, l'opinion publique avait évolué. Les élections de 1918 avaient été assez modérées, et le Gouvernement sentait sa situation renforcée vis-à-vis des mineurs. Les mineurs s'en rendirent compte et au lieu de déclancher immédiatement un mouvement gréviste, ils décidèrent d'employer le reste de l'année à faire une propagande active en faveur de la nationalisation, de façon à rallier la majorité de l'opinion publique et à obtenir en tous cas l'appui des autres corporations ouvrières. Ils insistaient, dans cette campagne, sur la nécessité de mettre fin au régime de la propriété privée des mines en angleterre, et sur la nécessité de transformer complètement le mode d'exploitation, si l'on voulait mettre fin aux conflits incessants dans l'ordre actuel entre le capital et le travail.

Arrangement des mineurs avec les Compagnies au mois d'octobre 1920, relativement aux salaires.

En réalité, les mineurs avaient laissé passer le moment favorable ; ils permirent au Gouvernement, à l'opinion publique de se ressaisir, de constater que les ouvriers étaient moins prêts qu'on ne l'avait supposé tout d'abord à soutenir un mouvement en faveur de la nationalisation. D'autre part, à ce moment même, surgirent pour les mineurs, d'autres préoccupations, des préoccupations de salaire, qui vinrent les détourner de leur activité en faveur de la nationalisation. Pendant la plus grande partie de l'année 1920, en effet, ils se dépensèrent en efforts pour obtenir de nouvelles augmentations de salaire, que rendait

Source : BIU Cujas

nécessaires l'augmentation du prix de la vie ; ils obtinrent un arrangement qui fut homologué par le Gouvernement au mois d'octobre 1920. Les salaires, en principe ne devaient pas descendre au-dessous des taux pratiqués à ce moment, et ils devraient s'accroître au fur et à mesure que se développerait la production des mines.

L'augmentation des salaires, qui croîtrait au fur et à mesure que la production des mines deviendrait plus abondante, entraînerait un surcroît de dépenses, auxquelles on ferait face grâce aux bénéfices que l'industrie minière tirait à ce moment de l'exportation. Le Gouvernement anglais, on le sait, percevait la plus grande partie de ces bénéfices, à la suite de l'accord passé avec les exploitants, il contribuait pour une large part à fournir les sommes nécessaires aux augmentations de salaire. D'autre part, le Gouvernement, précisément pour accroître les bénéfices qu'il retirait de l'exportation, avait supprimé les prix spéciaux, qu'il avait consentis aux alliés pour la fourniture du charbon, et avait appliqué à l'exportation des prix égaux aux prix intérieurs, alors qu'auparavant ils étaient sensiblement au-dessous.

Concessions faites par le gouvernement pour se concilier l'opinion ouvrière.

Enfin, le gouvernement cherchait à se concilier l'opinion ouvrière par un certain nombre de concessions, par le vote des lois de 1919 sur l'habitation ouvrière, par le vote de la loi de 1920 sur le chômage, qui étendait l'assurance en cas de chômage à toutes les industries, à tout le personnel ouvrier, sauf les domestiques et les ouvriers agricoles, et il augmentait le taux des indemnités, enfin, par la loi sur l'industrie des mines de 1920 également, qui réglementait le travail dans les mines, et qui prévoyait l'institution possible, dans les mines de conseils paritaires, calqués sur le type des conseils Whitley.

La crise économique rallume le conflit dans l'industrie des mines (fin 1920-début de 1921).

La question des salaires semblait donc provisoirement réglée, lorsque la crise économique de l'hiver de 1920 et du printemps 1921, vint remettre toutes choses en discussion. Le prix du charbon, sur le marché international, s'était mis à baisser d'une façon considérable, par suite des fournitures que l'Allemagne était obligée de faire aux alliés, par suite de la diminution des frets, et aussi par l'effet de la stagnation industrielle,

Le gouvernement reprend brusquement le contrôle des mines (mars 1921).

Source : BIU Cujas

conséquence de la crise. Le Gouvernement qui avait à la suite de l'arrangement d'octobre 1920, payé environ 5 millions de livres sterling de supplément de salaire, se trouvait dans une situation très inquiétante, puisque les bénéfices de l'exportation allaient se trouver à peu près réduits à néant, les prix à l'exportation devant être abaissée pour maintenir les débouchés extérieurs. Il trouva à ce moment une solution plus pratique qu'élégante en levant brusquement le contrôle des mines, dans le courant du mois de mars 1921 alors que d'après les lois antérieures, le contrôle aurait dû se prolonger jusqu'à la fin du mois d'août. En présence de difficultés financières et sociales, l'Etat, d'une part, supprimait sa garantie financière aux exploitations, d'autre part, laissait les patrons et les ouvriers débattre en tête à tête les questions qui les mettaient aux prises.

Les négociations entre les patrons et les ouvriers des mines. Opposition des points de vue.

Les négociations qui s'engagèrent entre les deux parties firent apparaître immédiatement l'opposition des points de vue; les patrons se plaçaient sur ce terrain que les salaires devaient répondre à la rentabilité des mines, que, par conséquent il était impossible, étant donné la rentabilité extrêmement variable des exploitations, d'établir des tarifs uniformes. Les ouvriers, au contraire, réclamaient l'application du principe: à travail égal, salaire égal, et pour remédier aux difficultés que présentaient les différences de rendement, de rentabilité des différentes mines, ils proposaient qu'après prélèvement qu'un profit minimum, les exploitations missent un certain surplus dans une caisse commune qui servirait à fournir aux mines les moins prospères des allocations leur permettant de payer un salaire suffisant.

Les patrons déclarent le lock out. Les ouvriers sont obligés de céder et d'accepter un compromis.

Comme les négociations se montraient très laborieuses, les patrons, qui sentaient que l'opinion tournait en leur faveur, prononcèrent, au mois d'avril 1921, un lock out qui suspendit le travail dans toutes les exploitations minières du Royaume Uni. Le Gouvernement qui avait fait, dans le passé, de nombreuses promesses aux ouvriers, se mit du côté des patrons; il organisa des équipes chargées de remplacer les chômeurs, il prit des mesures pour assurer les transports de charbon par automobiles, dans le cas où une grève des

Source : BIU Cujas

cheminots viendrait seconder la grève des mineurs. Les mineurs firent appel à la triple-alliance, qui se déclara tout d'abord prête à les soutenir puis qui, à la suite d'une négociation assez obscure avec le Gouvernement revint sur sa promesse, et répudia toute participation à la grève. Au bout de trois mois et demi d'interruption du travail, les ouvriers durent capituler, et accepter un compromis qui fut sanctionné par une loi de 1921.

Etablissement, à la suite d'un compromis, d'un salaire standard. Calcul de ce salaire.

Aux termes de ce compromis, on établissait un salaire standard, salaire de base, dans chaque district; ce salaire de base devait servir de base au calcul du salaire effectif. Au salaire de base devait correspondre un certain profit de base; lorsqu'en prenant les recettes nettes de toutes les exploitations d'un district on avait retranché des dépenses de production, le montant des salaires de base et le montant des profits de base il restait une certaine marge qui représentait le surplus des bénéfices de l'exploitation. Ce surplus des bénéfices de l'exploitation devait être distribué, à raison de 17 %, entre les actionnaires de l'exploitation, comme super-dividende, comme supplément au profit standard et à raison de 83 % pour constituer, en s'ajoutant au salaire de base, le salaire effectif. Si au cours d'une année, les exploitations ne parvenaient pas à réaliser le minimum de profits que prévoyait l'accord, elles compléteraient le prélèvement qu'elles n'avaient pas pu faire sur l'exercice courant, par un prélèvement sur le produit de l'exercice suivant, avant que fût fait le partage de 17 % aux patrons et de 83 % aux ouvriers.

Les ouvriers avaient abandonné l'établissement d'un salaire national.

Les ouvriers obtenaient satisfaction en un sens: l'accord leur donnait une certaine participation aux bénéfices; par contre, ils avaient dû abandonner leur revendication principale, l'établissement d'un salaire national, c'est-à-dire d'un salaire qui ne variât pas d'un district à un autre; enfin, ils renonçaient aussi à l'institution de comités paritaires à Whitley dans l'industrie des mines.

Cet accord avait été fait pour [illegible] depuis lors, il s'est renouvelé, de trois mois en trois mois, par tacite reconduction.

Le second domaine où fut agité le problème de la nationalisation, c'est le domaine des chemins de fer.

Source : BIU Cujas

La question de la nationalisation des chemins de fer. Les cheminots demandent une participation dans la gestion des chemins de fer.

Il semblait que l'industrie des chemins de fer en Angleterre fût particulièrement mûre pour la nationalisation, puisqu'il s'agissait d'une industrie monopoliste, qui avait été encore centralisée par le fait de l'établissement du contrôle de l'Etat, dès le début de la guerre, et qu'on pouvait invoquer, pour la transformation du régime, la situation existant déjà dans beaucoup d'autres pays. Après la fin de la guerre, la fédération nationale des cheminots se saisit de la question, et sans présenter de programme de nationalisation aussi précis que le fut pour les mines le projet des mineurs, elle demanda au Gouvernement, lorsque le contrôle de l'Etat viendrait à prendre fin, et qu'on retournerait à un régime de paix, une participation pour les unions dans la gestion des chemins de fer, le droit pour celles-ci d'avoir des représentants dans les organes locaux et centralisés de l'exploitation.

Conférences relatives à l'organisation future des chemins de fer.

Après la fin de la grève du mois de septembre 1919, qui fut uniquement une grève de salaires, des conférences eurent lieu entre le Gouvernement et les cheminots, pour discuter de l'organisation future des chemins de fer. Au cours de ces conférences, les cheminots s'élevant contre tout système d'organisation bureaucratique, proposèrent que la propriété des chemins de fer revînt à l'Etat, et qu'ils fussent exploités sous la direction d'un organe mixte, composé de membres du Parlement, et de délégués du personnel. Les cheminots n'obtinrent toutefois que l'admission des délégués des trois unions de chemins de fer dans le comité d'exploitation des chemins de fer.

Comment se présentait la question de la nationalisation des chemins de fer immédiatement après la guerre.

Il semblait que la question de la nationalisation des chemins de fer fût trouver en angleterre plus de partisans que la nationalisation des mines ; on avait, en effet, l'impression que les exploitations privées avaient été mises dans une situation difficile du fait de la guerre, du fait de la hausse des salaires, du fait de la hausse des prix du combustible, que par conséquent, les titres de chemins de fer qui avaient été jusque là des placements de père de famille, étaient maintenant d'un rendement assez aléatoire, que peut-être il y aurait autant d'avantages à abandonner à l'Etat les risques et la responsabilité d'une exploitation, qui s'annonçait comme ne pouvant plus être aussi

Source : BIU Cujas

rémunératrice qu'elle l'avait été dans le passé. Le Gouvernement, de son côté, sembla tout d'abord partisan de la nationalisation, ou tout au moins de la prolongation du contrôle de l'Etat après la fin de la guerre, et à titre de régime permanent.

Loi créant le ministère des transports en 1919. Les pouvoirs du ministre des transports.

C'est l'impression que laisse la loi qui, au mois d'août 1919, créa le ministère des transports, en lui donnant des pouvoirs extrêmement étendus. Ce ministère avait le droit d'imposer, soit par des arrangements amiables, soit même par contrainte, le contrôle de l'Etat à une foule d'entreprises de transports, qui n'étaient pas encore contrôlés; il pouvait donner des subventions aux entreprises contrôlées, régler les tarifs, en étant assisté d'un comité consultatif, exiger des entreprises contrôlées la production de leur bilan, de leurs livres de comptabilité, etc. Il semblait par conséquent, à ce moment, que le gouvernement voulut s'engager dans la voie du maintien du contrôle, c'est-à-dire dans le sens de la nationalisation des chemins de fer.

Le mémorandum du gouvernement de juin 1920 expose le programme établi par le ministre des transports.

Peu de temps après, au mois de juin 1920, le gouvernement publia un mémorandum sur la question, qui accuse déjà un changement de point de vue assez notable; il n'est plus question de maintenir le contrôle des chemins de fer comme par le passé, mais tout simplement d'assurer l'unité de la politique des chemins de fer, en groupant les exploitations d'une manière plus rationnelle, c'est-à-dire de réaliser dans le domaine des chemins de fer quelque chose d'analogue à ce que proposait le rapport Buckham dans le domaine des mines: les compagnies seraient groupées entre elles, de façon à constituer un certain nombre de réseaux, six réseaux pour l'Angleterre, et un réseau pour l'Ecosse. Ces réseaux seraient exploités par des conseils d'exploitation, qui seraient composés de représentants des actionnaires, qui auraient la majorité des sièges, de représentants de la direction technique, et de représentants des ouvriers. D'autre part, leur profit serait limité à un profit équivalent à ce qu'ils touchaient comme bénéfices avant la guerre. Les réseaux, qui feraient des bénéfices supérieurs verseraient l'excédent au Trésor; au contraire, les réseaux qui feraient des bénéfices inférieurs aux bénéfices garantis, auraient le droit de relever leurs tarifs, de façon à pouvoir l'atteindre.

Les réseaux et les conseils d'exploitation.

Source : BIU Cujas

Un accord intervient entre la fédération des cheminots et les compagnies.

Ce programme, qui avait été établi par le Ministre des transports, fut désavoué à la fois par les cheminots et par les compagnies de chemins de fer. Les compagnies opposèrent un programme de transformation dans le groupement des réseaux, qu'elles se réservaient d'appliquer discrétionnairement et ne consentirent pas davantage à faire la moindre place au personnel dans les conseils d'exploitation. Un conflit paraissait inévitable, lorsqu'on apprit que le président de la Fédération des cheminots, Thomas, avait traité directement avec les compagnies sans consulter ses commettants et avait établi un accord, qui fut finalement ratifié par la Fédération des cheminots.

Les cheminots obtiennent l'institution d'un comité national des salaires et un conseil national des salaires.

Aux termes de cet accord, consacré par la loi des chemins de fer, du 9 août 1921, les cheminots renonçaient à toute participation aux conseils d'exploitation, ils bénéficiaient simplement de l'institution d'un comité national des salaires, établi sur la base paritaire et qui réglerait les tarifs de salaire pour tout le personnel des différentes compagnies, ainsi que les règles d'avancement. Un conseil national des salaires, dans lequel figureraient des représentants du personnel, des représentants de l'Etat et des représentants des consommateurs, serait chargé de trancher toutes les questions pour lesquelles l'accord n'aurait pas pu s'établir à l'intérieur du comité national. C'est à cela que se sont bornées les satisfactions obtenues par les cheminots anglais.

Echec capital des revendications des mineurs et des cheminots.

Ce qu'il y a de frappant en somme, c'est après une période de grandes espérances et de promesses formelles faites par le Gouvernement, tant aux mineurs qu'aux cheminots, à partir de 1920-1921, un revirement total de la politique anglaise, lorsque le Gouvernement sentit qu'il pouvait s'appuyer sur l'opinion modérée, et une défaite presque totale des mineurs et des cheminots, qui sont obligés de renoncer provisoirement à leur campagne en faveur de la nationalisation.

Les transformations dans l'industrie du bâtiment. Les caractères de cette industrie.

Si l'on constate un échec capital dans l'industrie des mines et dans l'industrie des chemins de fer, on approcha davantage de la réalisation dans une autre industrie très différente, l'industrie du bâtiment. L'industrie du bâtiment est, au point de vue économique, en quelque sorte l'opposé de l'industrie des mines et de l'industrie des chemins de fer;

Source : BIU Cujas

c'est une industrie, dont les éléments sont constitués par un très grand nombre de corps de métiers, qui ont conservé une certaine indépendance, c'est une industrie à caractère essentiellement local, qui n'emploie qu'un peu de machinistes, qui ne nécessite pas par conséquent beaucoup de capital fixe, c'est une industrie qui, pendant longtemps a passé en angleterre pour une des plus réactionnaires qui existent.

Le rôle joué par cette industrie dans le mouvement du socialisme coopératif.

Tandis que les socialistes marxistes, dans leurs visées de nationalisation, pensaient toujours aux industries qu'ils appelaient mûres pour la socialisation, c'est-à-dire les grandes industries nationales concentrées, comme les chemins de fer ou les mines, c'est de l'industrie du bâtiment cependant que sont parties, à plusieurs reprises, en angleterre, les réformes tentées par le socialisme coopératif. On sait que c'est de l'industrie du bâtiment qu'est parti, notamment en 1832 et en 1834, le premier mouvement de constitution des trade unions, qui cherchait à ce moment à couvrir l'angleterre d'un réseau d'associations de production dans le cadre des syndicats ouvriers.

Tentative de Sparkers pour la création d'un Parlement industriel.

Un mouvement du même genre s'est produit après la guerre, dérivant principalement de l'effort accompli par Sparkers, pour créer le parlement industriel du bâtiment. Ce parlement industriel a donné très peu de résultats pratiques; cependant il avait institué un comité chargé d'étudier la réorganisation de l'industrie du bâtiment; ce comité a fourni un rapport, dit rapport Foster, qui proposait précisément une réorganisation de cette industrie sur les bases du socialisme des guildes, qui a été le facteur essentiel dans la création des guildes du bâtiment.

La constitution de guildes du bâtiment. Circonstance qui en a favorisé la formation.

La constitution de ces guildes s'explique par le grand mouvement de constructions à bon marché, qui s'est produit en angleterre au lendemain de la guerre. Dans la période des promesses à la classe ouvrière, le Gouvernement anglais avait pris des engagements en ce qui concerne la construction de 5 à 600 000 maisons, qui semblaient nécessaires pour assurer un abri à la partie pauvre de la population anglaise. Deux lois successives, votées en 1919 avaient obligé l'Etat à fournir des

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

subventions aux localités, qui présenteraient un programme de constructions à bon marché, qui devait être étudié complètement dans le cours d'une année, et avait autorisé également les localités à faire appel au crédit public pour se procurer des ressources complémentaires. En 1921, le Gouvernement, qui avait changé sa politique, suspendit l'application de son programme de reconstruction, et cessa d'encourager les localités, qui s'étaient attelées à cette solution du problème de l'habitation ouvrière ; les choses en restèrent là jusqu'en 1923, date à laquelle l'Etat a dû voter une nouvelle loi, accordant sous une forme différente des lois anciennes, un appui financier aux localités qui reprennent la construction de logements ouvriers.

Quoi qu'il en soit, dans la première période, en 1920, il y eut un mouvement intense de construction de nouvelles maisons, principalement du fait des localités, et en 1920-1921, ce mouvement, auquel les localités étaient contraintes de cesser de s'intéresser, parce que les ressources leur faisaient défaut, fut repris par un certain nombre d'organisations particulières. Ce sont les commandes que les pouvoirs publics, les localités à l'industrie du bâtiment, qui donnèrent aux ouvriers de cette branche, l'idée de constituer un certain nombre d'associations, appelées guildes, qui prendraient pour leur compte les travaux à exécuter sous les ordres des municipalités.

La guilde de Manchester. Constitution d'une guilde nationale.

La première guilde du bâtiment fut créée au début de 1920 à Manchester, par un socialiste des guildes. Cette guilde comprenait toutes les unions du bâtiment de Manchester et de la région ; un peu plus tard, à l'instigation de Sparkers lui-même, qui était passé au clan des socialistes de guildes, était créée une autre guilde qui devait se montrer beaucoup plus active encore que celle de Manchester, la guilde du bâtiment de Londres. Enfin, en 1921, ces deux guildes, auxquelles un certain nombre d'autres moins importantes s'étaient jointes, constituèrent une guilde nationale, qui devait être l'émanation des organismes régionaux.

Les comités de guildes. Leurs attributions.

Ces guildes étaient dirigées par un comité de guildes, comprenant des délégués des différentes unions locales, ou régionales, de l'industrie du bâtiment. Ce comité avait des pouvoirs extrêmement

Source : BIU Cujas

étendus; il désignait les directeurs et sous-directeurs, le haut personnel technique, tandis qu'au contraire, les contre-maîtres étaient désignés sur chaque chantier, dans chaque entreprise, par le conseil de fabrique des ouvriers. A la guilde nationale ou centrale appartenaient les questions d'ordre financier, intéressant plusieurs guildes locales, la fourniture et l'achat des matériaux et la gestion des fonds de secours en cas de chômage.

Les contrats passés par les guildes du bâtiment avec les municipalités pour la construction d'habitations ouvrières.

Les guildes commencèrent par soumissionner près des municipalités, la construction de lots importants de maisons ouvrières; elles passèrent un certain nombre de contrats sur les bases suivantes. La guilde s'engageait, comme ayant le monopole du travail de la construction dans la région, à édifier un certain nombre de constructions, moyennant des acomptes qui lui seraient versés au fur et à mesure de l'exécution partielle des travaux, contrôlée et approuvée par un architecte. De cette façon, elle évitait la nécessité de faire aux travailleurs qui en faisaient partie des avances, elle les payait sur les acomptes qu'elle recevait directement des autorités publiques au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Comment les guildes avaient résolu la question du capital dans les associations de production.

En ce qui concerne les matériaux, comme les collectivités locales n'avaient, en général, pas la compétence nécessaire pour acheter la pierre à bâtir, la chaux et le ciment, les guildes eurent l'idée de s'adresser aux magasins de gros des coopératives anglaises, qui fournissaient les matériaux, et qui étaient payées directement par la municipalité pour le compte de laquelle travaillaient les guildes. Les guildes avaient résolu de cette façon une des difficultés qui avaient arrêté dans le passé beaucoup d'associations de production du même genre, à savoir la difficulté du capital. Elles pouvaient travailler, sans aucun capital, puisque les matériaux étaient payés indirectement par les clients qui en versaient le prix à la coopérative de gros, et puisque les sommes nécessaires pour fournir les salaires étaient également payées sous forme d'acomptes sur les travaux par les municipalités.

Établissement des salaires.

Les prix étaient établis de la façon suivante: le prix coûtant, c'est-à-dire le prix auquel le travail revenait à la guilde, avec possibilité

Source: BIU Cujas

pour elle de fournir à ses membres un salaire nécessaire, au moins égal au meilleur salaire de la région, plus 6% du prix, afin de couvrir les frais généraux de l'administration de la guilde, enfin une somme fixe par maison construite, qui était versée à un fonds de chômage.

Le chômage était mis à la charge de l'industrie.

Les guildes du bâtiment appliquaient, en effet, ce principe, qui est à la base du socialisme de guilde, que le chômage doit faire partie des charges de l'industrie, c'est-à-dire que l'industrie doit calculer ses prix de vente, non seulement de façon à pouvoir rémunérer équitablement ses ouvriers qui travaillent, mais encore de pouvoir subvenir aux besoins de ceux de ses ouvriers qui ne travaillent pas, par suite de causes indépendantes de leur volonté, comme le chômage.

Le succès des guildes du bâtiment dans les premières années.

Malgré les difficultés que le Gouvernement avait faites pour homologuer les contrats passés entre les guildes et les municipalités, la construction par les guildes se développa assez rapidement, et à un moment donné, les socialistes de guildes purent s'imaginer qu'ils avaient trouvé une solution définitive de la question sociale.

Les difficultés rencontrées quand elles voulurent exécuter des travaux pour le compte des particuliers.

A côté des guildes du bâtiment s'était constituée une guilde des mécaniciens, des guildes de l'ameublement, et il semblait que le mouvement dût s'étendre d'industrie en industrie, réalisant une forme d'organisation économique de la production. Les choses changèrent lorsque après l'interruption des travaux pour le compte des municipalités, les guildes cherchèrent à entreprendre des commandes pour le compte des particuliers. On ne pouvait plus, avec les particuliers, employer le système qui était possible dans les relations avec les municipalités ; les particuliers voulaient savoir exactement le prix auquel leur reviendraient les maisons qu'ils voulaient faire construire ; ils ne voulaient pas non plus avoir à payer à la semaine ou à la quinzaine, des acomptes sur le prix des travaux. La guilde était donc obligée d'établir un prix forfaitaire pour ces constructions, au lieu de se faire rembourser au fur et à mesure de ses dépenses d'exécution ; par là elle était obligée d'assumer le risque même de l'entreprise capitaliste, le risque de ne pas couvrir ses frais, de vendre moins cher que son prix de revient. D'autre part,

Source : BIU Cujas

ne pouvant se faire payer au fur et à mesure, elle avait besoin d'un fonds de roulement pour payer les salaires.

Insuccès des guildes du bâtiment dans la seconde phase de leur existence.

Dans cette seconde phase, les guildes furent obligées de se préoccuper de la constitution d'un capital. On commença par émettre un emprunt de 150 000 livres, qui fut placé entre les différentes trade unions, et qui réussit d'ailleurs. Malheureusement, à ce moment, les choses se gâtèrent tout à fait; d'abord, par suite de difficultés concernant la discipline intérieure; il y eut des conflits entre les comités de guildes, qui avaient dans leurs attributions la discipline, et les comités d'atelier, qui étaient chargés de désigner les contremaîtres. Les comités d'atelier demandaient un droit d'intervention dans la discipline de l'atelier, le droit d'adresser des observations aux comités de district, d'où des tiraillements qui compromirent la bonne marche des affaires.

La faillite de la guilde nationale du bâtiment en 1923.

D'autre part, la guilde nationale du bâtiment, lorsqu'elle eut encaissée les 150 000 livres de l'emprunt, perdit un peu la tête en présence de cette somme; elle voulut faire très grand, et elle accepta trop de commandes; elle paya très largement des salaires de chômage, si bien que dans le milieu de l'année 1923, elle se trouvait au-dessous de ses affaires. Elle obtint cependant un concordat, et un entrepreneur particulier offrit de reprendre les affaires de l'association. A son tour, cet entrepreneur fut victime de la crise qui sévissait alors dans l'industrie du bâtiment; il fut mis lui même en faillite, de sorte que la faillite de la guilde nationale devint inévitable; elle fut, en effet, prononcée à la fin de l'année 1923.

L'insuccès des guildes du bâtiment n'a pas découragé leurs promoteurs.

Les promoteurs des guildes du bâtiment n'ont pas cependant perdu tout espoir. Sans doute, l'avenir s'est montré beaucoup moins favorable qu'on ne l'avait espéré; on avait prétendu que ces guildes étaient quelque chose de très différent des associations de production et qu'elles devaient échapper aux dangers qui avaient amené l'échec de presque toutes ces associations. On faisait valoir d'abord qu'il ne s'agissait pas de noyaux d'ouvriers d'élite, qui prendraient plus ou moins la mentalité des bourgeois, mais que les guildes seraient nécessairement une institution démocratique, puisqu'elles comprendraient la totalité du

Sur quoi reposent ces espérances.

Source : BIU Cujas

personnel de l'industrie du bâtiment dans une localité ou une région déterminée. On prétendait également qu'elles n'auraient pas de difficulté à constituer leur capital, parce qu'elles disposeraient du monopole du travail, qu'enfin elles ne connaîtraient pas non plus les difficultés relatives à la discipline, difficultés qui avaient été la cause de l'échec d'associations de production, parce que, disait-on, on avait trouvé le moyen d'éviter la raison majeure de l'indiscipline, qui consistait dans le droit pour les ouvriers de nommer les directeurs, lesquels, dans les guildes du bâtiment, étaient nommés, non par les ouvriers, mais par le comité de la guilde ; ces directeurs étaient responsables non vis-à-vis des ouvriers qu'ils employaient, mais vis-à-vis de la collectivité des ouvriers constituant la guilde.

Les guildes ont rencontré les mêmes difficultés que les associations ouvrières de production.

En réalité, les événements ont montré que les guildes du bâtiment ont éprouvé exactement les mêmes difficultés que les anciennes associations de production, difficultés concernant la discipline, puisqu'aujourd'hui il y a tiraillements entre les comités de guilde et les ouvriers, dans les comités de fabrique, qui veulent prendre une part plus grande à la direction, difficultés aussi en ce qui concerne la constitution du capital, puisque c'est à des causes financières, tenant au capital qu'est due la faillite de la guilde nationale en 1923.

Ce mouvement est intéressant à signaler cependant, d'abord à raison des espérances auxquelles il a donné lieu, et aussi parce qu'il est la manifestation et l'application pratique de la doctrine du socialisme de guilde, doctrine dans laquelle se résument les principaux courants d'idées auxquels la guerre de 1914 a donné lieu. Ces doctrines présentent d'ailleurs, sous une forme plus vague un certain nombre de points d'analogie assez curieux avec les doctrines qui se sont manifestées de l'autre côté du Détroit depuis 1914.

La doctrine du socialisme de guilde. Ses origines.

Il serait inexact de dire que la doctrine du socialisme de guildes est née de la guerre, elle remonte en effet à quelques années avant 1914, mais il est incontestable que sans l'économie de guerre, sans le bouleversement de la guerre, cette doctrine n'aurait pas rallié le nombre d'adhérents qu'elle a conquis, et n'aurait pas obtenu le crédit dont elle a joui et dont elle jouit encore précisément en Angleterre.

Source : BIU Cujas

L'origine du mouvement du socialisme de guilde remonte à la publication d'un livre de Arthur Penty, intitulé "La restauration du système des guildes". Le mot guilde est un terme synonyme du mot corporation. Ce livre, qui est d'inspiration moyenâgeuse faisait l'apologie des anciennes corporations et demandait qu'on s'inspirât des principes de la vieille organisation corporative, pour chercher un remède aux maux dont souffre la société actuelle. Peu après, l'idée corporative était reprise dans une revue, appelée "L'ère nouvelle" que dirigeaient deux publicistes : Orson et Orage. Les deux rédacteurs de "l'Ere nouvelle" s'inspiraient également de l'idéal corporatif, dans un sens moins traditionaliste que Penty, et voulaient s'appuyer sur l'organisation des trade unions anglaises, pour en faire la base de vastes corporations industrielles, à cadre national.

La ligue des guildes nationales.

Plusieurs années se passèrent sans que ces idées fussent connues, en dehors du très petit cercle qui s'intéressait aux articles de cette revue. Elles commencèrent à pénétrer dans le grand public, lorsqu'elles eurent été popularisées par le livre de Cole, intitulé "Le monde du travail". Son auteur, qui occupe un des premiers rangs, peut-être le premier, parmi les partisans du socialisme de guilde, était un fabien dissident, en relations étroites avec les dirigeants des trade unions, très versé dans les questions d'organisation syndicale, et qui cherchait le moyen d'adapter à la formule corporative d'autrefois les conditions de l'époque moderne. Cole, assisté par un autre jeune fabien, Mellor, publia, au début de 1914, une série d'articles, dans un journal ouvrier "Le Daily Herold", et au début de 1915, était fondée la ligue des guildes nationales, qui est le lieu de rassemblement de tous ceux qui adhèrent aux principes nouveaux. En même temps

Le Guild'man.

Cole et sa femme fondaient une revue périodique intitulée "Le Guild man" qui patronait des conférences, favorisait la constitution de groupes locaux, de sorte qu'en très peu de temps, la doctrine des Guildman se répandit, conquit des adhérents, qui en acceptaient intégralement les principes, et en dehors de ces adhérents orthodoxes, elle acquit des sympathies, même parmi ceux qui n'adoptaient pas complètement ses idées, de sorte que les milieux trade unionistes sont tous plus ou moins imprégnés

Source : BIU Cujas

Le socialisme de guilde est une tendance plutôt qu'une doctrine.

Il est assez difficile de donner un résumé de cette doctrine ; ou plus exactement, il faudrait dire que le socialisme de guilde est une tendance, un état d'esprit plus encore qu'il n'est un ensemble de principes théoriques bien définis. Le groupe des socialistes de guilde se compose, en effet, d'hommes dont les opinions personnelles sont très diverses, et souvent en contradiction avec celles du voisin. Il y a des socialistes de guilde, qui ont des aspirations franchement rétrogrades, d'autres qui vont presque jusqu'aux doctrines révolutionnaires; il y a des socialistes de guilde qui sont plus ou moins partisans d'une action violente, d'autres, au contraire, qui prêchent la paix sociale et l'évolution pacifique. Enfin, sur tous les points de détail, et non seulement sur ces points, mais sur un certain nombre de questions assez importantes, les opinions diffèrent. D'ailleurs, les guildes socialistes sont les premiers à dire que leur doctrine n'est pas une doctrine figée, c'est une doctrine qui donne à l'homme d'action un certain nombre de directives, qui n'est pas susceptible d'être appliquée sans modifications, qui aura besoin d'évoluer, et de s'adapter aux circonstances du moment. On retrouve là l'attitude opportuniste de l'esprit anglais. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de réserves que l'on peut présenter un résumé des principes du guildé socialiste et en ayant toujours présente à l'esprit cette remarque que les opinions, qui répondent à la moyenne des croyances du groupe, sont toutes plus ou moins contestées par tel ou tel dissident.

L'idéalisme du socialisme de guilde.

Cependant, d'une façon générale, on peut relever une première tendance commune à tous les membres du groupe du socialisme de guilde. Cette tendance, c'est l'idéalisme, l'optimisme, et la subordination de tous les points de vue matériels au point de vue moral. D'après le socialisme de guilde, l'homme est naturellement bon, seulement il s'est trouvé dépravé par les conséquences du régime du capitalisme, sous lequel on vit actuellement; le jour où il sera affranchi du capitalisme, ses qualités, latentes en lui, reprendront le dessus, de sorte qu'on peut espérer à un avenir beaucoup meilleur que l'état présent de la société. C'est là un caractère par où le socialisme de guilde rappelle étrangement l'utopie des anciens socialistes idéalistes du milieu du XIXe S. Ce qu'il faut,

Source : BIU Cujas

c'est rendre aux hommes le sentiment de leur devoir vis-à-vis de la communauté, l'idée qu'ils sont les serviteurs de la société, et enfin le goût du travail, ou plus exactement l'amour de ce qu'on fait, l'amour du métier, le point d'honneur professionnel, qui a complètement disparu avec les mœurs actuelles.

La doctrine du guilde socialiste vise donc, non seulement une réforme économique, elle vise au-delà du point de vue strictement économique, elle cherche à réformer l'ordre politique et social, à réformer la mentalité des hommes, à faire régner, par conséquent, une moralité supérieure à l'état de choses actuel, où la dégradation des esprits et des consciences est manifeste.

Pourquoi la société actuelle souffre de l'abaissement des caractères.

Le socialisme de guilde incrimine, en ce qui concerne l'abaissement des caractères, un certain nombre de circonstances; il incrimine d'abord la surproduction, conséquence du capitalisme, qui a amené d'une façon générale les hommes à préférer la quantité à la qualité du travail; il critique également la centralisation politique actuelle, qui a pour conséquence l'asservissement des gouvernés aux gouvernants. Mais ce ne sont là que des circonstances accessoires, qui ont aggravé le mal; le mal essentiel tient à l'existence du régime du salariat. *Le salariat est la cause de tous les maux dont souffre la société.* Le salariat est la cause de tous les maux dont souffre la société.

La critique du salariat.

Il y a longtemps qu'on a fait la critique du salariat. Pour faire cette critique, les anciennes écoles socialistes se sont placées au point de vue de la répartition, en montrant que le salariat était la cause de l'inégalité des fortunes et de l'existence d'une classe prolétarienne. Les anciens socialistes, disent les socialistes de guilde, ont pris, en réalité, l'effet pour la cause; l'inégalité des fortunes, l'existence de la misère, n'est qu'une conséquence, et une conséquence secondaire. Cette conséquence résulte de l'état de servitude dans lequel se trouve nécessairement le salarié vis-à-vis de celui qui lui paie le salaire.

Le salariat est une servitude. Il faut le supprimer.

Pourquoi le salariat est-il une servitude? Les guildmen considèrent que c'est là une vérité d'évidence tellement éclatante qu'elle n'a pas besoin de justification; ils posent ce principe comme un dogme;

Source : BIU Cujas

c'est pour eux un postulat que le salariat, c'est-à-dire le fait pour un homme d'être salarié de son travail par un autre homme, est une forme de la servitude, une modalité de l'esclavage. Il faut donc supprimer le salariat et en même temps, en le supprimant, donner au travailleur le droit d'intervenir dans toutes les décisions concernant le travail, droit dont le prive précisément un régime de salariat dans lequel l'ouvrier exécute purement et simplement, tandis que c'est le patron qui décide de la façon dont le travail sera exécuté, qui décide de la nature de ce travail, des conditions auxquelles l'ouvrier sera soumis, au cours de l'exécution de ce travail.

La démocratie industrielle doit remplacer le salariat.

Le régime qui devra remplacer le salariat, après sa suppression, sera le régime de la démocratie industrielle, prélude nécessaire de l'avènement de la véritable démocratie sociale, qui n'existe aujourd'hui que de nom dans le régime politique que l'on appelle indûment démocratique.

Quelles sont les bases de la démocratie industrielle préconisée par le socialisme de guilde.

Dans leurs conceptions touchant l'organisation économique, les guild man s'inspirent très largement des idées syndicalistes, dont ils se séparent cependant sur un certain nombre de points. Ils ont en commun avec le syndicalisme l'idée qu'il appartient aux producteurs de diriger eux-mêmes la production, l'idée que la société actuelle ne fait pas aux producteurs la place qui leur revient légitimement, et d'autre part, l'idée qu'il faut mettre fin à l'étatisme bureaucratique, qui est la plaie des gouvernements démocratiques actuels, et qui est l'idéal singulier, auquel se complaisent également les utopies collectivistes.

Points communs au syndicalisme et au socialisme de guilde.

Différences entre le syndicalisme et le socialisme de guilde.

Par contre, les guild man se séparent sur plusieurs points du syndicalisme. Ils s'en séparent d'abord en ce qu'ils admettent que la propriété des moyens de production devra appartenir à l'Etat, tandis que pour les syndicalistes, les moyens de production devront appartenir à la collectivité industrielle qui les exploite. Ils se séparent encore du syndicalisme à cet autre point de vue que, tandis que le syndicalisme se place uniquement au point de vue des intérêts des producteurs, les guild man, qui ont été certainement influencés par le socialisme coopératif, qui est d'origine spécialement anglaise, s'efforcent de concilier les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs. Enfin, ils se sé-

parent

encore sur un point accessoire du syndicalisme, en ce qui concerne la tactique à suivre. Les guild-man répudient le sabotage, l'action directe, la grève générale, et sont ordinairement partisans des méthodes évolutionnistes; à l'encontre de toute action violente illégale et révolutionnaire.

L'Etat n'est que le nu propriétaire des moyens de production.

Dans le système du socialisme de guilde, tous les moyens de production sans exception appartiennent à l'Etat. Les moyens de production ont par nature même un caractère essentiellement social; ils sont la chose de la collectivité, dans l'intérêt de laquelle ils existent. On peut même dire que l'Etat n'en est pas le véritable propriétaire, il est en quelque sorte le représentant de la collectivité, en ce qui concerne la propriété de ses agents de production. Cette propriété cependant, ce n'est pas à l'Etat qu'il convient de l'exploiter lui-même, comme le souhaitent les collectivistes. L'Etat n'a en quelque sorte qu'une nue-propriété; il transfère l'exploitation par voie de concession perpétuelle, en principe, aux guildes qui existent pour chaque branche d'industrie.

Qu'est-ce que la guilde?

La guilde est l'ensemble de tous les travailleurs d'une certaine branche d'industrie; elle est par conséquent quelque chose de très différent de l'ancien groupement trade unioniste, tel qu'il existait dans le passé; elle ne comprend pas seulement des ouvriers spécialisés, elle comprend aussi bien des manœuvres que des spécialistes; elle ne comprend pas seulement des spécialistes; elle ne comprend pas seulement des travailleurs manuels, elle comprend les ouvriers, les techniciens, d'une manière générale, et sans aucune exception, tous ceux qui travaillent dans une certaine branche d'industrie, quelles que soient leurs fonctions, leur métier, leur degré dans la hiérarchie de cette industrie.

La guilde dirige l'exploitation dans chaque industrie. Son organisation. Les conseils de fabrique.

C'est cette guilde, composée de l'ensemble de tous les membres d'une certaine branche d'industrie, et qui sera dans cette exploitation, absolument autonome. Cette guilde sera organisée démocratiquement; à la base, se trouveront les conseils de fabrique. Dans les très grands établissements même, il pourra coexister plusieurs conseils d'atelier, qui règleront chacun les questions concernant un atelier déterminé. Le conseil de fabrique nommera les contremaîtres, les agents techniques supérieurs et les directeurs de la fabrique.

Source : BIU Cujas

Les comités de district.

Tous les conseils de fabrique d'une certaine circonscription participeront à la désignation d'un comité de district, qui aura déjà un rôle plus important, puisqu'il sera chargé de coordonner les forces des différents établissements de la circonscription pour la branche d'industrie considérée.

Le conseil national de la guilde. L'assemblée générale.

Les conseils de district à leur tour éliront les membres d'un conseil national de la guilde, et enfin, à côté de ce conseil national de la guilde, existera une assemblée générale de guilde, dont le mode d'élection sera un peu différent.

Principes sur lesquels repose la désignation des membres de ces organes.

D'une façon générale, dans ces différentes sélections hiérarchisées, on s'inspirera de deux principes : d'abord du principe qu'il faut que chaque métier soit spécialement représenté, puis du principe qu'à côté de la représentation par profession, par branche de métier, il faut assurer, au sein des comités, la représentation des différents établissements considérés dans leur ensemble. On tiendra compte par conséquent, à la fois du principe de la représentation par industrie et du principe de la représentation par corps de métier spécialisé.

Attributions de ces différents organes.

Les organes inférieurs s'occuperont de toutes les questions de discipline, des ateliers d'exécution technique du travail ; les organes supérieurs, au contraire, auront à régler des questions plus importantes, telles que celle de la fixation des quantités à produire, telle que celle de la détermination des prix de vente.

Autres conceptions de l'organisation de la guilde.

Tous les guild man d'ailleurs n'adhèrent pas à ce schéma d'organisation ; un certain nombre redoutent d'ailleurs, à bon droit qu'une guilde nationale, embrassant tout l'ensemble d'une industrie, ne prenne un caractère aussi bureaucratique que les administrations publiques, et se prononcent en faveur des guildes locales, qui seront simplement fédérées par les soins d'un Congrès annuel, qui donnera des directives générales, qui devront être homologuées par chacune des guildes régionales. La guilde locale, en d'autres termes, sera l'organe essentiel, celui entre les mains duquel seront déposés tous les pouvoirs de décision les plus importants ; il y aura là une sorte de système fédératif par groupes industriels régionaux.

La détermination des salaires.

En ce qui concerne la détermination des salaires, la guilde, d'après la plupart des guild man, devra être absolument autonome et libre de ses décisions

Source : BIU Cujas

C'est elle qui touchera le prix des produits ou des services qu'elle a fournis au public ou autres gildes et qui le répartira à sa guise entre tous ses membres. Bien que les écrits des guildsmen soient très sobres de détails à cet égard, il semble bien que la répartition des sommes entre les différents membres de la guilde se fera d'après le principe que la rémunération du travail ne doit pas être fondée sur la quantité ou l'utilité du travail produit, mais selon les besoins du travailleur; sur la nécessité où l'on est de fournir à l'homme qui travaille un salaire proportionné aux exigences de sa condition et aux nécessités de la vie sociale.

Quelques guildsmen, redoutant la liberté que l'on donne ainsi à chaque guilde, de fixer le salaire à sa guise, confient à un congrès national de guildes le soin d'établir un tarif général des salaires, qui devrait être observé à l'intérieur de toutes les guildes représentées. Ce salaire sera naturellement supérieur au salaire actuel, puisqu'il ne sera plus amoindri, comme il l'est actuellement, par le prélèvement capitaliste; la plus-value qui est aujourd'hui le profit de l'industriel sera répartie entre tous les travailleurs.

Organisation de la protection des consommateurs. Les comités mixtes pour la fixation des prix.

Les guildsmen se sont aperçu de la lacune que comportait le système syndicaliste, et ils ont compris que dans une organisation, telle que celle qu'ils concevaient, il était nécessaire de se préoccuper de la protection des consommateurs. Leur intention d'ailleurs vaut mieux que le moyen par lequel ils ont cherché à la réaliser, car il n'y a rien de plus divers et de plus confus que la solution qu'ils ont apportée pour trancher cette difficulté.

D'après certains guildsmen, il est nécessaire que vis-à-vis des guildes, qui constituent la coalition des producteurs, se place une organisation des consommateurs, qui aura à défendre leurs intérêts contre les excès possibles des détenteurs du monopole du travail. Certains guildsmen remarquent d'ailleurs que cette représentation des consommateurs existe déjà à l'heure actuelle; le représentant des consommateurs c'est l'Etat, puisqu'il est le représentant de tout le monde. Les guildes n'auront donc pas le droit de déterminer librement les prix des produits; ces prix seront fixés par des comités mixtes, où figureront des membres du congrès des guildes

Source : BIU Cujas

représentant l'élément producteur, et des délégués de l'Etat, représentant des consommateurs.

La protection des consommateurs par les coopératives de consommation, les comités de district et les comités nationaux de consommateurs.

Les partisans de ce système ne disent pas d'ailleurs ce qui se passera, comment sera tranchée la difficulté au cas où l'accord ne serait pas possible sur les prix à déterminer entre les deux éléments dont se composent ces comités. D'autres guild man qui veulent, au contraire, retirer à l'Etat toute espèce de droit d'intervention dans le domaine des choses économiques, organisent la représentation des consommateurs d'une façon tout à fait différente. Ils partent de cette idée que les consommateurs des différents produits et des différents services sont naturellement groupés de façon différente suivant la nature de ces produits ou de ces services. Il y a des produits et des services de consommation locale; pour eux, les consommateurs trouvent une représentation naturelle dans les coopératives de consommation, qui représenteront les intérêts des consommateurs vis-à-vis des guildes, dont ils seront les clients. Il y a d'autres services, l'eau, le gaz, etc. qui ne sont pas de consommation purement locale, mais régionale; on créera pour eux des comités de consommateurs de district ou de région. Enfin pour un certain nombre d'autres services, comme les chemins de fer, il y aura des comités nationaux de consommateurs. En cas de désaccord, on réunira une sorte de conseil d'arbitrage, qui comptera des représentants des guildes, des représentants de ces comités de consommateurs, et éventuellement des délégués de l'Etat.

Les guildes de distribution.

Certains guild man, enfin, prévoient d'une façon d'ailleurs assez vague, une organisation un peu différente. A côté des guildes de production, il y aurait des guildes de distribution, dont seraient membres les collectivités locales, les guildes de production et enfin des représentants des consommateurs. Dans ce système encore, on trouve la même difficulté non résolue, à savoir quelle sera l'autorité qui aura le pouvoir de statuer en dernier ressort au cas où la fixation des prix mettrait en conflit les producteurs et les consommateurs.

Comment les socialistes de guilde conçoivent l'organisation politique, la démocratie sociale.

Cette constitution des guildes ne représente qu'une partie du programme des guild man; ils y voient la solution des problèmes économiques, mais reste à résoudre le problème social, c'est-à-dire le problème de l'Etat au premier chef. Pour résoudre

Source : BIU Cujas

Les groupes fonctionnels, base de l'organisation sociale.

le problème de l'organisation sociale, on est parti, dans le passé, de la notion d'individu et de la notion d'Etat; on a groupé les individus par localités, par circonscriptions administratives, et au sommet de l'organisation, on a placé l'Etat, qui est en quelque sorte le couronnement de cette hiérarchie de groupements territoriaux; or, l'individu considéré comme tel n'est qu'une abstraction. Un individu, en effet, se présente toujours avec une certaine qualité économique, comme producteur d'un certain service ou d'un certain produit, comme agent d'une certaine fonction, et par la fonction qu'il remplit, il se trouve naturellement agrégé à un certain groupe fonctionnel. La société est naturellement, dans l'organisation économique actuelle, divisée en groupes fonctionnels. Ces groupes fonctionnels sont la réalité véritable, ce sont eux, par conséquent, qui doivent former la base de l'organisation sociale et non les individus, qui ne sont que des entités actuelles. L'organisation économique de la société par la constitution de guildes répond à cet idéal, puisque chaque fonction économique est confiée au groupement de tous ceux qui sont spécialisés dans cette fonction. L'Etat, par conséquent, n'a, par nature, aucune espèce d'attribution économique, puisque les attributions économiques sont par essence même des attributions fonctionnelles, dont l'exercice appartient normalement à un groupe fonctionnel déterminé.

La conception du rôle de l'Etat. Réduction de ses attributions.

Les attributions de l'Etat sont des attributions purement politiques, c'est-à-dire que l'Etat a à s'occuper de tous les intérêts qui concernent, non pas un groupe fonctionnel déterminé; ces intérêts, c'est le groupe fonctionnel qui statue à leur égard, en vertu de son autonomie; il a à s'occuper des intérêts qui concernent uniformément, indistinctement, tous les groupes de citoyens; et encore parmi ces fonctions purement politiques, il semble bien qu'on ait fait dans le passé beaucoup trop large la part de l'Etat, car il y a certains services purement civils, qui pourraient très bien être confiés à des guildes, conçues sur le même type que les guildes industrielles, à savoir les guildes de services civils. On peut aussi concevoir des guildes de médecins se chargeant de résoudre toutes les questions d'hygiène publique, des guildes d'éducateurs se chargeant du soin de l'enseignement public.

Source : BIU Cujas

Disparition de l'idée de souveraineté de l'Etat.

Il n'y a guère que le service de l'armée, que le service de la diplomatie, dont on n'aperçoive guère, et encore, qu'ils puissent être confiés à une guilde et retirés à l'Etat. Les guild man, d'une façon générale, ne disent pas, et c'est une lacune grave de leur doctrine, comment l'Etat sera organisé. La plupart d'entre eux, cependant, laissent entrevoir que l'Etat n'est qu'une association comme les autres, une association politique, qui coexiste, pour répondre à certains besoins sociaux, avec des associations fonctionnelles, et qu'à ce titre il n'a aucune espèce de suprématie sur elles; de sorte que l'idée de souveraineté de l'Etat disparaît complètement. Les questions qui touchent aux grands intérêts publics devront être résolues par des corps mixtes, où siégeront des délégués de l'association politique c'est-à-dire de l'Etat, des délégués des associations professionnelles, c'est-à-dire des guildes, et le cas échéant des délégués des consommateurs.

Suppression du Parlement politique.

Quant au Parlement politique, il disparaît complètement, il est un non sens, comme est un non sens toute association qui n'est pas fondée sur l'idée fonctionnelle, sur le principe de la division fonctionnelle. Le Parlement devra être remplacé par un certain nombre de corps représentatifs fonctionnels, c'est-à-dire où siégeront des représentants des différentes fonctions, qui apporteront dans leurs travaux, leur compétence de spécialistes. Tandis que le Parlement, qui a à s'occuper de toutes les questions possibles, quelle qu'en soit la nature, est forcement composé d'incompetents.

La politique pratique des guild man.

En ce qui concerne la politique pratique, ce qu'il y a d'intéressant dans le système des guild man, c'est que pour faire prévaloir leurs idées et pour les faire passer dans l'application, ils comptent sur les trade unions; ce sont les trade unions, vivifiées par un esprit nouveau qui seront la base de la constitution des nouvelles guildes; mais pour cela il faut qu'elles changent de méthode et même de structure. Elles devront prendre le type de la fédération d'industrie, alors qu'aujourd'hui elles sont constituées sur la base du groupement par métier; elles devront se démocratiser dans leur organisation; enfin elles devront s'efforcer d'attirer à elles de plus en plus, sans aucune obstruction, sans aucune barrière entre les différents métiers; tous ceux qui font partie d'une même industrie, qu'ils appartiennent

Les trade unions seront la base de la constitution des nouvelles guildes.

Elles devront changer de méthode et de structure.

Source : BIU Cujas

à la catégorie des ouvriers manuels ou à la catégorie des ouvriers du cerveau. De même, au lieu de s'occuper principalement de défendre les intérêts de leurs membres, en ce qui concerne la durée du travail, la discipline ou la fixation du salaire, les trade unions devront surtout se préoccuper maintenant de demander une participation au contrôle, dans le sens anglais du mot, c'est-à-dire à la direction des exploitations. A cet égard, il convient de développer de plus en plus le système des délégués d'atelier, qui a fait son apparition au cours de la guerre, et qui constitue l'amorce très intéressante des comités de fabrique de la guilde industrielle.

Les guild men repoussent l'action directe; ils demandent qu'on encourage les institutions de nature à préparer l'avènement du socialisme de guilde.

L'action directe, très chère aux syndicalistes, n'est pas un bon moyen de réaliser l'ordre nouveau; une révolution conduit au chaos et un passage trop brusque de l'ordre actuel au socialisme de guilde serait pratiquement impossible; il faut donc suivre une marche progressive, encourager toutes les institutions, toutes les combinaisons qui semblent de nature à préparer les futures institutions socialistes de guildes. A cet égard sont à recommander les comités mixtes, qui font déjà participer l'ouvrier à la décision en matière d'exécution du travail, en matière de marche de l'industrie, le contrat collectif, la participation aux bénéfices, la nationalisation, qui ne sera d'ailleurs qu'une étape transitoire, et qui permettra, une fois que l'Etat aura retiré aux entreprises capitalistes, aux exploitants capitalistes, la direction des affaires, de la confier aux travailleurs associés en guildes. On peut noter que le projet des mineurs, en ce qui concerne la nationalisation des mines, avait un caractère de socialisme de guilde; son auteur, d'ailleurs, appartenait à ce groupe.

Ils préconisent le "contrôle qui accroche".

La méthode à suivre, c'est la méthode que les guildes appellent "le contrôle qui accroche", c'est-à-dire que les trade unions doivent chercher progressivement à s'emparer en quelque sorte de tous les points stratégiques de l'économie, pour en déloger le capitalisme. On commencera par chercher à déloger le plus complètement possible le capitalisme de la production; ensuite, et ce sera une tâche plus difficile, on attaquera le capitalisme pour tâcher de se substituer à lui dans le domaine commercial; enfin

"Les Cours de Droit" RÉPÉTITIONS ÉCRITES ET ORALES
3, PLACE DE LA SORBONNE J

Source : BIU Cujas

on cherchera à le supplanter dans le domaine du crédit.

Comment discipliner l'action des guildes.

Comment parviendra-t-on à discipliner l'action des guildes, à éviter qu'une guilde n'agisse à l'encontre des intérêts publics, ne se montre tyrannique ou oppressive. Sur ce point encore, les réponses sont peu satisfaisantes. D'une façon générale, l'idée des guildmen, c'est que les guildes étant concessionnées par l'Etat, recevront de lui une charte, qui leur imposera un certain nombre d'obligations, notamment l'obligation de verser une certaine redevance, qui assurera les finances publiques, et qui aura, d'autre part, cet avantage que les guildes n'auront pas d'intérêt à majorer leurs prix de vente d'une façon excessive, au détriment des consommateurs, puisqu'ils tomberaient par le prélèvement fiscal dans les caisses de l'Etat. Si une guilde n'observe pas les prescriptions de sa charte constitutive, elle pourra être dénoncée par les autres et on suppose, que dans ce cas, quoique le point soit très mal élucidé dans les écrits des guildmen, l'Etat ou le congrès général des guildes pourra intervenir pour la ramener à de meilleurs sentiments.

Critique de la doctrine du socialisme de guilde. Faiblesse de cette doctrine.

De toutes les expressions doctrinales, qui ont cherché à traduire les aspirations d'après guerre, il semble que le socialisme de guilde est la plus enfantine et la plus fragile. Il y a tout d'abord une puérilité évidente de la part des guildmen à escompter cette transformation extraordinaire de la nature humaine qui fera que, du jour où un ordre nouveau sera institué tous les hommes prendront goût à leur travail, s'efforceront à qui mieux mieux à fournir le maximum d'efforts, sans y être incités par un salaire calculé en raison de l'utilité et de l'intensité du service qu'ils fournissent à la société, à croire également que toutes les questions d'accumulation des capitaux, de formation et d'entretien des capitaux, dont les guildmen ne disent pas un mot, se résoudront toutes seules.

Enfin, en ce qui concerne la critique de l'ordre capitaliste, elle paraît d'une faiblesse extrême. Sans doute, ce n'est pas la première fois qu'on critique le salariat, mais les écoles qui, autrefois, le critiquaient en donnaient certaines raisons, soit cette raison, base de la théorie de l'exploitation, que le contrat de salaire

Source : BIU Cujas

rapproche deux parties, qui sont dans un état fatal d'inégalité et que le patron profite de la supériorité de sa position pour exploiter le travailleur. C'est une thèse discutable, mais qui peut être défendue. Soit encore cette explication que la loi de l'offre et de la demande détermine le prix du travail de telle façon que la plus-value, c'est-à-dire la quantité de valeur que le travail crée en plus de son prix de revient appartient toute entière au patron, c'est la théorie de Karl Marx. Les guildmen ne donnent aucune espèce d'explication, et se bornent à dire que c'est une servitude dégradante que de recevoir de l'argent d'une autre personne pour le compte de laquelle on travaille. Pour être convaincante, cette assertion demanderait des explications; on ne voit pas bien en quoi un individu, rétribué par un autre pour les services ou les produits vendus, est dans une situation dégradante; il n'est pas plus humiliant de recevoir le produit du travail qu'on a fourni qu'il n'est humiliant pour le propriétaire de recevoir le loyer de l'immeuble qu'il a loué. Le fait de recevoir de l'argent d'autrui ne disparaîtra pas d'ailleurs dans la guilde, puisque le travailleur sera tout de même rétribué par l'intermédiaire d'un contre-maître ou d'un directeur. Si ce qu'on considère comme dégradant est le fait pour un homme d'obéir à un autre homme, il faut bien remarquer que c'est là la base même de toute espèce de travail en commun, de toute espèce d'organisation sociale, et à l'intérieur de la guilde, il faudra bien également que le travailleur obéisse au contremaître, le contre-maître au sous-directeur, et le sous-directeur au directeur, ou bien aucune espèce de travail ne sera possible. Par conséquent, ces liens qui existent dans l'ordre actuel, qu'on prétend oppressifs pour la dignité humaine, existeront toujours dans une société quelle qu'elle soit, et quelle que soit la forme que l'on donne aux rapports entre ceux qui commandent et ceux qui exécutent, entre ceux qui paient et ceux qui seront payés.

L'organisation des guildes constitue un danger de tyrannie pour les consommateurs.

D'autre part, l'organisation des guildes présente un danger considérable, un danger de tyrannie à l'égard des consommateurs qui n'arriveront pas à se défendre, un danger de tyrannie à l'égard des individus qui n'ont aucune espèce

Source : BIU Cujas

de garantie contre la collectivité dont ils font partie, sauf un bulletin de vote, qui leur donne une fraction infinitésimale d'autorité ; enfin il comporte un risque fatal d'anarchie puisque le seul organe qui puisse rétablir l'équilibre entre les intérêts en conflit, à savoir l'Etat, perd toute espèce d'autorité, et que sa souveraineté elle-même est contestée.

Importance du socialisme de guilde.

Le socialisme de guilde apparaît donc comme une conception doctrinale extrêmement fragile, et cependant il est quelque chose de très important, parce qu'il a rallié à lui une très grande partie, une partie croissante de l'opinion publique en angleterre, par conséquent, c'est une force avec laquelle on devra compter dans l'évolution des faits économiques et sociaux en angleterre, surtout avec l'avènement du parti travailliste, qui est fortement imprégné de socialisme de guilde. C'est quelque chose de très important aussi, parce qu'on trouve dans ce socialisme, sous une forme enfantine et maladroite, un certain nombre de tendances qu'on a vu se manifester, non seulement en angleterre, mais dans la plupart des pays depuis la guerre de 1914. On y trouve l'idée du contrôle ouvrier, on y trouve l'idée de l'autonomie de chaque branche d'industrie, maîtresse de fixer elle-même les règles d'exploitation, de déterminer la quantité de produits à fournir, à créer, et de fixer les prix de vente, avec le concours et sous le contrôle des consommateurs. Enfin, on y trouve également l'idée que l'Etat démocratique de ces derniers temps et que le parlementarisme ont fini leur carrière et doivent disparaître, pour faire place à la représentation des groupes fonctionnels, ou à la représentation des intérêts économiques, comme l'on dit dans d'autres pays.

La doctrine du socialisme de guilde n'est pas moins dangereuse que le marxisme, elle consacre le déclin.

Il y a là un ensemble d'idées, qui marquent la fin absolue de la conception marxiste ; c'est le déclin, l'abandon de toutes les idées qui formaient le fond du marxisme, il y a vingt ou trente ans. Ces idées sont peut-être plus dangereuses à certains points de vue que n'était le marxisme. Elles sont plus dangereuses, d'abord parce qu'elles sont plus vagues, qu'elles présentent des aspects assez divers, dont les uns séduisent

Source : BIU Cujas

les partisans des idées avancées, dont certains, au contraire, plaisent aux tenants des idées rétrogrades. On voit d'ailleurs parmi les membres du socialisme de guilde des gens qui prêchent le retour au Moyen-âge, tandis que d'autres, au contraire, veulent aller jusqu'à des systèmes de fédéralisme industriel, qui rappelle la conception bolcheviste. On trouve parmi ceux qui prêchent la lutte contre les institutions parlementaires, des gens qui appartiennent aux partis de demain ou d'après-demain, et des gens qui appartiennent, au contraire, aux partis d'hier et d'avant-hier.

L'aboutissant réalité des idées développées par la doctrine du socialisme de guilde.

Et toutes ces idées aboutissent à ceci qu'en la conduite de toutes les affaires économiques et sociales se trouve remise à des groupes d'intérêts particuliers, sous prétexte de réaliser l'intérêt général de faire comme disent les allemands, de l'économie dans l'intérêt de la collectivité, sous prétexte de faire du collectivisme de guilde, on remet la direction de l'industrie, soit à des groupes de producteurs, qui ne verront que leur intérêt de producteurs, soit à des groupes d'ouvriers qui ne verront que leurs intérêts ouvriers, soit à des groupes de techniciens, qui ne verront que leurs intérêts patronaux; quant à l'intervention des consommateurs, elle est là pour la forme et vouée à être inefficace, parce que les consommateurs, étant tout le monde, ils ne peuvent pas s'appuyer sur une organisation fortement articulée.

Le rôle indispensable de l'Etat et du parlementarisme pour la défense des libertés.

Ce qui disparaît dans toutes ces conceptions, c'est l'Etat qui, en réalité, est aujourd'hui, de toutes les forces, qui avaient été exaltées pendant la guerre, celle qui en est sortie finalement la plus affaiblie. Il n'y a plus, en présence des coalitions d'intérêts, auxquelles a donné lieu la concentration des forces économiques, à l'époque actuelle, qu'un seul élément qui puisse se placer au-dessus des partis et au-dessus des éléments particuliers, c'est l'Etat, et le meilleur défenseur des libertés, que menacent toutes ces organisations nouvelles, soi-disant progressives, c'est encore l'institution parlementaire.

Fin

Source : BIU Cujas